TRENTE-NEUVIÈME ANNÉE N° 11532 — JEUDI 25 FÉVRIER 1982

Un casse-tête pour M. Quilliot

Comment réformer la fiscalité foncière?

LIRE PAGE 29



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

3,50 F

Algérie, 2 DA ; Maroc, 2,50 dir. ; Tunisie, 250 m. ; Allemagne, 1,60 DM ; Autriche, 14 sch. ; Belgique, 23 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte-d'Ivoire, 275 F CFA ; Danemark, 6,50 kr; Espagne, 70 pes.; G.-B., 40 p.; Grèce, 45 dr. ; Iran, 125 ris ; Irlande, 70 p. ; Italie, 1000 L. ; Liban, 325 P. ; Luxembourg, 23 f. ; Norvège, 4,75 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 45 esc. ; Sénégal, 275 F CFA ; Suède, 4,75 kr ; Suisse, 1,30 f. ; E.-U., 95 cents ; Yougoslavie, 36 d.

Tarif des abonnements page 4

5, RUE DES ITALIENS 75427 PARIS CEDEX 09
Telex Paris n° 650572
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Les Sahraouis à l'O.U.A.

L'admission de la République arabe sahraouie démocratique comme cinquante et unième membre de l'Organisation de l'unité africaine constitue — sauf revirement qui ne serait pas le premier dans le conflit saharien — une sérieuse défaite diplomatique pour Rabat. Le Maroc et sept pays de ses amis — Cameroun, Centrafrique, Côte-d'Ivoire, Guinée, Soudan, Sénégal, Zaïre — ont protesté en se retirant mardi 23 février des travaux du conseil des ministres de l'O.U.A. réuni à Addis-Abeba. Le Gabon et la Somalie ont maintenu leur participation tout en déclarant qu'ils ne s'estimaient pas liés par les décisions politiques du conseil, et mercredi Djibouti, le Niger et la Tunisie ont suspendu la leur.

Pour le moment, aucun de ces Etats n'a repris la menace de quitter l'organisation panafricaine, menace brandie dans le passé chaque fois que la perspective d'une admission de la R.A.S.D. se précisait. Il est vrai que l'isolement du royaume marocain n'a jamais paru aussi grand qu'aujourd'hui et l'environnement diplomatique africain aussi favorable aux Sahraouis. Ainsi le bureau du conseil des ministres élu mardi ne comprend-il que des Etats ayant reconnu la République sahraouie (Angola, Botswana, Ethiopie, Guinée-Bissau et Libye).

Alger a évidemment accueilli l'événement avec satisfaction, mais en évitant tout « triomphalisme », tandis que Rabat n'a pas caché sa colère. Qualifiant la décision d'Addis-Abbeba de « hold-up » et de « brigandage juridique », Hassan II affirme qu'elle est « nulle et non avenue ». En revanche, M. Ould Salek, ministre sahraoui de l'information, souligne que cette admission « lève une hypothèque » : « Le Maroc, a-t-il expliqué, a toujours dit qu'il négociait seulement avec les Etats membres de l'O.U.A. Qu'il vienne donc s'asseoir à la table des négociations pour signer un accord de paix avec la R.A.S.D. »

Hassan II conteste précisément que la R.A.S.D. ait les qualités requises par la charte de l'O.U.A. et soit un « Etat souverain et indépendant ». Toutefois, au-delà des textes invoqués par les parties concernées, le problème est essentiellement politique. La majorité de l'O.U.A., favorable aux Sahraouis, avait jusqu'ici évité de heurter le Maroc de front. Mais sans doute Hassan II avait-il couru le risque de se faire prendre au mot en concluant à l'inexistence du Front Polisario et de son « Etat », « l'O.U.A. n'ayant reconnu officiellement ni l'un ni l'autre ».

Parallèlement, Rabat avait réussi à renverser une décision du comité des sages précisant que le Maroc et le Front Polisario étaient les « parties au conflit », sous-entendant ainsi qu'ils devaient négocier le cessez-le-feu ouvrant la voie à un référendum.

En invitant la R.A.S.D. à siéger au sein de l'O.U.A., son secrétaire général, M. Edem Kodjo, a pris un risque calculé, qui place le Maroc au pied du mur, tout en accroissant ses chances personnelles de recueillir un second mandat, puisqu'il n'a fait qu'appliquer les décisions de la majorité. Les Etats-Unis, qui soutiennent Rabat et appréhendent l'accession du colonel Kadhafi à la présidence de l'O.U.A., ne seraient peut-être pas mécontents de voir le Maroc profiter de l'occasion pour faire éclater l'O.U.A. Même si les mécontents, prêts à claquer la porte de l'O.U.A. par solidarité avec le Maroc sont peu nombreux, l'affaiblissement de l'Organisation que provoquerait leur départ ne résoudrait par ailleurs en rien le problème saharien.

(Lire nos informations p. 4.)

Le sommet franco-allemand

M. Mitterrand veut renforcer la concertation avec Bonn

Le chancelier Schmidt est arrivé à Paris, mercredi 24 février en fin de matinée, accompagné de sept de ses ministres, pour assister au trente-neuvième sommet franco-allemand. Celui-ci devait s'ouvrir en début d'après-midi par un déjeuner à l'Elysée, suivi d'un entretien entre le chef du gouvernement ouest-allemand et M. Pierre Mauroy. M. Schmidt regagnera Bonn vendredi matin.

Dans une interview diffusée mardi soir par la télévision ouest-allemande, M. Mitterrand a estimé que la France et la R.F.A. devaient « développer une volonté commune » qui permettrait de réaliser l'« indépendance de l'Europe ». Le président français a, d'autre part, critiqué la politique monétaire américaine, et rappelé qu'il avait pris position dès l'origine contre l'installation des fusées soviétiques SS-20.

« C'est une rencontre extrêmement importante pour le président et le gouvernement français, et qui a lieu dans un moment capital. » Ainsi M. Michel Vauzelle, porte-parole de l'Elysée, a-t-il défini mardi 23 février le « sommet » franco-allemand qui s'ouvre ce mercredi. Cette appréciation s'ajoutant aux propos tenus mardi soir à la télévision ouest-allemande par M. Mitterrand confirme que l'on tient, du côté français, à donner aux entretiens de Paris un éclat et une solennité particuliers (*le Monde* du 24 février). Cette volonté, indique-t-on dans l'entourage présidentiel, est largement justifiée par les tensions internationales — qu'il s'agisse des rapports Est-Ouest depuis le coup de Varsovie ou du domaine monétaire, — mais aussi par les dangers que font courir à la Communauté économique européenne ses divisions et ses pesanteurs.

Tout se passe comme si Paris avait récemment pris conscience qu'à proclamer à l'envi la fin des *« relations privilégiées »* avec Bonn, phase de la diplomatie française qui paraissait s'identifier au giscardisme, on courait le risque de décourager un allié essentiel. Un allié dont l'agissante compréhension à l'égard de la France est indispensable dans les débats communautaires, mais peut-être aussi contribuer à *« rendre à l'Europe son influence dans le monde »*, comme avait dit à Bonn, en juillet 1980, le prédécesseur de M. Mitterrand... Et comme on le souhaite visiblement toujours à l'Elysée, en particulier face à la politique monétaire américaine et à la concurrence économique japonaise.

BERNARD BRIGOULEIX.

(Lire la suite page 7.)

La mise en œuvre de la politique sociale

• Les engagements du gouvernement sont bien accueillis par les cadres

• Le SMIC sera augmenté d'au moins 2,6 %

M. Jean Auroux, ministre du travail, devait proposer au conseil des ministres du 24 février une augmentation de 2,6 %, à dater du 1er mars, du salaire minimum de croissance (SMIC). Comme il l'avait annoncé à la réunion de la commission supérieure des conventions collectives le 18 février, cette hausse résulte pour 1,6 point de l'effet-prix que l'on anticipe et pour 1 point d'une amélioration volontaire du pouvoir d'achat. Le taux horaire du SMIC devrait passer de 18,15 F à 18,62 F. Le gouvernement pourrait cependant accorder plus de 2,6 % d'augmentation afin de satisfaire les partenaires sociaux qui jugent insuffisante la progression en pouvoir d'achat du SMIC prévue pour 1982, de l'ordre de 4 % à 5 %.

M. Pierre Mauroy, premier ministre, devait également faire une communication sur les projets d'ordonnance concernant l'abaissement de l'âge de la retraite à soixante ans à partir du 1er avril 1983 et les cumuls. Le premier projet d'ordonnance transmis aux partenaires sociaux pourrait faire l'objet d'un texte définitif adopté au conseil des ministres du 2 mars. Quant à la limitation des cumuls de revenus emploi-retraite des retraités, elle continue de faire l'objet de discussions au sein du gouvernement.

Quant aux cadres, ils ont bien accueilli les engagements du gouvernement.

« Tout le monde il est beau. Tout le monde il est gentil ? » Oubliés les déclarations *« tonitruantes »* de la C.G.C. et les *« Mauroy démission »* ? L'opération charme du gouvernement a, semble-t-il, réussi. Après sept heures trente de discussions entrecoupées par un déjeuner-buffet à l'hôtel Matignon, les délégués des cinq organisations représentant les ingénieurs, cadres, techniciens et agents de maîtrise ont quitté, mardi soir 23 février, la rue de Varenne le sourire aux lèvres. Satisfaction à la C.G.T. qui évoque *« les mesures efficaces »* annoncées par les ministres. Même attitude de F.O. pour qui cette journée est *« une bonne chose »*.

Contentement presque joyeux de la C.F.D.T. qui énumère les *« réponses positives »* du gouvernement, *« se félicitant »* à chaque fois des garanties ou promesses formulées sur le pouvoir d'achat, la fiscalité, les retraites, etc. Plus calme, la C.F.T.C. a enregistré favorablement ces mêmes engagements.

Et la C.G.C. ? M. Marchelli, qui dirigeait la délégation en l'absence du président, M. Jean Menu, mécontent de l'absence des dirigeants confédéraux des centrales ouvrières, avait su créer le suspense.

JEAN-PIERRE DUMONT.

(Lire la suite page 31.)

Flou sur les 35 heures

Il ne paraît pas loin — c'était à la fin de l'année dernière — le temps où l'hôtel Matignon souhaitait, à partir du vote du Parlement sur les trente-neuf heures, abaisser graduellement la durée hebdomadaire légale du travail par décrets, afin d'aboutir à la semaine de trente-cinq heures en 1985. Le Conseil d'Etat s'était naturellement opposé à cette intention, considérant que la compétence en la matière était législative, et l'ordonnance du 16 janvier ne souffle donc mot de la démarche à suivre.

Aujourd'hui, M. Pierre Mauroy ne sait plus trop comment il faut procéder. Il s'est ainsi interrogé, mardi, devant les administrateurs généraux des sociétés nationalisées : « Irons-nous aux trente-cinq heures par des réductions annuelles successives d'une heure ou bien conserverons-nous les trente-neuf heures de manière à obtenir un maximum de résultats grâce à la politique contractuelle ? » « La réponse, *a-t-il prudemment ajouté,* dépendra pour l'essentiel de l'évolution de notre économie. »

L'interrogation du premier ministre est quelque peu floue, et, pour la première fois, l'objectif des trente-cinq heures en 1985 est réaffirmé avec moins de netteté que naguère.

Décidément, ce dossier de la durée du travail s'alourdit chaque jour de nouvelles brumes. La compensation salariale, par exemple. M. Mauroy affirme encore que « l'idéal est que les gains de productivité permettent de financer la réduction de la durée du travail ». *Mais il reconnaît que, dans les branches professionnelles et dans les entreprises où cela est impossible,* « le problème du partage des revenus se poserait nécessairement ».

M. Edmond Maire n'avait guère dit autre chose, et pourtant le secrétaire général de la C.F.D.T. a fait froncer des sourcils — c'est le moins qu'on puisse dire — à l'Elysée et à Matignon. Comme le dit le premier ministre : « J'ai l'impression que chacun répète sa thèse à satiété en prenant soin de ne surtout pas écouter les arguments de l'autre... »

(Lire page 31.)

AU JOUR LE JOUR

ÉQUIPE

Depuis plus de soixante ans on n'avait jamais connu un tel succès. Ce que ni le bloc des gauches, en 1924, ni le Front populaire, en 1936, ni la Libération, ni le Front républicain, en 1956, ni entre-temps les droites, n'avaient réussi, la France socialiste vient de l'obtenir.

La victoire historique de l'équipe de France de football sur l'Italie montre que le changement porte ses fruits au plus profond de la nation. Si remaniement ministériel il doit y avoir, il faudra nommer M. Michel Hidalgo ministre du consensus national. Ou sélectionneur.

BRUNO FRAPPAT.

L'OFFENSIVE ÉTHIOPIENNE EN ÉRYTHRÉE

La guerre de vingt ans

Depuis que, le 25 janvier, le colonel Mengistu a annoncé à Asmara le lancement d'une grande offensive contre les mouvements indépendantistes, de violents combats se déroulent en Erythrée. Addis-Abéba affirme être sur le point de venir à bout des maquisards, en lutte depuis 1961, qui semblent en position difficile.

Le Front populaire de libération de l'Erythrée (F.P.L.E.) a assuré, mardi 23 février, que ses forces avaient tué ou blessé mille cinq cents soldats éthiopiens sur les quatre fronts où se déroulent les combats.

L'association des étudiants érythréens a repris le même jour à Londres les accusations du F.P.L.E. contre l'utilisation par les forces gouvernementales de gaz toxiques dans la province de Tirukruk, près de la frontière soudanaise, « avec l'appui des Soviétiques, des Cubains et d'éléments libyens et sud-yéménites ».

par ANDRÉ FONTAINE

On parle beaucoup de la Pologne et du Salvador. On parle parfois de la Turquie et de l'Afghanistan. Il arrive même encore que l'on parle du Cambodge. On ne parle pour ainsi dire jamais de l'Erythrée. Et pourtant la guerre y fait de nouveau rage depuis que, le 25 janvier dernier, les troupes éthiopiennes ont lancé contre les séparatistes une offensive destinée à les briser une fois pour toutes.

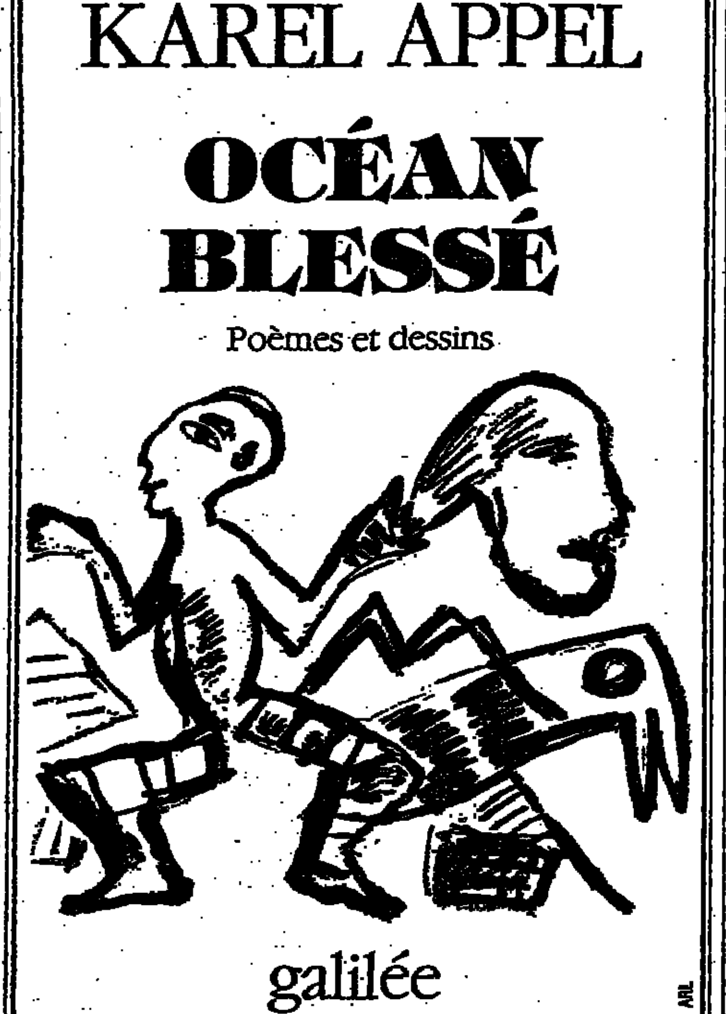
Et pourtant la gauche est au pouvoir en France, dont les porte-parole socialistes, communistes, syndicalistes C.G.T.-C.F.D.T.-FEN-SNEP-Sup., avaient exprimé sans équivoque, en décembre 1978, à l'occasion d'une « journée » à l'université Jussieu à Paris, leur *« solidarité avec la lutte de libération du peuple érythréen »*. Ce qu'avait fait aussi, dans des termes encore plus nets, M. Michel Jobert, aujourd'hui ministre d'Etat.

Il y a vingt ans que dure cette lutte. Vingt ans que l'Ethiopie impériale a réussi, par la contrainte et la corruption, a persuader la majorité du Parlement d'Asmara d'accepter la transformation du lien fédéral institué en 1960 entre l'Erythrée et l'Ethiopie par les Nations unies en un rattachement pur et simple. Vingt ans que les combattants des divers fronts de libération font face, avec des fortunes diverses, aux troupes envoyées pour les réduire. Hier, celles du Négus, appuyées par les Etats-Unis et par Israël, et *« conseillées »* par leurs experts. Aujourd'hui, celles du lieutenant-colonel Mengistu, le *« négus rouge »*, appuyées par l'U.R.S.S., par Cuba, par le Yémen du Sud, et tout autant — sinon davantage — *« conseillées »* par leurs experts.

Les forces du gouvernement central, hier, étaient accusées d'employer le napalm. Le Front populaire de libération les accuse aujourd'hui de faire usage de gaz.

On pouvait douter, il y a vingt ans, qu'il existât vraiment un peuple érythréen. Qu'y avait-il de commun entre les habitants du plateau, largement christianisés, et qui ressemblaient comme des frères à ceux du Tigré voisin, et ceux qui vivaient à 2 000 mètres en contrebas dans l'étuve d'une plaine côtière que Arabes et Turcs avaient islamisée depuis des siècles ? Mais la colonisation italienne avait contribué à ouvrir le pays vers l'extérieur, à développer l'éducation et les infrastructures. La deuxième guerre mondiale avait fait le reste.

(Lire la suite page 5.)



GRÈVE A LA TÉLÉVISION ET A RADIO-FRANCE

La crise et la concertation

A l'appel de la C.F.D.T., de la C.G.T., du S.N.J., de la C.F.T.C. et de la section F.O. journalistes, une grève des personnels de radiotélévision du service public perturbe sensiblement les programmes du mercredi 24 février.

Certes, les syndicats ont été reçus à plusieurs reprises au ministère de la communication. Sans doute une grande concertation a-t-elle été mise en route, qui voudrait aboutir à la création d'une convention collective unique de l'audiovisuel, réclamée depuis longtemps par l'ensemble des personnels de radio-télévision. Mais qui peut prétendre aujourd'hui connaître les grandes orientations du projet que le président de la République, le premier ministre et le ministre de la communication considèrent comme l'une des grandes réformes du septennat ?

A l'automne, M. Moinot a rendu son rapport. Depuis, plus rien. Plus une indication ou presque. Silence sur la réforme.

Comment, dans ces conditions, les personnels de radio-télévision ne manifesteraient-ils pas une inquiétude justifiée par l'imbroglio des situations et la crise permanente dans laquelle, sans exception, s'enlisent rédactions et services des programmes ?

Cette grève est un avertissement, mais dans la forme même qu'elle prendra apparaît un autre conflit : si la loi Vivien de 1979, qui limitait la possibilité de grève aux seules réalisations en direct et prévoyait un programme sur chaque chaîne, est jugée par M. Fillioud inapplicable par un gouvernement de gauche, le ministre souhaite cependant des programmes différents sur les trois chaînes.

Les syndicats, de leur côté, veulent l'ouverture de l'antenne seulement à 20 heures pour la diffusion des trois journaux et d'un film unique comme du temps de l'O.R.T.F.

Le « divorce » entre les spectateurs et la télévision, qui a fait couler tant d'encre ces derniers jours, se double donc aujourd'hui d'un divorce entre la télévision et le gouvernement. Faut-il vraiment croire qu'il n'y a pas de lien direct entre ces deux phénomènes ?

(Lire page 20.)

Orson Welles à Paris

- *Un entretien avec Yvonne Baby*
- *Un reportage d'Hervé Guibert*
- *Des souvenirs de Jacques Siclier*

(Lire pages 13 et 14.)



CLAIRE DEVARRIEUX

Le Monde

idées

M. Mitterrand en Israël

La prochaine visite de M. Mitterrand en Israël suscite déjà de nombreuses réactions. Tandis que Charles Saint-Prot l'invite à répéter, à propos des Palestiniens, le « *vive le Québec libre !* » de de Gaulle, Henri Hajdenberg attend de lui qu'il condamne clairement le terrorisme de l'O.L.P. Roger Ascot et Victor Malka pensent que le président de la République peut jouer un rôle important pour aider la méfiance *à se déchirer* entre ceux qui se combattent aujourd'hui. Et Edouard Knoll, que son voyage éclairera l'image d'une France généreuse et fraternelle.

COTE A COTE

par ROGER ASCOT et VICTOR MALKA (*)

DÈS 1947, *jeune ministre* du gouvernement Ramadier, François Mitterrand prenait, le premier, avec Edouard Depreux, le parti des immigrants de l'*Exodus*. Il a toujours fait — sans complexe — de son amitié pour le peuple d'Israël une constante de son action politique.

Rien d'étonnant, quand on sait qu'il se réclame de Jaurès et de Blum, c'est-à-dire d'une tradition de *justice* et d'*équité* qui fait partie intégrante du génie de la France, celle de 89, celle de l'abbé Grégoire, celle du Zola de l'affaire Dreyfus, celle de la Résistance.

Cette amitié pour Israël, François Mitterrand et le P.S. n'en ont jamais fait une arme contre d'autres. Comme l'avait fait au temps de la guerre d'Algérie une certaine extrême droite française, revenue des tréfonds de l'antisémitisme pour troquer son mépris des juifs contre celui des Arabes et s'offrir, par soldats d'Israël interposés, une revanche illusoire sur l' « ennemi commun ».

Il est aujourd'hui évident que les raisons d'Israël comptent à nouveau à l'Elysée, mais que d'autres raisons — tout aussi *légitimes*, — celles du monde arabe et naturellement celles de la France, sont prises en considération.

François Mitterrand est un ami d'Israël, *il n'est pas le président* d'Israël. Ceux qui voudraient voir la France s'aligner sur toutes les positions du gouvernement d'Israël, comme hier elle se faisait le relais du camp du refus arabe, ne pourront *qu'être déçus*.

Il reste pourtant — même si tel ex-président veut compléter son voyage au Proche-Orient avec un retard troublant — que François Mitterrand est bien le premier président en exercice à se rendre en Israël. Son geste se suffit à lui-même. Nul ne s'y trompe. Surtout pas Israël, qui s'apprête à le recevoir comme il se *doit : avec ferveur, amitié et enthousiasme.*

Le président nous a précisé, dans une interview publié par *l'Arche*, qu'il n'allait pas en Israël en tant que médiateur. Il a répété que les Israéliens et les Arabes, qui se sont combattus, devaient se rencontrer pour faire la paix. C'est pour cela qu'il a approuvé Camp David. Nul doute qu'il ne le redise en Israël.

Sûrement en dira-t-il un peu plus. Il parlera du droit des Palestiniens à l'autodétermination. Pourra-t-il, dès lors qu'il est reconnu comme un ami constant et sincère de l'État hébreu, aussi bien par Menahem Begin que par Shimon Pérès, se faire entendre s'il explique, logiquement, qu'il ne sert à rien d'occulter une organisation pour lui retirer sa représentativité, même s'il prend la précaution de rappeler que cette organisation doit accepter préalablement Israël et en finir avec le terrorisme ? Rien n'est moins sûr aujourd'hui, mais il faudra bien demain que la méfiance se déchire, que des hommes comme le Palestinien Issam Sartawi ou l'Israélien Yossi Sarid ne soient plus isolés. Nul doute que François Mitterrand et la France ne jouent alors le rôle qui leur revient, pour aider à ce qu'un conflit sanglant et anachronique ne sépare plus deux peuples qui ont le même droit à l'existence et la possibilité de vivre côte à côte au Proche-Orient.

(*) Journalistes et écrivains.

Une nouvelle image de la France

par EDOUARD KNOLL (*)

LES amis d'Israël attendaient *un changement radical* de la politique de la France au Proche-Orient en se fondant sur les déclarations faites au cours de la campagne électorale, tant par François Mitterrand que par le P.S. Dans *Ici et maintenant*, le nouveau président n'avait-il pas indiqué que *« les socialistes français ne prêteront pas la main à la destruction de l'Etat d'Israël, dont les Nations unies ont reconnu le droit à l'existence ainsi qu'à des frontières sûres et reconnues (...) ; ce droit d'exister ne peut se passer des moyens d'exister ».*

Ce langage nouveau annonçait la recherche d'un équilibre entre Israël et les pays arabes.

Après un début encourageant, force est de constater que les errements anciens reprenaient le dessus. L'impression a prévalu un temps que l'on suggérait au président de la République, au vu des représentations des pays arabes, de saisir l'occasion d'une décision du gouvernement de M. Begin, que certains ont qualifiée de « maladresse », d'autres de faute politique, pour repousser son voyage en Israël. Un simple délai de trois semaines a apporté heureusement la confirmation qu'entre le cœur et une « certaine raison » le président de la République a choisi de ne pas sacrifier son amitié pour Israël.

Le Golan aurait été un mauvais prétexte. Israël exerçait déjà sa pleine autorité administrative, à défaut de souveraineté, sur ce territoire à partir duquel il a toujours été *mis en danger. S'octroyer* la pleine souveraineté sur le Golan ne changeait pas grand-chose à l'affaire, si ce n'est peut-être, lors d'une future négociation, pour se donner une carte supplémentaire. Le président syrien Assad ne venait-il pas à nouveau de réaffirmer : *« Même dans cent ans, nous ne ferons pas la paix avec Israël, même si l'O.L.P. le reconnaissait. »* ?

Pour le président de la République, maintenir son voyage ne signifie nullement qu'il accepte l'annexion du Golan, pas plus qu'il ne souscrivait aux principes du code pénal saoudien en se rendant en Arabie Saoudite.

Aller maintenant en Israël, c'est donner une nouvelle chance à la paix. Plusieurs millions de Français, selon les sondages, sont des amis inconditionnels d'Israël. C'est leur poids qui a été pris en considération plutôt que les pressions des ennemis inconditionnels d'Israël, dont *on n'a jamais pu obtenir* au plan politique la moindre concession. Faut-il rappeler aux thuriféraires de l'O.L.P. que sa charte prévoit toujours la destruction pure et simple d'Israël ?

Une fois pour toutes il faut en finir avec la politique giscardienne des deux poids et deux mesures. Elle ne saurait survivre, sans faire injure au peuple français, à la mort politique de son inspirateur, qui ne manifestait qu'indifférence, voire mépris, à l'égard d'Israël. La France socialiste a l'occasion de montrer qu'elle ne sacrifie pas son amitié à certains intérêts économiques ; elle saura tenir compte des sentiments d'un petit peuple issu du plus effroyable génocide de l'histoire de l'humanité.

Dans l'affaire de la Pologne, François Mitterrand vient d'indiquer avec éclat que rien ne saurait l'emporter sur des considérations morales.

Il aurait été peu conforme à la tradition socialiste de punir l'Etat *d'Israël au prétexte que* l'on désapprouve une manifestation occasionnelle de la politique de son gouvernement. Israël avait réussi à se débarrasser d'une certaine intransigeance à l'occasion des accords de Camp David approuvés par François Mitterrand. Il doit encore être aidé pour sortir de son isolement et s'écarter de sa trop grande dépendance à l'égard des Etats-Unis.

Des millions d'hommes et de femmes en France et dans le monde se sont repris à espérer depuis le 10 mai 1981.

Parmi eux, ceux qui, dans la communauté juive, ont pris position à une immense *majorité* contre ce que certains estimaient être leurs intérêts de classe et se sont battus pour une autre image de la France ne pouvaient être si vite déçus. Contrairement à beaucoup d'autres hommes d'Etat de notre pays, François Mitterrand connaît bien Israël, qui constitue pour lui une « extraordinaire aventure humaine (1) ». Sa visite officielle ne manquera pas *d'éclairer aux yeux du monde* la nouvelle image d'une France généreuse, fraternelle et amicale. Cette France que désormais il nous appartient tous ensemble de préserver.

(*) Avocat à la cour.

(1) Cité par Abba Eban.

UN ACTE DE TÉMOIGNAGE

par HENRI HAJDENBERG (*)

QUARANTE ET UN ans après les lois infâmes de Vichy, le président de la République va établir des relations, somme toute normales, avec l'État qui, en redonnant au peuple juif sa dimension nationale, sur sa terre, a permis à chaque juif, où qu'il vive, de recouvrer une autre image, une autre dignité, une autre destinée. On comprendra que pour un juif français, doublement fidèle, à l'égard de la France et à l'égard de son peuple, le voyage en terre d'Israël de François Mitterrand ait valeur de symbole.

C'est la prise en compte, la plus démocratique, de l'immense sympathie dont bénéficie l'État juif dans le cœur des Français et des liens fraternels qui unissent les communautés juives de France et d'Israël. C'est un acte de témoignage de l'enracinement des juifs d'Israël sur leur terre, et de sa légitimité.

Après la renaissance d'Israël, à laquelle la France libérée a ardemment contribué, il était injuste et anormal qu'aucun chef d'État français n'ait daigné fouler la terre d'Israël. C'est ainsi qu'au paroxysme d'une politique heurtant, en maintes circonstances, la sensibilité profonde de *la communauté juive* en France, l'ancien président de la République, qui venait d'honorer de sa visite nombre d'émirats et de pays arabes, s'était arrêté aux frontières d'Israël, pour les regarder de loin... La terre d'Israël semblait alors bannie, et peut-être sacrifiée au profit d'une politique arabe sans mesure, mais sans grandeur : attitude de vexation systématique de l'État juif dans les organisations internationales, avec pratique de vote-sanction aligné sur les pays arabes ; ouverture du bureau de l'O.L.P. à Paris ; libération du chef terroriste palestinien : Abou Daoud ; efforts *pour faire légitimer par les pays européens* l'organisation de Yasser Arafat ; condamnation sans appel des accords de Camp David ; légalisation du boycottage économique d'Israël ; fourniture à l'Irak d'un centre de recherche nucléaire et d'uranium enrichi militarisable.

Pour nombre d'observateurs, il n'y avait pas d'autres choix pour la politique proche-orientale de la France, *et ils misaient sur la continuité* après le 10 mai 1981.

Immédiatement après son élection, François Mitterrand devait montrer qu'une attitude de justice et de dignité *n'était* pas en contradiction avec la défense des intérêts économiques et stratégiques de la France.

Le 18 juin, le président de la République définissait dans le *Washington Post* les grands axes de la politique française au Proche-Orient : d'une part, approbation des accords de Camp David, souci de la sécurité d'Israël, signature d'un *nouveau contrat avec l'Irak à condition* d'être assuré de la non-utilisation militaire de la technologie livrée ; d'autres part, le droit des Palestiniens à une patrie, à des structures d'État, mais dans le cadre du traité et des garanties, no*tamment militaires, qu'Israël est en* droit d'attendre. Il précisera plus tard, au cours de sa dernière conférence de presse, s'agissant de la patrie des Palestiniens, que ce n'est pas à nous de trancher *« si ce sera la Jordanie, la Jordanie plus la Cisjordanie, ou la Cisjordanie toute seule... »*, mais aux Israéliens et Palestiniens, insistant à une autre occasion sur le fait que l'O.L.P. ne *saurait être considérée comme* le seul représentant du peuple palestinien.

Ces déclarations sont concrétisées par des actes politiques : annulation du décret Barre permettant le boycottage économique d'Israël en France ; fin de l'initative européenne au Proche-Orient tendant à introduire l'O.L.P. dans la négociation, et à faire échec aux accords de paix Sadate-Begin, caution expresse donnée à Camp David avec la participation à la force multinationale du Sinaï.

Equilibre ou corde raide ?

Cette nouvelle politique n'empêche pas les pays arabes de développer leurs relations commerciales et économiques avec la France. L'Arabie Saoudite continue ses livraisons de pétrole, et au même tarif, après avoir très bien reçu François Mitterrand, qui ne s'est pourtant pas privé d'exprimer son attachement à l'existence d'Israël, devant ce même *roi* Khaled, qui appelait il y a peu à la guerre sainte contre l'État *juif*.

L'annonce et le maintien de sa visite en Israël n'ont pas fait échec au voyage de Mitterrand en Algérie, pays membre du Front du refus. La signature d'un important contrat de livraison de gaz a même resserré les liens que Paris et Alger veulent privilégiés.

Cette continuité des rapports avec le monde arabe est sans doute due, *en partie, aux déclarations* souvent excessives et incohérentes du ministre des relations extérieures. Ses prises de position propalestiniennes, la réception au Quai d'Orsay d'Ibrahim Souss de l'O.L.P. en même temps que les ambassadeurs arabes à Paris, ne sont plus considérées comme des initiatives strictement personnelles de Claude Cheysson. Le président français, seul chef d'Etat occidental à avoir reçu les maires de Cisjordanie expulsés par le gouvernement israélien, a décidé de continuer, malgré les grands principes socialistes, les livraisons d'armes aux pays arabes, *en renouvelant, par exemple, des* contrats avec l'Arabie Saoudite et l'Irak.

Pour le meilleur et pour le pire, la France n'a qu'une politique au Proche-Orient : celle du quatrième président de la V[e] République. Voulant *faire une politique d'équilibre*, parfois il marche sur une corde raide.

Certains en Israël et en France craignent que, pour préserver les intérêts économiques de la France et jouer un rôle au Proche-Orient, le gouvernement de la France n'aille trop loin vis-à-vis des Palestiniens. C'est presque fait.

Si en effet Giscard d'Estaing est le premier président français à avoir parlé le 24 octobre 1974 de *« patrie palestinienne »*, le 1[er] mars 1980 au Koweït d'*« d'autodétermination »*, et le 8 mars 1980 à Amman de *la nécessité de la participation* de l'O.L.P. à la négociation, il n'empêche que c'est bien François Mitterrand qui insiste depuis des années sur ce qu'il considère être le droit des Palestiniens, et c'est son ministre des relations extérieures qui souligne à plusieurs reprises la nécessité d'un dialogue avec *« la seule force combattante »* à ses yeux : l'O.L.P.

Claude Cheysson voudrait maintenant voir accorder à la centrale terroriste une représentativité exclusive des Palestiniens, une légitimité sans préalable, sans conces*sion aucune. Et sans vouloir faire* acte d'ingérence et même dépasser un simple rôle de médiateur, il situe déjà la place de la future patrie palestinienne dont il n'ose cependant pas encore délimiter les frontières.

Ses dernières déclarations dépassent les simples dérapages de langage auxquels certains ont cru devoir s'habituer.

André Fontaine rappelle fort opportunément dans *Un seul lit pour deux rêves* (1) les propos que François Mitterrand tenait en novembre 1974 : *« Israël n'est pas une terre disponible. Sa terre lui appartient et les Nations unies lui ont garanti le droit... Faire semblant de croire que les propositions de Yasser Arafat ne remettent pas en question l'existence d'Israël n'est qu'une hypocrisie de plus dans cette tragique affaire... »*

Pourquoi aurait-il changé d'opinion alors que la charte de l'O.L.P. n'a pas changé d'une virgule, prône toujours la destruction d'Israël ; alors que les soi-disant dissidents de l'O.L.P. perpétuent des actes de terrorisme antijuif en Europe, démontrant que de l'antisionisme à l'antisémitisme certains ont vite fait de franchir la frontière ?

Sur ce point fondamental, le président doit être clair et net.

Si les Palestiniens, en tant que peuple, ont certes le droit à un devenir politique et celui de choisir li*brement leurs représentants*, ce ne peut être au sein d'un Etat-O.L.P. destiné à faire disparaître Israël. Il ne saurait y avoir d'entretien avec Yasser Arafat *ni de légitimation* de son organisation sans le préalable de l'annulation de la charte de l'O.L.P. et de la reconnaissance de l'Etat juif.

D'importants dirigeants arabes voient en François Mitterrand un conciliateur possible au Proche-Orient autre que les Américains. Respecté par eux s'il continue à tenir le langage du courage et non de l'abandon, à résister à leurs pressions, à démontrer une certaine force d'indépendance, le président français en effet pourra jouer un rôle important au Proche-Orient. Encore *faut-il qu'il obtienne aussi la* confiance entière des responsables israéliens, ce qui est chose moins aisée aujourd'hui qu'hier.

Depuis le voyage de Giscard *d'Estaing au Koweït et en Jordanie*, qui a soulevé les juifs de France aux « 12 heures pour Israël », cette communauté a connu une période cruciale : l'attentat de la rue Copernic ; la naissance d'une véritable expression politique juive ; un changement de président en France. Maintenant, c'est sa visite en Israël.

Nul doute que pendant qu'il sera accueilli à Jérusalem, les juifs de France suivront pas à pas le président de la République française.

(*) Président de Renouveau juif.

(1) Fayard.

Vive la Palestine libre ?

par CHARLES SAINT-PROT (*)

IL n'est plus temps de polémiquer pour savoir s'il convenait que le président de la République se rendît ou non en Israël. Tout au plus peut-on regretter que cette visite ait *lieu dans un contexte* marqué par de multiples provocations israéliennes.

Des raids contre l'Irak en juin et à Beyrouth en juillet jusqu'à l'an*nexion du Golan, sans oublier* les violations des droits de l'homme dans les territoires occupés, l'Etat israélien n'a pas précisément présenté son meilleur visage à la nouvelle diplomatie française. Les excès du régime de MM. Begin et Sharon n'ont pas facilité la tâche de M. Mitterrand : il apparaît peu crédible de critiquer les violations des droits de l'homme en Afghanistan, en Pologne ou au Salvador sans condamner fermement des pratiques identiques de la part d'un Etat expansionniste qui se conduit comme une superpuissance régionale.

Mais M. Mitterrand a accepté le risque d'être blâmé pour cette apparente contradiction, et il a décidé de se rendre en Israël. Pourquoi ?

Nul ne peut lui faire l'injure de penser qu'il est tombé dans un piège tendu par les dirigeants israéliens qui tenteraient d'obtenir la caution d'un des principaux gouvernants occidentaux. Mais une visite qui se limiterait à quelques discours de cir*constance ne manquerait pas d'être* interprétée comme un revirement de la politique courageuse et juste inaugurée par le général de Gaulle en 1967. Une telle interprétation aurait les plus fâcheuses conséquences pour l'avenir des relations franco-arabes, qui restent *la clef* de voûte du dialogue euro-arabe. L'enjeu est d'importance. La banalisation de la visite ne manquerait pas d'être ressentie comme une caution donnée à la politique israélienne, dont la seule logique est la guerre.

C'est donc un discours fondamental que l'on attendra de M. Mitterrand ; il n'est plus temps de se limiter à *rappeler* une fois encore les options de Paris sur la sécurité d'Israël et les droits légitimes du peuple palestinien. Seuls des actes nouveaux et concrets peuvent être crédibles aux yeux des deux parties. Le problème n'est pas la sécurité d'Israël, que nul ne songe — ou ne peut — remettre en cause, mais la question palestinienne qui est avant tout une affaire humaine. La France doit *enfin* dire clairement que les quatre millions de Palestiniens ont droit à un Etat souverain sur le territoire palestinien. Elle doit reconnaître l'O.L.P., qui représente légitimement les aspirations de ce peuple martyr. *Elle* doit condamner l'occupation continue et l'annexion des territoires arabes et les atteintes aux droits de l'homme dans les terres occupées.

Il est douteux que M. Mitterrand ait l'occasion de voir le véritable visage d'Israël : le travail forcé des enfants palestiniens, la torture des prisonniers, l'humiliation permanente des autochtones arabes, les destructions organisées des maisons et des édifices palestiniens, la répression contre les étudiants, la terreur quotidienne... Mais il peut, à l'instar de l'un de ses prédécesseurs les plus illustres, *profiter de sa présence sur* un territoire où règne l'injustice pour proclamer le message de la France, celui de la justice, de la résistance à toutes les oppressions et de la liberté.

Nous serons nombreux, en France et dans tout l'univers, à attendre avec anxiété la petite phrase dont l'effet pourrait être aussi symbolique et aussi décisif que le discours de de Gaulle au Québec.

(*) Ecrivain, président du Comité pour la paix au Proche-Orient.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Claude Julien.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX[e]

Commission paritaire des journaux et publications : n° 57 437
I.S.S.N. : 0395-2037.

Le Monde

étranger

AMÉRIQUES

Nicaragua

LE GOUVERNEMENT INVITE LE VATICAN A ENQUÊTER SUR LA SITUATION DES INDIENS MISKITOS

Le gouvernement révolutionnaire du Nicaragua vient de prier successivement la Commission interaméricaine des droits de l'homme et le Vatican d'envoyer des missions pour constater la réalité de la situation des Indiens Miskitos, qui vivent sur la côte atlantique du pays. De graves accusations ont été proférées, ces dernières semaines, par certains leaders de cette communauté et par la hiérarchie catholique locale.

Les évêques nicaraguayens ont estimé que de *« graves violations aux droits de l'homme »* ont été commises lors du transfert, *« sans consultation et d'évidence forcé »*, vers l'intérieur du pays, de plus de huit mille Indiens Miskitos vivant près de la frontière du Honduras.

Le dirigeant des Indiens Miskitos, Sumos et Ramas du Nicaragua, M. Steadman Fagoth a, de son côté, dénoncé lundi 22 février, la *« politique de génocide »* du gouvernement sandiniste de Managua contre les tribus indigènes de la côte atlantique. Il a, sur ce sujet, remis un document à Washington, à la Commission interaméricaine des droits de l'homme. M. Fagoth a ajouté que la résistance indigène contre la présence cubaine dans les communautés indiennes avait coûté la vie à de nombreux dirigeants et entraîné de multiples exécutions. M. Fagoth a enfin affirmé que les sites dans lesquels les sandinistes avaient rassemblé de force, quelque dix mille Indiens, étaient de véritables *« camps de concentration »*.

L'ambassadeur du Nicaragua à Washington, M. Francisco Fiallos, a déclaré la semaine dernière, que les Miskitos avaient dû être déplacés pour les éloigner d'une zone où se produisent des affrontements fréquents avec des opposants somozistes réfugiés au Honduras. Le gouvernement sandiniste, de son côté, a assuré que le transfert de population s'était effectué avec le consentement des intéressés et que toute l'assistance requise, sanitaire notamment, leur avait été accordée.

● *La mission du P.S. français au Nicaragua*, dirigée par M. Jacques Huntzinger, secrétaire national adjoint chargé des affaires internationales du parti socialiste, s'est achevée le lundi 22 février. Après des entretiens avec des dirigeants révolutionnaires sandinistes et des participants à la réunion de la Conférence permanente des partis politiques d'Amérique latine (Copal) (*le Monde* du 23 février), M. Huntzinger et Mme Bourdillat devaient quitter Managua pour Panama. Leur réunion d'information doit se poursuivre au Venezuela, à Cuba et au Costa-Rica.

Argentine

Le retour de Mercedes Sosa

Correspondance

Buenos-Aires. — *« Si vous saviez comme je vous ai pleurés... »* Mercédès Sosa, « la Négra », comme l'ont baptisée ses compatriotes, est de retour sur la scène argentine. Interdite dans son pays depuis plus de trois ans, sans en avoir jamais su officiellement les raisons, Mercédès Sosa fête, chaque soir, depuis le 18 février, et jusqu'au 28 février, au théâtre-opéra, au cœur de la capitale, ses retrouvailles tant attendues avec « son » public. *« A Bobino, j'ai commencé à bien chanter quand j'ai su que je pourrais donner un récital à Buenos-Aires »*, nous a-t-elle avoué.

Mercédès Sosa sait qu'elle est la *« voix d'un peuple »*, et que certains mots, dans sa bouche, peuvent devenir des détonateurs. Mais elle veut que le miracle de cette rencontre avec le public argentin dure sans excès, mais aussi sans concessions. *« Je chante ici tout le répertoire de Bobino, y compris les chansons interdites comme* Triomphe agraire, la Cigale *et* Quand la terre sera mienne.

« Négra ne t'en vas pas ! Négra viens ! Reste en Argentne ! C'est ici ton pays. » Ces cris du public à la fin de la représentation n'expriment pas seulement l'attachement des Argentins à « leur » chanteuse, mais aussi la nécessité, pour l'Argentine de 1982, de rencontrer les interprètes des aspirations populaires. L'un des moments les plus émouvants du récital est celui où Mercédès Sosa dédie à l'entraîneur argentin César Luis Menotti (1) la chanson d'Atahualpa Yupanqui *les Frères*, qui se termine par ce vers : *« J'ai tant de frères que je ne peux les compter, et une sœur très belle qui s'appelle Liberté. »* — J. D.

(1) Cesar Menotti, entraîneur de l'équipe de football argentine qui a gagné la Coupe du monde en 1978, a pris position, par la suite, contre le régime militaire ; il a, en particulier, demandé des explications sur les disparitions survenues dans le pays dans les années d'affrontement avec la guérilla.

El Salvador

Des navires militaires américains patrouillent au large des côtes

Des destroyers de la marine américaine, équipés pour l'écoute des communications radio, patrouillent depuis trois semaines environ au large des côtes salvadoriennes, a-t-on appris le mardi 23 février au Pentagone, à Washington.

Un responsable du département de la défense, qui a requis l'anonymat, a précisé que le destroyer *Deo* avait stationné au large des côtes du Salvador depuis janvier, et avait été récemment relevé par une autre unité du même type, le *Caron*. Le responsable du Pentagone a dit que la présence d'un destroyer au large des côtes du Salvador ne constituait pas une démonstration de force : un seul de ces bâtiments, a-t-il affirmé, ne dispose pas d'une puissance de feu suffisante pour une telle mission. Le responsable a refusé d'indiquer la mission exacte de ces destroyers. Il pourrait s'agir d'une tentative américaine d'interception des communications radio des guérilleros salvadoriens, et éventuellement de communications de ces derniers avec le Nicaragua.

D'autre part, le chef d'état-major des forces armées salvadoriennes, le colonel Rafael Flores Lima, est arrivé mardi à Buenos-Aires pour une visite officielle en Argentine. Il a déclaré que le but de sa visite était de réaffirmer les liens d'amitié entre l'armée argentine et celle du Salvador, *« confrontée à un important problème de subversion »*. Le ministère salvadorien de la défense n'a pas démenti des informations insistantes faisant état d'une aide éventuelle de Buenos-Aires à la junte militaire et démocrate-chrétienne dans sa lutte contre la guérilla.

A Washington, le président de la Chambre des représentants, M. Thomas O'Neill (démocrate), s'est prononcé, mardi dernier, au cours d'une conférence de presse, pour la suspension de l'assistance les guérilleros et la junte du Salvador. M. O'Neill a estimé également, qu'il était nécessaire que des négociations aient lieu entre les guérilleros et la junte au Salvador après les élections prévues pour le 28 mars. Le dirigeant démocrate s'est déclaré en faveur d'une aide économique à ce pays. Sans cette aide, a dit M. O'Neill, *« l'économie salvadorienne s'effondrerait »*.

Enfin, selon des sources révolutionnaires salvadoriennes, la guérilla a lancé une importante offensive dans deux régions du pays. La ville de San-Francisco-Gotera, chef-lieu du département de Morazan, dans le Nord-Est, serait pratiquement encerclée, a annoncé le Front Farabundo Marti de libération nationale. La veille, le Front avait affirmé avoir pris le contrôle de la ville de Yamabal, dans le même département, aux termes de combats qui auraient fait douze morts ou blessés dans les rangs de l'armée. La guérilla est aussi passée à l'offensive dans la région de Guazapa, à 20 kilomètres au nord de la capitale.

De son côté, l'armée salvadorienne annonce des succès dans l'opération anti-guérilla qu'elle mène dans le département de San-Vicente, au centre du pays : cette opération a fait au moins trente morts parmi les insurgés, et permis de démanteler huit camps, selon un bilan provisoire présenté le mardi 23 par un porte-parole militaire. — *(A.F.P.)*

Canada

Après avoir reconnu un vol à l'étalage

Un ministre québécois donne sa démission

De notre correspondant

Montréal. — La démission, mardi 23 février, de M. Claude Charron, ministre délégué aux affaires parlementaires dans le gouvernement québécois, a provoqué la stupeur et la consternation au Québec à cause des raisons invoquées par un des plus brillants collaborateurs du premier ministre. Dans la lettre de démission qu'il a adressée à M. René Lévesque et qu'il a lue personnellement devant les journalistes, M. Charron révèle qu'un grand magasin de Montréal a décidé de le poursuivre devant les tribunaux à la suite d'un vol à l'étalage, qu'il reconnaît avoir commis le 30 janvier. M. Charron avait alors été arrêté par un inspecteur du magasin pour le vol d'une veste de tweed.

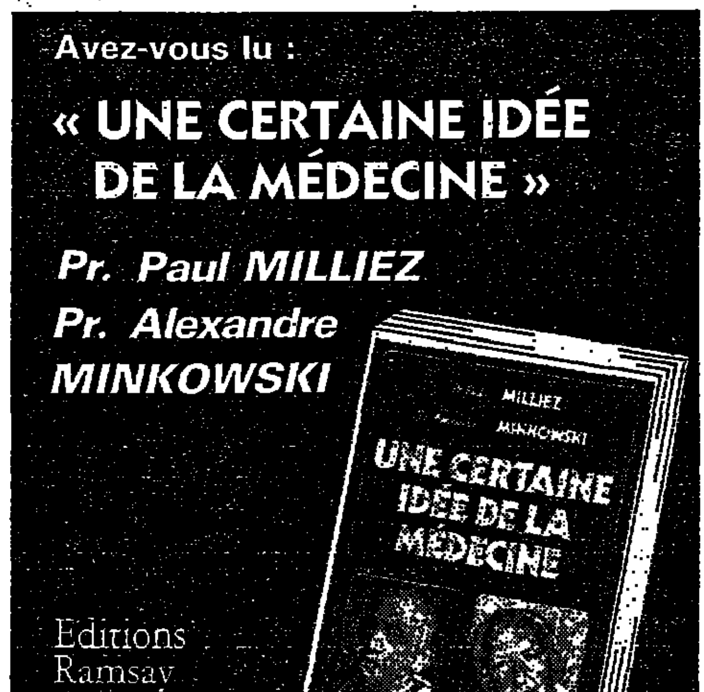
« J'ai commis une bêtise énorme, écrit-il, et j'ai été arrêté pour un ridicule vol à l'étalage. Je ne vous rapporte pas ici les détails, qui me demeurent même à moi difficilement explicables. La compagnie Eaton a maintenant décidé de me poursuivre devant les tribunaux. Au moment où ce geste absurde porte atteinte pour longtemps à ma réputation, je veux vous assurer du plus profond de moi que, dans l'exercice des responsabilités que vous m'avez confiées depuis cinq ans, l'ombre de la malhonnêteté ou du profit personnel n'a jamais plané sur mes décisions. »

M. Charron, qui a annoncé son intention de conserver son siège de député, a affirmé devant les journalistes que son geste n'était pas prémédité et qu'il était très fatigué depuis plusieurs mois.

Cette affaire intervient à un moment particulièrement inopportun pour le gouvernement québécois, puisqu'elle a précédé de quelques heures à peine la reprise de la session parlementaire. Or, M. Charron était le chef de la majorité à l'Assemblée nationale du Québec et jouait à ce titre un rôle très important. Il a été remplacé au pied levé par le ministre des communications, M. Jean-François Bertrand, qui assurera l'intérim jusqu'à la nomination d'un nouveau ministre délégué aux affaires parlementaires.

M. Charron fait partie du premier groupe de députés indépendantistes élus en 1970. Il avait alors à peine vingt-trois ans. Réélu en 1973 et en 1976 dans une circonscription ouvrière de Montréal, le « p'tit Charron », comme on l'appelle affectueusement, devient ministre de la jeunesse, des loisirs et des sports lorsque le parti québécois prend le pouvoir en 1976. En 1979, il prend les fonctions qu'il occupait jusqu'à mardi et qu'il exerçait avec beaucoup d'habileté lorsqu'il s'agissait de défendre le gouvernement contre les attaques de l'opposition. Cette nomination avait cependant étonné certains cercles restreints qui, sachant que M. Charron était instable et profondément tourmenté, craignaient que ses adversaires n'utilisent sa vie privée pour le discréditer.

BERTRAND DE LA GRANGE.



ASIE

Chine

La campagne contre le bureaucratisme s'accompagne d'une épuration politique

Le comité permanent de l'Assemblée nationale populaire chinoise est en session depuis le lundi 22 février à Pékin. Il doit, notamment, approuver la décision, déjà annoncée par la télévision chinoise, de libérer tous les anciens membres de l'administration civile ou militaire du Kuomintang encore détenus en Chine depuis la révolution, en 1949.

Le comité doit également entendre un rapport du premier ministre chinois, M. Zhao Ziyang, qui traitera, en particulier, des mesures en cours d'application pour alléger l'appareil de l'Etat et en éliminer le bureaucratisme. Comme l'indique notre correspondant, les objectifs de cette opération ne sont pas seulement techniques, mais également politiques.

De notre correspondant

Canton. — La campagne de *« rectification »* que vient de lancer la direction chinoise, en vue, officiellement, de *« combattre la pléthore bureaucratique »* au sein de l'appareil politico-administratif, obéit aussi bien à des « critères professionnels que politiques », nous a déclaré, il y a quelques jours à Canton, l'un des principaux responsables du Nanfang Ribao, l'organe de parti dans la grande métropole du Sud. Ce responsable n'a pas exclu que certains officiels relativement jeunes *« ayant accédé pendant la révolution culturelle à des fonctions dépassant leurs compétences, soient amenés à les quitter »* au cours de la présente réorganisation.

Ces propos confirment que le mouvement déclenché il y a environ un mois dans le parti et les organes de l'Etat, sous couvert de réduire la bureaucratie et afin d'augmenter leur efficacité, ne vise pas simplement à un rajeunissement des cadres du pays. Il s'agit aussi de *« purifier »* les rangs de l'appareil, l'objectif étant — on ne le cache plus désormais — d'écarter ceux qui, comme l'écrit la revue *le Drapeau rouge* dans son dernier numéro, *« ignorent ou même s'opposent à la direction du parti »*.

Que nombre de ces opposants appartiennent à des générations d'âge intermédiaire ne saurait étonner. Le nombre des membres du parti a doublé pendant la révolution culturelle, et on estime généralement, qu'une bonne moitié des fonctionnaires de l'appareil (lequel compte entre dix-huit et vingt millions de personnes) ont commencé leur carrière politique sous ses auspices. Solidement installés aux échelons moyens de la hiérarchie du parti, fermement convaincus de la vérité universelle de la *« pensée-Mao-Zedong »* et qui plus est de l'infaillibilité, tant en paroles qu'en actions, de celui qui fut pour eux, des années durant, leur *« grand éducateur »*, ces hommes n'ont bien souvent accepté qu'avec beaucoup de réticences, quand ils ne l'ont pas tout simplement sabotée, la politique suivie depuis la mort de Mao et plus particulièrement depuis deux ou trois ans.

Plus proches par leur formation de l'ancien président du parti, M. Hua Guofeng, limogé l'été dernier, que de l'actuelle direction, ils continuent d'opposer une sourde résistance, notamment dans le domaine de la politique agricole, aux instructions du centre.

Lutte contre la corruption

C'est apparemment à ces *« ganbus »* (l'équivalent, en chinois, des *« apparatchiks »* soviétiques) que faisait allusion *le Drapeau rouge* (numéro 3), lorsqu'il écrivait récemment : *« La direction du parti à différents niveaux doit être consolidée. Nous devons agir résolument et démettre de leurs fonctions de direction à ces différents niveaux tous ceux qui ont suivi Lin Biao et la bande des quatre en se rebellant contre le parti, ceux qui ont des idées sectaires tenaces et ceux qui ont commis des attaques, des actes de destruction et de pillage durant la révolution culturelle. Nous devons agir résolument afin de ne pas laisser un abcès mal soigné devenir un fléau pour la vie de parti. »* Le même article reconnaissait toutefois que *« se débarrasser des restes de la révolution culturelle est une tâche redoutable »*.

Aussi bien, pour entamer ce corps de fonctionnaires tentés aujourd'hui par la résistance, passive ou active, M. Deng Xiaoping et ses amis ont-ils préféré prendre un biais. C'est en priorité au nom du rajeunissement, de la compétence et de l'honorabilité qu'est mené le mouvement de *« rectification »* qui se distinguerait par là, selon la thèse officielle, d'une épuration politique de type classique. En fait, il s'agit surtout là d'une question de vocabulaire et personne n'est vraiment dupe. Du reste, l'exemple de précédentes *« rectifications »* dans le P.C. chinois, comme celle de 1942 à Yan'An pendant la guerre anti-japonaise ou encore celle de 1957 après les *« cent fleurs »*, montre que de telles campagnes visent la plupart du temps des objectifs éminemment politiques.

Combien de personnes pourraient être touchées par cette remise en ordre ? Dans un commentaire publié vendredi, *China Daily*, le quotidien en langue anglaise de Pékin, affirmait que *« ce réajustement des structures était d'une ampleur sans précédent, qu'il était peut-être unique, car il concerne tout l'appareil, de l'échelon central aux administrations de base, et pourrait affecter une large proportion de millions de fonctionnaires »*. A en juger toutefois par ce qui semble se passer dans la province de Canton, où, ainsi que notre interlocuteur du *Nanfang Ribao* nous l'a confirmé, M. Deng Xiaoping a séjourné le mois dernier *« pour se reposer »*, le démarrage apparaît assez lent.

Pour le moment, l'accent a été surtout mis ici sur la lutte contre la corruption. Le cas le plus spectaculaire a été l'arrestation et l'expulsion du parti du directeur de l'office des télécommunications de la ville de Canton et de sa femme. Le directeur était en même temps secrétaire de l'organisation du parti de cette administration. Il est accusé de contrebande, de spéculation et d'infraction à la législation des changes. Connue depuis juillet 1980, l'affaire a mis cependant dix-huit mois à éclater publiquement, ce qui en dit long sur les appuis politiques dont l'accusé a pu jouir pendant ce temps. Aucune date n'a encore été fixée pour son procès.

La presse locale donne un certaine publicité à une autre affaire dans laquelle sont impliqués soixante et onze douaniers, dont trente-deux membres du parti communiste. Chargés de patrouiller dans les eaux entre Canton et Hongkong, les accusés revendaient au marché noir les marchandises qu'ils confisquaient. Ils ont été condamnés à des peines de trois à douze ans de prison, et ceux qui étaient membres du parti en ont été expulsés.

En ce qui concerne toutefois le *« dégraissage »* de l'appareil politico - administratif, aucun objectif chiffré, selon le responsable du *Nanfang Ribao* avec lequel nous nous sommes entretenus, n'a encore été fixé pour la province et ne devrait l'être avant l'été. Cette indication confirme que, même si cette action a été préparé politiquement de longue main, elle ne fait concrètement que démarrer. Les plans définitifs concernant les organes centraux — suppression de certaines commissions économiques, fusions de ministères — ne devraient pas être connus avant un ou deux mois. Ce n'est qu'ensuite que le mouvement atteindra pleinement les provinces.

Un « conseil des anciens »

La troisième et dernière étape de cette réorganisation consistera vraisemblablement à mettre sur pied une direction du parti, susceptible de refléter plus fidèlement la nouvelle situation. Sa composition devrait être entérinée par le douzième congrès, dont la convocation n'est pas prévue avant l'automne prochain. A cette occasion pourrait être créé, selon notre interlocuteur, un *« conseil des anciens »*, évoqué depuis au moins deux ans, et où siégeraient, aux côtés de M. Deng Xiaoping, d'autres vétérans qui accepteraient, comme lui, de passer formellement en *« deuxième ligne »* : M. Ye Jianying, quatre-vingt-quatre ans, président du comité permanent de l'Assemblée, M. Chen Yun, environ quatre-vingts ans, vice-président du parti, M. Li Xiannian, autre vice-président du parti et peut-être M. Wang Zhen, membre du bureau politique.

Le passage de M. Deng Xiaoping en *« seconde ligne »* ne concerne pas toutefois, nous a confié le responsable du *Nanfang Ribao*, ses responsabilités dans les affaires de l'armée. En ce domaine, nous a-t-il dit, le vice-président du parti — qui est à la tête de la commission des affaires militaires du comité central — est *« toujours en première ligne »*.

MANUEL LUCBERT.

Thaïlande

EN DÉPIT DES EFFORTS DE BANGKOK

La filière de l'héroïne n'a pas été démantelée

De notre correspondant

Bangkok. — *« Cette fois, nous sommes sérieux : nous voulons chasser Khun Sa de notre territoire une bonne fois pour toutes »*, avait dit le général Prem Tinsulanond, premier ministre thaïlandais, lorsqu'avait été lancée, il y a un mois, l'attaque contre le quartier général du « roi de la drogue », à Baan-Hin-Taek, au nord du pays, dans les collines du Triangle d'or. Même s'il y eut alors de fortes pression extérieures, notamment américaines, pour inciter Bangkok à engager cette action, cette dernière fut conduite avec détermination. Les autorités locales font état de la mise hors de combat de deux cents rebelles, de la saisie de 10 tonnes d'armes et de la destruction de trois raffineries d'opium (*le Monde* du 3 février).

La vie a repris son cours normal à Baa-Hin-Taek, aujourd'hui rebaptisé Baan-Therd-Thai, *« le village de la liberté recouvrée »*. Militaires et rangers ont abandonné le terrain à la police des frontières et les responsables thaïlandais projettent d'installer là un centre régional de lutte contre la culture du pavot. Comme s'ils voulaient conjurer un mauvais sort.

Personne, cependant, n'est assez naïf pour croire que la filière de l'héroïne ait été démantelée. Khun Sa, solidement protégé, a fait retraite en Birmanie, le long de la frontière. Il faudrait, pour le déloger de la région quasi inaccessible où il a trouvé refuge, monter une opération héliportée de grande envergure. Mais Rangoun n'en a pas les moyens. Le « roi de la drogue » est maintenant contraint de repenser quelque peu sa stratégie, de prendre des précautions. Pour autant, sa puissance ne semble guère entamée par cette péripétie.

La presse thaïlandaise précisait récemment que, lors de l'attaque du quartier général de Khun Sa, Baan-Muang-Song, situé à 4 kilomètres seulement de Baan-Hin-Taek, avait été épargné alors que « l'armée Shan unie » aux ordres du « roi de la drogue » y disposerait d'un arsenal. Quant aux raffineries d'opium, elles s'apparentent à des *« cuisines mobiles de campagnes »* plutôt qu'à des laboratoires très sophistiqués. Les dommages qu'elles peuvent subir sont donc sans grandes conséquences.

Khun Sa ou pas, la triste réalité demeure : l'attaque de Baan-Hin-Teak n'a pas interrompu la « moisson » d'upavot dans les collines du Triangle d'or. Les experts attendent une récolte d'au moins 600 tonnes d'opium, soit l'équivalent, après raffinage, d'environ 60 tonnes d'héroïne. Cette poudre blanche qui, un jour ou l'autre, par une voie ou par une autre, sera jetée sur les marchés du monde.

JACQUES DE BARRIN.

ASIE

Afghanistan

SELON LE JOURNAL DE L'ARMÉE ROUGE

Les soldats soviétiques font face à une tâche « très difficile »

Deux quotidiens soviétiques, *l'Etoile rouge*, le journal de l'armée et *Troud*, l'organe des syndicats, ont publié, mardi 23 février, des articles reconnaissant que de violents combats se déroulaient en Afghanistan.

L'Etoile rouge cite notamment un colonel de l'armée rouge en poste à Kaboul, selon lequel 2 323 « bandits » ont été tués en janvier et 1 117 faits prisonniers. Evoquant le courage des soldats soviétiques, *l'Etoile rouge* écrit : « *Nous ne cacherons pas que leur tâche est très difficile. Mais pas un seul des soldats ou des officiers rencontrés n'a prononcé un seul mot pour se plaindre.* » Il publie une photographie de soldats soviétiques rassemblés dans un massif montagneux couvert de neige pour une cérémonie de remise de décorations. La photographie est accompagnée de la légende suivante : « *Contrairement à l'habitude, des applaudissements ont retenti dans les montagnes afghanes où le silence est souvent brisé par le crépitement des rafales d'armes automatiques et l'explosion de grenades.* »

Troud rapporte que le pilote d'un hélicoptère, le commandant V. Cherbakov, a reçu la médaille de « *héros de l'U.R.S.S.* » pour une courageuse tentative de sauvetage de l'équipage d'un autre hélicoptère abattu par des résistants. L'article semble recouper des informations de sources occidentales à New-Delhi et Islamabad indiquant que les résistants afghans avaient abattu, le 19 janvier, un hélicoptère soviétique ; ses cinq passagers, dont le général P. I. Chidchenko avaient été tués (*le Monde* du 24 février).

Bouclage de la frontière

D'autre part, selon l'envoyé spécial de l'A.F.P., à Chaman, à la frontière pakistano-afghane, entre les régions du Baloutchistan et de Kandahar, les troupes soviéto-afghanes sont parvenues à boucler les frontières. Les moudjahidin ne seraient pas parvenus à sortir d'Afghanistan au cours de la semaine écoulée. Les chemins de terre qu'ils empruntent la nuit sont en permanence sous la surveillance des blindés et des hélicoptères, qui n'opéraient auparavant que le jour dans cette zone.

Les moudjahidin de Kandahar ont dû récemment céder le terrain aux forces gouvernementales qui patrouillent dans les rues de la ville — la seconde du pays — et y ont installé uen vingtaine de postes de contrôle. Selon les organisations de résistance, les bombardements ont fait des centaines de victimes à Kandahar et dans ses environs. Les représentants de la Croix-Rouge internationale au Pakistan ont demandé aux autorités afghanes de permettre le transfert dans le pays voisin de nombreux blessés immobilisés sans soins autour de la ville.

Des récits convergents affirment que la dernière tentative des résistants pour forcer le blocus frontalier s'est soldée parmi eux par vingt-six morts et quinze prisonniers. Un responsable d'un mouvement de résistance a indiqué que les réserves de munitions de ses combattants ne leur permettent pas de soutenir plus de trois jours de combats intenses. — *(Reuter, A.P., A.F.P.)*

Corée du Nord

LE FILS DE M. KIM IL SUNG ACCÉDERAIT PROCHAINEMENT A LA VICE-PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

Tokyo *(A.F.P.)*. — L'un des trois vice-présidents nord-coréens, M. Park Song-chol, semble avoir perdu son poste, si on en juge d'après la liste des six cent quinze candidats à l'élection au Congrès suprême du peuple, communiquée samedi 20 février par Radio-Pyongyang.

Dans cette liste de candidats à l'élection prévue pour le 28 février, M. Park est mentionné en tant que « *membre du comité central du parti des travailleurs nord-coréens* », alors que ses deux collègues, MM. Kim Il et Kang Yang-wock y figurent toujours avec leur titre de vice-président de la République.

D'autre part, M. Kim Jong-il, fils aîné et vraisemblable successeur du président Kim Il-sung, figure pour la première fois dans la liste des candidats au Congrès. Le départ vraisemblable de M. Park du poste de vice-président pourrait signifier que Kim « junior » serait porté à la vice-présidence après son élection au Congrès suprême.

Le 15 février, pour son quarantième anniversaire, M. Kim Jong-il a été proclamé « *héros de la République* ». Voici un extrait de cette décision officielle : « *Le camarade Kim Jong-il est l'éminent dirigeant de notre parti qui conduit avec sagesse celui-ci et notre peuple dans la lutte pour mener à son terme le projet révolutionnaire entrepri par le camarade Kim Il-sung, leader bien-aimé. Il jouit d'un respect infini du parti et du peuple tout entier pour ses mérites particuliers dans le renforcement et le développement de notre parti et dans la promotion de la cause révolutionnaire.* »

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	273 F	442 F	611 F	780 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	483 F	862 F	1 241 F	1 620 F
ETRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	313 F	522 F	731 F	940 F
II. — SUISSE, TUNISIE	386 F	667 F	949 F	1 230 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

AFRIQUE

L'ADMISSION DE LA RÉPUBLIQUE SAHRAOUIE A L'O.U.A.

ALGER : une place légitime dans le concert africain

De notre correspondant

Alger. — L'admission de la R.A.S.D. (République arabe sahraouie démocratique) à l'O.U.A. a été accueillie à Alger avec joie mais les autorités n'ont pas commenté la nouvelle et la presse elle-même, tout en accordant une large place à l'événement, se garde de tout triomphalisme.

Le quotidien *El Moudjahid* rappelle que la R.A.S.D. aurait déjà dû siéger à l'O.U.A. lors du dix-septième sommet de l'organisation à Freetown en 1980, puisqu'elle avait obtenu à l'époque la majorité nécessaire à son admission. « *Mais le chantage du régime de Rabat*, écrit le journal, *soutenu par un petit groupe de pays, avait bloqué la procédure. Les dirigeants africains, soucieux de préserver l'unité de l'organisation et voulant donner une chance au Maroc pour qu'il sorte de l'impasse dans laquelle il s'était lui-même engagé, avaient jugé utile de différer la question... Aujourd'hui l'O.U.A. a mis fin à toute fausse interprétation de cette attitude en accordant à la R.A.S.D. sa place légitime au sein du concert africain.* »

Pour les responsables algériens, la décision de l'O.U.A. clarifie une situation qui suscitait de leur part une irritation croissante. En acceptant la République sahraouie parmi ses membres, l'O.U.A. désigne clairement les parties en conflit : la R.A.S.D. d'une part, le Maroc de l'autre. C'est en même temps un désaveu pour le « *Comité des sages* » qui s'était refusé, les 8 et 9 février à Nairobi, à désigner nommément les belligérants, entretenant ainsi l'équivoque.

Dans les milieux proches du Polisario, on fait remarquer que les « *manœuvres dilatoires du roi* » et son « *obstination à méconnaître la réalité* » n'ont fait qu'aggraver la situation. Acculé sous la pression internationale à admettre l'organisation d'un référendum d'autodétermination, il a refusé de reconnaître le Polisario et d'engager avec lui des discussions pour l'établissement d'un cessez-le-feu. Il aurait pu négocier avec un simple mouvement de libération, il devra désormais le faire, s'il s'y résout, avec un « *Etat souverain reconnu par plus de cinquante nations et membres de l'organisation panafricaine* ». La décision de l'O.U.A., fait-on de surcroît remarquer, est de nature à entraîner de nouvelles reconnaissances et aura de grandes répercussions aux Nations unies. Elle donnera une latitude encore plus grande aux amis du Polisario pour l'aider efficacement.

DANIEL JUNQUA.

● *Ouverture d'un bureau de l'AOSARIO à Paris*. — L'AOSARIO (Organisation sahraouie pro-marocaine) a annoncé sa décision d'ouvrir un bureau dans la capitale française. Ce bureau sera « *le porte-parole des authentiques originaires du Sahara ex-espagnol* ». L'AOSARIO souhaite que « *le sol français ne soit plus utilisé (...) comme base de départ pour une subversion alimentée par les ennemis de notre pays, le Maroc* ». Le Front Polisario, organisation sahraouie en conflit avec Rabat a, pour sa part, déjà ouvert un bureau à Paris (*le Monde* du 3 février). Une récente modification de la législation ne soumet plus à autorisation la création de représentations d'associations étrangères en France.

RABAT : un acte de « brigandage juridique »

De notre correspondant

Rabat. — La réaction du roi Hassan II et du gouvernement marocain à ce qu'on appelle ici « *la mascarade d'Addis-Abeba* » a été rapide et sévère. Dès mardi soir, l'agence officielle MAP publiait le texte de deux messages du souverain adressés, le premier au chef de l'Etat kényan, M. Arap Moi, président en exercice de l'O.U.A., et le second au secrétaire général de l'organisation africaine, M. Edem Kodjo.

S'adressant à M. Arap Moi, le roi qualifie l'admission des représentants sahraouis de « *double assassinat* ». « *En premier lieu*, écrit-il, *c'est Votre Excellence que l'on a visée comme première victime, voulant délibérément exposer votre personne et votre prestige au ridicule du fait accompli, et c'est là, en politique, une arme mortelle... Ensuite, par cette prise de position, ses auteurs ont voulu porter un coup mortel à la crédibilité de notre assemblée, dont vous êtes le président en exercice.* »

« *Pour sa part*, conclut le roi, *le Maroc, qui connaît les statuts et les règlements de l'O.U.A. pour en avoir été membre fondateur, réitère solennellement son attachement aux résolutions adoptées lors des trois sommets de Nairobi.* » Et il demande à M. Moi d'« *examiner avec le plus grand soin* » la décision d'Addis-Abeba, qu'il qualifie de « *hold-up* » et de « *brigandage juridique* ».

Parallèlement, le souverain marocain, après avoir exprimé sa stupéfaction et son indignation à M. Kodjo, indique que « *cette décision, prise en méconnaissance totale des dispositions de notre charte et en violation flagrante de toutes les règles de forme et de fond régissant l'Organisation de l'unité africaine, est évidemment nulle et non avenue* ». Hassan II invite M. Kodjo à « *prendre toute mesure utile ou nécessaire pour que la légalité de l'O.U.A. soit restaurée et que soit rapportée la mesure illégale prise à Addis-Abeba* ».

De son côté, M. Boucetta, ministre marocain des affaires étrangères, a adressé un message de protestation à M. Robert Douko, président du conseil des ministres de l'O.U.A. On n'entend pas ici grossir l'affaire outre mesure, ce qui, on s'en rend compte, reviendrait à entrer dans le jeu des Algériens. La leçon que Rabat semble tirer de l'incident concerne plutôt la « *partialité* » du secrétariat de l'O.U.A. et l'« *acharnement* » d'Alger à obtenir par tous les moyens une victoire diplomatique qui compenserait l'actuel effacement du Polisario sur le terrain.

ROLAND DELCOUR.

Ouganda

L'ATTAQUE DE CASERNES A KAMPALA

Les autorités font état de plusieurs dizaines de morts

Les autorités ougandaises ont annoncé, mardi soir 23 février, qu'« *au moins soixante-neuf personnes* », dont « *soixante-sept dans les rangs des rebelles* », ont trouvé la mort au cours de durs combats entre l'armée et des maquisards cherchant à renverser le gouvernement du président Milton Obote (*le Monde* du 24 février). Ce bilan, fourni par Radio-Kampala, citant un porte-parole du ministère de la défense, se réfère à l'attaque au mortier contre les principales casernes de la capitale par quelque trois cents rebelles très bien armés. Ces derniers ont pénétré à Kampala aux premières heures de la journée de mardi, et, selon le témoignage des habitants et de diplomates sur place, les affrontements ont été les plus violents que la capitale ait connus depuis la chute d'Idi Amin Dada en 1979.

La responsabilité du raid a été revendiquée par le mouvement Union pour la liberté (U.F.M.), l'une des trois organisations d'opposants qui ont fusionné en janvier pour tenter de renverser M. Obote.

Selon ce mouvement, les soldats gouvernementaux se sont enfuis et les assaillants se seraient emparés de camions et de Land Rover qu'ils auraient abandonnés ensuite sur un terrain de football, se contentant d'emporter les armes légères. L'U.F.M. affirme que l'opération était destinée à « *tester un équipement militaire acquis récemment* ».

Le vice-président ougandais, M. Paulo Muwanga, aurait échappé mardi à une tentative d'assassinat, selon l'agence tanzanienne de presse Shihata, qui cite des sources officielles ougandaises. La voiture de M. Muwanga — qui est également ministre de la défense — serait tombée dans une embuscade tendue par des « *terroristes* » à Nakkanankumbi, dans les faubourgs de Kampala. Plusieurs assaillants auraient été tués au cours d'un échange de coups de feu avec les forces de police, ajoute Shihata. M. Muwanga n'aurait pas été blessé.

Cette tentative d'attentat a été démentie par la radio ougandaise. *Donnant une première indication* sur les conséquences intérieures des affrontements, la radio a précisé que M. Muwanga avait rencontré les dirigeants des Eglises catholique et réformées en Ouganda pour « *les informer que l'attaque avait été lancée à partir des bâtiments de leurs églises* ».

Par ailleurs, selon des sources militaires à Dar-Es-Salaam, le dernier contingent tanzanien présent en Ouganda et fort de huit cents hommes a quitté discrètement le pays dans le courant du mois. — *(A.F.P., Reuter.)*

● *Une semaine d'information sur l'Afrique australe* est organisée au Centre international de culture populaire, 14, rue Nanteuil, à Paris (15e), jusqu'au 27 février. L'Association d'amitié franco-mozambicaine, le M.R.A.P. (Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples), l'Association d'amitié France-Zimbabwe, l'Association des amitiés franco-tanzaniennes, l'Association française d'amitié et de solidarité avec les peuples d'Afrique (AFASPA), le Mouvement anti-apartheid et le Centre d'études *anti-impérialistes (CEDETIM)* figurent parmi les organisateurs. M. Renaud Vignal, chargé de mission auprès de M. Jean-Pierre Cot, ministre de la coopération, ainsi que les représentants en France du Congrès national africain (ANC) d'Afrique du Sud et l'organisation des peuples du Sud-Ouest africain (SWAPO) de Namibie participeront à cette Semaine d'information organisée avec le soutien du parti socialiste français et d'organisations de solidarité internationale.

PROCHE-ORIENT

Liban

Les attentats visant les forces syriennes se multiplient

De notre correspondant

Beyrouth. — Une fois de plus, les événements de Syrie se répercutent au *Liban* : l'*explosion*, mardi 23 février dans l'après-midi, à cinq minutes d'intervalle de deux voitures piégées stationnées devant deux stations d'essence situées à trois cents mètres l'une de l'autre, sur le front-de-mer à Beyrouth-ouest (secteur sous contrôle syrien) apparaît, en effet, plus comme un prolongement de l'épreuve de force engagée par les *intégristes musulmans* contre le régime de Damas que comme un épisode de l'interminable crise libanaise.

Cela était déjà le cas, de façon encore plus nette, au cours des affrontements de Tripoli la semaine dernière entre des milices pro-syrienne, à majorité alaouite, épaulées par les troupes syriennes de la Force arabe de dissuasion et les mouvements islamique et baasiste pro-irakien soutenus par le FATH, principale organisation palestinienne. Un calme précaire règne depuis quarante-huit heures à Tripoli où les combats ont *fait environ vingt morts et* cinquante blessés.

Le double attentat de Beyrouth a fait, quant à lui, sept morts et soixante-deux blessés, tous des passants ou des commerçants rescapés des batailles du centre-ville qui avaient installés leurs échoppes sur le front-de-mer, y créant ce qui, au fil des ans, est devenu un marché populaire.

Dans les parages de la corniche sont situés plusieurs bureaux et résidences d'officiers supérieurs syriens. L'appartement du général Mohamed Ghanem, chef des services de renseignements de la FAD au Liban, se trouve dans l'immeuble au pied duquel s'est produit l'une des deux explosions. L'officier était absent lors de l'attentat. Les deux opérations ont été revendiquées par des organisations inconnues mais se disant toutes deux hostiles au régime syrien et prétendant agir « *en représailles aux massacres de Tripoli et contre les centres d'interrogatoire des services de renseignements syriens au Liban* ».

La population suit avec une vive inquiétude l'évolution de la situation, d'autant que la guerre larvée syro-irakienne paraît avoir repris de plus belle depuis la destruction, en décembre, de l'ambassade d'Irak à Beyrouth. Damas vient, en effet, d'accuser le Baas pro-irakien de collaboration avec les frères musulmans dans les récents troubles de Hama. De nombreux observateurs pensent que si plusieurs régimes — en particulier l'Arabie saoudite, la Jordanie et lels Etats-Unis sans compter Israël — ont intérêt à affaiblir la Syrie, l'Irak est le seul qui serait décidé à aller jusqu'au bout pour renverser le général Assad. Les autres pays seraient retenus par la crainte de voir s'instaurer à Damas, un régime de type khomeiniste ou kadhafiste.

Une décision koweïtienne

Autre élément susceptible de compliquer encore le problème : le *parlement koweïtien* a refusé par un vote massif (vingt-sept voix contre sept) de renouveler la contribution financière du Koweït au financement de la FAD, faisant valoir que cette force « *n'est plus que syrienne* ». *La* plus importante des principautés pétrolières remet donc en question la présence syrienne au Liban au moment ou Beyrouth presse de conseil de sécurité de se prononcer sur un renforcement quantitatif et une extension de la zone de délpoiement des forces des Nations unis au Liban Sud.

Enfin, un nouvel attentat a été commis mercredi 24 février au matin près de la caserne d'une fraction dissidente de l'armée libanaise, liée, à travers le Mouvement national libanais, à la Syrie.

LUCIEN GEORGE.

● *M. Francis Lamand, président de l'Association française Islam et Occident.* — L'A.F.I.O. vient d'élire son nouveau président, M. Francis Lamand, qui succède à M. Jean-Pierre Fourcade, nommé président d'honneur. M. Radjem Benzaïd, inspecteur général des finances, remplace M. Lamand comme secrétaire général.

★ Islam et Occident, 183, avenue Charles-de-Gaulle, 92200 Neuilly. Tél. 624-72-12.

Les communistes palestiniens des territoires occupés forment un parti indépendant du P.C. jordanien

Correspondance

Amman. — *Le parti communiste* jordanien, issu de la fusion, en 1951, de la Ligue de libération nationale en Palestine, et des communistes transjordaniens, à la suite de l'annexion de la Cisjordanie par le roi Abdallah (1), vient de se scinder en deux pour donner naissance à un P.C. palestinien. Celui-ci regroupe les militants palestiniens des territoires occupés par Israël depuis 1967, du Liban et de Syrie ; ceux de Jordanie restent au sein du P.C.J. dont ils forment toujours la majorité.

La création du nouveau parti répond à une double nécessité. Tout d'abord, les difficultés de communication entre les deux rives du Jourdain, *et la transformation radicale* des données politiques en Cisjordanie, depuis le début de l'occupation israélienne ont amené la branche cisjordanienne du P.C.J. à agir de *façon de plus en plus autonome au* fil des années.

D'autre part, « *dans la mesure où les Palestiniens revendiquent un Etat indépendant, et où ce droit leur est de plus en plus reconnu par la communauté internationale, il est normal qu'ils aient également un parti communiste indépendant* », font valoir les responsables du P.C.J. à *Amman*.

Leur regroupement au sein du P.C. « jordanien » plaçait, en fait, les communistes palestiniens des territoires occupés et du Liban dans une situation quelque peu ambiguë. Ambiguïté en partie levée en 1974, après le sommet arabe de Rabat (reconnaissance de l'O.L.P. comme unique et légitime représentant du *peuple palestinien) par la création* d'une « Organisation communiste palestinienne en Cisjordanie ». Celle-ci demeurait cependant formellement lieé au P.C.J., tout comme l'« *Organisation communiste palestinienne* au Liban », formée en 1979.

A l'époque, le comité central du P.C.J. n'avait pas jugé opportune la formation d'un parti frère véritablement indépendant. *La question a,* semble-t-il, divisé les instances supérieures du P.C.J. jusqu'au mois de janvier dernier.

Dans son premier communiqué, publié le 11 février à Beyrouth, le nouveau parti souhaite occuper au sein de l'O.L.P. la « *place qui lui revient* ». En fait, il y a déjà des communistes dans certaines institutions palestiniennes, comme le Conseil national palestinien, mais ils n'y représentent pas leur parti en tant que tel. De source proche de l'O.L.P. à Amman, on indique, tout en qualifiant la création du parti communiste palestinien d'« *étape importante* », que son intégration au sein de la résistance est liée à plusieurs conditions. Notamment son attachement à la lutte armée (2) et à la charte de l'O.L.P.

Les communistes se sont toujours déclarés favorables à une solution politique du problème du Proche-Orient, fondée sur la coexistence de deux Etats en Palestine, l'un israélien et l'autre palestinien, position conforme à celle de Moscou. Le fait que les positions de l'O.L.P. ait également évolué dans ce sens au cours des dernières années devrait faciliter les choses. Il faudra toutefois attendre que le nouveau parti (dont la direction siégera sans doute en Cisjordanie) tienne son premier congrès, pour savoir à quoi s'en tenir sur sa ligne politique. Rien n'indique, pour le moment, que ce congrès aura lieu dans un proche avenir.

(1) La Ligue de libération nationale est née en 1943 d'une scission avec les communistes juifs de Palestine. Interdit des deux côtés du Jourdain, le P.C.J. est dans la clandestinité depuis sa création.

(2) En mars 1970, le P.C.J. avait formé une branche armée, les « Ansars » (les Partisans), dont les effectifs sont cependant restés limités, et qui fut dissoute en juillet 1971.

AFRIQUE

Maroc

Les manifestations intégristes se multiplient

Rabat. – En l'absence de toute opposition politique organisée – l'Union socialiste des forces populaires est pratiquement paralysée, ses chefs sont toujours relégués dans la ville de Missour, à 400 kilomètres de Rabat, sa presse est interdite – va-t-on assister au Maroc à un véritable essor de l'intégrisme ? Ce mouvement deviendrait-il la seule manière, pour les masses marocaines misérables et les couches sociales écrasées par les hausses de prix, d'exprimer leur mécontentement ? On observe depuis le début de l'année une série de manifestations tout à fait inusitées, voire inquiétantes. De Tanger, à l'extrême Nord, à Souss, dans l'extrême Sud, où des bagarres se sont produites à la porte des mosquées.

De notre correspondant

A Tanger, au mois de janvier, un prédicateur fort apprécié du public parce qu'il ne se contentait pas de lire le prêche préparé par le ministère des affaires islamiques, mais s'attaquait aux sujets brûlants, à la misère et aux questions sociales, avait soudain disparu. Soupçonnant qu'il avait été arrêté, une délégation de fidèles alla trouver le gouverneur et fut éconduite. A la suite de cette rebuffade, deux cents à trois cents personnes se répandirent spontanément dans les rues, incendiant ici un magasin tenu par un israélite, attaquant par ailleurs des bars ou des cafés servant des boissons alcoolisées aux Européens. La plupart des manifestants furent interpellés et une dizaine au moins ont été jugés jeudi 18 février.

Les autorités ont estimé cette manifestation d'autant plus inopportune que Tanger recevait la visite d'un détachement de la VI[e] flotte américaine comptant deux porte-avions nucléaires, le *Nimitz* et l'*Eisenhower*, lequel a reçu la visite du prince héritier Si Mohamed et de son frère Rachid.

La manifestation de Tanger n'est cependant qu'un signe parmi d'autres. A Casablanca circulent dans les bidonvilles des cassettes vendues pour moins de 10 dirhams (1) du prédicateur intégriste égyptien Kischk, dont le ton est d'une extrême violence. Plusieurs centaines de ses prêches (une des dernières cassettes porterait le numéro 408) auraient été enregistrés et parviendraient, via Amsterdam, au Maroc, où ils rencontrent un succès remarquable.

On assiste aussi à Casablanca à la floraison de petits groupes intégristes portant des noms tirés de l'histoire de l'islam ou des lieux saints comme Médine et La Mecque. Ils se réunissent de plus en plus souvent dans des appartements ou de simples salles de réunions, notamment à Casablanca, les mosquées et les prédicateurs étant contrôlés par les oulémas, qui reçoivent leurs directives du roi, commandeur des croyants, et du ministère des affaires islamiques.

A Rabat, les intégristes recruteraient surtout parmi les arabophones et non parmi les étudiants francophones très politisés et très orientés à gauche, en particulier depuis que les représentants de l'U.S.F.P. ont quitté l'été dernier le bureau politique de l'UNEM, la grande organisation étudiante. Attirés, du fait même de leur culture, par le retour aux sources du Coran, les arabophones, en particulier les étudiants en droit, s'opposent à l'occidentalisation ou à la francisation, qu'ils jugent excessive, des mœurs et de la société marocaines, et portent la barbe et la tenue islamique. Aussi, depuis le début de l'année, des circulaires du ministère demandent-elles aux professeurs de lui signaler étudiants et élèves arborant ces signes distinctifs.

ROLAND DELCOUR.

(1) 1 dirham vaut 1,05 franc.

Ethiopie

La guerre de vingt ans

(Suite de la première page.)

L'Erythrée avait été, pour les Britanniques, une base essentielle pour la conquête de l'Ethiopie et pour la défense du Proche-Orient, et son économie en avait reçu un grand coup de fouet. L'Ethiopie, elle, sortait à peine du Moyen Age. Si elle s'intéressait à l'Erythrée, ce n'était pas, comme devait cyniquement le préciser un de ses gouverneurs, en raison des Erythréens, mais uniquement parce qu'elle voulait disposer d'un accès à la mer, ainsi que du pétrole, dont, dans les années 60, on croyait la région riche.

Le résultat, en tout cas, a été net : la résistance armée, malgré ses divisions, s'est étendue à l'ensemble du pays, au fur et à mesure que la répression s'intensifiait. Son caractère national est attesté par le fait qu'elle a survécu au changement de régime à Addis-Abeba, comme au retrait du soutien qu'elle a reçu, successivement ou concomitamment, de l'U.R.S.S., de la Chine populaire ou de la Libye du colonel Kadhafi. Ce dernier, furieux de la laïcisation progressive d'un mouvement qu'il avait cru au départ voué à l'avancée de l'islam, n'a pas hésité, l'été dernier, comme on le sait, à conclure une « alliance stratégique » avec l'Ethiopie et le Yémen du Sud, pourtant plus laïcs encore puisque se réclamant officiellement du marxisme-léninisme.

Khartoum aussi, qui avait soutenu les insurgés, les a laissé tomber, en échange de l'abandon par l'Ethiopie de la cause des rebelles chrétiens du Sud soudanais. Seule la Somalie n'a pas varié dans son appui aux Erythréens : ce qui ne saurait surprendre puisqu'elle n'a jamais pris son parti de l'annexion, par Addis-Abeba, de l'Ogaden, au peuplement surtout somali. Les pays arabes, dans leur majorité, penchent du côté des Erythréens, mais se heurtent au principe, défendu avec fermeté par l'Organisation de l'unité africaine, du respect de l'intangibilité des frontières issues de la colonisation.

Une position stratégique essentielle

Les Erythréens ne tirent guère parti du fait que l'Ethiopie est devenue pour l'U.R.S.S., à l'entrée de la mer Rouge, une position stratégique essentielle, où elle a accumulé d'énormes stocks d'armements et expédié des milliers de « conseillers » militaires venus des pays communistes : les Etats-Unis, en effet, se gardent bien de se mêler de cette affaire. Deux raisons, apparemment, les y poussent. D'une part, l'attitude d'Israël, peu soucieux de voir s'installer à l'entrée de la mer Rouge un nouvel Etat arabe. De l'autre, la conviction que le modèle soviétique, étant inassimilable par les Africains, la fin de la résistance érythréenne conduirait, tôt ou tard, les Russes à se retirer d'Ethiopie, comme ils ont déjà dû le faire de l'Egypte, du Soudan ou de la Somalie. Les marxistes du Front populaire de libération, dont le comportement du Kremlin a mis l'idéologie à rude épreuve, ne paraissent pas loin de partager cette analyse. Ils en tirent la conclusion que les Soviétiques, tout en aidant le colonel Menguistu à marquer de nouveaux points sur la guérilla, ne le laisseront pas remporter la victoire complète, qui enlèverait toute justification à leur présence militaire et à leurs ingérences constantes dans la vie éthiopienne.

Cette approche aide le F.P.L.E. à envisager avec une certaine philosophie, quels que soient les deuils et les ruines qu'elle ne peut manquer de susciter, les résultats probables de l'offensive en cours. Ce qu'ils aimeraient tout de même, c'est que la France, dont la voix se fait souvent entendre ces temps-ci à l'appui des droits de l'homme, n'oublie pas tout à fait la cause érythréenne, et qu'elle contribue, comme elle le fait pour la Namibie, le Sahara, l'Amérique centrale ou le Proche-Orient, à la recherche d'une solution à un conflit qui est en passe de devenir l'un des plus sanglants de ce temps. M. Cheysson a commis une erreur, de ce point de vue, en acceptant de rencontrer, à Asmara, c'est-à-dire dans la capitale de l'Erythrée, le président Menguistu. Et il n'est que trop évident que le réalignement du P.C. français sur Moscou l'a fait passer, concernant l'Erythrée, du soutien au silence. Rien ne permet pourtant de penser que les socialistes aujourd'hui au pouvoir aient oublié, quant à eux, les encouragements qu'ils donnaient aux Erythréens lorsqu'ils se trouvaient dans l'opposition. Maintenant que l'orage s'abat à nouveau sur ce peuple indomptable, le moment serait peut-être opportun de le faire nettement savoir.

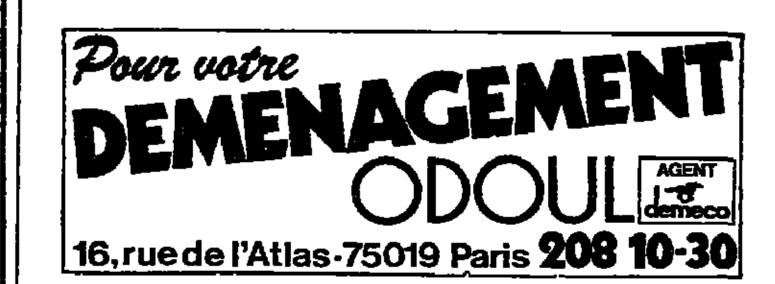
ANDRÉ FONTAINE.

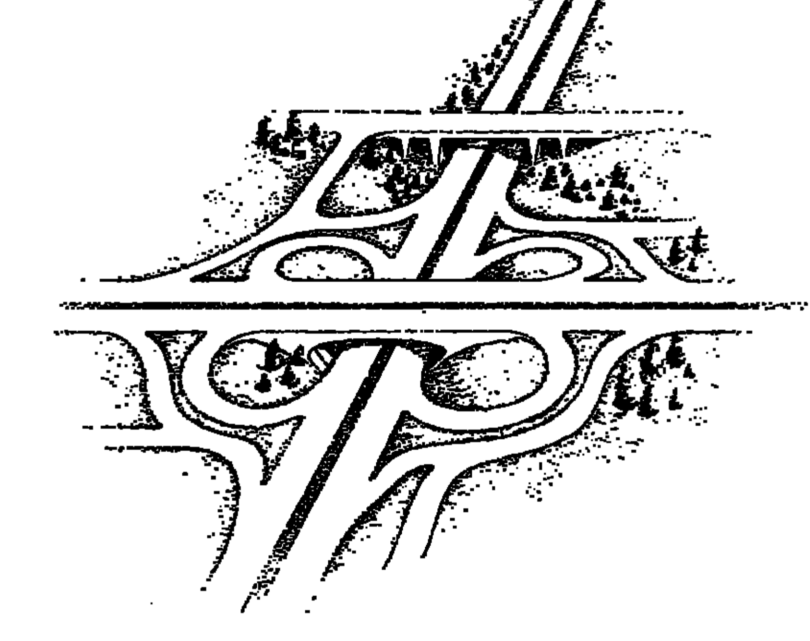
Tunisie

PRÉCISION. – A la suite de notre encadré indiquant que M. Pierre Mauroy n'avait pas été autorisé en 1953 à rencontrer M. Habib Bourguiba, interné à La Galite (*le Monde* du 20 février), le Dr Elie Cohen-Hadria, ancien secrétaire général de la Fédération S.F.I.O. de Tunisie, nous demande de donner les précisions suivantes :

« Deux autres socialistes, MM. Robert Verdier en 1952 et Alain Savary en 1953, furent plus heureux que M. Pierre Mauroy, car ils reçurent, eux, l'autorisation d'aller à La Galite. Il est vrai qu'ils étaient députés, et que le résident général d'alors n'osa pas, malgré l'envie qu'il en avait, s'opposer à leur désir.

» Ils se trouvèrent ainsi au premier rang de ceux dont l'action persévérante, magnifiquement couronnée par l'initiative historique de M. Pierre Mendès France, a permis que la décolonisation de la Tunisie se fasse en douceur. Les Tunisiens en sont d'ailleurs parfaitement conscients. Une rue de leur capitale ne porte-t-elle pas le nom d'Alain Savary, actuel ministre de l'éducation nationale ? »









EUROPE

Danemark

Les Groenlandais se sont prononcés à une faible majorité pour le retrait de l'île du Marché commun

De notre envoyée spéciale

Nuuk (Groenland). — Les Groenlandais de Nuuk ont fêté, par une grande retraite aux flambeaux dans les rues enneigées et par moins 15 degrés, la victoire des « non » au référendum, le mardi 23 février, *sur l'appartenance de leur pays au* Marché commun. Il y a eu 52 % de « non » et 46,1 % de « oui » à la question : « *Voulez-vous rester dans la C.E.E.* » ?

Un feu d'artifice tiré de l'Ecole normale d'instituteurs, où s'était installé pour la circonstance le P.C. électoral de M. Motzfeldt, le chef du gouvernement local, a illuminé la *nuit polaire, et le froid n'a pas en*travé l'enthousiasme d'une foule jeune et joyeuse descendue nombreuse dans la rue.

Cette victoire des adversaires de *la C.E.E. n'a cependant été acquise* qu'à une faible majorité : 1 435 voix seulement séparent les « oui » des « *non* » sur un total de 24 265 votants (il y avait 32 591 inscrits). La participation, 74,9 %, la plus élevée de l'histoire électorale de l'île, contraste avec les 57 % du référendum de 1972 et les 33 % de participation pour l'élection au Parlement européen. En huit ans, les Groenlandais ont sans doute pu apprécier les effets de leur *attachement* à la C.E.E., *puisque leur* opposition à l'Europe communautaire s'est réduite de 72 % (référendum de 1972) à 52 %.

Une rapide analyse du scrutin montre que les arguments économiques ont pesé lourd. Les zones *côtières*, où la *population* vit essentiellement de la pêche, ont voté massivement contre la C.E.E., alors que, à Nuuk, ville en pleine expansion, et où les inquiétudes quant au développement économique étaient très perceptibles, les « oui » l'ont emporté. Il est vrai aussi que beaucoup de Danois, qui, en grande majorité, *votaient pour le maintien dans* la C.E.E., sont inscrits dans la capitale.

Malgré cette faible majorité, M. Motzfeldt, qui est apparu beau*coup moins triomphant au soir du* 23 février qu'à l'ouverture du scrutin, où il était arrivé à la tête d'une petite escorte de ses partisans, a jugé le résultat « clair ». Il a réaf*firmé la volonté de son gouver*nement de « *travailler pour sortir de la C.E.E.* ». Il s'est montré toutefois soucieux de « normaliser » au plus vite les rapports avec la Communauté européenne, réaffirmant que ce vote ne signifiait pas « *un adieu à l'Europe* ». Il s'entretiendra d'ailleurs, dès jeudi après-midi, avec le premier ministre danois de la situation nouvelle née de ce résultat, qui, de toute façon, ne prendra pas *effet avant le 1er janvier 1984.*

Une défaite pour Copenhague

Ce référendum n'étant que consultatif, il appartient maintenant au Parlement du Groenland, le Landsting, qui se réunira en mars, de ratifier le verdict des urnes pour que la demande officielle de retrait soit *adressée à Copenhague*. Cette ratification ne fait aucun doute dans la mesure où le Siumut, le groupe qui avait fait campagne pour le « non », est majoritaire au Landsting et où M. Chemnitz, le chef du parti d'opposition Atassut, avait fait savoir qu'il respecterait la volonté populaire. De son côté, le gouvernement danois, par la voix de son ministre du Groenland, Mme Tove Lindbo Larsen, a, *dès la proclamation des résultats*, pris acte avec philosophie du choix des Groenlandais. « *Le Groenland a choisi, nous respectons son choix* », a-t-elle déclaré.

La victoire des opposants groenlandais au Marché commun constitue une défaite pour le Danemark. A Copenhague, le premier ministre, M. Joergensen, a dit que le gouvernement danois respectera *la décision* que prendra le gouvernement local.

Il a indiqué que l'Etat danois, au sein duquel le Groenland jouit d'un statut d'autonomie interne, continuera à verser à ce dernier l'allocation annuelle de plus d'un milliard de marks. En revanche, l'Etat danois ne compensera pas la perte des allocations *versées* par la C.E.E.

Même si la victoire des « non » est faible, c'est une perte de *prestige* pour Copenhague. De plus, sur le plan intérieur, ce vote va renforcer la cause anti-C.E.E. au Danemark et donner des arguments à ceux qui *souhaitent voir le royaume quitter la* C.E.E.

Enfin, cette première rupture dans les relations dano-groenlandaises depuis l'autonomie interne accordée à l'île en 1979, crée un précédent qui ne peut être ressenti qu'avec amer*tume par les Danois. Certes, tous les* partis nient un quelconque rapport entre ce référendum sur l'Europe des Dix et les liens historiques qui rattachent le Groenland au Danemark, *mais le* résultat est vécu, au moins par les Danois installés au Groenland, *comme le premier* pas vers une indépendance. La logique des arguments employés par les partisans du « non » — la volonté de reprendre en main le destin de leur pays, de *retrouver une identité culturelle étouf*fée par un développement trop rapide — conduit à terme vers la rupture des liens avec le Danemark. Pour la première fois le mardi 23 février sont *d'ailleurs* apparues à Nuuk, à côté des banderoles blanches et rouges « *Non au Marché commun* », des pancartes : « *Le Danemark, ça suffit.* »

Le regard tourné vers l'Amérique

Cette victoire des « non » est aussi une défaite pour l'Europe communautaire, qui se rétrécit d'un coup de plus de la moitié de sa superficie et qui perd ses *avantages* sur un immense et riche territoire de pêche pour n'avoir pas su apprécier — mais était-ce encore possible ? — les problèmes humains *de ces pêcheurs groenlandais* passés en à peine vingt ans de l'ère du kayak à celle des chalutiers-usines.

Bien que M. Motzfeldt s'en défende, le Groenland a, par ce vote, tourné le dos à l'Europe. Au moment *où il* recherche, à travers un renouveau de sa culture, à développer ses liens avec les Inuits d'Alaska et du Canada, on peut se demander si, à terme, il ne sera pas « asoiré » par le continent nord-américain, auquel il appartient géographiquement. *M. Motzfeldt a d'ailleurs éprouvé* le besoin, en commentant sa victoire, de préciser : « *Comprenez-nous, nous ne voulons pas nous détacher de l'Europe, mais nous avons des amis aux Etats-Unis et au Canada et nous voulons vivre aussi avec eux.* » Ce n'est qu'un symbole, mais 70 % des Groenlandais vivent le long de la côte sud-*ouest, le regard tourné vers l'Amé*rique.

FRANÇOISE CHIPAUX.

Espagne

ESCLANDRE AU PROCÈS DES PUTSCHISTES

Sous la pression des accusés le tribunal expulse un directeur de journal

De notre correspondant

Madrid. — On craignait, à Madrid, qu'à l'occasion du premier anniversaire de la tentative de putsch du 23 février 1981 quelque incident ne vint troubler le procès contre *ses* principaux auteurs (il a commencé le 19 février devant le conseil suprême de *justice militaire*). C'est un véritable esclandre qui s'est produit, le mardi 23, révélant bien l'état d'esprit dans lequel trente-deux officiers et sous-officiers sont jugés par leurs pairs.

A 10 heures — ouverture normale de l'audience — plusieurs *accusés, ainsi* que leurs défenseurs, refusent d'entrer dans la salle. Motif : ils protestent contre un article publié le matin même par le journal *Diario 16*, dans lequel un membre de la police militaire raconte, sous un pseudonyme, comment une colonne de sa compagnie est entrée au congrès des députés la nuit du putsch pour venir prêter main-*forte au lieutenant-colonel* Tejero et à ses gardes civils. L'auteur affirme qu'il en avait reçu l'ordre du capitaine Alvarez Arenas, l'un des inculpés, lequel aurait menacé ses hommes de leur tirer une balle dans la nuque s'ils n'obéissaient pas.

Affirmant que cet article porte préjudice à son client, l'avocat du capitaine Alvarez Arenas, Me Gomez Garcia, *refuse* que le procès poursuive son cours. Plusieurs des accusés, ainsi que leurs défen*seurs, se solidarisent avec lui*. Les membres du tribunal se réunissent pour délibérer, tandis que les accusés leur adressent ce qu'il faut bien considérer comme un ultimatum : ils « exigent » que le représentant de *Diario 16*, autorisé à couvrir le procès (il s'agit du directeur lui-même, M. Pedro Ramirez), soit privé de son accréditation. Sinon, ils refuseront, ainsi que leurs défenseurs, d'assister à l'audience.

Provoquer une réaction de solidarité

Le terrain d'affrontement choisi *n'est pas le fruit du hasard* : la manière dont la presse espagnole traite les sujets militaires irrite les *casernes, comme l'a montré* le manifeste signé par cent officiers et sous-officiers en décembre dernier. Les accusés *savent* qu'ils peuvent mobiliser leurs compagnons sur ce thème. D'autre part, si le procès peut se poursuivre sans les inculpés, l'absence de leurs avocats risquerait de provoquer un véritable chaos : il faudrait nommer des avocats d'office qui disposeraient d'un nouveau délai pour examiner le dossier, ce qui interromprait le procès.

Les discussions du tribunal se prolongent pendant plusieurs heures. Le chef du service de presse du ministère de la défense, le général Rodriguez Toquero, « suggère » à M. Pedro Ramirez de renoncer volontairement à son accréditation, ce que celui-ci *refuse. La tension monte* jusqu'à ce que s'ouvre enfin la séance avec trois heures et demie de retard. L'avocat du capitaine Alvarez Arenas lit une déclaration liminaire rédigée en termes violents, dans laquelle il qualifie l'article de *Diario 16* de « *grave interférence dans l'action de la justice* » et d'« *offense à l'institution militaire et à l'honneur de ses membres* ». L'intention de provoquer une réaction de solidarité parmi les compagnons d'armes des accusés est évidente.

Le procureur du Conseil suprême intervient à son tour : il annonce qu'il va demander au procureur de la région militaire de Madrid d'intenter une action *pénale contre l'auteur de l'article*, mais demande que le procès se poursuive normalement. Un autre avocat de la *défense*, le colonel Salvador Escandell, prend alors la parole pour critiquer lui aussi l'article, qu'il considère comme « *une injure très grave à l'ensemble de l'institution militaire* ». De nombreux militaires présents dans le public crient et applau*dissent sans que le président*, le lieutenant-général Luis Alvarez, fasse rien pour les en empêcher.

Ce dernier finit par prendre la parole. A la stupéfaction des journalistes et observateurs présents, il annonce que le tribunal a décidé de retirer l'accréditation accordée à *Diario 16* et ordonne à la police militaire d'expulser M. Pedro Ramirez de la salle. Le public applaudit à la *décision en criant* : « *Dehors, dehors !* », et on entend un militaire s'exclamer en parlant des journalistes : « *Qu'ils aillent tous à la merde !* »

Le président laisse faire. Le doyen de l'ordre des avocats, M. Antonio Pedrol, et plusieurs autres observateurs juridiques, quittent la salle (qu'ils réintégreront par la suite). La plupart des journalistes font de même en solidarité avec leur collègue. L'audience se poursuit sans nouvel incident, mais dans un état de tension visible.

Les accusés se sont-ils vu re*connaître un véritable droit* de veto à l'encontre des journalistes présents au procès ? En tout cas, le président a bel et bien cédé à leurs pressions en s'appuyant sur une base juridique douteuse : l'article du code de justice militaire qu'il a invoqué pour expulser M. Pedro Ramirez fait référence à « *un manque de respect au tribunal* » ou à « *un acte tombant sous le coup de la loi commis dans la salle du tribunal* », ce qui ne correspond pas au cas du directeur de *Diario 16*. Le spectacle pénible d'un directeur de journal expulsé du tribunal sous *la pression des accusés et* au milieu des insultes des militaires présents, conduit à se demander si les rôles d'accusateurs et d'accusés n'étaient pas mardi quelque peu inversés. Il montre également que le concept de liberté d'expression ne fait guère son chemin au sein d'un large secteur des forces armées espagnoles.

THIERRY MALINIAK.

République d'Irlande

UN COMMANDO DE L'IRA A COULÉ UN CARGO BRITANNIQUE

Belfast (*A.F.P.*). — Des républicains irlandais ont coulé le mardi 23 février un cargo britan*nique au large des côtes de la* République d'Irlande après avoir évacué son équipage. L'IRA, qui a revendiqué cette action, a déclaré que d'autres navires britanniques pourraient subir le même sort.

Les douze hommes du com*mando étaient* arrivés à bord du *Saint-Bedan* peu avant minuit. Ils avaient ordonné au capitaine de *quitter* le *navire* avec *son* équipage dans le canot de sauvetage et avaient placé une importante charge explosive à bord.

Trois hommes arrêtés dans le comté de Donegal (en République d'Irlande) après l'attaque du navire y sont actuellement interrogés.

Les événements de Pologne et les sanctions occidentales

Le septième plénum du comité central du parti ouvrier unifié polonais commence ce mercredi 24 février. Les travaux sont prévus pour quarante-huit heures. C'est la première *réunion du comité central* depuis l'instauration de l'« état de guerre », le précédent plénum ayant eu lieu en novembre.

Les décisions prises par le parti devraient se refléter dans l'activité de la Diète, qui siégera *les 26 et 27 février pour examiner, notamment*, le projet de loi sur les syndicats. A la veille de ces réunions, on a annoncé la mort du milicien sur lequel deux inconnus avaient tiré dans un tramway, le 18 février, et la comparution *devant un tribunal militaire des quatre dirigeants* de la Confédération pour une Pologne indépendante (K.P.N.) : leur procès devant un tribunal civil avait été interrompu par l'instauration de l'« état de guerre ».

Tandis que le département d'Etat américain s'est déclaré « inquiet de l'accroissement de la répression en Pologne », *le gouvernement* canadien a annoncé, le mardi 23 février, une série de sanctions contre l'U.R.S.S. et le gouvernement de Varsovie : report de la prochaine réunion de la commission mixte économique soviéto-canadienne et des entretiens *sur* les échanges scientifiques et culturels, réexamen *des contacts* soviéto-canadiens à haut niveau pour décider ou non de leur poursuite, limitation des vols des compagnies aériennes soviétique et polonaise au niveau *actuel* (*deux vols par semaine*), restriction des mouvements des *diplomates polonais*, refus de tout crédit commercial à Varsovie pour les échanges non céréaliers. Il s'agit, annonce le gouvernement d'Ottawa, de sanctionner « la répression des libertés civiles en Pologne ».

Les Dix vont réduire de moitié leurs importations de biens manufacturés en provenance de l'U.R.S.S.

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — La C.E.E. va réduire *de moitié ses importations* de biens manufacturés et de produits de luxe en provenance d'Union soviétique. Les ministres des affaires étrangères des Dix, réunis le 23 février, ont demandé à la Commission européenne d'établir, « *dans les plus brefs délais* », la liste des produits devant être touchés par les mesures de rétorsion de la Communauté à l'égard de *Moscou. Il est prévu* que les Dix adopteront les règlements d'application d'ici à quelques jours. La Grèce a confirmé son opposition à toute sanction contre l'U.R.S.S. dans l'affaire polonaise, mais Athènes a accepté la règle de la majorité au sein du conseil.

Dès la réunion de mardi, la Commission a présenté ses propositions, mais, à la demande de la délégation française notamment, il a été décidé que la liste des produits concernés devait faire l'objet d'un examen avec les représentants des Etats *membres. L'idée est, d'une part*, de réduire les contingents d'importation ouverts par les Dix à l'Union soviétique, d'autre part, d'introduire des limitations quantitatives pour les produits libérés. Or certains contingents ouverts par les pays membres ont été attribués à *Moscou en échange de* quotas consentis par les Soviétiques sur la base d'un commerce de troc, ce qui ne va pas sans poser quelques difficultés pour appliquer la décision des Dix.

Les échanges concernés portent sur une valeur de 800 millions *d'ECU* environ (*5 milliards* de francs), alors que les ventes totales de la C.E.E. à l'U.R.S.S. représentent 8 milliards d'ECU (50 milliards de francs) et que celles de Moscou à la Communauté atteignent 11 milliards d'ECU (68 milliards de francs) dont 80 % portent *sur les pro*duits énergétiques et les matières premières. Ils touchent — selon *la liste la plus souvent citée à* Bruxelles — les importations d'automobiles, de machines-outils, de tapis, de fourrures, de diamants, de caviar et de vodka.

Les Dix ont évoqué en outre la négociation sur la réforme agricole et budgétaire de la C.E.E. M. Tindemans, le ministre belge, président en exercice des Dix, a annoncé qu'il fera une tournée dans les capitales européennes entre le 8 et le 23 mars. M. Colombo, le ministre italien, rejoignant ainsi la position de la *France*, *s'est déclaré opposé* à toute discussion sur le réexamen du fonctionnement du Marché commun au *Conseil* européen des 29 et 30 mars à Bruxelles. « *Il faut définir auparavant entre nous*, a expliqué le représentant de Rome, *ce que signifie la reconnaissance du problème britannique.* »

Les Dix ont également abordé la *situation* en *Amérique* centrale, notamment au Salvador. Ils ont accepté la proposition de M. Genscher, le ministre allemand, d'étudier un programme d'aide économique et sociale aux pays de la région. La Communauté accordait déjà une aide financière, au demeurant très limitée, à l'Amérique centrale au titre de sa coopération avec les pays *en développement non* associés.

M. Tindemans a été chargé enfin d'effectuer une mission à Ankara afin de convaincre les autorités turques de s'engager sur la voie d'une démocratisation du régime. M. Chandernagor, le ministre français chargé des affaires européennes, a considéré à ce sujet qu'« *il y avait place pour une pression politique* ».

MARCEL SCOTTO.

LES MESURES JAPONAISES : UNE CONCESSION A LA « SOLIDARITÉ OCCIDENTALE »

(*De notre correspondant.*)

Tokyo. — Les sanctions contre le régime militaire de Varsovie et ses alliés soviétiques, annoncées le 23 février par le gouvernement japonais (*le Monde* du 24 février), apparaissent avant tout comme une concession à la « *solidarité occidentale* ». « *Il s'agit*, nous a *déclaré un porte-parole officiel, de mesures concertées visant à démontrer l'unité occidentale. C'est aussi un geste de dissuasion pour empêcher une aggravation de la situation polonaise.* »

Les mesures annoncées à l'encontre de la Pologne ne sont pas spectaculaires et n'affectent pas les engagemnts antérieurs du Japon sur l'aide économique et *humanitaire*.

Les sanctions dirigées contre l'U.R.S.S. sont encore plus symboliques : il s'agit en *fait* de la reconduction de décisions prises à la suite de l'intervention soviétique en Afghanistan et qui ne sont appliquées qu'avec une rigueur toute relative.

De toute manière, des négociations se poursuivent à haut niveau *pour tenter* d'améliorer les relations bilatérales entre Tokyo et Moscou, et la Banque japonaise d'import-export a *fourni* dernièrement des crédits à l'importation aux Soviétiques. D'autre part, à l'instar de leurs concurrents européens, les milieux d'affaires japonais cherchent, dans la limite des sanctions politiques, à améliorer leurs positions sur le marché soviétique. — R.-P. P.

CORRESPONDANCE

Le sort du professeur Geremek

M. Jean-Jacques Mayoux, professeur honoraire à la Sorbonne, nous adresse la lettre suivante :

Mon collègue polonais, le professeur Bronislaw Geremek, est en prison.

Geremek, historien distingué, n'était pas seulement un universitaire. Il était comme moi membre de la Société européenne de culture, qui fut fondée il y a un peu plus de trente ans, en pleine guerre froide, entre Genève et Venise, pour défendre la nécessité d'un dialogue ininterrompu entre hommes de culture, de quelque bord qu'ils fussent, afin de promouvoir, au-delà des conflits d'intérêts appuyés sur la raison d'Etat, la reprise d'une communication fondée sur la reconnaissance de la solidarité humaine et des intérêts durables qui en découlaient.

Nous savions que notre dialogue avec nos collègues des pays de l'Est n'était pas toujours d'*une parfaite bonne foi, mais* nous pensions que, au bout du compte, ils étaient toujours profitables. Avec la Pologne, en Pologne même, c'était un plaisir de trouver en face de soi des hommes dont on ne se sentait séparé par aucun rideau et qui, quelle que fût la place en haut lieu de la langue de bois, parlaient simplement la leur. Cette tolérance *était* un *motif* d'espoir et de confiance à l'actif, somme toute, de ces régimes. Les dirigeants actuels de la Pologne mettront sans doute quelque temps avant de mesurer l'étendue du désastre moral qu'ils *ont* déchaîné sur notre Europe.

Turquie

Le général Evren est le premier chef d'État turc à se rendre en visite officielle en Bulgarie

De notre correspondant

Ankara. — Après avoir fait son premier voyage officiel à l'étranger en novembre dernier au Pakistan, le chef de l'Etat turc, le général Evren, accompagné du ministre des affaires étrangères, M. Turkmen, devait quitter la capitale ce mercredi 24 février pour Sofia où il sera l'hôte de M. Todor Jivkov jusqu'à samedi.

C'est la première fois qu'un chef de l'état turc se rend en Bulgarie. A la veille de son départ, le général Evren a mis l'accent sur l'importance prioritaire accordée par la Turquie au développement des relations de bon voisinage, à la stabilité et à la paix dans les Balkans. Il doit se rendre dans les prochains mois en Roumanie et en Yougoslavie.

Une « déclaration d'amitié et de coopération » avait été signée entre la Bulgarie et la Turquie en 1975. Le volume global des échanges commerciaux entre les deux pays s'est élevé à quelque 147 millions de dollars lors du dernier exercice, tandis que dix visites au niveau ministériel ont eu lieu de part et d'autre en 1981. *Les observateurs à Ankara font* surtout remarquer que, comme Moscou, Sofia s'est jusqu'à main*tenant gardé d'adopter* une attitude ouvertement hostile au pouvoir militaire à Ankara. Cela contraste avec l'attitude de plusieurs pays de l'Europe occidentale.

De leur côté, les dirigeants d'Ankara, bien qu'ils condamnent officiellement l'intervention soviétique en Afghanistan ainsi que les récents développements en Pologne, se sont abstenus de critiquer systématiquement le bloc communiste.

A propos de la question de Chypre, la Bulgarie, qui estime que l'île doit rester un Etat unitaire et non fédéral, est favorable à la réunion d'une conférence internationale, alors que la Turquie prône la poursuite des *négociations intercommunautaires*, entre représentants des Chypriotes grecs et turcs.

Les deux pays divergent également sur le problème des armes nucléaires dans les Balkans. La proposition de leur suppression, lancée par la Roumanie dans les années 50, a été reprise par M. Jivkov en 1981 et a recueilli l'adhésion du premier ministre grec, M. Papandréou. Ankara estime pour sa part que toute réduction des armes nucléaires dans la région ne peut intervenir que dans le cadre d'un processus global concernant tous les pays européens.

ARTUN UNSAL.

Grande-Bretagne

DIMINUTION DU CHOMAGE EN FÉVRIER

(*De notre correspondant.*)

Londres. — Le chômage britannique a légèrement régressé, en chiffres bruts, en février (1). Par rapport à janvier, le nombre des personnes sans emploi a diminué de 25 700, mais il se situe toujours au-dessus de 3 millions (exactement 3 044 878), soit 12,6 % de la population active.

Cette diminution ne doit pas cependant inciter à l'optimisme. Les chiffres de février sont traditionnellement un peu meilleurs que ceux de janvier et le contraste *a été accru cette année* par les intempéries du mois dernier.

Corrigé des variations saisonnières, le chômage est toujours en augmentation, touchant 2 836 000 personnes, bien que le rythme de l'accroissement ait tendance à se ralentir.

Le gouvernement reconnaît que le chômage reste « *le problème le plus grave* » ; mais au cours d'une réunion d'industriels, Mme Thatcher a déclaré qu'il ne fallait pas « *trop attendre du prochain budget* », qui doit être rendu public dans deux semaines. Pressé de toutes parts de consentir une *légère relance, le gouvernement* a vu sa marge de manœuvre réduite encore par la baisse des prix du pétrole, y compris de celui de la mer du Nord, ce qui entraîne une réduction des recettes budgétaires.

DANIEL VERNET.

(1) Les statistiques britanniques en ce domaine sont arrêtées au *20 février*.

هكذا من الأصل

DIPLOMATIE

Le sommet franco-allemand

(Suite de la première page.)

En même temps, M. Mitterrand veille à opérer un certain rééquilibrage sinon des alliances, du moins des sympathies françaises à l'intérieur de la Communauté. Les rapports avec Londres, sans avoir guère avancé concrètement, connaissent, semble-t-il, un climat un peu plus serein. Quant au voyage que le chef de l'Etat entreprendra en Italie, dès le lendemain du sommet franco-allemand, il devrait être pour lui l'occasion d'assurer à ses hôtes que l'indifférence relative dont ils taxalent la France naguère encore n'a plus cours à Paris. Mais l'accent qui est mis aujourd'hui sur les nécessités et les vertus de la coopération franco-allemande vise manifestement à dissiper les dernières traces d'un certain désenchantement qui s'était fait jour à Bonn lorsque le nouveau pouvoir français avait paru prendre quelque distance.

Les travaux des deux délégations, comme il est de tradition, portent à la fois sur l'examen de grandes questions internationales et sur différents aspects des relations bilatérales. S'agissant du tour d'horizon auquel devaient procéder MM. Schmidt et Mitterrand, ainsi que leurs ministres des affaires étrangères respectifs, trois grands thèmes ont été retenus.

Le premier est celui des rapports Est-Ouest, tels qu'ils ont été modifiés par la crise polonaise, après une première dégradation due à l'invasion soviétique en Afghanistan. Paris et Bonn, en dépit de réactions assez différentes de la part des opinions publiques de l'un et l'autre pays, ont une réaction (ou pour mieux dire une absence de réaction) à peu près commune à la demande américaine de sanctions contre l'U.R.S.S. et les autorités de Varsovie ; la rencontre de mercredi et jeudi devrait fournir une occasion de le vérifier. Le second sujet général est constitué par la politique américaine des taux de change, ses conséquences pour les Européens et la réplique que ces derniers pourraient y apporter, éventuellement de façon concertée. Enfin, les deux délégations devaient examiner les différents aspects de la crise communautaire, s'agissant en particulier de la prochaine fixation des prix agricoles et de la question des montants compensatoires monétaires.

Dans le domaine de la coopération bilatérale, plusieurs dossiers importants figurent également à l'ordre du jour. Le plus délicat est celui du projet de char et d'hélicoptère de combat franco-allemand, qui se heurte à d'importantes oppositions en R.F.A., dont celle de la commission de la défense au Bundestag. Le chancelier Schmidt pourrait indiquer à ses interlocuteurs français que, tout en restant personnellement favorable à ce double projet (encore que certains arguments techniques de ses adversaires ne lui paraissent pas sans fondement), il ne lui serait possible de s'engager à fond sur le plan personnel qu'après le prochain congrès du S.P.D., en avril, pour éviter d'ajouter cette affaire au contentieux qui l'opposera, à Munich, à l'aile gauche de son parti.

D'une manière générale, la coopération aérospatiale devait faire l'objet de plusieurs échanges de vues entre ministres spécialisés, notamment à propos de l'Airbus A-320 et du projet Eurosatellite. Ce dernier suit pour l'instant un cours particulièrement satisfaisant et pourrait déboucher sur d'autres opérations franco-allemandes, de série cette fois, dans le domaine des satellites de télévision. Il y a là un marché potentiel dont Paris et Bonn, forts des succès déjà enregistrés, tiennent à ne pas laisser les Américains seuls maîtres.

Le projet déjà ancien de Centre français d'information et de recherche sur l'Allemagne contemporaine, d'autre part, pourrait être relancé à l'occasion de ce « sommet ». Quant à la présence des deux ministres de la justice, alors qu'aucun dossier relevant de leur compétence ne figure officiellement à l'ordre du jour, elle pourrait s'expliquer par l'intention exprimée du côté allemand de s'assurer que les accords d'extradition entre les deux pays demeurent valides.

BERNARD BRIGOULEIX.

● *Le Portugal et la C.E.E.* — A Bruxelles, lors d'une réunion des Dix, le 22 *février*, M. Chandernagor, ministre français chargé des affaires européennes, a pris une position en flèche à propos de l'élargissement de la C.E.E. : il a souligné la volonté de son gouvernement d'accélérer les négociations avec le Portugal : « *Il faut, a-t-il dit, faire avancer la négociation la plus facile et ne pas la lier artificiellement avec la candidature espagnole* ». La préférence à donner aux Portugais n'est *pas partagée — loin s'en faut* — par les autres pays de la C.E.E. Les Dix ont bien terminé, pour la première fois lundi, vingt volets — relativement mineurs — de la négociation avec Lisbonne (transports, mouvement des capitaux, politique régionale, questions économiques et financières, Euratom) ; mais ils doivent procéder à la même opération le 22 mars avec Madrid. — *(Corres.)*

A travers le monde

Berlin-Ouest

● UN RESSORTISSANT SOVIETIQUE, M. Gary Rowinski, a été condamné récemment par un tribunal de Berlin-Ouest à six ans de prison pour fraude et falsification de documents ayant permis à des émigrés juifs d'Union soviétique de se rendre illégalement à Berlin-Ouest.

M. Rowinski, quarante-trois ans, était arrivé avec sa famille en 1975 à Berlin-Ouest via l'Italie. Le tribunal l'a reconnu coupable d'avoir été, entre 1977 et 1980, la « figure centrale » d'une organisation de falsificateurs opérant en R.F.A. et à l'étranger. Des faux visas de sortie d'U.R.S.S. et d'entrée à Berlin-Ouest étaient vendus, pour 6 000 FF environ, à des émigrés juifs d'U.R.S.S. arrivés légalement en Israël, leur permettant de prétendre aux avantages prévus pour les immigrés « légaux » de Berlin-Ouest. — *(A.F.P.)*

Égypte

● NOUVELLES LIBERATIONS. — Le président Moubarak a fait libérer, mardi 23 février, 163 détenus politiques, dont 3 prêtres coptes, portant ainsi à 563 le nombre des prisonniers élargis appartenant au groupe de 1 536 « opposants » arrêtés en septembre sur ordre de Sadate — *(A.F.P., A.P.)*

● LES NEGOCIATIONS SUR LE SINAI. — Aux termes d'un accord signé, mardi 23 février, au Caire, l'Egypte versera 143 millions de dollars à Israël pour les installations, notamment militaires, que l'Etat juif va abandonner en évacuant totalement le Sinaï, en avril. — *(A.F.P.)*

Hongrie

● *Avortement libre à partir de 35 ans.* — Les Hongroises âgées de plus de 35 ans pourront désormais obtenir une interruption volontaire de grossesse *sans devoir pour* cela présenter un certificat médical faisant état d'un danger pour la mère ou pour l'enfant, ou d'une situation sociale précaire, comme cela reste le cas pour les femmes plus jeunes. Selon l'agence M.T.I., la loi sur les avortements, mise en place en 1974, a permis de diminuer de 50 % le nombre des I.V.G. — *(A.F.P.)*.

Iran

● *Le président du Parlement*, l'hodjatoleslam Rafsandjani a, mardi 23 février, rendu Paris responsable de l'attentat qui avait fait quinze morts la veille à Téhéran car « *la France a accueilli sur son sol tous les groupements d'opposition (iraniens)* ». D'autre part, alors qu'un commandant de l'armée et deux Moudjahidin viennent d'être exécutés à Chiraz, neuf cent onze prisonniers ont été amnistiés mardi par l'imam Khomeiny. Selon le mouvement des Moudjahidin, il s'agit de détenus de droit commun. — *(Reuter-A.F.P.)*.

Pakistan

● LES « CENTRES D'AMITIE LIBYENS » viennent d'être fermés sur ordre du gouvernement d'Islamabad. Ouverts dans plusieurs villes du pays — Rawalpindi, Lahore, Karachi et Peshawar — à l'époque où *M. Bhutto* était au pouvoir, pour favoriser les contacts de « *peuple à peuple* », ils étaient financés par Tripoli. Depuis la chute d'Ali Bhutto les relations entre les deux pays s'étaient dégradés. — *(Times)*.

LETTRES DE CRÉANCE A L'ÉLYSÉE

« Le désir de paix des dirigeants irakiens rencontre la position de la France »

déclare M. Mitterrand

M. Mitterrand a reçu mardi 23 février, à l'Elysée, quatre ambassadeurs venus lui présenter leurs lettres de créance.

A M. Hiroshi Uchida, nouvel ambassadeur du Japon à Paris, le président de la République a dit : « *Votre pays n'est pas seulement ce grand laboratoire des technologies de demain qui suscite souvent notre admiration et parfois notre inquiétude, confrontés que nous sommes à son dynamisme commercial.* » Il a exalté « *les idéaux que nous partageons : liberté, démocratie, foi commune dans le progrès* » et évoqué son prochain voyage au Japon, dont il attend « *le début d'un dialogue fructueux, dense et régulier* » entre les deux pays.

[Né en 1913, diplômé de la faculté de droit de Tokyo, M. Hiroshi Uchida est entré en 1941 dans la carrière diplomatique. Il a été notamment, en 1958, chef du service des affaires européennes à la direction économique du ministère des affaires étrangères, conseiller à l'ambassade du Japon aux Etats-Unis et en France au début des années 60. Il a été aussi consul général à New York (1969), ambassadeur au Zaïre de 1972 à 1974 et chef du protocole à Tokyo. Depuis 1977, il était ambassadeur à La Haye.]

***

M. El Maschat, nouvel ambassadeur d'Irak, a salué le discours prononcé à Cancun par M. Mitterrand, qui faciliterа, selon lui, « *le succès de sa tâche en vue du développement des relations amicales entre la nation arabe et le peuple français* ». Le président de la République, relevant que les dirigeants irakiens « *ont à plusieurs reprises souligné publiquement leur désir de paix* » dans leur conflit avec l'Iran, a dit : « *Cette attitude rencontre la position de la France, qui est, comme l'Irak, favorable à une solution garantissant les droits légitimes des deux parties, dans un cadre internationalement reconnu.* »

[M. Mohammed Sadiq El Maschat a déjà été ambassadeur à Paris en 1969 et 1970. Né en 1930 à Bagdad, licencié en droit, il a fait des études de sociologie aux Etats-Unis avant d'être vice-ministre irakien de l'éducation (1963), professeur à Rabat et à Bagdad, secrétaire d'Etat au ministère du travail et des affaires sociales (1968), président de l'université de Mossoul (1970), enfin ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique (1977). Depuis 1978, il était ambassadeur en Autriche.]

***

A M. Heum Suk Yoon, nouvel ambassadeur de Corée du Sud, M. Mitterrand a dit : « *La France considère avec sympathie et compréhension le destin du peuple coréen, comparable au sien par le nombre et contraint (...) à opposer une résistance opiniâtre aux manœuvres des grandes puissances. Elle forme des vœux pour que l'aspiration de l'ensemble du peuple coréen à l'unité nationale trouve un début de réalisation.* »

[Né en 1922, licencié en sciences économiques de l'université de Séoul, M. Heum Suk Yoon a servi dans l'armée de l'air pendant la guerre de Corée. Depuis 1954, il poursuit une carrière diplomatique qui l'a conduit à être une première fois ambassadeur à Paris, de 1974 à 1979. Il a été notamment consul *général au Caire (1962)*; ambassadeur à Manille (1967-1969 et vice-ministre des affaires étrangères (1969-1974). Depuis 1979, il était ambassadeur aux Nations unies).]

***

Enfin M. Mitterrand a assuré Mme Famah Joka-Bangura, ambassadeur de la Sierra-Leone, du désir de la France de « *mettre ses capacités technologiques et scientifiques au service du développement des pays du tiers-monde. La France est à leurs côtés lorsqu'ils luttent pour un nouvel ordre économique plus juste* ».

[Née en 1930, Mme Joka-Bangura a fait ses études à Londres, à Belfast et à Oxford. Après plusieurs années dans l'enseignement, elle a servi à la mission de son pays à Londres et auprès de l'ONU à New-York, puis comme chef de la direction politique et économique du ministère des affaires étrangères de la Sierra-Leone (1975), enfin, de 1976 à 1981, comme ambassadeur en Ethiopie, au Mozambique, en Tanzanie et en Zambie.]

VISITE OFFICIELLE DU COLONEL KHADAFI EN TUNISIE

(De notre correspondant.)

Tunis. — Répondant à l'invitation du président Bourguiba (*le Monde* du 11 février), le colonel Kadhafi est arrivé, mardi 23 février, en Tunisie, pour une visite officielle dont ni la durée ni le programme n'ont été précisés.

Le chef de la révolution libyenne, qui voyageait par la route, a été accueilli au poste-frontière de Ras-Jedir, par les ministres des affaires étrangères et de la défense, puis a gagné Sfax où l'attendait le premier ministre, M. *Mohamed* M'zali, en compagnie duquel il a rejoint ensuite Monastir où il a passé la nuit.

Le colonel Kadhafi était attendu, ce mercredi à Tunis, qui, pour l'occasion, a été pavoisé aux couleurs libyennes. Il devait, en principe, être reçu dans la journée à Carthage par le chef de l'Etat.

Cette visite semble devoir se dérouler dans une absolue discrétion, et les médias n'y ont consacré, jusqu'ici, qu'une place réduite, à la mesure des quelques informations diffusées par l'agence officielle Tunis Afrique Presse.

M. D.

Le Monde

politique

LES ÉLECTIONS CANTONALES, TEST POLITIQUE NATIONAL ET ENJEU

A la conquête des futurs exécutifs départementaux

Deux mille vingt-neuf cantons seront soumis à renouvellement les 14 et 21 mars prochain. Outre les quatre vingt-quatre d'outre-mer (soixante-seize pour les départements d'outre-mer (1) et *huit pour la collectivité territoriale de Mayotte*), les mille sept cent soixante-six appartenant à la série renouvelable et les cent soixante-cinq nouvellement créés, *sont à pourvoir* quatorze sièges vacants du fait de la démission ou du décès de leur titulaire.

La campagne électorale, qui officiellement doit s'ouvrir le 27 février, a été précédée d'une polémique sur le remodelage de la carte cantonale, effectué par le ministre de l'intérieur.

Reprenant le critère suivant lequel un canton ne doit pas avoir une population supérieure au double de la *moyenne départementale*, M. Gaston Defferre avait demandé aux préfets d'étudier une mise à jour de la carte cantonale de leurs départements. *Ces projets, revus par* le ministère, ont été soumis aux conseils généraux et aux conseils municipaux concernés au cours de l'*automne. Dans bon nombre de cas*, ces examens n'ont pas soulevé de difficultés. Mais, dans certains départements, les dossiers ont suscité de vives controverses.

Ainsi en Corrèze, où le parti communiste et l'opposition se sont retrouvés d'accord pour présenter un contre-projet opposé à celui du préfet, et ce malgré l'hostilité du P.S. local. Finalement, le Conseil d'État a émis un avis favorable au dossier transmis par M. Defferre, qui reprenait le projet du conseil général, à l'exception du dédoublement du canton d'Ussel, dont la population n'était pas supérieure au double de la moyenne départementale. Le ministre de l'intérieur et de la décentralisation n'a pas, non plus, suivi l'avis du conseil général des Bouches-du-Rhône, qui souhaitait diviser le canton de Miramas, projet auquel s'était montré défavorable le Conseil d'État. En revanche, l'avis de ce dernier été retenu pour Porto-Vecchio, qui n'est pas modifié. Mais dans le même département de la Corse-du-Sud, le ministre s'est refusé à reconsidérer le découpage d'Ajaccio alors que le Conseil d'État aurait souhaité déplacer une centaine d'électeurs. De même, la suggestion de créer un canton rural supplémentaire dans la Sarthe n'a pas été retenue.

On fait volontiers remarquer au ministère de l'intérieur que les avis négatifs du Conseil d'État les plus motivés ont été pris en compte, comme à Dunkerque ou dans le Calvados. Dans ce département, dont le conseil général est présidé par M. Michel d'Ornano (U.D.F.-P.R.), les discussions ont été particulièrement vives et des contre-projets opposés *systématiquement* à ceux du préfet. Une première fois, le remodelage des six cantons de Caen, qui aboutissait à la création de quatre *cantons supplémentaires*, a reçu un avis négatif du Conseil d'État, car l'écart entre le canton le plus peuplé et le moins peuplé avant redécoupage était *inférieur à celui* après redécoupage. Un nouveau projet a donc été mis au point, qui évite cet inconvénient mais maintient à quatre le nombre de cantons supplémentaires.

La publication des décrets n'a pas mis partout un terme au débat. Dans la Seine-et-Marne, l'opposition, minoritaire, et le P.C. désapprouvaient la manière dont avait été dédoublé *le canton* de Claye-Souilly. M. Jacques Larché, sénateur R.I., et les maires de ce canton ont décidé d'introduire un recours au Conseil d'État, arguant que les critères retenus « *vont à l'encontre des intérêts de la population, notamment dans le domaine de l'organisation des services publics, et ne tiennent aucun compte des données historiques et géographiques qui ont présidé, jusqu'à ce jour, aux relations entre les communes* » de ce canton.

C'est aussi sur le terrain juridique que les élus d'Indre-et-Loire ont décidé de poursuivre la bataille. Par *quinze voix contre dix* (9 P.S. et 1 M.R.G.) et deux abstentions (1 mod. et 1 P.C.), le conseil général que préside M. André-Georges Voisin, *ancien député app.* R.P.R., a décidé d'en appeler au Conseil d'État. Un premier découpage, qui, entraînant la création de trois cantons, avait été publié au *Journal officiel* du 22 janvier, a été modifié par un second décret publié le 6 février. Le recours est motivé par le « *non-respect des délais légaux* ». M. Voisin dénonce un « *abus de pouvoir* », et accuse certains élus socialistes « *d'avoir effectué des pressions auprès du pouvoir actuel de peur de ne pas conquérir le conseil général* ». Pour M. Jean Proveux (P.S.), député et conseiller général de ce département, « *le premier découpage qui était celui voulu par la droite était un véritable charcutage politique* », mais, dit-il, il n'y a pas eu de pression.

Qu'un découpage électoral soit politiquement neutre relève du vœu pieux. Les experts du ministère de l'intérieur font valoir la modération avec laquelle la carte cantonale a été remodelée : cent soixante-cinq cantons de plus dans *cinquante-six* départements. En 1973, le découpage avait abouti à la création de trois cent onze cantons et à la suppression de treize sièges en Corse. En 1976, quarante et un cantons avaient été créés en région parisienne.

L'opposition a beau jeu de dénoncer le « charcutage » en assurant que la très grande majorité des sièges créés reviendront à ses adversaires. Prévisions d'autant moins contestable *que les nouveaux cantons* figurent dans des zones à l'urbanisation récente dont l'électorat est généralement plus favorable à la *gauche. C'est oublier* que le redécoupage correspond aussi à un souci d'équité démographique.

Le « pacte » de l'ancienne majorité

*Au-delà de cette polémique, l'op*position entend faire une double démonstration à l'occasion du scrutin de mars. D'abord, manifester que l'union électorale est possible entre ses deux principaux courants et que R.P.R. et U.D.F. sont capables de faire table rase des rancœurs du printemps dernier. Ensuite, prouver que cette nouvelle solidarité est de nature à donner un sérieux avertissement à la gauche. *Renonçant* à considérer les cantonales comme des élections strictement locales, R.P.R. et U.D.F ont la volonté de donner au scrutin une dimension politique.

L'*ancienne majorité* n'avait guère gagné ces dernières années à se réfugier dans un apolitisme qui lui semblait de bon aloi, pour les échéances *municipales et cantonales*. Aussi gaullistes, centristes et giscardiens ont-ils mis au point cette fois un « pacte » qui prévoit l'unicité de candidature, ou une primaire organisée quand cela paraît inévitable, à défaut d'être nécessaire. Que ce soit *à l'U.D.F. ou au R.P.R., on* considère que les cas d'indiscipline ne seront pas nombreux.

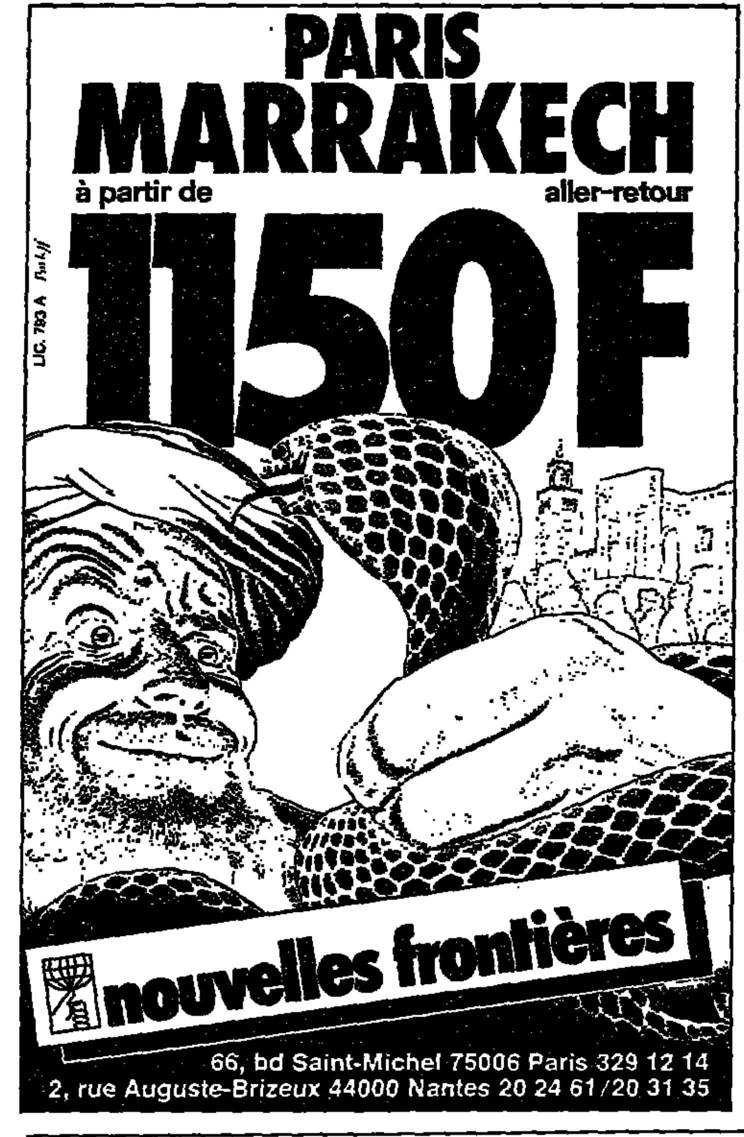
Globalement l'opposition entend montrer que les scores de la gauche en général et du *P.S.* en particulier lors des dernières élections présidentielle et législatives ne sont plus valables aujourd'hui. De son côté, le parti socialiste se refuse à prendre comme référence les 37,51 % des suffrages exprimés qu'avaient totalisés ses candidats et ceux du *M.R.G. au premier tour des législatives*. Pour lui, ce qui compte, c'est l'évolution entre les résultats de mars prochain et ceux enregistrés lors *des cantonales* de 1976, *soit* 26,6 % (le M.R.G. obtenant 2,4 %). Ce pourcentage n'avait guère été modifié en 1979 où le *P.S.* avait recueilli 26,96 % et le M.R.G. 1,89 %. En 1976, la gauche, toutes tendances confondues, avait recueilli 55,8 % des voix, à peine plus que l'ensemble des candidats de gauche le 14 juin dernier (55,74 %).

– *Les évolutions* des électorats seront très commentées, mais la répartition des sièges comptera beaucoup dans la mesure où elle peut se traduire par des *changements* de *majorité* dans les assemblées départementales. Les présidences de conseil général, dont avec la loi de décentralisation, les titulaires vont avoir des pouvoirs accrus, constituent un enjeu non négligeable. L'ancienne majorité détient quarante-neuf des quatre vingt-quinze présidences de métropole, dont quatre au bénéfice de l'âge (Aisne, Ardennes, Corrèze et Somme). *Menacée dans ces quatre* départements, l'opposition l'est aussi en Ardèche, où l'actuel président, M. Henri Torre (P.R.), est minoritaire au sein du *conseil général*. En outre, le P.S. considère comme possible la conquête de plusieurs présidences aux dépens de l'opposition comme dans le Doubs, l'Indre-et-Loire, le Jura, la Sarthe ou la Seine-Maritime. Il pourrait aussi en gagner sur le P.C., comme dans la Meurthe-et-Moselle, où le candidat communiste avait été élu en 1979 grâce à l'abstention de M. René Haby (U.D.F.), ou dans l'Essonne, où le P.C. avait enregistré une nette *régression en juin dernier. De son* côté, le P.C. peut espérer enlever à l'opposition la Corrèze et le Val-d'Oise.

Echaudé par son quadruple échec aux législatives partielles du 17 janvier, le pouvoir – et *le P.S. le* premier – entend mobiliser ses troupes. M. Pierre Mauroy a ainsi décidé d'entreprendre une nouvelle campagne d'explication de la politique gouvernementale. « *Aux cantonales, nous ferons sûrement un bon match* », pronostique le premier ministre. Cet optimisme est partagé par M. François Mitterrand. Le président de la République a considéré qu'un score de 52 % pour la gauche serait tout à fait satisfaisant, dans la *mesure où le score de juin 1981 était* exceptionnel puisqu'une partie de l'électorat de droite avait voté à gauche.

ANNE CHAUSSEBOURG.

(1) Le Parlement a voté au mois de janvier dernier une loi dont l'objet est de *maintenir* le régime électoral spécifique à Saint-Pierre-et-Miquelon, à savoir le renouvellement complet en une fois tous les six ans de l'assemblée départementale par scrutin de liste majoritaire à deux tours, avec possibilité de panachage. Dans tous les autres cantons, le régime est uninominal, majoritaire à deux tours.



L'ANNUAIRE 1981 DES COLLECTIVITÉS LOCALES

Créé sous l'égide du C.N.R.S. en *mars* 1978, le G.R.A.L. (groupement de recherches coordonnées sur l'administration locale) vient de publier l'*Annuaire 1981 des collectivités locales*. Présentant les résultats des recherches menées sur et pour les collectivités locales, rappelant l'activité parlementaire et réglementaire en ce domaine, signalant les points forts de la vie des associations d'élus et de personnes, cet instrument de travail s'adresse à tous ceux qui, enseignants, fonctionnaires, administrateurs, responsables d'organisations et d'associations, et élus sont amenés par la vie des communes, des départements et des régions.

Cinquante-cinq auteurs ont participé à la rédaction de cet annuaire, qui est préfacé par M. Roger Quilliot, président de l'Association des maires des grandes villes de France, actuel ministre de l'urbanisme et du logement et maire de Clermont-Ferrand. Parmi les innovations qui figurent dans cette seconde édition, on notera une rubrique de témoignages : ceux de M. Philippe Antoine, président d'honneur du syndicat national des secrétaires généraux des villes de France sur « trente ans de gestion municipale », de M. Léon-Paul Leroy sur les collectivités locales et la Caisse des dépôts et consignations, dont il est ancien directeur, et de M. Edgard Pisani, ancien ministre, sur le thème « de la préfectorale à l'autogestion ». L'ouvrage est en outre complété cette année par un organigramme des grandes villes de France.

★ *Librairies techniques*, 823 pages, 372 F.

Un nouveau guide du candidat

Un guide du candidat aux élections *cantonales vient d'être publié par une* nouvelle société de conseil en communication fondée par M. Jean-Marie Dedeyan, ancien collaborateur de M. Michel Debré (1).

Ce guide rappelle la réglementation relative aux élections cantonales, mais offre surtout des informations pratiques et des conseils d'organisation d'une campagne électorale. Il propose des types de dossiers, des modèles *d'affiches, de lettres, de circulaires*, des recettes de journaux électoraux et de tracts. Il présente une sorte de lexique *de mots, de sigles et de citations* d'hommes politiques disparus ou contemporains qui peuvent émailler un discours. Présenté *sous* forme de dossier avec fiches amovibles ce guide est vendu *490 F.* Un guide similaire pour les élections municipales est en préparation.

(1) Agence R.F.C. (Réfléchir, *formuler, communiquer*), *120*, Champs-Elysées, 75008 Paris. Tél. : 562-62-95.

LES DERNIERS DÉCRETS CONCERNENT SEPT DÉPARTEMENTS

Le *Journal officiel* dans ses numéros datés 4, 5 et 6 février a publié les derniers décrets portant modification et création de cantons dans sept départements. Ces trois listes avaient été précédées de quatre autres dont *le Monde* des *19, 26, 28 et 30 janvier avait* rendu compte.

BOUCHES-DU-RHONE

Les cantons d'Aix-en-Provence-Nord et d'Aix-en-Provence-Sud sont remplacés par trois cantons : Aix-en-Provence-Centre, Aix-en-Provence-Nord-Est et Aix-en-Provence-Sud-Ouest.

Le canton de Marseille-XIV est divisé en deux cantons : Marseille-XIV A et Marseille-IV B.

Le canton de Marseille-XX est divisé en deux cantons : Marseille-XX A et Marseille-XX B.

Les limites des cantons de Marseille-XI, Marseille-XII, Marseille-XVII, Marseille-XVIII et Marseille-XIX sont modifiées.

CALVADOS

Les cantons de Caen-I, Caen-II, Caen-III, Caen-IV, Caen-V et Caen-VI sont remplacés par dix cantons : Caen-I, Caen-II, Caen-III, Caen-IV, Hérouville-Saint-Clair (Caen-V), Caen-Hérouville (Caen-VI), Caen-VII, Caen-VIII, Caen-IX et Caen-X.

CORRÈZE

Les cantons de Brive-Nord et de Brive-Sud sont remplacés par six cantons : Malemort, Brive-Nord-Est, Brive-Nord-Ouest et Brive-Sud-Est.

Les cantons de Tulle-Nord et de Tulle-Sud sont remplacés par quatre cantons : Tulle-Urbain-Nord, Tulle-Urbain-Sud, Tulle-Campagne-Nord et Tulle-Campagne-Sud.

CORSE-DU-SUD

Les cantons d'Ajaccio-IV et d'Ajaccio-V sont remplacés par quatre *cantons* : Ajaccio-IV, Ajaccio-V, Ajaccio-VI et Ajaccio-VII.

NORD

Le canton d'Haubourdin est divisé en deux cantons : Haubourdin et Lomme.

Le canton de Lannoy est divisé en deux cantons : Villeneuve-d'Ascq et Lannoy.

Le canton de Roubaix-Est est divisé *en deux cantons* : Roubaix-Centre et Roubaix-Est.

Le canton de Valenciennes-Nord est divisé en deux cantons : Valenciennes-Nord et Anzin.

Les cantons de Dunkerque-Est et Dunkerque-Ouest sont divisés en quatre cantons : Grande-Synthe, Dunkerque-Ouest, Coudekerque-Branche et Dunkerque-Est.

PUY-DE-DOME

Le canton de Pont-du-Château est divisé en deux cantons : Pont-du-Château et Cournon-d'Auvergne.

Le canton de Clermont-*Ferrand-Nord est remplacé par qua*tre cantons : Clermont-Ferrand-Ouest, Clermont-Ferrand-Nord-Ouest, Chamalières et Royat.

Le canton de *Clermont*-Ferrand-Sud-Ouest est divisé en quatre cantons : Clermont-Fer*rand-Centre*, *Clermont-Ferrand*-Sud, Clermont-Ferrand-Sud-Est et Aubière.

Le canton de Clermont-*Ferrand-Est est divisé en quatre can*tons : Clermont-Ferrand-Nord, Montferrand, Clermont-Ferrand-Est et Gerzat.

SARTHE

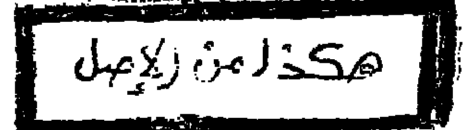
Le canton du Mans-Nord est divisé *en deux cantons* : Le Mans-Nord-Ville et Le Mans-Nord-Campagne.

Les limites du canton du Mans-Est est divisé en deux *cantons* : Le Mans-Ville-Est et Le Mans-Est-Campagne.

Le canton du Mans-Sud est divisé en deux cantons : Le Mans-Sud-Est et Le Mans-Sud-Ouest.

Le canton du Mans-Ouest est divisé en deux cantons : *Le Mans*-Ouest et Allonnes.





M. Le Pors veut améliorer les relations des usagers avec les administrations

M. Anicet Le Pors, ministre délégué chargé de la fonction publique et des réformes administratives, a présenté à la presse, mardi 23 février, les mesures d'amélioration des relations entre les fonctionnaires et le public qu'il est en train d'élaborer. Une campagne sur le thème « l'Administration à votre service » commencera à l'automne dans plusieurs départements - pilotes, où des centres d'accueil et de renseignements à la disposition des usagers seront installés. Les fonctionnaires affectés à ces centres prendront le titre de « conseillers publics ».

Le ministre a annoncé plusieurs mesures de simplification administrative : la suppression progressive de l'anonymat des fonctionnaires qui sont en relations avec le public, la généralisation de l'usage de la photocopie, la simplification des questionnaires, la normalisation des « centres de formalités » des entreprises. M. Le Pors a précisé que désormais les erreurs de courrier administratif seraient rectifiées par l'administration elle-même et non plus par les particuliers auxquels on retournait les lettres mal orientées.

Il souhaite aussi démocratiser le système des enquêtes publiques en ouvrant plus largement la consultation des usagers sur les grands projets d'intérêts commun. Le ministre a décidé de créer auprès de la direction générale de la fonction publique un service de « rénovation et de prospective administrative », chargé d'étudier et d'harmoniser l'ensemble des réformes administratives.

M. Le Pors a répété qu'il veut être *« le ministre des usagers des services publics et de l'anti-bureaucratie »*. Ses trois objectifs sont, a-t-il dit *« l'efficacité, la légalité et la démocratie »*.

Faisant le procès de *« la politique autoritaire des gouvernements précédents qui ont accaparé le pouvoir d'Etat en le centralisant »*, le ministre a ajouté : *« Les fonctionnaires ont été soumis à un pouvoir hiérarchique renforcé. L'arbitraire et l'autoritarisme ont eu pour corollaires la recherche de l'allégeance, le conformisme et le repli sur soi. »* Le changement des comportements se fera donc lentement mais impliquera une participation plus grande de fonctionnaires à la gestion de l'administration.

Ces problèmes seront de nouveau développés devant le Conseil supérieur de la fonction publique, qui se réunit les 8 et 9 mars sous la présidence de M. Pierre Mauroy. Pour la première fois devant cette instance sera présenté un « état de la fonction publique en 1981 », document de cent soixante-dix pages.

Le P.C.F. étudie les moyens d'associer les salariés à la planification

M. Philippe Herzog, membre du bureau politique du P.C.F., a rendu publiques, mardi 23 février, les réflexions de son parti sur la réforme de la planification. Membre de la commission nationale chargée d'étudier ce problème, M. Herzog a rappelé que les communistes français *« font le choix d'une économie dans laquelle coexistent durablement différents types de propriété, et cela jusque dans le socialisme inclus. »*

La nouvelle planification, a-t-il souligné, doit définir les bases d'une reprise de la croissance nationale fondée *« sur une reconquête du marché intérieur, dans une économie de type mixte, fortement liée aux échanges internationaux dans le cadre de rapports de marché concurrentiels »*. Elle suppose, selon M. Herzog, l'exercice d'une *« nouvelle citoyenneté à l'entreprise »*. Il est nécessaire, à son avis, de *« commencer à partager les droits de planification entre les dirigeants et les travailleurs des grandes entreprises »*.

Une commission économique mixte composée de représentants de la direction et des travailleurs serait chargée d'animer l'information et la discussion sur le plan d'entreprse. Le P.C.F. souhaite que se constituent, pour le secteur prive et notamment les P.M.E., des comités inter-entreprises composés des salariés de ces sociétés.

« Nous faisons délibérément le choix de l'économie mixte et d'une planification démocratique et contractuelle », a déclaré M. Herzog, qui estime que *« sans mettre en cause la recherche du profit, et même en partant du mobile d'accroissement du profit et du capital il est possible d'inciter les patrons à s'orienter vers des solutions qui s'écartent de l'accumulation financière et parasitaire. »*

REMISES DE DÉCORATIONS A L'ÉLYSÉE

L'acteur et cinéaste américain Orson Welles a été promu au grade de commandeur de la Légion d'honneur, mardi 23 février, par M. François Mitterrand (voir page 13). Au cours de la même cérémonie, le président de la République a remis à M. André Dewavrin, colonel Passy pendant la Résistance, les insignes de grand officier, et au professeur François Jacob, prix Nobel de médecine, ceux de grand-croix. M. André Jeanson, l'un des fondateurs de la C.F.D.T., et M. Louis Deschizeaux, ancien député socialiste de l'Indre, ont été promus au grade d'officier. Plusieurs membres du gouvernement et personnalités du monde littéraire et du spectacle assistaient à ces remises de décoration.

Le Club de l'Horloge affirme que « le socialisme multiplie les injustices »

Goût du paradoxe, souci de la provocation, exercice intellectuel ? Les dirigeants du club de l'Horloge ont tenté de remettre en cause une idée reçue en démontrant que « le socialisme engendrait l'injustice ». Au cours de son premier séminaire politique, mardi 23 février, devant quelque sept cents personnes réunies à Paris, ce club d'opposition, fondé en 1974, a donné la parole à des orateurs proches du R.P.R., comme MM. Alain Suppé et Yvan Blot, ou proches de l'U.D.F., comme MM. Alain Griotteray et Alain Layoud, député du Rhône.

Pour M. Blot, président du club, *« à partir d'un certain degré de socialisme de nouvelles injustices se créent. Une logique poussée à son extrême aboutit à des résultats aberrants »*. L'orateur a énuméré plusieurs arguments à l'appui de sa thèse : *« en freinant la croissance le socialisme crée un degré relatif de pénurie qui frappe en priorité les plus modestes en développant la stagflation (cumul de l'inflation et du chômage). Le socialisme a tendance à négliger les fonctions de souveraineté de l'Etat comme la sécurité, la justice, l'éducation. Il prône une égalité niveleuse qui touche provisoirement les revenus plutôt que les fortunes. Le principe de l'impôt progressif sur le revenu est en effet un obstacle à la promotion sociale. »*

M. Jean-Louis Boursin, professeur à l'Institut d'études politiques de Paris, évoque l'injustice dans l'éducation nationale qui se manifeste pour le recrutement, avec la toute-puissance syndicale, pour les carrières et rémunérations et il affirme : *« Dans la pauvreté généralisée et dans la servitude, il n'y aura même plus à se demander ce qu'est la justice. »*

Selon M. Alain Juppé, secrétaire général du club 89, les décisions du gouvernement offrent plusieurs *« exemples flagrants d'inégalités de traitement ou de régression sociale »*. Il cite les choix discriminatoires qui ont présidé aux nationalisations, l'abaissement de l'âge de la retraite, le recul des régimes de pré-retraite, les atteintes au rôle de l'encadrement, la politique salariale, la baisse du pouvoir d'achat.

M. Alain Griotteray, traitant des « injustices de l'information », estime que le système d'information est conçu par les socialistes *« pour nous apprendre à penser comme il faut, à agir comme il faut, à voter comme il faut, c'est-à-dire à penser, à se comporter et à voter en bons socialistes »*. Il affirme que *« le pouvoir socialiste ne tolère l'existence d'aucun contre-pouvoir »*. M. Alain Mayoud, député U.D.F. du Rhône souligne que les socialistes *« considèrent les agriculteurs comme des parias et l'agriculture comme un secteur économique mineur dans lequel on s'efforce, en plus, d'introduire la lutte des classes en manipulant les organisations professionnelles »*.

Quant à M. Didier de Montbrial, avocat fiscaliste, il estime que le système fiscal socialiste pénalise les créateurs économiques et traite injustement les revenus du travail et [illegible] de l'épargne. Il affirme : *« Il est devenu impossible de constituer un patrimoine à partir des revenus du travail. »*

M. Jean-Yves Le Gallou, secrétaire général du Club de l'Horloge, a enfin déclaré que *« le socialisme trahit l'idéal de fraternité et jette le discrédit sur des catégories entières de Français en prônant la lutte des classes. »*. — A.P.

A L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES

Un exposé de M. Marceau Long sur le travail du gouvernement

Secrétaire général du gouvernement, donc chargé notamment de préparer l'ordr du jour du conseil des ministres (en liaison avec le cabinet du premier ministre et le secrétaire général de la présidence de la République), M. Marceau Long était tout indiqué pour démonter, lundi devant l'Académie des sciences morales et politiques, le mécanisme du système qui nous gouverne.

Rouages complexes, d'une machine à la fois rigoureuse et soumise à des influences humaines, voire à des « sensibilités » parfois divergentes. Car l'organisation du travail du gouvernement ne saurait se définir en elle-même, indépendamment du contexte institutionnel et politique dans lequel elle prend place. Il s'agit d'abord de faire en sorte que les autorités gouvernementales travaillent selon les mêmes orientations, puis d'organiser l'action du gouvernement dans le temps, de manière qu'elle réponde aux échéances que le monde extérieur lui impose ou que l'exécutif s'est fixées ; enfin de garantir que les décisions seront prises dans les conditions voulues pour être à la fois efficaces et juridiquement correctes... et qu'elles soient dûment exécutées.

D'où la diversité des problèmes de tout ordre et la difficulté de les résoudre. Il faut en outre définir les compétences : celles du gouvernement par rapport au Parlement, celles des ministères les uns par rapport aux autres. Des règles les régissent, d'autres fixent une certaine structure gouvernementale, fondent le pouvoir hiérarchique du président de la République et du premier ministre.

Ceux qui sont chargés de faire respecter l'organisation du travail du gouvernement peuvent parfois s'appuyer sur des règles juridiques. Ils tirent bien plutôt leur autorité de l'attention et de la confiance que veulent bien leur accorder les chefs de l'exécutif. Ils s'estiment satisfaits lorsqu'ils arrivent à trouver, jour après jour, des compromis acceptables entre les règles qu'ils doivent faire appliquer et les nécessités de l'action.

● *M. Gilbert Gantier*, député U.D.F. de Paris, vient de proposer à ses collègues de l'opposition la constitution d'un groupe parlementaire d'études sur les nationalisations. Il indique que le premier objectif de ce groupe serait de présenter à l'ouverture de la session parlementaire, une proposition de loi de dénationalisation.

NOUVEAU MODE D'ÉLECTION DU CONSEIL SUPÉRIEUR DES FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER

Les membres ru Conseil supérieur des Français de l'étranger seront désormais élus au suffrage direct par les Français établis hors de France, indique un décret paru mardi 22 février au *Journal officiel*.

Le Conseil supérieur des Français de l'étranger est composé de cent vingt membres. Jusqu'à présent, soixante-huit étaient élus par les associations françaises locales, onze étaient membres de droit, dix étaient désignés ès qualités par le ministre des affaires étrangères et trente et un nommés sur proposition de l'ambassadeur de France dans les pays où des élections ne peuvent pas avoir lieu. Leur mandat est de trois ans.

L'élection aura maintenant lieu au scrutin de liste, précise le *Journal officiel*, suivant le système de la représentation proportionnelle, avec application de la règle du plus fort reste, sans panachage ni vote préférentiel. Les sièges seront attribués aux candidats d'après l'ordre de présentation sur chaque liste.

Toutefois, dans les circonscriptions où n'est élu qu'un seul membre du Conseil, l'élection a lieu à la majorité des suffrages exprimés, quel que soit le nombre des votants. Si plusieurs candidats obtiennent le même nombre de suffrages, l'élection est acquise au plus âgé.

BIBLIOGRAPHIE

« L'écharpe de maire », de Roger Quilliot

Qu'est-ce qui fait un maire ? L'écharpe bleu-blanc-rouge frangée d'or ? Elle n'est que l'insigne officiel d'une fonction — d'un honneur — dont Roger Quilliot a fait le titre d'une réflexion commencée au début de son mandat et qu'il a achevée alors qu'il venait d'être nommé ministre de l'urbanisme et du logement. Cette écharpe — qu'il avoue ne pas porter — « colore » donc son existence depuis huit ans.

Comment devient-on maire ? Roger Quilliot répond par... *« le hasard et la nécessité »* : c'est-à-dire les antécédents familiaux (un père secrétaire communal ; un grand-père maternel adjoint au maire...), l'enfance et sa part de rêve (*« peut-être ai-je rêvé d'être maire »* le jour de l'inauguration par Léon Blum du stade-parc Roger-Salengro de Bruay-en-Artois en 1937, confie Roger Quilliot qui avait alors douze ans), les études (la rue d'Ulm avec ces *« trois sources de la morale et de la religion »* que représentaient Baudrillard, Bergson et Jaurès), la découverte d'un aîné en Albert Camus et puis la vie active qu'il commence comme enseignant à Evreux et qu'il poursuit à Angers où il est élu en 1954 au conseil municipal comme *« bouche-trou »* de la liste socialiste.

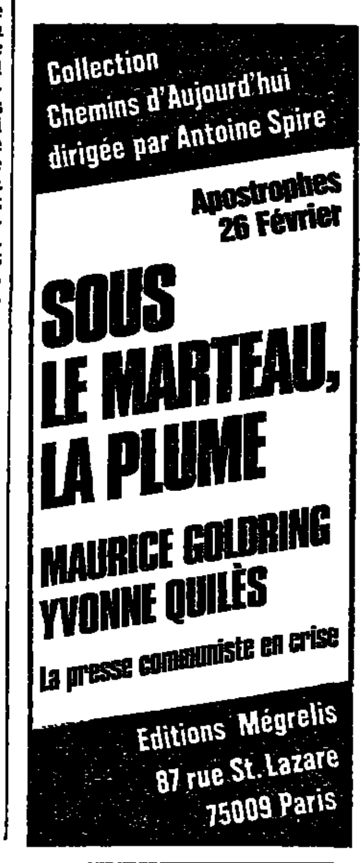
Vie de fonctionnaire oblige, il quitte Angers, passe sept ans à Juvisy-sur-Orge et en 1963, *« devient »* Clermontois. *« Hasard »* encore quand en 1965, il est désigné pour régler un conflit au sein de la fédération socialiste du Puy-de-Dôme, devenant ainsi pour huit ans, secrétaire fédéral. L'insuccès qui solde deux campagnes législatives, ne le convainc pas de choisir un autre avenir que clermontois : en 1971, il occupe le fauteuil de huitième adjoint au maire, *« la huitième place parmi les douze apôtres, celle de Saint-Thomas »*. Deux ans plus tard, il succède à Gabriel Montpied à la tête de la municipalité.

Voilà pour le comment on le devient. Reste le comment on exerce ce métier qui *« bouleverse tout un équilibre de vie »*. Qu'il en ait une conception plus « intellectuelle » que nombre de ses collègues maires, certes, mais quoi de plus naturel pour un agrégé des lettres qui a pris et prend le temps de réfléchir sur ce qu'il a vécu et vit, sur ce qu'ont vécu et vivent ses concitoyens ? Intellectuel ne veut pas dire abstrait. On en voudra pour preuve le récit des entretiens de Roger Quilliot avec ses administrés, des incidents qui jalonnent la réalisation de projets de toute sorte, des relations qu'entretient le maire avec l'administration. Chaque anecdote ayant valeur d'exemple des mille et une difficultés rencontrées dans l'exercice d'un mandat local, quitte à ce que leur multiplication donne un côté répétitif à l'ensemble.

Alors reste la question, un maire qui est-ce ? Un *« homme de bonne volonté »* répond Roger Quilliot. Ajoutons, un politique, c'est-à-dire un homme de gouvernement. — A. CH.

★ *L'Echarpe de maire*, de Roger Quilliot, 193 pages, Editions Horvath, 84 francs.

● *M. Eric Hintermann* est président du P.S.D., c'est-à-dire du Parti socialiste-démocrate et non du Parti social-démocrate comme nous l'avons indiqué par erreur dans *le Monde* daté 7-8 février. Le fondateur et actuel secrétaire général du Parti social-démocrate est M. Jack Harmand.





Le Monde

société

A ASNIÈRES (HAUTS-DE-SEINE)

Les vigiles dans la ville

La ville d'Asnières (Hauts-de-Seine) serait-elle menacée de *« cannibalisation »?* Sa sécurité, qui serait mise en cause par la délinquance *« principalement due à la jeune population d'origine maghrébine »* exigeait-elle qu'au nord de la ville on embauche deux vigiles avec des chiens ? M. Michel Maurice Bokanowski, sénateur (R.P.R.) et maire d'Asnières, l'a en tout cas dit et écrit ; une délibération du conseil municipal du 3 décembre 1981 décidait qu'une subvention serait versée aux sociétés H.L.M. du quartier des Mourinoux afin de renforcer la surveillance des parkings et centres commerciaux. L'expérience pourrait éventuellement être généralisée. Coût de l'opération : quarante-six mille francs par mois supportés pour moitié par la municipalité et pour moitié par les sociétés H.L.M. elles-mêmes, une clause qui semble avoir échappé aux responsables de certaines d'entre elles.

Le plaidoyer est connu : les vigiles se limitent à un rôle préventif, leurs chiens sont strictement défensifs, leur zone d'action est seulement privée. *« Il leur arrive même,* souligne M. Maurice-Bokanowski, *d'aider une femme à réparer un pneu crevé ; ce sont des gens comme vous et moi ».* Et M. le maire de rappeler la politique constante en faveur de ce quartier qu'il a rénové au début des années 60 alors qu'on y trouvait que des bidonvilles. Il évoque le million de francs pour le club de prévention, les colonies de vacances, les séances de théâtre, l'enseignement aux personnes âgées par des policiers, des précautions à prendre pour leur sécurité et enfin le crédit illimité voté en faveur des plus déshérités pour la pose de judas et de serrures. L'environnement serait aujourd'hui « *de qualité* » et seuls un accroissement des services de police et l'expulsion des plus récalcitrants des jeunes immigrés — *« la seule mesure qui leur fait peur »* — pourraient résoudre le problème de la sécurité. En attendant, les vigiles lui semblent un moindre mal. *« Le terme,* concède-t-il, *est mal choisi. Mieux aurait valu parler d'îlotiers* ou de *gardiens. J'ai le droit après tout d'avoir des gardes champêtres. »*

Bucolique

Cette vision bucolique n'est pas partagée par tous. De nombreuses associations s'élèvent contre cette initiative ; elles ne représentent pourtant *sur* le terrain que quelques dizaines de militants. Toujours les mêmes dans ces cités : ces présidents d'associations de locataires, bénévoles qui jouent le rôle d'assistantes sociales, ce délégué du MRAP (Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples) au grand cœur mais aux connaissances juridiques imprécises, ou encore ce délégué mutualiste membre d'une association d'anciens combattants, et de nombreux autres groupements, redresseur de torts par vocation, ou enfin ces militants politiques de base rétifs à tous les calculs et à tous les honneurs, qui font la force, à l'approche des cantonales, des partis politiques.

Depuis l'apparition des vigiles, le 18 janvier, ces militants se dépensent sans compter : *« Comment, vous qui avez laissé construire,* écrivent certains d'entre eux au maire, *avec tant d'autres cet entassement de logements sans structures d'accueil, sans lieu de rencontre, pouvez-vous vous étonner aujourd'hui que la vie n'y soit pas facile et qu'elle s'y dégrade ? Dites-nous ce qui a été fait pour les jeunes de ce quartier ? »* Les jeunes n'y disposent en effet d'aucune salle et la Maison des jeunes et de la culture d'Asnières n'a, comme beaucoup d'autres structures semblables, qu'un recrutement très élitiste.

Ces militants, la plupart marqués à gauche, ne contestent guère la gravité de la petite délinquance : de janvier à octobre 1981 dans toute la ville les attaques à main armée ont diminué de moitié, mais les cambriolages ont augmenté de 20 %, les vols de deux roues de 18 %, les vols à la roulotte de 6 %. Ils ne mettent pas en cause, dans l'ensemble, la nécessité d'accroître les forces de police : pour l'heure, seul un poste de police, fermé après 18 heures, existe dans ce quartier. Mais, pour eux, la présence des vigiles ne peut en aucun cas améliorer la situation. Ils en soulignent, au contraire, les risques : certains, mineurs, comme celui d'être réveillé par les aboiements des chiens en pleine nuit ; d'autres, majeurs, lorsque les vigiles outrepassent leurs droits en procédant à des contrôles d'identité, lâchent leurs chiens sans laisse, font la loi sur la voie publique, dispersent les jeunes ou dissuadent des militants politiques de coller des affiches.

Une relative indifférence

La mobilisation pourtant ne paraît pas très forte dans la population. Les jeunes eux-mêmes parlent des vigiles avec une relative indifférence et la préfecture des Hauts-de-Seine souligne que les rapports de nature privée entre la municipalité et les vigiles n'appellent de sa part aucune intervention. Le commissaire d'Asnières tout en précisant que son commissariat n'est relié d'aucune façon particulière avec la voiture de ces gardiens, leur reconnaît un certain rôle dissuasif dans des zones strictement privées. *« Ils ne nous ont appelés que trois fois depuis un mois »,* précise-t-il. Reste donc une hypothèse : devant les immenses problèmes posés par la jeunesse de ces cités, l'indifférence de beaucoup d'habitants face à la présence des vigiles serait peut-être liée directement au rôle, pour l'instant très modeste, qu'ils jouent quotidiennement — sauf sur le plan psychologique et politique : *« Il fallait bien,* affirme le maire, *que je montre aux habitants que je ne me désintéresse pas de leur sort ».*

NICOLAS BEAU.

● *Deux des sept vigiles* de la compagnie Force intervention internationale incarcérés après la mort d'un vagabond au Forum des Halles (*le Monde* du 30 décembre 1981). MM. Mustapha N'Doye, vingt-quatre ans, et Chay Som, vingt-deux ans, ont été libérés sur ordonnance de Mme Françoise Canivet-Beuzit, juge d'instruction à Paris, qui les a placés sous contrôle judiciaire. L'audition des témoins ne semble pas avoir permis d'établir leur participation aux brutalités.

JUSTICE

AUX ASSISES DE PARIS

L'espion amoureux

On en apprend de belles à la cour d'assises de Paris. Sait-on par quel biais imparable, par quel moyen sournois M. Marcel Aubel, citoyen français, « livrait » à l'honorable Berndt Rieprich, agent est-allemand, des renseignements confidentiels sur le Mouvement des radicaux de gauche ? Dans un innocent exemplaire du journal *le Monde* plié en quatre, il glissait des fiches de renseignements sur les activités et la biographie des dirigeants de ce mouvement !

Au risque d'une insupportable auto-publicité, on serait presque tenté de dire qu'il y avait là une manière de double emploi. On voit mal, en effet, concernant le Mouvement des radicaux de gauche, ce que l'on pouvait cacher dans *le Monde,* que *le Monde* n'ait déjà su et publié. Mais ne plaisantons pas. L'affaire était suffisamment sérieuse pour que Marcel Aubel, chimiste à l'Institut français du pétrole, jugé pour *« entretien avec les agents d'une puissance étrangère d'intelligence de nature à nuire à la situation militaire ou diplomatique de la France ou à ses intérêts économiques essentiels »* comparaisse en cour d'assises, la Cour de sûreté de l'Etat n'existant plus. Et elle fut suffisamment établie pour que les jurés parisiens condamnent, mardi 23 février, ce crime : cinq ans de prison dont dix-huit mois avec sursis.

Affaire d'espionnage d'une absolue banalité, car fondée sur le plus commun des mobiles : l'amour. C'est en quelque sorte un drame passionnel que la cour d'assises aura examiné. Car tout dans l'histoire de Marcel Aubel fut motivé par ce seul objectif : réussir enfin à aimer et à être aimé.

Vulnérable, hyper-anxieux, complexé par une maladie de la peau, dont il fut atteint dès l'âge de douze ans, Marcel Aubel était probablement la proie idéale pour des agents étrangers. Une série d'échecs affectifs et sentimentaux, un père trop distant, une première épouse qui ne l'aima guère, dira-t-on au procès, *« que pour ses sous »,* l'avaient préparé à la faiblesse. Autodidacte et militant dans sa jeunesse au P.C.F. et à la C.G.T., Marcel Aubel avait fait, en 1966, avant son premier mariage, un voyage en Allemagne de l'Est. C'est là, pendant la semaine de la Baltique à Bostock, qu'il avait rencontré l'amour, une jeune fille, Marianne Ardnt, qu'il voulut épouser. Les autorités est-allemandes s'y opposèrent. Revenu en France, Marcel Aubel allait se marier, en 1967, avec une Française, Danièle. Ils eurent un enfant et, en 1972, cette épouse dont il eut le sentiment qu' *« elle l'avait pigeonné »* les quitta lui et l'enfant.

A la recherche de Marianne

Marcel Aubel repensa alors à son premier amour. En février 1972, il demanda et obtint un visa pour Berlin-Est et s'en fut à la recherche de Marianne Ardnt. Comme l'on dit dans les romans d'amour, la belle était toujours disponible, le cœur libre. Et, comme on l'imagine dans les mauvais romans d'espionnage, les autorités est-allemandes, en l'occurrence les hommes du ministère de la sécurité d'Etat (M.F.S.) sautèrent sur l'occasion. C'est que le soupirant avait eu l'imprudence, sur le formulaire de demande de visa, d'indiquer qu'il travaillait comme chimiste à l'Institut français du pétrole (I.F.P.). Et également que, au terme d'une évolution politique, il était devenu secrétaire au comité directeur du Mouvement des radicaux de gauche.

On imagine la suite, le chantage d'abord aux autorisations de mariage, puis au visa de sortie pour la jeune épouse. M. Aubel, qui effectuera toute une série de voyages en R.D.A., sera contacté par deux syndicalistes est-allemands, « prêts à l'aider pour les formalités ». Ils s'appelaient, ces fausses barbes, Fritz et Berndt, et simplement s'intéressaient à l'économie en France, principalement aux problèmes pétroliers.

Bref, petit à petit, et sans même trop s'en rendre compte, M. Aubel devient l'agent de renseignement « Victor » dont on rembourse les frais de déplacements à Berlin-Est. Et, de 1972 à 1975, il fournira des renseignements à la fois sur l'I.F.P. et sur le M.R.G. Renseignements sans importance, renseignements non confidentiels, dira-t-il.

Il épouse Marianne en juillet 1974, elle obtient son visa six mois plus tard et, affirme-t-il, cesse ses rapports avec ses interlocuteurs est-allemands. Détenu depuis le 10 mai 1980, Marcel Aubel a effectué plus de la moitié de sa peine de trois ans et demi de prison ferme. Il peut donc espérer une libération conditionnelle prochaine pour, enfin, connaître l'amour.

PIERRE GEORGES.

● *Trois inculpations après la séquestration de M. Mexandeau.* — Trois responsables régionaux du CID-Unati, MM. Gilbert Renouf, 34 ans, taxidermiste à Carrouges (Orne), Jean-Claude Blais, 33 ans, plombier-chauffagiste à Flers (Orne), et Louis Besnard, 31 ans, boucher à Cherbourg (Manche), qui avaient pris part à la séquestration du ministre des P.T.T., M. Louis Mexandeau, lundi 22 février à Caen (*le Monde* du 24 février), ont été inclupés de séquestration de personne, mardi à Caen. Ils ont été remis en liberté ainsi que les dix-huit autres militants du CID-Unati interpellés *en* même temps qu'eux sur les lieux de la séquestration.

Sévère réquisitoire au procès de Mᵉ Brigitte Hemmerlin et des frères Maurice

Une histoire simple

L'avocat général de la cour d'assises de Paris, M. Guy Vernette, a requis, le mardi 23 février, de lourdes peines contre Philippe Maurice, accusé d'avoir grièvement blessé, le 24 février 1981, un surveillant de la prison de Fresnes lors d'une tentative d'évasion, ainsi que contre son frère, Jean-Jacques, et Mᵉ Brigitte Hemmerlin, soupçonnés de complicité : une peine de réclusion à perpétuité pour l'ex-condamné à mort, sept ans de détention pour son frère et de huit à dix ans de la même peine pour la jeune avocate.

Ah ! que la version de M. Vernette est simple ! Nette, précise, sans ces ratures, ces détours qui compliquent les meilleurs scénarios. Le film que l'on déroule depuis une semaine devant la cour d'assises de Paris ne se joue décidément qu'à trois personnages, les frères Maurice et Brigitte Hemmerlin.

« Pourquoi aller chercher plus loin ? », a demandé l'avocat général. L'évidence ne nous crève-t-elle pas les yeux - Voilà la seule histoire qui tienne : culpabilisé par la condamnation à mort de son cadet, Jean-Jacques Maurice regagne Paris en décembre 1980 après une « cavale » en Espagne pour porter secours à celui qui a sans doute glissé peu à peu vers la délinquance pour l'égaler, lui, le dur précoce.

Bien sûr, ce spécialiste de la « belle » — il a deux évasions à son actif — va préparer la tentative de son frère. Il a des armes, une voiture, et il s'est mis en relation, avec l'un des défenseurs de Philippe, une jeune femme manipulable à souhait. Le jour venu, le 24 février, cette dernière transmet l'arme... L'attitude de Philippe Maurice est bien compréhensible : *« Toutes les secondes qui l'arrachent à la mort,* explique M. Vernette, *ont leur poids de vie. »* Il est donc logique qu'il ait tenté le tout pour le tout, même un coup de force, afin d'échapper à la guillotine promise. Qui pourrait reprocher, dans le même esprit, à Jean-Jacques d'avoir poussé si loin le dévouement fraternel ?

L'avocat général ne s'attarde pas sur ces deux rôles qui lui paraissent si représentatifs des faits divers environnants, si classiques aussi dans leurs ressorts psychologiques. Il semble, en revanche, affectionner la présentation du troisième personnage, celui de l'égérie trop sensible, de l'avocate dont l'attitude jette le discrédit sur une profession exigeante par nécessité. M. Vernette assène d'abord comme autant de coups quelques rappels de la déontologie. Le défenseur, n'est-ce pas, doit être « *sans vice et sans reproche* ». Il doit redoubler de prudence lorsqu'il vient à servir de conseil *« aux criminels de grande envergure comme Jacques Mesrine ou Charlie Bauer ».* Les avocates surtout, qui risquent *« de céder à la fascination qu'exercent ces criminels sur certaines jeunes femmes ».*

Lorsqu'un avocat voit son client se saisir d'une arme au parloir du quartier des condamnés à mort, *« son devoir est de crier ».* Cela tombe sous le sens. *« Aucun mandat, aucun secret professoinnel, ne résiste à ce genre de choses. »* Evident, aussi.

En l'occurrence, il y a encore plus grave : l'avocat général est persuadé que Brigitte Hemmerlin a apporté aux frères Maurice sa *« participation consciente et délibérée ».* La meilleure preuve ? *« Sa mauvaise foi »,* ses déclarations contradictoires, impardonnables pour une pénaliste qui sait d'expérience que l'innocence tient aussi à la constance des réponses fournies à la justice.

C'est comme ce « Pierre », cet amant mystérieux qui aurait placé dans son sac, le matin du 24 février, un paquet qu'elle disait contenir une statuette. La belle affaire ! M. l'avocat général refuse ces coïncidences-là. « Pierre » n'est autre que Jean-Jacques. Et Brigitte Hemmerlin — ne l'a-t-elle pas assez écrit dans son livre ? — était prête à tout pour sauver Philippe. *« N'aviez-vous pas expliqué,* demande M. Vernette à l'accusée, *que vous vous jetteriez sous la machine pour qu'il ne soit pas exécuté ? »*

La jeune femme, sous les reproches, avait retrouvé mardi la pâleur, la fatigue psychologique qu'elle avait présentées à la cour lors des premières audiences. Il se trouve bien peu de répit dans la critique implacable du parquet. A peine l'espoir d'un léger soulagement lorsque l'avocat général laisse entendre que la cour a toujours la liberté de rejeter la notion de tentative d'assassinat retenue contre Philippe Maurice, celle de complicité de tentative d'assassinat, contre les deux autres accusés. Le condamné à mort, après tout, avait-il intérêt à tuer, à tirer même, s'il voulait s'échapper ?

Mais, l'explication donnée sur le droit comme sur les faits, M. Vernette a repris, sans laisser transparaître sa préférence, sa terrible version d'une histoire simple. Et sa version sévère d'une avocate qui n'avait pas su, croyait-il, *« maintenir inflexibles certaines règles ».*

PHILIPPE BOGGIO.

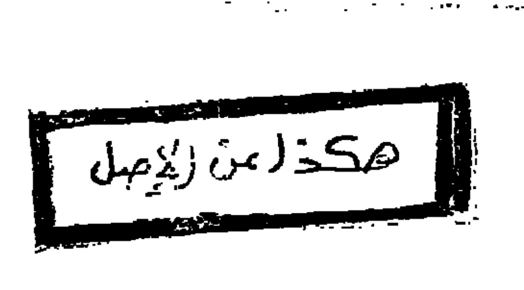
LA PROPORTION DE PRÉVENUS AUGMENTE DE MANIÈRE PRÉOCCUPANTE

Dans une circulaire destinée à rappeler ses *« préoccupations essentielles »* en matière de justice pénale, M. Badinter demande aux procureurs et procureurs généraux de *« tenir le plus large compte dans leurs réquisitions »* de la *« nécessité impérieuse »* de limiter le nombre de détentions provisoires. Celles-ci, souligne-t-il dans cette circulaire que publie le numéro 5 du *Courrier de la chancellerie* (février 1982), doivent demeurer *« exceptionnelles ».*

Cette recommandation intervient alors que les statistiques de l'administration pénitentiaire font apparaître une augmentation préoccupante de la proportion de prévenus. Le 1ᵉʳ février 1981, il y avait 40 109 détenus en France métropolitaine, dont 45,2 % de personnes incarcérées à titre provisoire. Le 1ᵉʳ février de cette année, le nombre de détenus était de 31 466, mais la proportion de prévenus de 51,8 %.

Dans la même circulaire, M. Badinter demande aux chefs de parquet, en attendant de prochaines *« modifications législatives »,* de porter une attention particulière aux victimes. Il leur recommande notamment de veiller à ce que ces personnes soient informées des possibilités d'indemnisation prévues par la loi.

Page 10 — LE MONDE — Jeudi 25 février 1982





هكذا من الأصل

FAITS ET JUGEMENTS

DUEL-SUICIDE

(De notre correspondant.)

Nîmes. — Ils s'appelent Eric, Philippe et Alain. Ils ont seize ans. Les deux premiers sont pensionnaires à l'Institut Samuel-Vincent, où la direction de l'Action sanitaire et sociale place des enfants et pré-adolescents accablés de problèmes familiaux, le troisième est apprenti pâtissier et vit chez son père.

Dimanche 21 février, Eric et Philippe décident de ne pas réintégrer leur établissement après la permission dominicale. Sur les boulevards, ils rencontrent Alain, qu'ils connaissaient déjà et qui, comme eux, est désœuvré. Une longue conversation, dont le caractère décousu doit sans doute beaucoup à la boisson, permet à Eric et Alain d'apprendre qu'ils aiment la même écolière qui, malgré ses treize ans, sait déjà provoquer et décevoir. Or elle paraît n'avoir d'attention que pour un troisième larron.

Les amoureux déçus jugent que la seule solution est de disparaître ensemble. Alain s'en va chercher une carabine de 9 millimètres à canon lisse, vouée à la chasse aux moineaux et des balles de tir à faible portée. Et; peu avant minuit, devant la vitrine d'un Prisunic, Eric tire sur Alain, lui passe l'arme pour qu'il lui rende la pareille. Cela saigne un peu et Philippe, témoin dégrisé, donne l'alerte. Les deux Roméo en seront quittes pour quelques jours de soins. — J.-C. L.

● *Accident ferroviaire à Dax : trente blessés.* — L'accident de chemin de fer, qui a fait trente blessés, le 22 février, en gare de Dax, a été provoqué par le choc entre deux rames de voyageurs qui devaient former un seul convoi pour Paris. Douze personnes ont été conduites à l'hôpital, mais quelques heures plus tard, seuls trois voyageurs étaient toujours gardés en observation.

Racket et règlements de comptes dans la région de Toulon

(De notre correspondant.)

Toulon. — M. André Gioan, un promoteur immobilier de cinquante-six ans, a été découvert inanimé, lundi 22 janvier, vers 19 heures, dans le jardin de sa propriété située sur les hauteurs de Toulon. Atteint au thorax par une balle de 12 millimètres, M. Gioan n'a pu être entendu par les enquêteurs. Les policiers toulonnais sont perplexes : l'hypothèse d'un suicide est d'autant moins retenue que le promoteur avait déjà été victime de menaces il y a une dizaine de jours. Après un coup de téléphone anonyme, sa voiture avait été incendiée dans son garage, et il avait été menacé de mort une seconde fois. Tout près de la villa de M. Gioan, les enquêteurs ont découvert un fusil de chasse à canon jumelé appartenant à la victime.

A la mi-décembre, les bureaux d'une autre entreprise de promotion immobilière, la société Castelles, située au port de plaisance de Toulon, avaient été détruits lors d'un attentat par explosif. Dans le même temps, trois dancings de l'ouest varois ont été la proie des flammes. Dimanche dernier, le restaurant et le bowling du casino de Bandol ont également brûlé pour la seconde fois en trois mois. Enfin, un coffre de 800 kilogrammes contenant 80 000 F et « divers papiers » disparaissait. Enquêteurs et observateurs estiment que la guerre entre le milieu toulonnais et le gang des Lyonnais est en train de renaître. Cette lutte d'influence se manifeste aussi par un racket croissant des industriels du grand Toulon. — J. L.

Attentats racistes à Montpellier

La tenancière d'un bar situé dans le centre de Montpellier, le Bar du Pont de Lattes, et deux consommateurs algériens ont été légèrement blessés par des coups de fusil de chasse tirés dans la nuit du lundi 22 au mardi 23 février contre la vitrine de l'établissement fréquenté par des Maghrébins. L'attentat a été revendiqué mardi soir par le groupe d'extrême droite Charles-Martel, auprès de la rédaction du quotidien régional *le Midi-libre*. Ce groupe s'était déjà signalé, dans la nuit du jeudi 18 au vendredi 19, en revendiquant le jet d'un cocktail molotov contre la façade de la mosquée de Montpellier, qui n'avait provoqué que des dégâts insignifiants.

Le groupe Charles-Martel s'était manifesté pour la première fois en 1973 en revendiquant un attentat commis contre le consulat d'Algérie à Marseille. Cet attentat avait fait quatre morts et seize blessés. On lui doit depuis cette date d'autres attentats commis pour la plupart dans le Midi. Aucun des membres de cette organisation, s'il s'agit d'une même organisation, n'a encore été identifié.

Arrestation à Paris d'un malfaiteur israélien

Les policiers de l'Office central de répression du banditisme (O.C.R.B.) ont arrêté, dimanche soir 21 février, dans un hôtel parisien, un malfaiteur israélien, âgé de vingt-neuf ans, Herzl Avitan, qui fait l'objet d'un mandat d'arrêt international délivré par les autorités israéliennes.

Herzl Avitan est, en effet, soupçonné d'avoir assassiné, le 13 décembre 1981, le gouverneur de la police de Ramla (Ramleh) en Israël, Ronny Nitzan. Il aurait dressé à ce dernier une embuscade à quelques dizaines de mètres de son domicile. Herzl Avitan s'était évadé, en septembre 1981, de la prison où il purgeait une peine pour tentative de meurtre et actes de banditisme.

Considéré, dans son pays, comme un dangereux criminel, pour avoir, notamment, attaqué une bijouterie, volé pour un million de dollars de diamants, et tué le gardien, il est connu en France pour vol et trafic de stupéfiants.

Agression contre le président d'un mouvement nationaliste corse

M. Pierre-Christophe Alfonsi, restaurateur à Ajaccio et président fondateur du Mouvement nationaliste corse *Partitu paesanu*, créé en juillet 1981, a été blessé par trois hommes masqués, dans l'après-midi du lundi 22 février, à Capo-di-Feno, un lieu-dit distant de quelques kilomètres d'Ajaccio, dans des circonstances encore mal définies.

Selon M. Alfonsi, qui a été touché d'une balle à la cuisse et hospitalisé à Ajaccio, c'est après un coup de téléphone anonyme lui demandant de se rendre à ce rendez-vous, où des *« révélations sur les barbouzes »* devaient lui être faites, qu'il s'est trouvé en présence de trois hommes dont le visage était dissimulé par une cagoule. Deux d'entre eux ayant voulu le ceinturer, M. Alfonsi se serait débattu, et aurait saisi le canon du pistolet de l'un de ses agresseurs, faisant partir le coup de feu qui l'a atteint.

M. Alfonsi avait été l'un des fondateurs du *Fronte paesanu corsu de liberazione* (F.P.L.C.), organisation qui s'est auto-dissoute en avril 1976, et dont les membres avaient alors, pour la plupart d'entre eux, rejoint les rangs du F.L.N.C.

● *Un guérisseur écroué.* — Après la mort d'une de ses clientes un guérisseur de Dinan (Côtes-du-Nord), M. Yves Morin, cinquante-cinq ans, vient d'être incarcéré à Saint-Malo. Il avait pour la première fois reçu Mme Marie-Thérèse Lainé, vingt-trois ans, le 22 janvier. Mme Lainé souffrait de troubles rénaux et neurologiques. Elle devait subir deux fois par semaine une dialyse, traitement que, selon ses proches, le guérisseur lui conseilla d'abandonner. Sept jours plus tard, Mme Lainé souffrant encore plus se rendit une nouvelle fois chez le guérisseur. Le 30 janvier, elle mourait. M. Morin nie avoir conseillé à sa cliente de cesser les dialyses. Il a été inculpé d'homicide par imprudence et d'exercice illégal de la médecine. — *(Corresp.)*

POLICE

Les détectives cherchent un statut

Les détectives français — dont le nom officiel qui leur est reconnu est celui d' « agents privés de recherches » — veulent devenir une profession à part entière et obtenir un statut. Mardi 23 février, une délégation de la Chambre nationale des agents de recherches, son président, M. Christian Borniche, en tête, a conféré avec des représentants des ministères de l'intérieur, de la justice et de la solidarité nationale, pour esquisser les bases d'une réglementation professionnelle.

« Nous souffrons cruellement de l'absence d'un statut véritable, explique M. Borniche. *Hormis quelques « prescriptions » très insuffisantes, dont la plus connue date de Vichy (loi du 28 septembre 1942), aucun texte ne garantit notre qualification aux yeux du public, ni ne nous garantit nous-mêmes contre la présence parmi nous de personnes douteuses, n'importe qui pouvant, quand il le veut, ouvrir une agence... »*

Urgence

On semble être tombé d'accord, le 23 février, sur l'instauration de quelques-unes des « mesures d'urgence » réclamées par les professionnels de la C.N.A.R. Ainsi, les préfectures devraient pouvoir prochainement délivrer à tout agent de recherches un document officiel, sorte de carte professionnelle, justifiant de ses activités. De même, chaque préfecture devrait, à l'avenir, pouvoir indiquer à qui en ferait la demande, par lettre ou même par téléphone, que l'agence X... figure ou non sur la liste officielle des agences reconnues, et, de surcroît, publier sous forme d'arrêté l'éventuelle radiation, provisoire ou définitive — prévue par la loi dans le cas où son directeur commet un délit — de telle agence.

Les agents de recherches souhaitent, en outre, obtenir des pouvoirs publics qu'un texte prévoie l'engagement de poursuites judiciaires contre toute officine reconnue coupable de publicité mensongère, et, enfin, qu'un certificat d'aptitude à la profession d'agent de recherches soit institué et délivré au terme d'une formation théorique (droit civil, commercial et pénal) et technique (stage obligatoire en agence).

« Il ne faut mettre un terme définitif, dit encore M. Borniche, *à la présence dans nos rangs de trop de « margoulins », voire de barbouzes... »* Pour lui, les agents de recherches doivent être *« de précieux auxiliaires des professions juridiques »*. Il est vrai que leur clientèle principale, pour ne pas dire essentielle, est beaucoup plus faite de compagnies d'assurances, d'huissiers, de notaires ou d'avocats qui les chargent quotidiennement de recherche des témoins d'un accident ou des débiteurs durs d'oreille que de maris trompés — ou craignent de l'être, — voire de lecteurs de romans policiers à l'imagination excessive...

J.-M. DURAND-SOUFFLAND.



MÉDECINE

ORGANISÉE PAR QUATORZE SYNDICATS MÉDICAUX

Une journée nationale de protestation est prévue pour le 3 mars

Quatorze syndicats de médecins hospitaliers (1) *ont décidé d'organiser une série de mouvements de protestation d'ampleur nationale au cours de la journée du 3 mars. Les deux grandes centrales syndicales des médecins d'exercice libéral — la C.S.M.F. (Confédération des syndicats de médecins français) et la F.M.F. (Fédération des médecins de France) — ont apporté leur soutien à cette journée, tout comme le comité de liaison intersyndical des professions de santé, plus connu sous le nom de « Solidarité médicale ». Ce comité vient de recevoir l'appui de la Confédération générale des cadres, qui* « apporte *son soutien au trois principes essentiels définis dans* le préambule du manifeste de Solidarité médicale, pour qui tout système de soins doit garantir aux Français le libre choix permanent de leur praticien, quelle que soit sa discipline, la sécurité médicale, le droit d'accéder à des soins de haute qualité quels que soient leurs revenus ou leur situation sociale ». *D'autre part, une liste de cinquante noms constituant le « comité d'honneur de Solidarité médicale » vient d'être rendue publique. Elle est formée de membres des académies de médecine, de sciences et de chirurgie.*

Pour les organisateurs de cette journée, il s'agit de « *transformer un mercredi en un dimanche* ». Un service *minimum* sera donc assuré dans les secteurs hospitaliers touchés par le mouvement. Pour sa *part*, le Conseil national de l'ordre des médecins vient de rappeler que, « *tout en partageant l'inquiétude de tous ceux que préoccupe l'avenir de la médecine hospitalière, il rappelle que l'éthique professionnelle des médecins leur interdit une grève des soins quels que soient les motifs de leur mécontentement* ». La visite des malades hospitalisés et toutes les urgences devraient donc être assurées.

Le programme de la journée du 3 mars est définitivement arrêté. Les *manifestations seront* organisées à l'échelon régional (des délégations demanderont à être reçues par les préfectures de région) et national (une délégation demandera à être reçue par M. Jack Ralite, ministre de la santé, après avoir manifesté entre le boulevard de Latour-Maubourg, siège de nombreux syndicats, et l'avenue de Ségur, où se trouve le ministère).

Paradoxalement, alors que M. Ralite insiste régulièrement sur l'ampleur et la fréquence de la concertation mise *en œuvre*, le *principal reproche* formulé se trouve précisément être l'absence de concertation, notamment à propos des projets ministériels de suppression du secteur privé à l'hô*pital public. Plusieurs syndicats* médicaux estiment, en effet, que les compensations proposées sont loin d'être satisfaisantes. Ils regrettent surtout que cette réforme n'ait pas été *l'occasion*, pour *le ministère*, de mettre en place une refonte globale du statut du médecin hospitalier (amélioration des salaires et des carrières, dissociation du grade et de la fonction, amélioration de la couverture sociale et des retraites).

Le mécontentement semble plus vif dans les hôpitaux non universitaires. « *A toutes nos interrogations,* souligne le docteur Dauptain (Syndicat national des médecins adjoints et assistants des hôpitaux non universitaires), *sur les problè samal-tef versitaires), sur les problèmes statutaires nous avons obtenu des réponses dilatoires qui renvoyaient le débat à d'autres et hypothétiques « tables rondes ». (...) Force est donc aux assistants adjoints de constater tristement que les propositions du ministre ne règleront pas les problèmes de la médecine hospitalière mais, au contraire, qu'elles risquent d'aggraver les inégalités présentes au détriment des moins bien placés dans la hiérarchie. (...)* »

S'il est difficile de prévoir qu'elle sera l'ampleur du *mouvement* du 3 mars, il convient néanmoins de remarquer que, pour la première fois, semble se dessiner un front *de protestation dans l'ensemble du* corps médical, né d'un mécontentement strictement limité, à l'origine, aux sphères hospitalières. A cet égard, le soutien — même s'il *demeure timide — des deux grandes* centrales syndicales (C.S.M.F. et F.M.F.) est un élément important.

Les projets ministériels de réforme des études médicales actuellement en *négociation entre les cabinets de* M. Ralite et de M. Savary, ministre de l'éducation nationale, sont aussi un élément de mécontentement et d'inquiétude.

Les animateurs du mouvement Solidarité médicale — qui ne sont pas à proprement parler les « organisateurs » de la journée du 3 mars — ont déjà annoncé que, faute de mise en place d'une « *véritable négociation* » avec le ministère, d'autres mouvements de protestation seront organisés. Il s'agirait en particulier d'une « grève *administrative* » qui, « *sans porter atteinte aux soins des malades* », pourrait néanmoins bloquer le fonctionnement de nombreux services hospitaliers.

JEAN-YVES NAU.

(1) Sur ces quatorze syndicats, cinq ne font pas partie du Solidarité médicale. Il s'agit du Syndicat national des médecins des hôpitaux publics, du Syndicat des psychiatres des hôpitaux, de l'Intersyndicale des chefs de clinique assistants, du Syndicat national des anesthésistes réanimateurs à temps plein des hôpitaux non-universitaires et du Syndicat national des médecins biologistes des hôpitaux non-universitaires.

● *Le prix Médicus 1981* (20 000 F) a été attribué à Martine Allain-Regnault (Antenne 2) pour son film « Guillaume ou l'enfant bulle », ou la vie d'un enfant de onze ans, dans sa chambre stérile, après une greffe de moelle. Ce prix a été créé par la Ligue nationale française contre le cancer, pour récompenser le reportage d'un journaliste médical s'adressant au grand public.

● *L'Académie nationale de médecine* a élu, lors de sa séance du 23 février, deux correspondants, dans la première division (médecine et spécialités médicales) : le professeur Georges Vignon, professeur de clinique rhumatologique et hydrologique de Lyon, et le professeur René Mornex, ancien doyen de la faculté Alexis-Carrel de Lyon, où il enseigne actuellement la médecine expérimentale et la pathologie humaine.

SCIENCES

● *L'Espagne pourrait redevenir membre de l'Organisation européenne de recherches nucléaires (CERN).* — M. Bayon Marine, ministre espagnol de l'industrie, a remis ces jours derniers à M. Herwig Shopper, directeur général du CERN, un message du gouvernement espagnol indiquant son intention d'entrer en pourparlers avec le CERN en vue d'en redevenir membre. L'Espagne a déjà été membre du CERN de 1961 à 1968 ; depuis cette date plusieurs physiciens espagnols ont travaillé ou travaillent actuellement au *CERN*, l'organisation étant ouverte à des ressortissants des pays non membres.

DÉFENSE

Nette diminution en 1981 des commandes d'armes françaises par l'étranger

Selon des premières indications recueillies à la délégation générale pour l'armement, les exportations de matériels de guerre français ont été en nette diminution en 1981 par rapport à celles de 1980. Les prises de commandes enregistrées de l'étranger ont été en nette diminution en 1981 par rapport à celles de 1980. Les *prises de commandes enregistrées* de l'étranger ont totalisé environ 32 milliards de francs en 1981, au *lieu de 37,3 milliards l'année précédente*, soit une baisse en francs courants supérieure à 14 %.

Le montant de 1981, estimé en première approximation, doit encore être précisé par les services officiels qui n'excluent pas la possibilité, une fois rassemblées toutes les signatures de contrats intervenus, d'atteindre 35 milliards de francs environ.

On admet, toutefois, à la délégation générale pour l'armement que l'année 1981 a marqué le pas par rapport à 1980, davantage durant le second semestre que lors du premier semestre de 1981, durant lequel les prises de commandes étrangères ont été de 20 milliards de francs. Ainsi, le *commerce s'est plutôt ralenti* durant les derniers mois de 1981 par rapport à une année 1980 qui *fut un peu exceptionnelle.*

Mévente pour les avions

Les résultats enregistrés en 1981 *semblent s'expliquer, en partie*, par une mévente observée dans les domaines aéronautique et naval. En effet, la chute est surtout sensible pour les ventes d'avions, réduites à seize Mirage-III et trente Alpha-Jet pour l'Egypte, trois Mirage-III pour le Pérou et six Alpha-Jet pour le Cameroun. Si la société Dassault-Bréguet a reçu, au total, pour plus de 12,7 milliards de francs de commandes étrangères en 1981 au lieu de 9 milliards de francs en *1980, cette augmentation des ventes* aéronautiques est due principalement à des commandes à l'exportation d'avions civils, comme la série des Falcon-20 et surtout le triréacteur de liaison Falcon-50.

Dans le domaine naval, le ralentissement de 1981 intervient, il est vrai, après un gonflement des commandes étrangères en *1980 lié au contrat « Sawari »* avec l'Arabie Saoudite et portant sur quatre frégates et deux pétroliers-ravitailleurs pour un montant, à l'époque, de 14,4 milliards de francs.

L'importance des prises de commandes en matière de missiles *tactiques de tous les modèles* en 1981 n'a pas permis d'équilibrer le tassement constaté dans les domaines aéronautique et naval, et, dans une moindre mesure, pour les matériels terrestres. A la délégation générale pour l'armement, on estime que l'année 1982 pourrait marquer une reprise des commandes étrangères dans le domaine aéronautique, avec notamment la vente d'avions *Mirage-2000 à l'Egypte et à l'Inde.*

En principe, les statistiques définitives de ces prises de commandes étrangères *de matériels* militaires français seront transmises en avril aux commissions spécialisées de la défense au Parlement. Le ministre de la défense, M. Charles Hernu, a en effet indiqué à plusieurs reprises que les présidents et les rapporteurs des commissions à l'Assemblée nationale et au Sénat auraient désormais régulièrement connaissance de la signature des principales ventes de la France.

A CANNES

M. Hernu évoque l'« action concertée » de la France avec les marines alliées

De notre correspondant régional

Cannes. — M. Charles Hernu, ministre de la défense, a présidé, mardi 23 février, à Cannes, les cérémonies d'amitié franco-américaine, organisées à l'occasion de la visite conjointe en rade de Cannes de l'escorteur américain *Comte-de-Grasse* et de la frégate française *De-Grasse*. Cette manifestation, à laquelle participait l'ambassadeur des Etats-Unis en France, avait été décidée en octobre dernier, lors de la célébration du bicentenaire de l'Indépendance américaine à Yorktown, en hommage à la mémoire de l'amiral comte de Grasse, né à Bar-sur-*Loup*, près de *Grasse*.

Dans l'allocution qu'il a prononcée à bord du *De-Grasse* — où s'étaient rencontrés, le 19 octo*bre 1981, MM. Ronald* Reagan et François Mitterrand — M. Hernu a déclaré que l'alliance entre la France et les Etats-Unis « *s'est fortifiée dans les épreuves (...) et qu'elle se trouve aujourd'hui plus forte que jamais* ».

« *Aujourd'hui encore*, a ajouté le *ministre* de la *défense*, *la France connaît l'importance de sa marine, d'autant plus que les nouvelles règles internationales, en cours d'adoption, en feront l'une des toutes premières puissances maritimes. (...) La marine assure la présence de la France en de nombreux points du globe et apporte son amitié et son soutien. Elle est aussi un instrument privilégié de coopération avec nos alliés, partout où l'action concertée permet d'assurer la stabilité et la sécurité.* »

« *Dans l'alliance*, nous a expliqué M. Hernu, *nous disposons de notre autonomie de décision politique, militaire, stratégique. Nous n'avons pas, nous, Français, à faire entrer le poids de nos mégatones dans l'addition des forces de l'un ou de l'autre des deux Grands. C'est ce qui nous permet d'assurer notre sécurité et les Etats-Unis le savent bien. Ils savent aujourd'hui qu'il y a en Europe un pays fort, la France, troisième puissance militaire mondiale.* »

Interrogé à propos de l'organisation du service militaire en France, le ministre de la défense a répondu : « *Nous allons faire évoluer le contenu du service militaire et, lorsqu'il aura suffisamment évolué, nous aurons le temps d'aborder la question de sa réduction. Pour moi, le contenu a autant d'importance que la durée.* » — G. L.

RELIGION

UNE JOURNÉE D'ÉTUDE SUR L'ISLAM EN AFRIQUE NOIRE

Entre les clichés et la casuistique

Une journée d'étude organisée récemment à Paris par le Centre d'études et de recherches internationales (associé au C.N.R.S.) de la Fondation nationale des sciences politiques, sur le thème de « L'islam en Afrique noire », a réuni une quarantaine de spécialistes.

A écouter les spécialistes présenter *leurs travaux de recherche*, chacun disséquant son petit terrain d'élection selon les meilleures règles de la casuistique, où les « questions épistémologiques » prenaient le pas sur les réponses concrètes, il était réconfortant pour le profane d'entendre *M. Maxime Rodinson*, sociologue et historien de l'islam, « expert » s'il en fût, fustiger, dans un bel élan humoristique, toutes les spécialisations.

« *Il est parfaitement irréaliste,* s'écria-t-il, *d'enfermer l'étude du continent africain dans des compartiments étanches étiquetés sociologie, ethnologie, islamologie... Tout comme les premiers « découvreurs » européens de l'Afrique ont fini par se rencontrer, les chercheurs doivent dépasser les frontières, dans le temps et l'espace, de leurs disciplines.* »

C'est ainsi que, à force de reconstituer les fragments de la mosaïque présentés au cours de cette jour*née, est apparu, au moins dans ses* grands traits, le véritable portrait de l'islam en Afrique subsaharienne, permettant de dépasser les clichés habituels entretenus sur l'islam noir.

Y a-t-il réveil, renouveau, voire déferlement de l'Islam à travers le *continent africain ? S'agit-il d'un* islam « au rabais », en dégénérescence par rapport à l'islam pur et dur des pays arabes ? Cette religion fait-elle la guerre au chris*tianisme, au capitalisme, au communisme* ? Joue-t-elle un rôle de moteur « révolutionnaire » à l'instar de ce qui se passe en Iran ? Est-elle intégriste ou tolérante, un corps *étranger dans la culture africaine ou* facilement adaptable à celle-ci ? Autant de questions qui intriguent les Occidentaux et qui donnent lieu, trop *souvent*, à des clichés simplistes.

La première constatation, capitale, *c'est qu'il n'y a pas un islam en* Afrique noire, mais plusieurs. Sans parler des différentes sectes, ou familles spirituelles, à l'intérieur de l'islam — le sunnisme, le chiisme, le *soufisme* (1), — *la foi musulmane* s'est répandue à travers le continent noir grâce aux commerçants qui ont créé un réseau de « confréries musulmanes », mais en se transformant au contact de la culture ambiante pour aboutir souvent à un syncrétisme avec les religions traditionnelles.

La guerre de religion aura-t-elle lieu ?

Il existe donc une religion populaire, tolérante et mêlée aux apports *culturels extérieurs, mais nullement* « au rabais », qui se voit menacée — ou au moins concurrencée — aujourd'hui par les courants réformistes nés du réveil d'un islam plus *intégriste et militant, venu de l'Asie* (Pakistan) et du Proche-Orient (Iran) en passant par le Maghreb. Dans l'islam confrérique, la relation à Dieu se fait par l'intermédiaire de saints *et de mystiques — surtout dans la* tradition du soufisme, qui est parfois à la limite de l'hétérodoxie, — alors que l'islam *réformiste* est fondamentaliste et insiste sur le respect inté*gral du texte, prêchant le salut par* la loi.

Sur le plan économique, l'influence de l'islam est diverse. Répandue grâce au commerce — « *L'économie mondiale de marché, médiatisée par les structures coloniales, trouva sa contrepartie religieuse dans une religion universelle : l'islam* » (2), — la religion musulmane peut servir autant le capitalisme que le socialisme. Selon M. Jean-*François Bayart, organisateur de la* journée d'étude, « *l'islam délimite un champ social qui peut fonctionner aussi bien comme structure de domination en vue, par exemple, d'une exploitation du capitalisme (Arabie Saoudite) que comme structure de contestation politique (le Frolinat au Tchad)* ».

Si, numériquement, l'islam est le plus souvent minoritaire en Afrique noire (3), sa progression est indé*niable, et il se présente*, à terme, comme le grand *rival* du christianisme. Cet aspect a pris un relief particulier au moment du voyage de Jean-Paul II en Afrique, dont deux des pays *visités*, le Nigéria et le Gabon, ont des présidents musulmans.

Malgré le dynamisme de l'islam pour se propager, il faut détruire le mythe — ont souligné plusieurs participants — selon lequel l'islam est plus facilement assimilable par les Africains que le christianisme. D'abord, celui-ci est servi par des structures puissantes et centralisées, alors que l'islam est beaucoup plus fragmenté et s'implante au moyen de conversions individuelles.

Ensuite, les deux religions comportent des pratiques qui favo*risent ou freinent tour à tour leur* adaptation à la culture noire. Si la monogamie chrétienne est une bar*rière, l'abstinence de l'alcool* chez les musulmans l'est autant ; de même, *la complexité de la doctrine chré*tienne (Trinité, Incarnation) est compensée par son rituel fastueux, le culte des saints et *l'exaltation de* Marie, qui attirent les Africains plus *que l'aridité de l'islam* orthodoxe.

En un mot, les deux religions ont *leurs attraits et leurs inconvénients.* En fin de compte, les deux sont profondément transformées sur le terrain par la mentalité africaine, et vécues concrètement selon des mo*dalités, frisant souvent le* syncrétisme, qui feraient frémir aussi bien les puristes du Saint-Office que les docteurs de la loi coranique.

ALAIN WOODROW.

(1) *Le sunnisme* : tendance majoritaire des musulmans « orthodoxes », qui admettent que la « sunna » (en arabe *voie, mode de vie* du Prophète) a une valeur égale à celle du Coran ; le *chiisme* (de l'arabe *chia* : parti d'Ali) est la branche *de l'islam qui désigne* les partisans d'Ali, gendre et cousin du Prophète, choisi comme successeur après l'assassinat du troisième khaaprès l'assassinat du troisième calife, Osman. Le chiisme qui vénère des saints et possède de nombreux lieux de pèlerinage, est plus large d'idées et plus ouvert au mysticisme (*soufisme* : voie d'initiation spirituelle) *que le sunnisme.*

(2) Le professeur D. Cruise O'Brien, dans un numéro spécial de la revue *Politique africaine* consacré à « La question islamique en Afrique noire ». Ce numéro a servi de point de départ à la journée d'étude, *Politique africaine* n° 4, novembre 1981, 45 francs aux Editions Karthala, 22-24 boulevard Arago, 75013 Paris.

(3) Sauf dans la région subsaharienne, où la Mauritanie (seul Etat officiellement musulman d'Afrique noire), le Sénégal, la Gambie, la Guinée, le Mali, le Niger, le Soudan et la Somalie sont musulmans à *plus de 60 %*.

● *Le Père Michel Camdas*, prêtre français du diocèse d'Arras, qui travaille au Brésil depuis treize ans, au titre des échanges *Fidei donum*, vient de recevoir le « Prix des droits de l'homme », ainsi qu'un chèque pour 100 000 F, remis par M. Jean Gélamur, président de Bayard-Presse et directeur du journal *la Croix*.

ÉDUCATION

Le premier cours de Mme Saunier-Seïté au CNAM

LE MINISTRE OUBLIÉ

Un amphithéâtre du dix-neuvième siècle, une quarantaine d'élèves dispersés sur des bancs en bois usés et inconfortables, deux professeurs assis en spectateurs au premier rang, un appariteur qui essuie soigneusement le tableau. Le décor est en place. Mardi 23 février, dans l'amphithéâtre A du Conservatoire national des arts et métiers (CNAM) à Paris, quelques mi*nutes avant 18 heures*, tout le monde attend l'arrivée du nouveau professeur de géographie. Des étudiants plaisantent en se demandant pourquoi la direction *n'a pas fait repeindre « ou simplement lessiver »* les murs pour la circonstance.

« *Messieurs les professeurs, mesdames, messieurs.* » Ponctuelle et rapide, Mme Alice Saunier-Seïté a gagné le long bureau et sans présentation superflue *se lance dans la définition* de la géographie (1). L'enseignante aux cheveux très courts parle avec passion de sa discipline qui doit « *décrire la réalité* ». La voix n'a pas changé. Son même petit sac à chaîne d'or négligemment posé sur le bureau, c'est le ministre des universités du gouvernement de *M. Raymond Barre qui parle.* Les images d'il y a un, deux ou trois ans défilent dans la mémoire du spectateur ; les propos remontent à la surface : dénonciation *des syndicats* marxistes, de mai 68, des présidents d'université, « *otages des communistes... qui ne pensaient qu'à insulter le ministre* ».

Mais non, ce n'est pas un garde du corps qui est assis à gauche du bureau, c'est l'appariteur qui, doucement, somnole.

« *Pour nous, géographes, l'espace est un paysage et nous sommes des peintres* », le cours continue... Mme Saunier-Seïté, légèrement intimidée au début, retrouve le ton professoral. « *Je ne vous donnerai pas beaucoup de noms, mais il faut les connaître* », avertit-elle en écrivant au tableau les noms de quelques « grands » économistes. L'enseignante se laisse aller, abandonne un peu ses *notes pour parler avec* fougue du duché de Bourgogne et, troublée, ne retrouve plus le nom de Charles le Téméraire.

Oubliant le ministre, le secré*taire d'Etat, le recteur*, le *doyen*, toutes fonctions qu'elle a occupées, Mme Saunier-Seïté est redevenue « le professeur ». *Elle* se rappelle qu'une pause est *nécessaire dans un cours* qui dure deux heures, et elle accorde « *cinq minutes de récréation* ». Les élèves se regroupent dans le hall de l'amphithéâtre, l'en*seignante reste à proximité* de son bureau. Les gradins les séparent encore, mais ce n'est que le premier cours de Mme Saunier-Seïté.

SERGE BOLLOCH.

(1) Mme Saunier-Seïté a été nommée professeur au CNAM, à compter du 22 novembre 1981, par un décret paru au *Journal officiel* du 23 décembre (*le Monde* du 26 décembre 1981).

● RECTIFICATIF. — M. Guy Georges, secrétaire général du Syndicat national des instituteurs et professeurs de collège (SNI-P.E.G.C.), dont nous avions signalé l'absence au congrès de la FEN le jeudi 4 février (*le Monde* daté 7-8 février 1982), nous demande de préciser qu'il a été reçu ce jour-là par le premier ministre et le ministre de l'éducation nationale pour discuter du *dossier « revalorisation »*. A Matignon on indique qu'il avait été convenu que cet entretien ne donnerait lieu à aucune déclaration à la presse.

AÉRONAUTIQUE

ROLLS ROYCE FAIT DES OFFRES DE COOPÉRATION CIVILE ET MILITAIRE A LA FRANCE

La *société aéronautique* britannique Rolls Royce a adressé à la France des propositions de coopération dans le double domaine des moteurs d'avions civils et militaires pour les prochaines années. Dans le même temps, Rolls Royce cherche à associer l'un ou l'autre des constructeurs américains de moteurs civils, Pratt and Whitney et General Electric.

En septembre 1981, le chef de l'Etat français avait nommément cité les moteurs d'avions dans la liste des programmes ou projets de toute nature qui pouvaient faire l'objet d'une coopération de part et d'autre de la Manche. Le ministre des transports n'avait pas exclu, peu après, une collaboration de la Société nationale d'étude et de construction de moteurs d'aviation (SNECMA) avec Rolls Royce pour la mise au point d'un réacteur civil.

La proposition de Rolls Royce adressée à la France consiste à organiser un consortium de fabrication d'un nouveau réacteur, baptisé RJ-500, dont la société britannique a commencé les études avec des partenaires japonais. Le RJ-500 est un réacteur de moyenne puissance (environ dix tonnes de poussée) destiné à des court et moyen courriers civils de 150 places, tel l'Airbus A-320. A ce projet serait associé l'un ou l'autre des constructeurs américains, probablement General Electric.

A la SNECMA, on fait observer qu'une telle collaboration multipartie laisserait à chacun des participants une part assez faible du travail d'études et de construction en série si tant est, de surcroît, que la conception d'un réacteur du modèle RJ-500 ne soit pas concurrentielle avec la mise au point et de la production, en commun avec General Electric, du réacteur existant CFM-56 *ou de ses dérivés.*

L'autre proposition de Rolls Royce à la France concerne la fabrication, en coopération européenne, d'un réacteur militaire pour un éventuel projet d'avion de combat européen (l'ACE) en discussion entre la France, le Royaume uni et la République fédérale d'Allemagne. Rolls Royce envisage cette collaboration autour de son réacteur RB-199 qui équipe aujourd'hui l'avion de combat Tornado. On *sait, d'autre part, que* la SNECMA étudie un nouveau réacteur, baptisé M-88, destiné à l'avion de combat français de la nouvelle génération.

Au ministère de la Défense, les offres de coopération de Rolls Royce sont considérées avec prudence dans la mesure où la France veut pouvoir conserver son savoir-faire tech*nologique* en la *matière pour* rester maître de la fabrication d'un avion militaire.

Le Monde
ARTS ET SPECTACLES

Un entretien avec Orson Welles

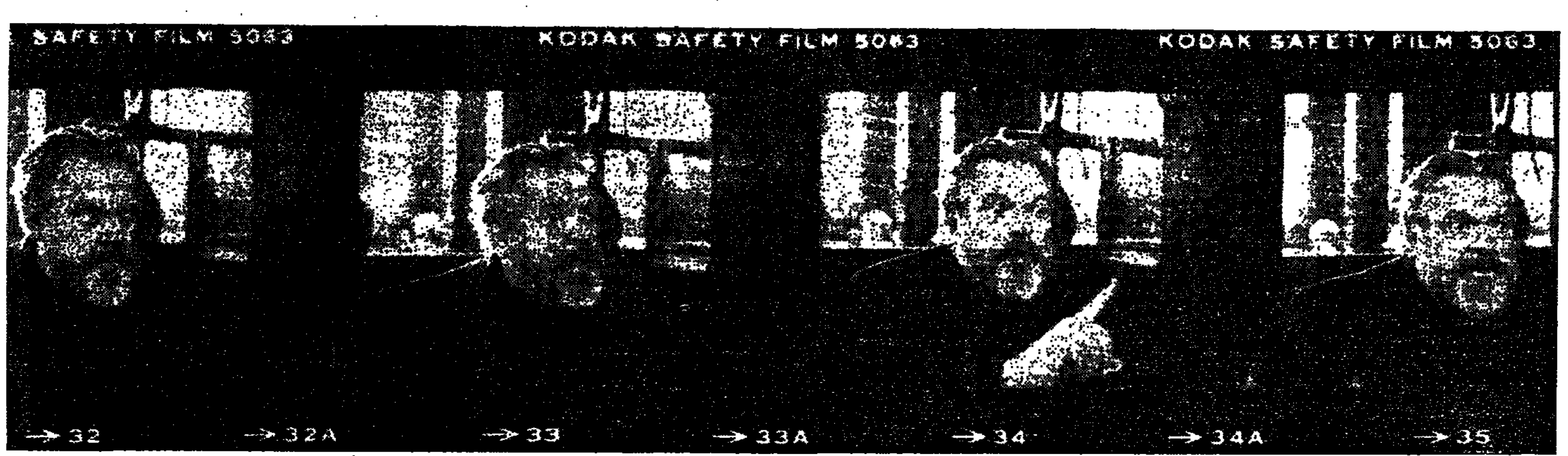


Photo Anne Day

« Je les ai tous emmenés chez Kane »

Avant de recevoir, à l'Elysée, des mains de M. François Mitterrand, les insignes de commandeur de la Légion d'honneur, Orson Welles se demandait quelle sorte de discours il pourrait faire : « Quelques mots suffisent, disait-il, mais quels mots ? » Mais le mardi 23 février, au moment où le président de la République entourait son cou d'un ruban rouge, saluant « l'un de ceux qui ont su exprimer ce qu'il y a de plus profond dans l'âme humaine et les ressorts de la société », Orson Welles n'a pas dit un mot. Ses yeux montraient l'émotion d'un enfant. La veille de ce jour, il nous avait accueillis à sa table, dans un restaurant parisien. Puis il était resté seul, pour un entretien, avec Yvonne Baby.

« JE ne vais pas souvent au cinéma. Je ne suis pas un fou de cinéma, ni de théâtre. Le cinéma, j'aime le faire, mais chaque fois que je vois sur l'écran une image forte, expressive, j'en garde la trace, ici, dans ma tête, et je me sens moi-même amoindri : et si ces images réduisaient mon habileté à être original, et si mes films devenaient, à leur tour, des hommages ? Nous voudrions tous être Adam et nommer un à un les animaux de la création. Seulement, voilà, les animaux ont déjà leur nom. J'aurais peut-être moins d'arrogance si le cinéma était apparu plus tôt dans ma vie.

» J'étais un musicien, ma mère était une pianiste professionnelle. J'ai neuf ans quand elle meurt, j'arrête la musique et je peins. Vous savez, j'étais un *wunderking* (un enfant merveilleux). Tout le monde me le disait, je n'en doutais pas ; le doute, le vrai doute, c'est aujourd'hui, ce sont ces jours de célébration. J'étais donc cet enfant-là, rêvant aussi bien d'être le président des Etats-Unis, fasciné par les arts. Adolescent, j'étudie la peinture avec des professionnels, qui, naturellement, me trouvent merveilleux. Je suis un peintre. Mon père meurt lorsque j'ai quinze ans.

» Mon enfance a été très heureuse. Mes parents m'aimaient comme des parents. Mon père était riche, réactionnaire, bon vivant, et il dépensait tout son argent. La famille de ma mère avait été ruinée, et, elle, c'était une gauchiste. J'avais sept ans au moment de leur divorce et je me suis toujours demandé pourquoi ils s'étaient mariés. Leur divorce a été une bénédiction, car mes parents rivalisaient de gentillesse à mon égard.

L'âne et le chariot

» A quinze ans, j'ai obtenu une bourse pour l'université Harvard, mais aller à Harvard, c'était aller en prison. Aussi je suis parti pour l'Irlande et j'ai décidé de peindre là-bas, pendant l'été.

» En Irlande, j'achète un âne et un chariot où je mets tout mon matériel de peintre. Je dors sous le chariot, et, s'il pleut vraiment fort, je me fais inviter par les paysans. Je leur offre mes tableaux contre un lit et un petit déjeuner *(bed and breakfast)*. L'Irlande est pleine de mes paysages, de mes personnages, pas de très bons tableaux, malheureusement.

» L'été passe, et je me rends à Dublin. Je vends l'âne, le chariot, et je sens le terrible fantôme de Harvard, cette université si distinguée, si fameuse — à l'époque, j'aurais pu rencontrer John Kennedy qui venait d'y entrer. Ça me plaît d'être à Dublin, et comme j'ai encore un peu d'argent, pourquoi ne pas aller au théâtre ? Sur la scène, parmi la foule, je remarque un étudiant que j'avais connu dans mon voyage à travers l'Irlande. Je le vois après le spectacle, et, au directeur à qui il me présente, je dis : « *Je suis Orson Welles, la grande vedette du Theater Guild de New-York et je voudrais rester quelques semaines à Dublin.* »

» Je n'ai que seize ans, je veux en paraître vingt-cinq. Je fume un cigare, je porte un immense chapeau noir et je prends une voix très profonde. On croit à mes artifices, par manque d'information, on me croit sur parole — quel Américain, à part moi, aurait songé à faire carrière en Irlande ? — et on m'engage pour *le Juif Süss*, une pièce qui se monte. Je n'interprète pas le juif Süss, mais le duc, qui a la meilleure part. Ce duc est jeune, puis vieux, il viole les femmes, il fait tout, c'est un rôle complet, un rôle d'opéra. J'avais commencé comme star, j'ai eu un énorme succès, et je suis devenu réellement une star. J'interprète Shakespeare, toutes sortes de rôles, on parle de moi en Irlande, en Angleterre, dans le *London Times*, et dans le *New York Times*. J'ai l'intention de jouer en Angleterre, mais une loi écarte les artistes étrangers. Américain, je ne peux pas y travailler et je reviens aux Etats-Unis.

Les vaudous de « Macbeth »

» A New-York, je trouve du travail à *Pop Magazine* — où collaboraient Raymond Chandler, Dashiel Hammett — et j'écris avec une amie. Je raconte des petites aventures, des choses comme ça, n'importe quoi. Je suis un écrivain. En même temps, je rédige des textes pour des manuels scolaires et je voyage. En Côte-d'Ivoire, au Maroc, où je serai l'ami du Glaoui — mais c'est une trop longue histoire. Deux ou trois fois par mois, j'écris pour *Pop Magazine*, et, comme pour nous l'Europe est très bon marché, je vais à Séville où je m'installe dans un appartement en plein quartier gitan. J'ai ma propre voiture, une femme de chambre, je vis en prince, je suis le riche Américain. Et je deviens un amateur de taureaux.

» Je n'étais pas Hemingway, je n'avais pas d'idées romantiques sur les corridas, ni sur les toreros. J'étais uniquement là, c'était le paradis, j'avais acheté des taureaux. J'avais parfois de belles après-midi. Puis est venu le temps de retourner en Amérique, je devais m'occuper de mes manuels scolaires. J'étais arrivé en Espagne juste à l'abdication du roi, et je l'ai laissée juste avant la guerre civile. Si je ne l'avais pas quittée, j'aurais sûrement combattu aux côtés des républicains et je serais mort.

» Me revoilà à New-York, et je me retrouve un jour dans un cocktail. Un homme me demande : « *Etes-vous acteur ?* », et je réponds : « *Non, écrivain.* » Il insiste, il me dit : « *J'étais sûr que vous étiez un acteur, que vous étiez Orson Welles.* » Cet homme, c'est l'écrivain Thornton Wilder. Il m'apprend que Katherine Cornell — qui était un peu notre Edwige Feuillère — me cherche pour me donner un rôle dans *Roméo et Juliette*. Recommence alors ma vie de théâtre, je fais des tournées dans toute l'Amérique, je me découvre acteur. Fini de vagabonder, de bourlinguer. Je suis un professionnel.

» Survient la dépression. Roosevelt fonde le W.P.A. Theater — grâce à quoi des salles s'ouvrent partout — et c'est le seul moment où l'Amérique a eu un théâtre national. Je dirige deux de ces salles — l'une à Broadway, l'autre à Harlem — je monte *Faust*, *le Chapeau de paille d'Italie*, des tas de pièces. A Harlem, j'ai présenté *Macbeth*, l'action avait lieu à Haïti, et les sorcières étaient vaudou (j'avais fait venir d'Afrique vingt véritables vaudous). Ce *Macbeth* a été le plus grand succès de ma vie. Après les rappels, on laissait le rideau relevé, et le public envahissait la scène.

» A Broadway, j'ai monté *The Cradle Will Rock*, « *a labour opera* ». Pour des raisons politiques (la pièce défendait les syndicats), la police a fermé les portes du théâtre, le soir de la première. Aussitôt, j'en ai cherché un, je l'ai trouvé vingt « blocks » plus loin, et tous les spectateurs se sont mis à marcher dans la rue, d'une salle à l'autre. C'était une soirée de printemps, une vision magnifique. Ensuite, l'Union des artistes a voulu empêcher les acteurs de jouer. Je leur ai dit : « *Levez-vous et jouez dans la salle même.* » Ils l'ont fait, la nouvelle a circulé, des acteurs se sont joints à nous, et c'était là le spectacle.

» De nouveaux spectacles ont suivi, et de nouveaux succès. Nous avons continué deux ans. Hollywood me faisait des offres, qui ne m'intéressaient pas, que je repoussais. Puis Hollywood aussi m'a dit : « *Vous êtes merveilleux* », et « *Faites ce que vous voulez.* » Alors j'ai pris mes acteurs et je les ai tous emmenés chez Kane. Tous les interprètes de *Kane* viennent du théâtre. Je voulais leurs visages à eux, inconnus. Et puis, et puis, c'est la triste chronologie de ma vie, au cinéma. Ma vie aventureuse, c'est le théâtre.

Raimu, le meilleur

» Je n'aime pas parler de mes films, vous le savez. Les Français m'amusent, ils peuvent indéfiniment commenter leur travail. Chez nous, cet esprit, c'est un vice, chez vous, une forme d'art. Si on me demande : « *Pourquoi sont-ils passés derrière cette porte ?* » ou « *Cette porte n'évoque-t-elle pas celle du* Procès ? », mes réponses sont toujours banales.

» Depuis deux ans, c'est plus simple pour moi de travailler. Parce que j'ai un certain âge, « ils » pensent que je suis dompté. Moi, j'espère qu'« ils » se trompent. Mais, parler hors de la cage, où est le courage ? Attendons d'être dedans.

» Faire des films ? Rien n'est plus facile au monde. Ce sont les acteurs qui font les films. Regardez Raimu, quel cinéaste est meilleur que lui ? Faire un grand film ? Alors ça, oui, c'est dur, et vous devez vous battre avec tout ce qui vous est donné, et qui tombe dans vos mains. Le cinéma est l'art professionnel de notre époque, pourtant, c'est plus difficile de faire un bon roman, un bon tableau. Un grand film ? Oui, ça prend du temps, beaucoup de temps. Et c'est aussi quand tout à coup le cinéma a quelque chose à voir avec Dieu. »

Propos recueillis par
YVONNE BABY.

ORSON WELLES A PARIS

Les nuits blanches du tigre blanc

LE King est déjà là, calé dans le coin d'une banquette de velours rouge du restaurant Lucas-Carton. On l'a aidé à s'installer, peu avant *l'heure du rendez-vous, comme* le rideau est ouvert sur la scène éteinte, avant le spectacle, laissant *percevoir le décor.* Ou comme un fauve fabuleux, d'une race et d'une dimension inouïes, proches de l'extinction, un très grand tigre blanc, le dernier. Pour le numéro, on ne le fait pas passer, à la vue du public, sous ces arceaux de métal, la moindre ondulation de son dos les briserait. Le King est là, à demi endormi, à demi drogué : au bout d'une nuit d'insomnie, dans sa chambre du Crillon, il s'est résolu à prendre des somnifères, trop tard, au matin : *« Une quantité presque suicidaire, dit-il, un parfait exemple de décadence moderne. Mais il y a un personnage avec un marteau qui me suit dans tout le monde. Si je veux dormir à Londres, il fait toc-toc. Si j'ai une love affair à Budapest, il fait encore toc-toc... »*

Assis sur son fauteuil capitonné, immobile, royal, le King. Son numéro se réduit à peu de chose : sa présence, son nom, *sa stature,* suffisent à en faire un faramineux objet de spectacle. Tigre royal blanc du Bengale. *Orson Welles the Great.* Le numéro se réduit à peu de chose : ni cerceaux enflammés, *ni mutineries rauques, ni coups* de pattes griffues, plutôt une grande douceur, une grande gentillesse, *qui se dessineraient* dans la violence de la masse. Si les chats restent indomptables *et si certains experts parviennent* à faire danser les hippopotames, le tigre blanc royal du Bengale, lui, *se contente de rire.* Orson Welles, de l'or, du soleil, le fils de l'or, des royaumes entiers *dans un nom, un mythe à la* dimension des royaumes enfermés dans ce corps, si surnaturel*lement proche, un mot minus*cule qui a pris la dimension d'un mythe, rose... non, par pitié, taisez-vous. Que fait donc Orson Welles lorsqu'il se retrouve, seul, dans sa chambre d'hôtel, après que son visage a été fixé, en l'espace de quelques minutes, par un millier de flashes bouillants, entouré par la horde qui se resserre autour de lui, lui, majestueux et fragile, vacillant sur sa canne, les mains nues (ni gants, ni saphirs, ni rubis, mais parfois un cigare ou un verre de vodka, comme une *seconde canne*) ? De quel rire énorme de nouveau explose-t-il, de quelles larmes peut-il encore pleurer ?

Orson Welles rêve d'une barque, un rafiot, une coque de noix, un assemblage de lattes *de bois, si sûrement, si simple*ment agencée, qu'elle lui ôtera son poids tout à coup, et qu'il *pourra* s'y laisser glisser, de rivière en rivière, jusqu'à l'Espagne. Le lieu, la lumière qui, toujours, ont donné à son esprit un sentiment d'élévation. Un Styx bordé de femmes, car l'amour ne l'a pas quitté, et regardez Orson baiser la main d'une femme, comme c'est beau... Le tigre blanc du cirque rêve de banquises tropicales, Orson Welles rêve de cinéma. Faire un film en Espagne, avec des femmes, une histoire d'amour trahi, *les Rêveurs.*

La lumière de l'Espagne

Rien n'est plus de ce qui a été : les grands palaces où il aimait descendre ont été *remplacés par des Sheraton ou* des Hilton, *« plus aucun orchestre pour jouer tristement un tango ».* Ses amis français sont morts : Cocteau, Colette, Pagnol, Guitry. *« Comment échapper à la tristesse ? »,* demande Welles. Mais il ira se promener sur la place des *Vosges, le tigre s'échappera.* Welles à Paris, cela ressemble à une scène de ses films, où *à ce dicton italien qu'il aime* citer : *« On a vu des rois enchaînés. »* A ses côtés, Alessandro Tasca, *un prince italien,* producteur, ami de trente-cinq ans, d'une élégance discrète, chuchotante. Puis Georges Cravenne — dont il se dit, en riant, l'esclave — qui arrange tous ses *« coups »,* et organise ses « plannings », *heure par heure,* qui gère jusqu'à l'insomnie. Dans son lit, Orson le tigre ne parvient pas à trouver le sommeil et aurait envie de rugir. Il tente d'imaginer sa barque, et de se laisser emporter dans le cours de la première rivière, de se souvenir de la lumière de *l'Espagne, mais c'est toujours* la même obsession, une obsession idiote, dit-il, qui revient *à son esprit.*

Ce soir-là, il était à Londres, et il était rentré seul dans un *restaurant chinois, chez Monsieur* Charles, mais oui, il aime dîner seul, comme il aime voyager *seul, et il ne déteste rien tant* que les gens qui l'abordent, avec un air d'affliction, pour lui dire : *« Oh ! mais vous êtes seul, comme vous devez être triste, venez dîner à notre table », « non merci beaucoup, je ne tiens pas du tout à dîner avec vous »,* comme il adore aussi *cette « merveilleuse combinaison »* des restaurants chinois de Londres où des serveurs *italiens lui chuchotent, avec un* épouvantable accent : *« Ne mangez surtout pas ça », et ce soir-là, évidemment,* alors qu'il traversait la salle pour s'asseoir à sa table, comme d'habitude, les dîneurs s'étaient figés dans le silence de leur stupéfaction, et Orson, par pudeur, avait baissé les yeux dans son livre (au choix, ceux qu'il relit toujours, et toujours, Gogol, Tchekhov, Dickens, Montaigne, Stendhal, Proust, Twain ou Melville), comme si le livre était un masque pour se cacher, mais un des serveurs avait fini par l'aborder et lui demander : *« Pourquoi n'avez-vous jamais fait de film après* Citizen Kane *»,* et Orson, de sa voix la plus calme, s'était mis à lui citer les noms de ses *autres films, Monsieur Arkadin, la Splendeur des Amberson, la Dame de Shanghaï...* Mais une *journaliste était dans le restau*rant, et le lendemain, dans le journal, Orson avait lu que pour *briser* le silence qui lui pesait, tout seul, et comme un fou, d'une voix tonnante, il s'était mis à hurler : *« Je suis l'auteur de* Citizen Kane, *de* Monsieur Arkadin *et de* la Splendeur des Amberson ! »

Au moment où Welles, en 1940, faisait pousser la caméra sur son rail, en direction du traîneau qu'on jetait au feu, pour en discerner l'inscription, il ne savait peut-être pas que le mot inscrit sur le traîneau deviendrait sa propre blessure, que les spectateurs du monde entier ne lui pardonneraient jamais d'avoir fait *Citizen Kane.*

HERVÉ GUIBERT.

L'art primitif au Metropolitan Museum

Abstraction, création

CONTRAIREMENT à ce qu'on pourrait penser, ou qu'on aimerait croire à Paris, le grand événement artistique new-yorkais du mois de février n'est pas la présence des artistes français dans les galeries de Manhattan (*le Monde* du 14-15 février), mais l'ouverture de la nouvelle aile du Metropolitan Museum, l'aile sud, qui abrite la collection d'art primitif et qui est dédiée à Michael C. Rockefeller.

Avec elle, une fois encore, le *« Met » ne faillit pas,* côté spectaculaire, et une fois encore c'est autrement que ça se passe, selon *le bon principe* que le contenu, ou l'idée qu'on en a, modèle le contenant, ce qui vaut aux Américains un musée tour à tour frivole (il n'y a qu'à visiter l'exposition du costume féminin au dix-huitième siècle qui s'y tient en ce moment pour en être persuadé), aimable, divertissant (les arts *décoratifs et Tiffany,* la statuaire, dans un décor de verdure, dans des jardins intérieurs, en bordure de bassin, dans des patios), intime (la collection Lehman), grandiose (le temple de Dandurf) : bref, ce musée est le moins ennuyeux et le plus agréable à parcourir qui soit, et, rien que par cela, déjà beaucoup plus pédagogique que bien des discours.

Presque symétrique de l'aile Sackler, qui abrite les six cent cinquante et un morceaux du temple égyptien, avec le même mur de verre en pan oblique, la nouvelle aile a été conçue par Kevin Roche et John Dinkeloo, les architectes du musée, responsables des dernières grandes mutations-extensions du Met — l'aile américaine, l'abside Lehman — qui, depuis sa construction en 1874, en a connu quantité, et de plus en plus considérables, *bénéficiant* d'un avantage énorme : celui de disposer d'arrières et de côtés peu dérangeants : *Central Park, ses arbres* et *ses* joggers, tout de même plus faciles à remuer qu'un ministère ou qu'une *perspective* à la Française, *jardins* compris. Et de beaucoup d'argent.

Prévue depuis longtemps par Nelson A. Rockefeller en mémoire de son fils Michael, mort accidentellement en 1961, à vingt-trois ans, lors *d'une mission en Nouvelle-*Guinée, la nouvelle aile aura coûté à elle seule pas loin de vingt mil*lions de dollars. Même tout com*pris — bâtiment, aménagement intérieur et petits soins des pièces de la collection nécessitant de grandes précautions de conservation, — c'est une coquette somme.

La *collection comporte bien sûr* d'autres pièces que les grands totems de plus de 20 pieds, les *boucliers et les pirogues collectés par* Michael Rockefeller chez les Azmats, lors du séjour qui lui fut fatal, et qui sont présentés dans l'immense salle vitrée où finit le parcours. Nelson A. Rockefeller, lui-même grand collectionneur d'art primitif, avait passé, dans les années 40 et 50, de plus en plus de temps à rassembler une collection d'art océanien, africain et précolombien, et conçu avec René d'Harnoncourt le premier Musée d'art primitif de New-York, ouvert en 1957 et donné au Met en 1978-1979. S'y ajoute un choix de pièces provenant d'autres fonds : pour la sculpture : dogon, ancien Pérou, précolombien notamment.

Au demeurant, la collection d'art primitif du Met ainsi formée n'est pas la plus riche du monde. Cependant, c'est certainement celle qui bénéficie de la plus extraordinaire mise en valeur, selon une optique esthétisante. Tout y est abstraction et conduit naturellement aux jeux formels, contrairement à ce qui a été fait pour d'autres départements du musée.

Le parcours ménage une progression douce, de la statuaire aux grands objets, armes, pirogues, boucliers, lances et éléments du décor architectural, de la pièce unique aux ensembles monumentaux, d'un espace partiellement cloisonné à l'ouverture sur la grande salle vitrée, d'un éclairage artificiel à la lumière du jour. On aura éprouvé ici et là de très légères coupures de rythme et beaucoup de souplesse : une marche au sol, une rampe, un podium bas, un réajustement de la hauteur sous plafond *par une structure quadrillée à claire*voie, un changement de la couleur des murs et des parois des vitrines toujours si subtilement harmonisées avec les objets qu'on ne le remarquera pas, ou peu. Pas plus qu'on ne verra les sources de lumière. Suprême élégance, l'environnement tend à se faire oublier. Au profit des œuvres disposées au mieux de leur forme. Chaque figure d'abord, puis chaque objet, ou groupe d'objets, dispose d'une autonomie propre dans l'espace, a sa respiration spécifique ; les socles ont été étudiés et taillés à la demande, jusqu'à l'intérieur des vitrines et pour les moindres petites pièces.

Pas de cartes, pas de photos, pas de documents explicatifs, mais un minimum d'indications de provenance. C'est le contraire même d'un musée d'ethnologie, en somme. La fonction des objets dans la société qui les a produits y est oubliée. C'est à notre propre culture esthétique qu'ils renvoient.

Par exemple, cette figure féminine aux jambes écartées, sculptées en fuseaux *bien gonflés (Papouasie -* Nouvelle-Guinée) fait irrésistiblement penser que si Matisse ne l'avait pas vue, celui *qui l'a acquise* connaissait *la Danse...* Les références de ce type pleuvent à chaque pas : Matisse, Picasso, Braque, Brancusi, Laurens, Klee... A l'évidence, c'est à *travers* eux et le cubisme, à travers l'image du modernisme européen que s'est faite cette collection, que le goût des arts primitifs des Rockefeller s'est forgé. Dès lors, comment s'étonner qu'il y ait *si* peu de témoignages provenant d'Amérique du Nord ?

Nelson A. Rockefeller l'a d'ailleurs clairement dit, lors de la première *exposition de son Musée* d'art primitif : les musées d'ethnologie et d'histoire naturelle avaient longuement montré ces arts. *Ils* s'étaient voués en priorité à l'étude documentaire des cultures indigènes. Son propos à lui était de compléter les recherches du point de vue esthétique, sans établir de catégorie à part, mais en intégrant les arts primitifs dans ce que l'on connaît déjà des arts de l'homme.

GENEVIÈVE BREERETTE.



Masque d'ivoire du Nigéria.

En mémoire d'un « Wunderkind »

NOUS avons fait la connaissance d'Orson Welles grâce à un article écrit par Jean-Paul Sartre, dans la revue *l'Ecran français,* n° 5 du 1er août 1945. Sartre avait vu — privilège envié de nos critiques — *Citizen Kane* à New-York. Il s'employait à démontrer que ce film, déjà quelque peu légendaire chez nous, *« attaque courageuse contre William Randolph Hearst, le magnat fasciste de la presse américaine »,* n'était pourtant pas, cinématographiquement, un exemple à suivre. Le style d'Orson Welles lui rappelait, à la fois, la littérature de l'élite new-yorkaise et *« l'écriture artiste »* des frères Goncourt. Détail piquant : parmi les photographies illustrant cet article, il y en avait une d'Orson Welles acteur dans *Jane Eyre,* de Robert Stevenson.

Un an plus tard, nous allions voir surgir sur nos écrans Rochester, le sombre et mystérieux héros de *Charlotte Brontë,* montant un cheval noir, et terrifiant la douce Joan Fontaine. Entretemps, *Citizen Kane* était sorti à Paris, et Roger Leenhardt, qui en avait compris la nouveauté, *l'originalité, saluait, dans l'Ecran français* également (n° 53 du 3 juillet 1946), le génie d'Orson Welles. Seul *point commun* entre Sartre le myope et Leenhardt le clairvoyant : tous deux, parlant de la construction du scénario par retours en arrière des souvenirs, soulignaient, le premier avec un certain dédain, le second en faveur de Welles, que ce procédé avait déjà été utilisé dans *Thomas Garner* et *Marie Martine.* Ils oubliaient, tout simplement, *le Jour se lève,* de Marcel Carné, tourné en 1939, avant *Citizen Kane...*

L'entrée d'Orson Welles dans notre univers de jeunes cinéphiles prit un peu l'aspect d'une grande parade de cirque. Privés de cinéma américain pendant l'occupation allemande, nous vîmes arriver à la fois *Citizen Kane,* réalisé entre l'été et l'automne de la funeste année 1940, et la légende d'Orson Welles. Enfant prodige, jeune metteur en scène et acteur de théâtre audacieux, ayant fait jouer *Macbeth,* de Shakespeare, par des noirs, et *Jules César,* par des acteurs en costumes modernes de fascistes italiens, il était le *wonder boy* qui, en 1938, avait semé la panique aux Etats-Unis avec son émission radiophonique de *la Guerre des mondes,* roman d'anticipation de son homonyme anglais H.G. Welles. Quand on a pu faire croire, même involontairement, à l'arrivée des Martiens en Amérique, quand, à vingt-cinq ans, on est entré, avec, en poche, un contrat *garantissant une liberté totale,* dans les studios de la R.K.O., en disant *« voilà bien le plus beau jouet électrique qu'on ait jamais offert à un enfant »* (ou quelque chose comme cela), on est bien, en effet, un génie. A cela s'ajoutait le mariage avec Rita Hayworth, la star *sex-symbol* qu'on découvrait en même temps.

La légende d'Orson Welles, depuis ses débuts foudroyants de cinéaste avec *Citizen Kane,* a toujours été tirée de sa vie même, a toujours porté une part de vérité. Mais laquelle exactement ? Quelque part en lui, Orson Welles a certainement gardé le secret de *« rosebud »,* le dernier mot prononcé par le citoyen Kane. Après *la Splendeur des Amberson* (1942) commencèrent ses démêlés avec la R.K.O. et Hollywood. Puis, ce furent le massacre du mythe de Rita Hayworth dans *la Dame de Shanghaï,* le tournage d'un *Macbeth* à petit budget mais splendidement barbare, le départ pour l'Europe, la course aux capitaux pour réaliser, dans des conditions aberrantes et qui en auraient rebuté plus d'un, *Othello* et *Dossier secret.*

On a fait parfois d'Orson Welles un génie maudit, brisé comme Eric von Stroheim. Mais Stroheim, rejeté par Hollywood, ne fut plus jamais metteur en scène de cinéma et accomplit une carrière d'acteur. Welles réussit à tourner, à continuer son œuvre, en jouant dans les films des autres pour gagner de l'argent. Il n'eut pas toujours la chance d'un rôle aussi magnétique que celui d'Harry Lime dans *le Troisième Homme.* L'important, c'est qu'il ait survécu à ses épreuves.

Historiquement, Orson Welles est l'homme qui a inventé le cinéma moderne, par une transformation radicale des structures narratives, avec *Citizen Kane et la Splendeur des Amberson.* Depuis les débuts du parlant, les films gardaient l'empreinte du théâtre. A partir de *Citizen Kane,* commence l'ère d'un art cinématographique égal à celui de la littérature.

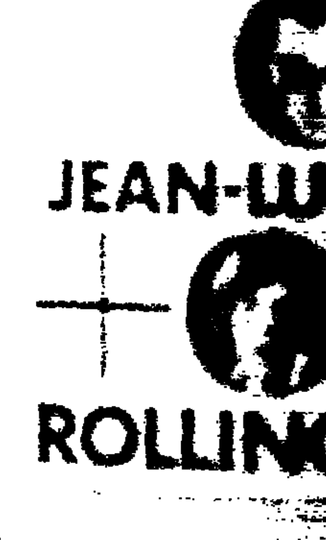
La sérénité d'un humaniste

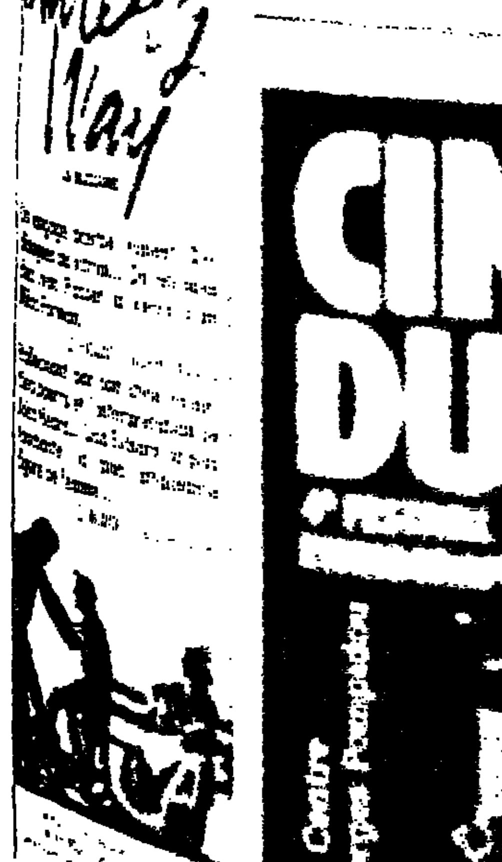
L'influence d'Orson Welles s'est étendue au monde entier. Ingmar Bergman, Alain Resnais, Akira Kurosawa, pour ne citer qu'eux, lui doivent bien quelque chose. De plus, interprète de tous ses films — sauf *la Splendeur des Amberson* où il délégua son personnage à Tim Holt, — Welles les a fortement marqués de sa présence, de son éthique. C'est là, sans doute, qu'il a joué sa vie, au demeurant extravagante, capricieuse comme celle d'un nabab qui aurait été, aussi, un aventurier, mieux que dans la réalité. Massif et neptunien dans *Dossier secret,* l'ancien *Wunderkind* est devenu, *lors de sa rentrée* en grâce à Hollywood avec *la Soif du mal,* obèse, pachydermique, pas seulement pour les besoins du rôle de Quinlan, ce policier fabriquant de fausses preuves pour confondre de vrais coupables et devant le cadavre duquel Marlène Dietrich disait, fièrement, *« c'était un homme ».*

La transformation physique de Welles, à quarante-deux ans, n'altéra en rien son inspiration. On dirait même qu'elle l'a relancée. Dans ce corps de Titan envahi par la graisse, le génie est resté. Après *le Procès* de Kafka, réalisé en France, en 1962, Welles s'est incarné définitivement en Falstaff, personnage tragiquement comique de Shakespeare dans ce film de 1966, bientôt suivi de *Une histoire immortelle,* où il s'est « mis en scène » pour rendre réelle une légende de marin.

Au lieu de se lamenter sur les projets avortés, les œuvres inachevées, mieux vaut regarder les films qui existent, tous admirables à la fois par leur écriture et leur itinéraire intérieur. En quarante ans, Welles s'est élevé de l'obsession de l'enfance et de la volonté de puissance à la sérénité et à la noblesse d'un humaniste réfléchissant sur le sens de l'existence, la vieillesse et la mort. Américain *d'origine,* il est un citoyen de la culture occidentale, un Falstaff passé de la bouffonnerie à la gravité, mais qui n'a pu s'empêcher de mystifier tout le monde en s'amusant des faussaires de l'art et de ses propres impostures dans *Vérités et Mensonges.* Saura-t-on jamais si la mystification n'était pas pour lui, alors, la meilleure façon de se raconter en brouillant les pistes ? La voix qui annonçait, au générique final de *la Splendeur des Amberson : « J'ai écrit et dirigé ce film. Mon nom est Orson Welles »* éveille, toujours, de fascinants échos.

JACQUES SICLIER.





« LES ANGES DE FER », UN FILM DE THOMAS BRASCH

Le temps entre parenthèses

UN vrombissement régulier s'engouffre dans le ciel blafard, s'étend sur Berlin en ruine. 1948 : les Soviétiques décrètent le blocus en réponse à la mise en place d'une nouvelle monnaie par les alliés, qui, immédiatement, organisent un pont aérien. Le train incessant des avions transporte matériel et nourriture. La ville est coupée en deux. Pendant les négociations, pendant ces quelques jours où toute relation est interrompue entre Est et Ouest, la pagaille est complète.

Le film de Thomas Brasch, *les Anges de fer* (1), se passe à Berlin, dans ce temps d'attente, de disponibilité, cette parenthèse de vide. Les écoliers jouent à la marelle parmi les tas de pierres, les maisons déchiquetées, au milieu des adultes qui troquent les bribes de leur passé contre d'anonymes marchandises volées. Monde incertain qui se renie, se cherche une virginité. Le marché noir banalisé, la misère quotidienne ont élimé le sens civique. Les flics s'enivrent dans leur bistrot, l'inspecteur s'enivre en solitaire, une bande d'adolescents – les anges de fer – s'adonnent au jeu enivrant du pillage, menés par Gladow (Ulrich Wesselman), éphèbe dont les yeux transparents, les lèvres enfantines et le tendre cou appellent le froid de la mort. Lui-même est conduit par Volpel (Helmar Thate), un ex-déserteur qui a survécu en faisant le bourreau pour le compte des vainqueurs et collabore avec la police.

Dans la ville pleine de fantômes, pleine de cadavres dans les mémoires, parmi cette population affolée, apeurée, amère, une femme existe : Lisa (Katharina Talbach). Elle n'a pas besoin de morale pour aimer le plaisir de vivre. Elle participe aux coups de la bande, prend, comprend, reconnaît les limites du jeu, sait que la parenthèse de liberté s'est refermée quand le silence s'installe dans le ciel vide. Elle réagit sans attendre, dénonce l'ex-bourreau, s'en tire, cachée dans un landau que pousse une gamine précoce. Sans savoir où elle va, elle va, elle vit. Gladow, réfugié chez sa mère, tire comme un fou, comme à la foire, puis baisse les bras, se laisse arrêter. La foule crache vers lui sa honte haineuse. Il avait dix-neuf ans, il a été guillotiné.

L'histoire est vraie. Thomas Brasch l'a entendue quand il était enfant à Berlin-Est, où il a vécu jusqu'en 1976. Elle est entrée dans sa tête comme un conte maléfique. Il la retrace en noir et blanc, non pas pour restituer le style de l'époque, mais par souci de vérité : les souvenirs, pas plus que les rêves, ne gardent de couleurs. Son film ressemble à un livre dont les lettres seraient les paysages berlinois – rues blêmes, eaux noires, on ne voit pas le ciel, on « l'entend ». Dans ce décor, s'inscrivent des visages adultes aux traits mous, masques bouffis, fatigués, aux regards opaques. Les gens n'échangent pas d'idées, seulement des paroles qui cachent quelque chose. A l'intérieur de ce labyrinthe de méfiance, se faufilent les anges emmurés dans leur présent précaire et qui ne savent pas sourire. Lumineuse, la femme traverse la grisaille sèche.

Hors des chemins de fuite

Plus encore qu'un moment de l'histoire allemande, Thomas Brasch raconte que « *la femme est l'avenir de l'homme* »... Son film est un poème sensuel et violent, dont la violence ne tient pas à la brutalité mais au calme pesant d'une attente désespérée. Les séquences s'enchaînent en un rythme circulaire, comme les couplets d'une chanson, et butent sur des images étrangères, compositions symboliques, théâtralisées. Thomas Brasch est un homme de théâtre, cela se ressent à la direction d'acteurs, tellement homogène, à la manière si simple, évidente, dont Ulrich Wesselman, Helmar Thate, Katharina Talbach, montrent la complexité de leurs liens ambigus – ils sont tous les trois hallucinants. Cela se voit à la manière dont ils évoluent dans le découpage de l'espace. Leur place indique autant que leurs actes, autant que leurs répliques, ce qui se passe dans leur tête.

Les Anges de fer est le premier film de Thomas Brasch. Il vient de terminer le tournage du second, qui n'a pas encore de titre et se passe également dans une parenthèse de vide, une vacance – entre Noël et la nouvelle année, dix jours dans l'existence d'une comédienne qui vit avec sa fille et s'en sépare pour la première fois. Brusquement ses habituelles défenses, ses chemins de fuite se dérobent.

« *La différence,* dit Thomas Brasch, *est qu'il ne s'agit plus d'un climat politique mais du climat d'une femme. Et du théâtre. Les figures qui se dressent à l'horizon ne sont plus celles de Staline et de Churchill mais de Goethe et de Shakespeare. Il y a dans le film un personnage d'auteur qui me représente un peu. Il est bizarre, il gesticule et gueule sans cesse :* « Il faut trouver une esthétique nouvelle », *lance des formules dont il sait qu'elles sont vides. Il dit aussi :* « Aujourd'hui on transforme chaque migraine en épidémie de peste. » *Mais quoi, un client de supermarché peut connaître les mêmes conflits que Hamlet, il n'empêche que mettre Hamlet dans un supermarché est ridicule. Et Franz Joseph Strauss n'est pas Richard III !* »

« *Qu'on écrive un théâtre historique ou non, c'est pareil. Le public entretient une mélancolie de gauche, collante comme de la confiture. Les gens sont braves, compréhensifs, solidaires de tout le monde, insaisissables. Mieux vaudrait de francs conservateurs, on pourrait se faire une opinion. C'était déjà le problème de Lenz, de Kleist et pourquoi ça ne continuerait pas aujourd'hui. Si encore on m'imposait de me taire, j'aurais un motif d'écrire... Quand je tourne, je travaille vingt heures par jour. J'ai fait mon film en vingt-six jours parce que je n'avais pas la patience de chercher une production, et il m'a fallu aller vite. C'est bien. J'oublie le pays où je suis. Le problème en Allemagne, c'est qu'à l'Est on ne peut pas travailler et à l'Ouest on peut seulement travailler.* »

C. G.

★ Voir films nouveaux.

(1) *Les Anges de fer* a été présenté en compétition à Cannes (*le Monde* du 14 et du 16 mai).

LUC BONDY EN FRANCE

Un pays pour travailler

Jacques Toja lui propose un spectacle de son choix à la Comédie-Française, et Antoine Vitez, la même chose à Chaillot. Bernard Faivre-d'Arcier, en mai dernier à Berlin pour les Rencontres théâtrales voit « Yvonne princesse de Bourgogne » *(le Monde* du 7 juin) invite Luc Bondy à Avignon, lui montre la cour du Palais des papes. La France découvre Luc Bondy, Suisse parlant français, trente-trois ans, metteur en scène de théâtre et d'opéra, enfant chéri des directeurs allemands, et du public. Il vient de présenter un *Macbeth* à Cologne, répète à la Schaubühne la dernière pièce de Botho Strauss.

Après Hans Peter Cloos, après Manfred Karge et Mathias Langhoff, qui vont ouvrir la prochaine saison du T.N.P., Luc Bondy viendra-t-il nous apporter la splendide rigueur du théâtre allemand et la perfection de son professionalisme... Il ne sait pas encore, mais, en 1983, il vient au palais Garnier, et y monte *Wozzeck*.

« TRAVAILLER en France me plairait bien, *dit Luc Bondy,* mais par paresse peut-être, je ne donne pas suite aux propositions, j'attends, et d'ailleurs jusqu'à présent je n'ai pas eu le temps d'aller plus loin que les premiers contacts. Pour *Wozzeck c'est différent, je reprends* une mise en scène que j'ai faite, et avec le même chef d'orchestre. Nous choisissons ensemble les chanteurs. Dans ce cas précis, ce n'est pas nécessaire qu'ils soient également d'excellents comédiens. Pour la France, la question des comédiens me préoccupe un peu. Je me demande comment ça pourrait se passer entre eux et moi.

– Pour une différence d'organisation ?

– Plutôt une différence de comportement sur scène, de rapport entre le corps et le langage. On a l'impression qu'en France le langage devient très vite indépendant de la situation, dépassé par le geste. Les acteurs extériorisent. Moi, j'ai l'habitude d'une concentration sur un jeu minimum. C'est quelque chose qui me convient, je cherche la précision qui correspond à la réalité, et pas seulement la réalité théâtrale. Il s'agit d'une manière d'être, d'une mentalité plus que d'une école. Un art. La réduction n'est pas apauvrissement, mais transposition. Ce n'est pas toujours bien compris. En Allemagne, j'ai auditionné des centaines d'élèves qui vous passent une scène de Tennessee Williams sans rien faire pour faire vrai.

– Les acteurs ont l'habitude d'aller d'un metteur en scène à l'autre, d'un auteur à l'autre dans la période où ils jouent et répètent en même temps.

– Moi, je refuse absolument qu'ils fassent autre chose pendant les répétitions. Je ne vois pas comment ils pourraient se concentrer sur *Macbeth* s'ils jouent Tchekhov le soir.

– Les conditions de travail sont très confortables.

Des théâtres riches

– Les théâtres sont riches, mais moins qu'ils ne l'ont été. La culture est toujours la première touchée par la crise. Ce n'est peut-être pas un mal. C'est peut-être l'occasion d'échapper au formalisme, au système qui consiste à installer de belles images dans un beau décor. L'occasion de casser la routine, d'aller vers le risque. Les échecs ne comptent pas beaucoup pour les théâtres, les subventions sont là, et les Allemands ont l'habitude de s'abonner. Donc, la presse n'a pas une influence directe. Quoique... A Cologne mon *Macbeth* a provoqué un scandale auquel je ne m'attendais pas, auquel personne ne semblait s'attendre. Et puis le *Spiegel* a pubié un long article élogieux. Depuis, l'attitude des spectateurs n'est plus la même. La situation est en train d'évoluer en Allemagne. J'ai parfois envie de m'en aller et je me dis que ce n'est pas le moment, quand des gens pleins d'imagination vont rester.

– Pourquoi cette envie de partir.

– Des gens comme moi ou Thomas Brasch ou Peter Zadek, nous sommes juifs. Nous sommes vus en tant que juifs. Une fois, j'ai reçu une lettre antisémite, j'ai été exagérément bouleversé... Mais, surtout, la mauvaise conscience allemande est lourde à porter. Cette mauvaise conscience qui nous oblige à tenir le rôle du juif envers qui ils ont une dette, le juif exemplaire... C'est pénible.

Et puis, j'ai toujours travaillé en Allemagne, c'est vrai qu'on y est bien pour travailler, mais on n'y fait que ça. J'ai des amis à Berlin, j'y suis bien. Mais la ville est « claustrophobique » et vraiment pas assez belle. On ne peut pas continuellement tirer de rien une excitation esthétique. »

Propos recueillis par
COLETTE GODARD.

SELECTION

Cinéma

« Le Larron » de Pasquale Festa Campanile

La rencontre, en Palestine, sous l'occupation romaine, d'un vagabond voleur, imposteur, et d'un prophète appelé Jésus, qu'il prend pour un charlatan de faux miracles. Empruntant les chemins du roman picaresque, Pasquale Festa Campanile mêle la bouffonnerie au drame dans un très beau film où l'incrédulité est confrontée au pouvoir de l'amour et de la foi. On y découvre un jeune et extraordinaire comédien italien : Enrico Montesano.

« Georgia » d'Arthur Penn

La lente décomposition du « rêve américain » chez quatre jeunes gens des années 60, dont un fils d'immigré yougoslave et une fille qui croit pouvoir rester toujours jeune et libre. Le grand retour d'Arthur Pen.

ET AUSSI : *Blow Out*, de Brian de Palma (une caméra virtuose se fait « prima donna » pour un opéra du mystère et de l'angoisse. John Travolta révélé comme véritable acteur) ; *le Bateau*, de Wolfgang Petersen (les naufragés de la guerre nazie dans un sous-marin d'outre-tombe) ; *la Blessure*, d'Ivan Passer (le défi d'un infirme du Vietnam à l'Amérique de la bonne conscience) ; *Sept ans de réflexion*, de Billy Wilder (humour décapant d'une comédie américaine où Marilyn Monroe brave le puritanisme) ; *Stress es tres tres*, de Carlo Saura (fantasmes et délires dans le huis clos d'une automobile. Un inédit de 1968) ; *la Dame de Sanghai*, d'Orson Welles (le génie de Welles contre Hollywood et le massacre du mythe Rita Hayworth).

Danse

Un chapiteau de la danse à Argenteuil

C'est la formule choisie par le chorégraphe Serge Keuten, qui inaugure son spectacle itinérant le 3 mars, avec deux créations : *Soir-soir*, ballet-journal sur le thème de l'information, et *Vendredi ou les limbes du Pacifique*, d'après le roman de Michel Tournier.

Théâtre gestuel à Aulnay-sous-Bois

Dix-huit compagnies, représentant dix pays, proposent un échantillon des tendances nouvelles du théâtre gestuel, qui a largement dépassé le para-langage cher au mime Marceau, pour explorer toutes les possibilités de l'expression corporelle. Certaines recherches rejoignent les expériences du théâtre-danse ; c'est le cas pour Cary Rick, le « Théâtre d'en face », Karine Saporta, Shusaku et Dormu, Ko Murobushi, Daniel Stern...

ET AUSSI : *Danse* au Théâtre 18 : accueil de jeunes compagnies, Jean Rochereau, « la Salamandre », « les Danseurs du Temps ». « *La Belle au bois dormant* », au Palais des congrès, par le ballet de l'Opéra (un superbe livre d'images), la Compagnie « Ariadone » au Carré Silvia Montfort Zarathoustra revu par la danse Butoh), *Antonio Gadès* au Théâtre de Paris (la danse flamenco en situation).

Théâtre

« Les Oubliettes » à Saint-Denis

Une vieille dame pousse un landeau plein de chiffons, plein de rien. Elle grommelle, insulte une jeune fille muette qui garde son calme. C'est le monde fuligineux de Jérôme Deschamps, et son langage émietté et son humour hors la loi.

ET AUSSI : *Folle Amanda* aux Nouveautés : Line Renaud. *Chéri* aux Variétés : Michèle Morgan.

Musique

Voix intimes

Lorsqu'on annonce un concert dans la salle de l'ancien Conservatoire (2 *bis*, rue du Conservatoire), tout mélomane devrait s'y précipiter tête baissée, les yeux fermés et les oreilles grandes ouvertes, ne serait-ce que pour découvrir comment sonne la musique dans un lieu véritablement approprié. Mais, cette fois, l'occasion est trop belle d'aller y entendre, interprétées par le Groupe vocal de France — douze solistes dirigés ce soir par Stéphane Caillat — des pages rares comme les *Lagrime d'Amante*, de Monteverdi, des trios et quatuors vocaux de Haydn, ainsi que les *Zigeunerlieder* de Brahms. Michel Tranchant sera au piano et l'athmosphère promet d'être à la fois intime et chaleureuse (vendredi 26 février à 20 h 30).

Variétés

Harlem années 30 à l'Opéra-Comique

Ils sont beaux, ils sont noirs et ils dansent, sur des airs qui swinguent. Ils inventent une Belle Epoque de Harlem, c'est tout juste s'ils ne vous y feraient pas croire. Ils viennent de New-York et ils ont retrouvé à Paris la splendide, la fulgurante Vivian Reed.

Expositions

Sculptures d'Ubac et peintures de Camacho

Une exposition de sculptures de Raoul Ubac, galerie Maeght, après de longues années d'absence des cimaises parisiennes. Toujours ces stèles d'ardoise, lentement labourées au ciseau. S'y ajoutent des marbres de Belgique, également noir, poli de manière baroque, comme des sculptures primitives ; deux têtes, où Ubac redécouvre la figuration, et une série de dessins à petits traits, tout en volume d'ombres et de lumières.

Dans l'autre galerie de la rue de Téhéran, des peintures de Camacho, saturées de rumeurs et de couleurs des tropiques d'Amérique du Sud. Fantasmes de forêt primaires, tracés d'un trait d'encre précis. On peut en voir les modèles dans l'exposition complémentaire, galerie Mathias Fels, boulevard Haussmann, qui montre les photos d'oiseaux chassés par l'œil du peintre dans la brousse guyanaise.

ET AUSSI : *Pollock, Man Ray, Kowalski*, au Centre Georges-Pompidou. *La peinture française du dix-septième siècle dans les collections américaines*, au Grand Palais ; *Maîtres anciens de la collection Thyssen-Bornemisza*, au Petit Palais. *Roger Chastel, Bertholle* et *Singier*, à l'Ecole des beaux-arts.

EXPOSITIONS

Centre Pompidou

Entrée principale rue Saint-Martin (277-12-33) Informations téléphoniques : 277-11-12.

Sauf mardi, de 12 h. à 20 h. : sam. et dim. de 10 h. à 22 h. Entrée libre le dimanche.

Animation gratuite, sauf mardi et dimanche à 16 h. et 19 h. ; le samedi à 11 h., entrée du musée (troisième étage) ; lundi et jeudi, 17 h., galeries contemporaines.

JACKSON POLLOCK. Rétrospective. — Jusqu'au 10 mai. Sauf dim., à 16 h. et 20 h., visite-animation.

ANDRE MASSON. Œuvres des collections publiques françaises. — Jusqu'au 28 février.

HANS HARTUNG, photographe. — Jusqu'au 25 avril.

PIOTR KOWALSKI. — Entrée : 5 F. Jusqu'au 1er mars.

MURS Bochner, Buraglio, Dezeuze, Frize, Lewitt, Pagès, etc. — Jusqu'au 1er mars.

MAN RAY. — Jusqu'au 2 mai. Sauf dim., à 16 h. et 20 h., visite-animation.

TAKIS. Trois totems-espace musical. — Entrée libre. Jusqu'au 22 mars.

ALAIN FLEISHER. — Photographies. Jusqu'au 28 mars.

L'ENFANT PHOTOGRAPHE. — Atelier des enfants. Sauf mardi et dim., de 14 h. à 18 h. Jusqu'au 10 avril.

ESKIMO AUJOURD'HUI. — Bibliothèque des enfants. Piazza. Entrée libre. Jusqu'au 31 mai.

C.C.I.

COMMENT VA LA PRESSE ? — Jusqu'au 26 avril.

A LA UNE ! La première page des quotidiens. — Jusqu'au 19 avril.

LES MURS MURMURENT. Photographies de Burhan Dogançay. — Jusqu'au 22 mars.

B.P.I.

HISTOIRE D'UNE LIBERTE. La presse 1881-1944. — Jusqu'au 8 mars.

MAGAZINES ET PHOTOGRAPHIE. Une nouvelle presse d'actualité, 1928-1940. — Jusqu'au 31 mai.

LE LIVRE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE QUEBECOIS. — Jusqu'au 8 mars.

Musées

LA PEINTURE FRANÇAISE DU XVIIe SIECLE DANS LES COLLECTIONS AMERICAINES. — Grand Palais, entrée place Clemenceau (261-54-10). Sauf mardi, de 10 h. à 20 h. ; mercredi jusqu'à 22 h. Entrée : 14 F. ; sam. : 11 F. (gratuite le 22 mars). Jusqu'au 26 avril. A 10 h. 30 et 14 h. 30, salle 404, projection de films d'art.

DONATION JACQUES - HENRI LARTIGUE. — Vingt années de découvertes. En permanence — Sacha Guitry et Yvonne Printemps. Jusqu'au 5 mars. Grand Palais, entrée av. Winston-Churchill (256-37-11). Sauf lundi et mardi, de 12 h. à 19 h. Entrée : 8 F.

L'ARCHITECTURE CIVILE A TOURS. — Grand Palais (Espace 404). Sauf mardi, de 10 h. à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 19 avril.

COLLECTION THYSSEN - BORNEMISZA (maîtres anciens). — Petit Palais, 1, avenue Winston-Churchill (265-12-73). Sauf lundi, de 10 h. à 17 h. 30. Entrée : 12 F. Jusqu'au 28 mars.

MEXIQUE D'HIER ET D'AUJOURD'HUI. — Petit Palais (voir ci-dessus) Jusqu'au 28 février. A 16 h. 30, Grand Palais, salle 404, projection d'un film sur « Orosco, peintre de l'homme ».

JACQUES PREVERT ET SES AMIS PHOTOGRAPHES. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (723-61-27). Sauf lundi, de 10 h. à 17 h. 30 ; mercredi jusqu'à 20 h. 30. Entrée : 9 F. (gratuite le dimanche). Jusqu'au 28 mars.

AU LOUP ; P. Mathey, des enfants, des amis, I. Gautrey. — Musée des enfants, 12, quai de New-York (723-61-27, poste 16). Sauf lundi, de 10 heures à 17 h. 30. Animation samedi et dimanche à 14 heures et sur rendez-vous. Jusqu'au 14 mars.

PRESENTATION TEMPORAIRE D'ŒUVRES APPARTENANT AUX COLLECTIONS NATIONALES. — L'Orient des croisades. Visages et portraits de Manet à Matisse. Nouvelles acquisitions du musée d'Orsay. — Musée d'art et d'essai, palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (723-36-53). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. 15. Entrée : 7 F ; le dimanche, 3,50 F.

JOUETS TRADITIONNELS DU JAPON. — Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (260-32-14). Sauf mardi, de 14 h à 20 h ; sam. et dim., de 11 h à 18 h. Entrée : 5 F. Jusqu'au 3 mars.

SAVIGNAC. — Musée de l'Affiche, 18, rue de Paradis (824-50-04). Sauf lundi et mardi, de 12 h. à 18 h. Jusqu'au 30 avril.

DESSINS FRANÇAIS CONTEMPORAINS. — Musée galerie de la SEITA, 12, rue Surcouf (555-91-50). Sauf dim., de 11 h. à 18 h. Jusqu'au 10 mars.

DIEUX DE L'INDE DU SUD dans l'imagerie populaire. — Musée Guimet, 19, avenue d'Iéna (723-61-63). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 12 h. et de 13 h. 30 à 17 h. 15. Jusqu'à fin février.

CHYPRE, les travaux et les jours. — Musée de l'homme, Palais de Chaillot (553-70-60). Sauf mardi, de 10 h. à 17 h. Entrée libre. Du 24 février au 31 août.

JEAN-MICHEL FOLON. Œuvre gravée et tapisseries. — Musée de la Poste, 34, boulevard de Vaugirard (320-15-30). Sauf jeudi, de 10 h. à 17 h. Entrée libre. Jusqu'au 21 mars.

PARIS MEROVINGIEN. — Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (278-60-39). Sauf lundi (et jours fériés), de 10 h. à 17 h. 40. Jusqu'au 25 avril.

LES PREVERT DE PREVERT. Collages. — Bibliothèque nationale, 58, rue de Richelieu (261-82-83). De 12 h. à 18 h. Jusqu'au 14 mars.

LES AFFICHES DE MAI 68 ou l'immagination graphique. — Bibliothèque nationale (voir ci-dessus). Entrée : 6 F. Jusqu'au 31 mars.

OBJETS - REALISMES. Affiches suisses 1905-1959. — Bibliothèque Forney, 1, rue du Figuier (273-14-60), sauf dim. et lundi, de 13 h. 30 à 20 h. Entrée libre. Jusqu'au 20 mars.

PAUL FERRAUDIN. Journal parisien (1928-1981). — Dessins, aquarelles, estampes. Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (272-21-13). Sauf lundi, de 10 h. à 17 h. 40. Jusqu'au 11 avril.

MOULINS DE MONTMARTRE. — Musée de Montmartre, 17, rue Saint-Vincent (606-61-11). De 14 h. 30 à 17 h. 30 ; dim., de 11 h. à 17 h. 30. Jusqu'à fin avril.

LA MODE ET LES POUPEES, du dix-huitième siècle à nos jours. — Musée de la mode et du costume, 10, avenue Pierre-Ier-de-Serbie (720-85-46). Sauf lundi, de 10 h. à 17 h. 40. Entrée : 9 F. Jusqu'au 18 avril.

GERARD DE NERVAL. — Maison de Balzac, 47, rue Reynouard (224-85-46). Sauf lundi, de 10 h. à 17 h. 40. Entrée : 8 F. Jusqu'au 21 mars.

SALLES PERMANENTES ET DONS RECENTS. — Musée des deux guerres mondiales, hôtel national des Invalides (salle Ney, entrée par le Musée de l'armée) (551-93-02). Sauf dim. et lundi, de 10 h. à 17 h. Entrée libre. Jusqu'au 30 juin.

L'ABEILLE, L'HOMME, LE MIEL ET LA CIRE. — Musée national des arts et traditions populaires, 6, avenue du Mahatma-Gandhi (bois de Boulogne) (747-69-80). Sauf mardi de 10 h. à 17 h. 15. Entrée : 7 F. Jusqu'au 19 avril (l'exposition est complétée d'animations par des apiculteurs et de projections de films. Renseignements au musée).

CHAMPS DE BERCHERES. Paysage tactile de Marie-José Pillet. — Musée en herbe. Jardin d'acclimatation, bois de Boulogne (747-47-66), de 9 h. 30 à 12 h. 30 et de 14 h. à 16 h. 30 ; merc., de 9 h. 30 à 12 h. 30 et de 14 h. à 18 h. ; sam., dim., de 12 h. à 18 h. (animation à 15 h. précise). Jusqu'au 28 février.

Centres culturels

BERTHOLLE, CHASTEL, SINGIER. — Ecole des beaux-arts, 11, quai Malaquais. Sauf mardi, de 13 h. à 19 h. Jusqu'au 2 mars.

PIERRE GRANCHE. Espace-Environnements. Jusqu'en avril. — MICHAEL HAYDEN - BIENNALE DE LA TAPISSERIE DE MONTREAL 1981. — Jusqu'au 7 mars. Centre culturel canadien, 5, rue de Constantine (551-35-73). De 10 h. à 19 h. Entrée libre.

MONDRIAN ET L'ECOLE DE LA HAYE. Aquarelles et dessins. Jusqu'au 8 avril. DAVID VAN DE KOP. Sculptures et dessins. Jusqu'au 14 mars. — Institut néerlandais, 121, rue de Lille (705-85-99). Sauf lundi de 13 h. à 19 h.

HARALD LYTH. Peintures. — Centre culturel suédois, 11, rue Payenne (271-82-20). De 12 h. à 18 h. ; sam. et dim., de 14 h. à 19 h. Du 26 février au 8 avril.

VITTORIO GREGOTTI. L'architecture et le territoire. — Jusqu'au 27 mars. — CARL ZEHNDER (1859-1938). Architectures idéales. — Jusqu'au 3 avril. INSTITUT DU MONDE ARABE. Les projets d'un concours. Jusqu'au 20 mars. Institut français d'architecture, 6-8, rue de Tournon (633-90-36). Sauf dim. et lundi, de 12 h. 30 à 19 h.

ECHAFAUDAGES pratiques architecturales en France 1970-1980. — Société française des architectes, 100, rue du Cherche-Midi (548-53-10). Sauf dim., de 13 h. à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 4 avril.

PORCELAINE JAPONAISE DU XVIIe et XVIIIe siècle. — MAITRES JAPONAIS DE L'ESTAMPE du XVIIIe et XIXe siècle. — Printemps-Haussmann (magasin Havre, 4e étage) (285-22-22). Jusqu'au 3 avril.

NEUF ARTISTES FRANÇAIS DANS L'ESPACE : Baldet, Castex, Merkado, Nemours, Rougemont, etc. — Espace latino-américain, 44, rue du Roi-de-Sicile (278-25-49). Sauf dim. et lundi, de 14 h. à 19 h. Jusqu'au 3 mars.

FASSIANOS. Gravures - PHILOLAOS. Sculptures - TSOCHLIS. Peintures-objets. — Centre culturel hellénique, 23, rue Galilée (723-39-06). Jusqu'au 1er mars.

LEOPOLDO MENDEZ. Gravures. — Centre culturel du Mexique, 47 bis, avenue Bosquet (555-79-15). Sauf dim., de 10 h. à 18 h. ; sam., de 12 h. à 18 h. Jusqu'au 27 mars.

TEILHARD DE CHARDIN. Homme planétaire. — Mairie annexe du sixième arrondissement, 78, rue Bonaparte. Sauf lundi, de 11 h. 30 à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 14 mars.

TROIS FOUILLES EN ILE-DE-FRANCE. — Mairie annexe du IVe arrondissement, place Baudoyer. Sauf lundi, de 11 h. 30 à 18 h. Entrée libre. Du 26 février au 28 mars.

LE ROMANTISME FANTASTIQUE. — Bibliothèque Beaugrenelle, 36, rue Emeriau (577-63-40). Jusqu'au 20 mars.

GREGORY MASUROVSKY ET SON ATELIER. Dessins. — American Center, 261, boulevard Raspail (321-42-20). Sauf dim., de 12 h. à 19 h. ; sam., de 12 h. à 17 h. Jusqu'au 2 mars.

PIMENTEL - SALIMI - LAMPESOHOLT. Peintures, dessins, gravures et lithographies. — Cité internationale des arts, 18, rue de l'Hôtel-de-Ville (278-71-72). De 13 h. à 19 h. Jusqu'au 1er mars.

HERVE FISCHER. Installation. — Délégation générale du Québec, 117, rue du Bac (222-50-60). Sauf sam. et dim., de 10 h à 12 h et de 14 h 30 à 17 h. Jusqu'au 9 mars.

Galeries

UBAC. Sculptures et dessins - CAMACHO. Peintures récentes. — Galerie Maeght, 13-14, rue de Téhéran (561-02-97). Jusqu'au 9 avril.

PHOTO - REALISME. « Dix ans après ». — Galerie Ysy-Brachot, 35, rue Guénégaud (354-22-40). Jusqu'au 6 mars.

MANIFESTATION INTERNATIONALE DE LIVRES D'ARTISTES. — Galerie N.R.A., 2, rue du Jour (508-19-58). Jusqu'au 3 avril.

KUSHNER, ZAKANITCH, SMYTH, DAVIS. Lithographies et bois gravés. — Jusqu'au 13 mars. — KARL-GERSTNER. L'esprit des couleurs. — Jusqu'au 20 mars. Artcurial, 9, avenue Matignon (256-70-70).

F. BOUILLON - O. GARAND. — Galerie Adrien-Maeght, 46, rue du Bac (222-12-59). Jusqu'au 20 mars.

ATELIER J.-M. GRANIER. Gravures. — Galerie de la maison des beaux-arts, 11, rue des Beaux-Arts. Jusqu'au 12 mars.

MOUVANCES. Art concret actuel. — Galerie Art contemporain, 57, rue de la Roquette (au fond de la cour) (700-10-94). Jusqu'au 10 mars.

RELIEFS MURAUX. Travaux de Dubois, Dusepulcre, Leclercq, Maury, Villers, Wuidar. — Galerie 30, rue Rambuteau (278-41-07). Jusqu'au 27 mars.

SCULPTURE CONTEMPORAINE INTERNATIONALE. — Galerie A.-Oudin, 28 bis, boulevard de Sébastopol (271-83-65). Jusqu'au 18 mars.

MAC ADAMS. — Galerie Farideh-Cadot, 77, rue des Archives (278-08-35). Jusqu'au 6 mars.

BERTHOLLE. Œuvres de 1932 à 1981. — Galerie Ballint, 28 bis, boulevard de Sébastopol (278-01-91). Jusqu'au 13 mars.

JOSEPH BEUYS. — Galerie Durand-Dessert, 3, rue des Haudriettes (277-63-60). Jusqu'au 20 mars.

FRANCIS BRAUN. Terres anonymes. — Au fond de la cour, 40, rue du Dragon (544-68-34). Jusqu'au 20 mars.

BERNARD BUFFET. Autoportraits. — Galerie M. Garnier, 6, avenue Matignon. Jusqu'au 27 mars.

BUSTAMANTE. Dix tableaux. — Galerie Baudoin Lebon, 36, rue des Archives (272-09-10). Jusqu'au 20 mars.

CADORET. Peintures grand format. Hall d'exposition Mercedes-Benz, 118, avenue des Champs-Elysées (562-24-04). Jusqu'au 6 mars.

SERGIO DE CAMARGO. Sculptures récentes. Galerie de Bellechasse, 10, rue de Bellechasse (555-83-69). Jusqu'au 28 mars.

JEAN CHAMPIGNE. Photographies. Galerie Charley-Chevalier, 27, rue de la Perronnerie (508-58-63). Jusqu'au 9 mars.

CLAYETTE. Opéra barocco. — Galerie Proscenium, 35, rue de Seine (354-92-01). Jusqu'au 3 avril.

CORYELL. — Le Haut Pavé, 3, quai de Montebello (354-58-79). Jusqu'au 13 mars.

CHRISTIAN DEBOUT. Images byzantines. Galerie Stadler, 51, rue du Seine (326-91-10). Jusqu'au 20 mars.

DEWASNE. — Galerie Jan Six, 6, rue Royale (260-57-57). Jusqu'au 31 mars.

JEAN-LOUIS DUDONNEY. Peintures. — Galerie Caractères, 7, rue de l'Arbalète (337-96-98). Jusqu'au 13 mars.

EHANNO. — Galerie Darial, 22 rue de Beaune (261-20-63). Du 26 février au 27 mars.

FELICIA. — Galerie Antoinette, 7, rue Jacob (326-84-85). Jusqu'au 15 mars.

GERARD FIORETTI. Peintures. — Galerie P. Lescot, 28, rue P.-Lescot (233-85-39). Jusqu'au 23 mars.

DOMINIQUE GARROS. Gravures. — Galerie des Femmes, 74, rue de Seine (329-50-75). Jusqu'au 5 mars.

FRANÇOISE GIANNESINI : tapisseries. — « La Demeure », 26, rue Mazarine (326-02-74). Jusqu'au 20 mars.

GUDIN. Terrains façonnés. — Galerie Krief-Raymond, 19, rue Guénégaud (329-32-37). Jusqu'au 28 mars.

EAN GUITTON. Le chemin de croix. Galerie K. Granoff, 92, rue du Faubourg-Saint-Honoré (265-24-41). Jusqu'au 10 mars.

MICHEL HAYDEN. — Galerie D. René, 196, Boulevard Saint-Germain (322-77-57). Jusqu'au 7 mars.

A.M. JACCOTTET. Huiles, aquarelles, dessins. — L'Œil Sévigné, 14, rue de Sévigné (277-74-59). Jusqu'au 20 mars.

KALLOS. — Nane Stern, 25, avenue de Tourville (705-08-46). Jusqu'au 3 avril.

PIERRE KLOSSOWSKI. Œuvres récentes. — Galerie D. Templon, 30, rue Beaubourg (272-14-10). Jusqu'au 3 mars.

LABARTHE. Dix ans de peinture. — Galerie L. Weill, 6, rue Bonaparte (354-71-95). Jusqu'au 7 mars.

SIMONE LACOUR. Peintures, dessins. — Hôtel Astra, 29, rue Caumartin (266-15-15). Jusqu'au 20 mars.

RICHARD LONG. Stones in Bolivia. — Galerie Yvon-Lambert, 5, rue du Grenier-Saint-Lazare (271-09-33). Jusqu'au 12 mars.

ALEXANDRE MIMOGLOU. — Ecole spéciale d'architecture, 254, boulevard Raspail (322-83-70). Jusqu'au 6 mars. — Cassina, 168, rue du Faubourg-Saint-Honoré (563-59-41). Jusqu'au 15 mars.

DANIEL NADAUD. Fruits. — Galerie L. Durand, 19, rue Mazarine (326-25-35). Jusqu'au 20 mars.

MALGORZATA PASZKO. Galerie Le Dessin, 27, rue Guénégaud (633-04-66). Jusqu'au 14 mars.

A.R. PENCK. — Galerie Gillespie-Laage-Salomon, 24, rue Beaubourg (278-11-71). Jusqu'au 20 mars.

EDOUARD PIGNON. Peintures récentes. — Galerie Beaubourg, 23, rue du Renard (271-20-50). Jusqu'au 10 avril.

LAURE QUONIAM. Paysages retrouvés. — Marchands de villes, 4, rue Seguier (326-05-05). Jusqu'au 18 mars.

DIETER ROTH. Tableaux, objets musicaux. — Galerie Sama, 40, rue Quincampoix (277-38-87). Jusqu'au 13 mars.

FAUSTA SQUATRITI. Sculptures et collages. — Galerie Denise-René, 196, boulevard Saint-Germain (222-77-57).

MICHEL THOMAS. In vitro et la rue du Caire. — La Boutique sentimentale, 8, rue Sophie Germain. Jusqu'au 3 mars.

UNDERWATER. Sérigraphies. — Galerie Lara-Vinci, 47, rue de Seine (326-72-51). Jusqu'au 18 mars.

VISWANADHAN. Sable, tableaux, vidéo. — Galerie D.-Speyer, 6, rue Jacques-Callot (354-78-41). Jusqu'au 23 mars.

PENG WANTS. Dessins récents sur toile et papier. — Galerie Karl-Flinker, 25, rue de Tournon (325-18-73). Du 26 février au 27 mars.

En région parisienne

BOULOGNE - BILLANCOURT. Le tapis. Art traditionnel et fonctionnel. — Centre culturel, 22, rue de la Belle-Feuille (604-82-92). Sauf dim., de 10 h. à 23 h. Jusqu'au 26 mars.

BRETIGNY-SUR-ORGE. Fernando Pinheiro. Peintures. Le canard se promène. — Centre culturel, rue Henri-Douard (084-38-68). Sauf. dim. et lundi, de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h. Jusqu'au 6 mars.

CHELLES. Attention aux détails : Malbreil, Pestana, L. David. — Centre culturel, place des Martyrs-de-Chateaubriant (421-20-36). Sauf dim. et lundi, de 14 h. à 18 h. Du 26 février au 26 mars.

CORBEIL-ESSONNES. Xylon pluriel : gravure sur bois. — Centre Pablo-Neruda, 22, rue Marcel-Cachin (089-00-72). Sauf dim. et lundi, de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h. 30. Jusqu'au 6 mars.

CRETEIL. Une autre photographie. — Maison des arts A.-Malraux, place S.-Allende (899-94-50). Sauf lundi, de 11 h. à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 30 mars.

GENNEVILLIERS. Piet Stockmans. — Galerie municipale E.-Manet, place Jean-Grandel (794-10-86). Sauf dim., de 14 h. à 19 h. Jusqu'au 20 mars.

MARLY-LE-ROI. « Parcours ». Peintures de Zingaro. — Institut national d'éducation populaire, 11, r. W.-Blumenthal (958-49-11). De 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 20 mars.

MEAUX. Jean Lancri : Le labyrinthe de l'identité vagabonde ; la chambre des métamorphoses. — Musée Bossuet, 5, place Charles-de-Gaulle (434-84-45). Jusqu'au 25 mars.

MEUDON. Josette Rispal, sculptures. Tamas Petres. Peintures. — Centre culturel, 2, rue de l'Eglise (626-11-43). Du 27 février au 27 mars.

ORLY-SUD. Le vitrail, art et technique. — Aéroport. Jusqu'au 20 avril.

SAINT-DENIS. Bilan d'une année de recherches archéologiques. — Musée d'art et d'histoire, 8, rue Franciade. De 14 h. à 19 h. Jusqu'au 15 mai.

SAINT-MAUR. Hommage à J. Le Chevallier, maître-verrier de Notre-Dame de Paris. — Musée, 5 ter, avenue du Bac, à La Varenne (283-41-42). Sauf dim. et mardi, de 14 h. à 18 h. Jusqu'au 14 mars.

ST-QUENTIN-EN-YVELINES. Merkado. — Chapelle de La Villedieu, C.D. 53 à Elancourt (050-51-70). Sauf lundi, de 13 h. à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 3 mars.

VILLEPARISIS. Erro. — Centre culturel municipal J.-Prévert, place de Pietrasanta (427-94-99). Mer., sam. et dim., de 14 h. à 19 h. Jusqu'au 25 avril.

VITRY-SUR-SEINE. Serge Guillou. L'apocalypse. Peintures. — Galerie municipale, parc de la Mairie (680-85-20). De 14 h. à 19 h. Du 26 février au 25 mars.

En province

AMIENS. Maglione, ou du paradis perdu. — Maison de la culture, 2, place Léon-Gontier (91-83-36). Jusqu'au 28 mars.

CAEN. Jordaens. Œuvres du musée de Besançon. — Musée des beaux-arts, esplanade du château (85-28-63). Jusqu'au 7 mars.

EVREUX. La gravure au musée d'Evreux - Techniques de la gravure. — Musée, 6, rue Charles-Corbeau (39-34-35). Jusqu'au 30 juin.

FLAINE. Bernd Zimmer. Peintures. — Centre d'art contemporain (90-85-84). Jusqu'au 17 avril.

GRENOBLE. Bonnard. Dessins de la collection Aryton. Fred Deux. Dessins : passion/autoportraits. — Musée, place de Verdun (54-09-82). Jusqu'au 22 mars.

LE HAVRE. Georges Limbour. — Bibliothèque municipale, 17, rue Jules-Lecesne. Jusqu'au 13 mars.

LYON. Energie New-York (artistes new-yorkais). — Espace lyonnais d'art contemporain. Centre d'échanges, Perrache (842-27-39). Jusqu'au 15 mars. — Lyon vu par... — Fondation nationale de la photographie, 25, rue du Premier-Film. Jusqu'au 28 mars.

MARCQ-EN-BARŒUL. Napoléon Bonaparte. Œuvre civile. Fondation Prouvost. — Galerie Septentrion (78-26-37). Jusqu'au 9 mai.

MARSEILLE. L'Egypte de face et de profil. — Musée d'archéologie, château Borély (73-21-60). Jusqu'au 31 mai. — M. Renaud, J.-L. Barrault. Comédiens de cinéma. — Au temps du cinéma muet. G. de Gravone. — Galerie de la Vieille-Charité, rue de l'Observance. Février-mars. — La Vie dans une cité grecque. — Centre du Merlan, avenue Raimu (98-28-04). Jusqu'au 30 mars. Pierre Buraglio. — Galerie Cinabre, 30, cours d'Estienne-d'Orves. Jusqu'au 13 mars.

MULHOUSE. V. Adami : peintures, dessins, estampes. — J. Meyerowitz : photographies. — Galerie A.M.C., 7, rue Alfred-Engel (45-63-85). Jusqu'au 27 mars.

NICE. Antonino Virduzzo. — Galerie des Ponchettes, 77, quai des Etats-Unis (85-65-23). Jusqu'au 14 mars. — L'air du temps : aspects de la figuration libre en France. — Galerie d'art contemporain, 59, quai des Etats-Unis (85-82-34). Du 27 février au 11 avril.

RENNES. Robert Groborne. Projets pour une sculpture. — Musée des Beaux-Arts, 20, quai Emile-Zola (30-83-87). Jusqu'au 18 avril.

SAINT-QUENTIN. Les orgues du département de l'Aisne. — Musée Antoine-Lecuyer, 28, rue A.-Lecuyer (63-39-71, poste 219). Jusqu'au 12 avril.

STRASBOURG. Chefs-d'œuvre de l'art juif. Collection du musée de Cluny. Art juif d'Alsace. — Musée historique, 3, rue de la Grande-Boucherie. Jusqu'au 12 avril. De Sumer à Babylone. — Bibliothèque municipale, 3, rue Kuhn. Jusqu'au 27 mars.

TOULOUSE. Au-delà du silence : L'expression artistique chez les personnes âgées. — Centre culturel de l'aérospatiale. Chemin de Garric (47-02-29). Jusqu'au 30 mars.

TOURS. Abraham Bosse. Gravures. — Musée des beaux-arts, 18, place F.-Sicard (05-68-73). Jusqu'au 7 mars.

RADIO-TÉLÉVISION

Semaine du 26 février au 4 mars

Les programmes du mercredi 24 et du jeudi 25 février sont en page 20.

LE C.N.D.P. A L'HEURE DE LA RESTRUCTURATION

Le pédagogique et l'éducatif

RUE d'Ulm, au siège du vénérable Centre national de documentation pédagogique, on s'ébroue.

Aujourd'hui doté d'un nouveau patron, M. Jean Guilhem, le C.N.D.P. bénéficie du soutien actif de son ministère de tutelle, l'éducation redevenue nationale, voit son budget augmenter et ses tâches se diversifier. Parmi celles-ci, la radio-télévision scolaire, soit plusieurs heures d'émissions hebdomadaires diffusées sur les chaînes nationales (1). Dans le domaine de l'audiovisuel — il y a d'autres secteurs d'intervention, — le C.N.D.P. se situe au quatrième rang des producteurs français, juste après les trois sociétés de programme. Pourtant, le volume de ses productions a diminué de moitié depuis la fin des années 60.

La Radio-télévision scolaire est une création de l'immédiat après-guerre destinée à pallier le manque d'enseignants et la pénurie de matériel adapté. Il fallait former de futurs enseignants et leur fournir l'aide pédagogique nécessaire. La radio d'abord, puis la télévision devaient remplir ce rôle ; un effort exceptionnel fut alors fourni pour équiper les écoles en récepteurs. Les meilleurs des enseignants se mobilisèrent pour créer des programmes, et l'on diffusa jusqu'à deux cents heures d'émissions par an (Le C.N.D.P. a toujours acheté aux chaînes ses heures de diffusion : le tarif horaire est actuellement de 50 000 F). Les nouveaux pédagogues détachés de l'enseignement sur le terrain apprirent peu à peu leur métier. Ils forment aujourd'hui un corps unique au monde de producteurs-professeurs pluridisciplinaires.

L'inspection générale — pour le moins conservatrice, exerçait un contrôle permanent sur les projets comme sur les réalisations, et l'on a interdit des films pour des motifs aussi dérisoires qu'un plan montrent un travailleur sous un panneau syndical, ou tel jeune, chevelu, lisant *Libération*.

Parallèlement aux pédagogues, un corps de réalisateurs se forma également, soumis au régime général de salariés mensualisés. Ils venaient pour la plupart de la télévision ou du cinéma.

Le volume des productions s'accrut jusqu'en 1970 dans les deux domaines d'intervention du C.N.D.P. : le scolaire proprement dit, diffusé sur l'antenne pendant les heures de classe, et la formation permanente, destinée aux adolescents ou jeunes adultes, dont les émissions étaient programmées l'après-midi, à des heures de très faible écoute. Pour des questions d'horaires dans les collèges et les lycées, on abandonna petit à petit la diffusion à destination des cycles du secondaire, et le volume de production se mit à décroître. L'institution sombra dans un sommeil sur lequel veillaient jalousement la commission de contrôle et l'autorité de tutelle.

Mme Annette Bon, professeur à l'Ecole normale d'instituteurs, est entrée au C.N.D.P. en 1966. Elle produisit « Les ateliers de pédagogie » durant de longues années, puis fut nommée adjointe du chef du département des actions pédagogiques. Elle situe très précisément la mission du Centre : « *Etre un agent de développement et un vecteur d'informations.* » Et, pour cela, hâter l'équipement des établissements scolaires en téléviseurs et magnétoscopes. « *Notre niveau est très bon,* ajoute-t-elle. *Les techniciens de TF 1, avec lesquels nous avons coproduit une quinzaine d'émissions de cinquante-deux minutes, le reconnaissent sans peine. M. Guillaud, ex-P.-D.G. de TF 1, avait convenu de rediffuser, le soir, celles de nos émissions qui s'adressaient au grand public. Il n'a jamais tenu promesse.* » La désaffection s'installa donc graduellement et, seon les responsables du département audiovisuel du C.N.D.P., le taux d'écoute avoisinait zéro juste avant les élections de 1981.

Confinées dans un ghetto

Depuis, au ministère de l'éducation nationale, on s'attache à mettre en valeur l'infrastructure du C.N.D.P. et à en redéfinir les principales orientations. En priorité, la production de documents audiovisuels avec son corollaire, la récupération des heures d'antenne perdues. M. Alain Savary, ministre, est d'ailleurs intervenu auprès du premier ministre afin d'obtenir la gratuité de la diffusion.

M. Christian Malapris, chargé de mission auprès du nouveau directeur du C.N.D.P., qui a participé aux travaux de la commission Moinot, affirme que la future loi accordera une grande importance au système éducatif. Il souhaite une modification des horaires, afin de sortir les émissions de la radio-télévision scolaire du ghetto où elles ont été confinées. « *Les enfants,* dit-il, *regardent la télévision entre 17 heures et 19 heures. Nous pouvons, à l'intérieur de ces créneaux, produire des émissions plus enrichissantes que les dessins animés japonais dont on les abreuve aujourd'hui. Nous respecterons, bien entendu, leur besoin légitime de se distraire après l'école. Nous ferons pour le moins aussi bien que les départements pour la jeunesse des chaînes qui n'ont, d'ailleurs, aucune envie de collaborer avec nous, et se sentent menacés par nos ambitions.* »

M. Malapris souhaiterait des tranches de plusieurs heures de programmes pour diversifier les émissions. Il reconnaît que les samedis après-midi de FR 3, libres pour l'instant, seraient un créneau satisfaisant qui permettrait en outre des coproductions avec les stations régionales. (La série « La France face à l'avenir », préparée et diffusée en région, relayée par les journaux locaux, a été par exemple bien accueillie.)

Le C.N.D.P. sera amené à jouer également un rôle de prestataire de services pour différents organismes publics : de nombreux ministères ont fait connaître leur intérêt pour des productions audiovisuelles qu'ils pourraient commander au C.N.D.P. Cet élargissement de ses activités pourrait conduire le Centre à nourrir les programmes d'une future quatrième chaîne, dite éducative, et qui s'adresserait à tous les publics. A cet effet, le nouvel organigramme, présenté aux personnels en janvier 1982, prévoit l'éclatement du secteur audiovisuel.

Avant même d'avoir été définitivement accepté par le ministère, cet organigramme a suscité une véritable levée de boucliers parmi les concepteurs et les réalisateurs, qui protestent à la fois contre l'éclatement, contre le choix des responsables et contre l'inévitable clivage qui s'ensuivrait. Ils déclarent, avec un bel ensemble, que les missions du Centre n'ont pas encore été définies.

Les uns, les plus nombreux, privilégient la diffusion en milieu scolaire, l'utile plutôt que le glorieux, le renforcement de ce qui existait plutôt que l'innovation. Les seconds sont plus attirés par le monde extérieur que par l'école, par l'éducatif au sens large que par le pédagogique. Parmi les anciennes séries, certaines sont aujourd'hui remises en cause, et les nouveaux chefs de département demandent davantage d'imagination. Un budget spécial a été débloqué pour financer la réalisation d'émissions pilotes. C'est la poignée de concepteurs et de réalisateurs du second groupe qui s'y est attelée, avec passion. *Nous demandons une meilleure diffusion depuis toujours, une politique de programmation, une audience accrue. Une rupture dans nos habitudes sera fructueuse.* » Ces quelques phrases ont été prononcées par MM. Jean Anquetil, Pierre Carpentier, Jacques Dugowson : ils ont des projets, ils approuvent les nouvelles orientations tout en se déclarant solidaires de leurs confrères, et fiers des productions passées menées à bien contre la volonté gouvernementale. M. Jean Anquetil a même été licencié au printemps dernier, avant d'être rappelé en juin. Sa série d'émissions sur la sensibilisation des jeunes au monde du travail n'avait pas plu. Il prépare une série sur la bande dessinée.

M. Jacques Dugowson travaille sur une série d'émissions sur la télévision. Il se prépare aussi à donner « Carte blanche » à un un adolescent, en se faisant le réalisateur d'un film de son choix.

Ces derniers projets sont tous destinés au département dit éducatif, qui pourrait rapidement rassembler une sorte d'élite au sein du C.N.D.P. Ils sont conscients des risques encourus : « *Les directeurs de chaînes attendent de voir nos produits avant d'entamer toute négociation sur les heures d'antenne.* » Cela ne les inquiète pas outre mesure, et ils attendent le verdict sans anxiété apparente. Peut-être cette confiance manque-t-elle à d'autres, qui craignent à la fois la confrontation de l'absence de passerelles ouvertes entre le scolaire d'hier et l'éducatif de demain.

ARLETTE STROUMZA.

(1) Huit heures pour les chaînes de télévision confondues, huit heures pour Radio-France.

« Le Comte Ory » sur TF 1 et France-Musique

Une intrigue française

BEAUCOUP moins connu, de nos jours, que *le Barbier de Séville*, *le Comte Ory*, de Rossini, rencontra, dès sa création en 1828, à l'Opéra de Paris, un succès des plus éclatants, qui devait se confirmer jusqu'à la fin du dix-neuvième siècle, aussi bien en France qu'à l'étranger Berlioz, peu tendre en général pour les productions de celui qu'il appelait ironiquement « *le gros homme gai* », en admirait la verve brillante, les harmonies recherchées, le piquant de l'orchestration, plaçant l'œuvre aussi haut que *le Barbier de Séville*. Et, cependant, il fallut attendre la reprise en 1952, à Florence, pour que *le Comte Ory* reprenne dans le répertoire une place qu'il n'aurait jamais dû perdre.

En France, c'est l'Opéra de Strasbourg qui prit l'initiative de remonter l'œuvre dans sa version originale, c'est-à-dire en français, bientôt suivi par le Théâtre de la Monnaie de Bruxelles et enfin par l'Opéra-Comique, en 1968, à l'occasion du centenaire de la mort du compositeur. Depuis, cet ouvrage avec lequel Rossini créait l'opéra bouffe français a pris une revanche éclatante sur son cadet : le très sérieux *Guillaume Tell*, après lequel le compositeur ferait ses adieux à la scène, prenant à trente-six ans une retraite qu'il jugeait bien méritée, pour consacrer les quarante dernières années de sa vie à la gastronomie et aux plaisanteries musicales de salon.

Plus surprenante encore que sa destinée, l'élaboration de cet opéra si original mérite qu'on s'y arrête. Le livret en a été tiré par Eugène Scribe d'un de ses ouvrages de jeunesse, un petit vaudeville donné sans succès excessif quelques années auparavant et qui s'inspirait d'une vieille ballade picarde ; quant à la musique, il s'agit, pour une bonne part, d'une adaptation, avec d'autres paroles, de celle d'un certain *Viaggio a Reims* commandé à Rossini en 1825 pour célébrer le couronnement de Charles X, mais dont l'intrigue était trop inconsistante. C'est ainsi, par exemple, que l'air dans lequel Raimbaud raconte comment il vient de découvrir et de piller les caves du château reprend, en remplaçant le nom des corps d'armée par celui des cuvées, le récit de la bataille du Trocadéro.

Une joyeuse assemblée

L'action se passe en Touraine à l'époque des croisades. Un noble séducteur, le comte Ory, amoureux de la comtesse Adèle (laquelle se languit dans un château tandis que son frère guerroie en Terre sainte), se déguise successivement en ermite puis en nonne pour mieux forcer la porte de son idole. Mais le comte a un rival, son page Isolier, amoureux lui aussi de la comtesse ; la pièce se terminera de la façon la plus inopinée après une scène à trois dans laquelle, trompé par l'obscurité, le comte Ory confondra l'objet de sa convoitise avec son page, tandis que ce dernier se dédommagera de ces caresses incongrues en jouissant au même moment des complaisances de la belle Adèle.

La plus grande partie du comique de l'œuvre repose sur la fiction, essentiellement théâtrale, du travestissement. Ainsi le rôle d'Isolier est-il chanté par une femme travestie d'abord en jeune garçon puis en dame de compagnie. C'est sous ce double travestissement, pourrait-on dire, que le comte Ory, lui-même déguisé en nonne, le prendra pour la comtesse. Il est piquant également de voir le comte Ory habillé en ermite lancer l'anathème sur les galants exploits « *du terrible comte Ory* » puis, ayant pris l'apparence d'une religieuse, invoquer la persécution du comte Ory... Compte tenu de la joyeuse absurdité d'une intrigue digne des Marx Brothers, on ne saurait dire que le choix des décors naturels, qui fait l'originalité de cette production réalisée spécialement pour la télévision, aille dans le sens d'une œuvre essentiellement artificielle. Le parti de jouer en play-back est tout aussi discutable, mais, heureusement, l'enregistrement dirigé par Piero Bellugi est excellent, on pourra l'écouter les yeux fermés.

GÉRARD CONDE.

★ Vendredi 26 février, TF 1 et F.-M., 20 h. 35, « le Comte Ory », opéra bouffe de Rossini.

Vendredi 26 février

Un film

LE TROU

Film français de Jacques Becker (1959), avec M. Constantin, J. Kéraudy, P. Leroy, R. Meunier, M. Michel, E. Rasimi.

A 2, 23 h 5.

★★ *D'après un roman de José Giovanni, inspiré de faits réels, la préparation d'une évasion. Cinq hommes dans une cellule de la prison de la Santé, un trou dans le plancher, un tunnel qu'on creuse vers les égouts. Ce film de description, refusant le suspense façon Série Noire, est interprété par Jean Kéraudy, ancien détenu jouant son propre rôle et des acteurs qui n'étaient pas encore des professionnels. La mise en scène, sobre, minutieuse, dans sa recherche de la vérité, de l'authenticité montre la rigueur technique et morale de Becker. Celui-ci mourut en février 1960, avant la sortie du « Trou », sa dernière œuvre. Le cinéma français perdit, alors, un de ses plus grands créateurs.*

PREMIÈRE CHAINE : TF1

12 h 5 Réponse à tout.
12 h 30 Les visiteurs du jour.
13 h Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
16 h 30 Croque vacances.
Dessin animé ; Bricolage ; Variétés.
18 h C'est à vous.
18 h 25 L'île aux enfants.
18 h 45 Quotidiennement vôtre.
18 h 50 Les paris de TF 1.
19 h 5 A la une.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Vous pouvez compter sur nous.
20 h Journal.
20 h 30 Opéra-bouffe : « le Comte Ory ».
De Rossini, réal. : J. Trébouta. Avec B. Brewer, L. Lebrun, L. Guitton...
(Lire notre article ci-dessus.)
22 h 5 Téléthèque : La prise du pouvoir par Louis XIV.
De R. Rossellini.
Un film historique... 1661. Le cardinal Mazarin à l'agonie lègue sa fortune au roi qui la refuse. C'est le premier pas de Louis XIV vers la prise de pouvoir : à voir.
23 h 35 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Jeu : J'ai la mémoire qui flanche.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 45 Série : Les amours des années grises.
14 h Aujourd'hui la vie.
Haute couture
15 h Série : Super Jaimie.
Ninja Gabrin (2e partie).
16 h Magazine : Un temps pour tout.
Réal. : J.-F. Gauthier.
Ménothèque : un figurant au cinéma des années 1910 ; Chanson à histoire : année 1918 : Le grand rouquin, etc.
16 h 50 Série documentaire : La Renaissance.
Liberté de l'esprit.
Réal. : G. Patris.
La redécouverte de l'antique, grâce aux traductions des textes anciens et la découverte des Amériques, etc.
17 h 50 Récré A 2.
Mes mains ont la parole : Une souris sur Mars : Dick le rebelle.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord, pas d'accord, (I.N.C.)
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les gens d'ici.
20 h Journal.
20 h 35 Feuilleton : Le chef de famille.
De N. Companeez. Avec F. Ardant, E. Feuillère, P. Dux, M. Dax... (n° 2).
Le petit monde de Nina Companeez est parti comme à son habitude en vacances dans le Lot. Climat léger, images printanières.
21 h 35 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot. Cartes sur table.
Avec R. Dumas (*le Droit à l'information*), J.-P. Elkabbach (*Taisez-vous, Elkabbach !*), M. Goldring (coauteur de : *Sous le marteau, la plume*), M. Jullian (*la Télévision libre*), P. Labro (*Des bateaux dans la nuit*).
(Lire notre sélection.)
22 h 55 Journal.
23 h 5 Ciné-club (cycle Becker) : « le Trou ».

La T.V. à la télé

APOSTROPHES
A 2, 21 h 35.

Un vrai et franc débat sur l'information et la télévision *est-il imaginable sur nos écrans* ? Doutons-en sérieusement après l'échec de tentatives diverses et connaissant la prudence (la pudeur ?) des professionnels de la télévision pour parler de ce qu'ils connaissent pourtant le mieux. Doutons-en plus encore devant l'annonce, pourtant bien alléchante, du prochain plateau d'« Apostrophes », sur lequel une absence remarquée ternira, voire faussera, un débat dont l'invité vedette s'est voulu incontestable maître, souverain. Star. Pour présenter son livre *Taisez-vous Elkabbach !*, l'ancien directeur de l'information d'Antenne 2 n'a pas souhaité — et on comprend ses craintes — affronter la présence de son ancien collaborateur Noël Mamère, lui aussi auteur d'un livre, *Telle est la télé*, très informatif sur *la vie de la rédaction avant ou* après le 10 mai. Il sera donc tranquille, et tout à son aise pour se raconter, exprimer sa passion pour son métier et exposer sa propre version des événements du printemps. Dommage pour ceux qui espéraient un débat vigoureux et polémique, et une mise au point utile. Souhaitons que Marcel Jullian (*Télé libre*) lancera quelques pavés, et espérons de Roland Dumas, (*le Droit à l'information*), Maurice Goldring (*Sous le marteau, la plume*) et Philippe Labro (*Des bateaux dans la nuit*) des échanges vifs et pertinents, et une information nécessaire. — A.Co.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Les Wombles ; Vive le volley ; Des livres pour nous : Interdit toléré.
18 h 55 Tribune libre.
Comité de liaison pour l'action locale et sociale (CLAS).
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé : Ulysse 31.
Les révoltes de Lemnos.
20 h Les jeux.
20 h 30 Le nouveau vendredi : « Carmen » à l'Opéra de Pékin.
Dans la série « Points de repère », de B. Louis. Réal. : R. Saint-Sauveur et J. Turlin.
Un reportage sur la première représentation de « Carmen », chanté en chinois au Théâtre du Pont du ciel, à Pékin. (Le Monde des 3 et 9 janvier.)
21 h 30 Divertissement : Quelque part... l'aventure.
Réal. : E. Monino.
Un divertissement ennuyeux sur le thème de l'aventure.
22 h 25 Journal.
22 h 45 Magazine : Thalassa.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales : Trésors de Chine ; les centres d'information et d'orientation : H. Langlois ; L'enfant handicapé, par J.-C. Chanseau.
8 h, Les chemins de la connaissance : Histoires de vies (migrants et migrantes de l'entre-deux-guerres) ; à 8 h 32, Entretiens avec Théodore Monod : De la caverne à la caserne.
8 h 50, Echec au hasard.
9 h 7, Matinée des arts du spectacle.
10 h 45, Le texte et la marge : Colloque New-York University sur le roman américain, avec Tom Bishop.
11 h 2, Musiciens français contemporains : Georges Aperghis.
12 h 5, Agora : La médecine énergétique, avec le docteur P. Veret.
12 h 45, Panorama : avec M. Kravetz.
13 h 30, Musiques extra-européennes : Les musiques africaines à l'Exposition universelle de 1900.
14 h, Sons : Bahia.
14 h 5, Un livre, des voix : « Une certaine parenté », de C. Fuentes.
14 h 47, Les inconnus de l'histoire : Jean-Gabriel Gallot.
15 h 50, Contact.
16 h, Pouvoirs de la musique : Der Blaue Reiter (le Cavalier bleu).
18 h 30, Feuilleton : La Cloche d'Islande, d'après H.K. Laxness.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Les grandes avenues de la science moderne : Naissance et mort des étoiles, par J. Heidmann.
20 h, Israël-Egypte, la paix fragile : Les enjeux stratégiques.
21 h 30, Black and blue : le blue et la soul music.
22 h 30, Nuits magnétiques : L'attente.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Musiques du matin : Œuvres de Mozart, Schubert, Chabrier, Mendelssohn.
8 h 7, Quotidien musique.
9 h 5, D'une oreille l'autre : Œuvres de J. Brahms, Mahler, de Corbeil, J. S. Bach.
12 h, Equivalences : Œuvres de Ravel, Messiaen.
12 h 35, Jazz, s'il vous plaît.
13 h, Jeunes solistes (en direct du studio 119) : Œuvres de Schubert, Chopin, Scriabine, Gershwin, avec A. J. Ball, piano.
14 h 4, Boîte à musique : Œuvres de Franck, Villa-Lobos.
14 h 30, Les enfants d'Orphée.
15 h, Musiciens à l'œuvre : Autour des quatuors de Beethoven (quatrième partie) : œuvres de Beethoven et de Wagner.
17 h 2, L'histoire de la musique : La philosophie musicale au Moyen Age.
18 h 30, Studio-Concert (en direct du studio 106) : « La Maurache » ; chansons et danses des trouvères et jongleurs au temps de Saint-Louis et d'Alfonso X « El Sabio », avec J. Skowron, F. Orozco.
19 h 35, Jazz : Le clavier bien rythmé.
20 h, Musiques contemporaines.
20 h 30, Concert (en liaison avec TF 1) : « Le Comte Ory », opéra bouffe en deux actes, par le Nouvel Orchestre philharmonique et Chœur de Radio-France, solistes : B Brewer, L. Lebrun, L. Guitton, P. C. Runge... chef des chœurs : J. Jouineau, dir. : P. Bellugi.
22 h 15, La nuit sur France-Musique : Les concertos de Beethoven (deuxième partie) A. Benedetti Michelangeli (piano) ; 23 h 5, Ecrans, Alex North ; 0 h 5, Musiques traditionnelles.

● **Arturo Benedetti Michelangeli** (F.-M., 22 h 15). — Un des pianistes les plus considérés de son temps, artiste presque mythique, Arturo Benedetti Michelangeli, n'en essuie pas moins les griefs de quelques mélomanes sourcilleux ; les uns, qui lui reprochent ses attitudes cavalières avec le public, ses humeurs (il ne joue pas toujours quand il est annoncé), les autres — parfois les mêmes, — qui le blâment d'en manquer dans ses interprétations. Ainsi l'accuse-t-on parfois — dans Debussy, par exemple — de préférer une esthétique de papier glacé à un véritable univers émotionnel, de fignoler une poésie froide aux effusions contrôlées, sans dérapage émotif. En un mot, d'exalter le son pour lui-même. Cette magie sonore particulière où la pudeur de l'expression va de pair avec la richesse des effets se transforme, dans les interprétations de Beethoven, en un quasi-ascétisme ; mais elle tourne alors — on en jugera cette fois par l'exécution du premier concerto — à la réelle grandeur d'un authentique art de l'emphase. — T. Fr.

Samedi 27 février

PREMIÈRE CHAINE : TF1

10 h 40 Accordéon, accordéons.
11 h La séquence du spectateur.
11 h 30 La maison de TF 1.
13 h Journal.
13 h 35 Téléfilm : Adios.
Réal. : A. Michel. Avec J.-L. Bideau, M. Dubois, R. Bertin.
Jérôme, adulte, raconte ses rencontres, ses amitiés, ses amours, à Lyon et à l'île de Ré.
14 h 55 Maya l'abeille.
15 h 20 Le magazine de l'aventure.
El Capitan.
Réal. : F. Pendula.
L'ascension du Yomenite aux U.S.A. par trois femmes.
16 h 15 Archibald le magichien.
16 h 20 Série : Columbo.
Meurtre parfait.
18 h 10 Trente millions d'amis.
18 h 40 Magazine auto-moto.
19 h 5 Tour vq très bien.
(I.N.C.)
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Vous pouvez compter sur nous.
20 h Journal.
20 h 35 Droit de réponse.
Une émission de Michel Polac.
21 h 50 Série : Dallas.
L'hypothèse.
Bobby découvre que J. R. a hypothéqué le ranch.
22 h 40 Magazine d'actualité : Sept sur sept.
De J.-L. Burgat, E. Gilbert, F.-L. Boulay.
23 h 40 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2

11 h Impôts-service.
Une émission du ministère du budget. Situation familiale.
11 h 30 Journal des sourds et des malentendants.
12 h La vérité est au fond de la marmite.
Coquilles saint Jacques ; Riz.
12 h 30 Idées à suivre.
(Et à 13 h 35.)
12 h 45 Journal.
14 h 5 Série : Terres brûlées.
B.A.A. Black Sheep.
14 h 55 Les jeux du stade.
17 h Récré A 2.
Watto-Wattoo : La bande à Bédé. La révolte irlandaise.
18 h Les carnets de l'aventure.
Réal. : D. Pipat.
Coureurs d'océan.
La course autour du monde. La troisième étape : longue de 11 000 kilomètres, le cap Horn.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 C'est une bonne question.
20 h Journal.
20 h 35 La nuit des Césars.
En direct de la salle Pleyel.
Autour de J.-P. Aumont et de T. Le Luron : Orson Welles, président de la soirée, A. Wajda, et Jack Lang, ministre de la culture.
22 h 40 Histoires courtes.
Cher Alexandre, de A. Le Monnier.
Alexandre et Bernadette, tous deux seuls, entretiennent une correspondance passionnée. Se rencontreront-ils ?
23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

12 h 30 Les pieds sur terre.
Magazine sécurité de la Mutualité sociale agricole.
13 h 30 Horizon.
Magazine du ministère des armées.
18 h 30 Pour les jeunes.
Ulysse 31 : Les révoltes de Lemnos ; à 18 h 55, En direct du passé : Année 1506.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé : Ulysse 31.
La cité de Cortex.
20 h Les jeux.
20 h 30 On sort ce soir : l'Ecarteur.
Téléfilm d'après E. Del Bousquet. Adaptation J. Laborde.
(Lire notre sélection.)
22 h 30 Journal.

Robuste

L'ECARTEUR
ON SORT CE SOIR
FR 3, 20 h 30.

Les Landes comme la Corse sont des pays où l'on ne plaisante guère avec les problèmes de succession. César Pouyabère en sait quelque chose. Ce robuste personnage, interprété par Jean-Claude Carrière « lou Maiste » (le maître) d'un petit village, eut le malheur en sa prime jeunesse d'engendrer des fils adoptifs et naturels comme des enfants font des bulles de savon. Quel sera le plus digne de lui succéder ? Le plus courageux mourra au cours d'une *corrida*, l'autre sera châtié par le patriarche. Tout se déroule sous un soleil éclatant qui rappelle les ambiances des romans de Faulkner, où la violence et la passion agitent les êtres.

M. G.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales : la feuille d'impôt (voir vendredi)
8 h, Les chemins de la connaissance : regards sur la science.
8 h 30, Comprendre aujourd'hui pour vivre demain : la gauche pour faire quoi ?
9 h 7, *Matinée du monde contemporain.*
10 h 45, Démarches avec... le photographe J.-H Lartigue
11 h 2, La musique prend la parole : Le récit opératique (le Chevalier à la rose, de R. Strauss).
12 h 5, Le Pont des arts.
14 h, Sons : Comptines à Bahia.
14 h 5, Israël-Egypte, la paix fragile : L'Egypte d'après Sadate.
16 h 20, Le livre d'or : le Wiener Flöten Trio interprète Haydn, Schubert, Villa Lobos et Martinu.
17 h 30, Urbanisation du tiers-monde, par J. Yanowski.
18 h 30, Entretiens de carême : La croix aujourd'hui (symbole et scandale), par le pasteur P. Soullier.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, La Radio Suisse romande présente : Bernard Noël, sa vie, son œuvre.
20 h, Asile de nuit, de H. Péjaudier ; Hors-texte, de M. Floriot.
21 h 55, Ad lib, avec M. de Breteuil.
22 h 5, La fugue du samedi.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Samedi-matin : Œuvres de *Debussy, Boccherini*, Fauré, Liszt, J.S Bach, Janacek, Satie.
8 h 2, Tous en scène.
9 h 10, Actualité du disque ; 11 h, La tribune des critiques de disques, « Symphonie n° 35 », de Mozart (versions comparées).
14 h 4, L'atelier de musique : Où il est question de la mélodie américaine, avec W. Parker, baryton.
16 h, XXIV[e] Concours international de guitare : Œuvres de Villa-Lobos, Turina, Kolh.
16 h 30, Studio-Concert (en direct de l'auditorium 105) : Œuvres de Ohana, Nono, Xenakis, Henze, par le Quartet Arditti.
18 h, *Le disque de la tribune* : « Symphonie n° 35 », de Mozart (dernière parution).
19 h 5, Les mots de Xenakis.
20 h, Les pêcheurs de perle : J. Szigeti, violoniste.
20 h 30, Concert (donné à Montreux le 8 septembre 1981) : « Concerto pour deux violons et orchestre en si bémol majeur », de Vivaldi ; « Chaconne pour orchestre à cordes », de *Purcell* ; « *Concerto pour* trois violons et orchestre en ré majeur », de J S. Bach ; « Concerto pour hautbois d'amour et orchestre en la majeur », de J. S. Bach ; « Cinq pièces pour hautbois seul », de Dorati ; « Sommernacht, intermezzo pastoral pour orchestre à cordes », de Schoek ; par l'orchestre : « Festival strings de Lucerne », solistes : G. Larsens, A. Oisu, B. Sutter, violons, H. Holliger, hautbois ; direction : R. Baumgartner.
22 h 30, La nuit sur France-Musique : Musique de nuit : œuvres de Bottesini ; 23 h, Samedi-minuit ; *0 h 5, Haute-infidélité* : les musiciens et leurs drôles de machines.

Dimanche 28 février

Deux films

ADIEU, POULET
Film français de Pierre Granier-Deferre (1975), avec P. Dewaere, L. Ventura, V. Lanoux, F. Brion, C. Rich, P. Tornade, C. Brosset, TF 1, 20 h 35.
★ *Enquête policière à Rouen dans le climat tendu d'une campagne électorale. Cocktail d'intrigue criminelle et de manœuvres politiques. Film bien raconté par un réalisateur qui ne délivre pas de message mais sait peindre la vie de province, un milieu social et des caractères. Heureuse réunion de Lino Ventura et Patrick Dewaere qui représentent deux générations de policiers. Bonjour, poulets !*

A LA REDECOUVERTE DE DAVID WARD GRIFFITH
Huit courts métrages de Griffith (1911 et 1912).
FR 3, 22 h 30.
★★ *De ces petits films tournés en deux ou trois jours nous viennent, aujourd'hui, de constantes surprises. A la diversité des thèmes répond un étonnant style cinématographique. On se passe aussi bien de la parole que des intertitres Dans ce quatrième programme, un joyau :* Femmes, *errance dans le désert de la soif, atmosphère de jalousie, de vengeance et de mort, curieusement effacée par l'instinct maternel.*

PREMIÈRE CHAINE : TF1

9 h 30 Source de vie.
10 h Présence protestante.
10 h 30 Le jour du Seigneur.
11 h Messe.
Célébrée en l'église Saint-Louis-d'Antin. Prédicateur : Mgr J.-M. Lustiger.
12 h Télé-foot.
13 h Journal.
13 h 20 Mise en boîte.
14 h 10 *Toute une vie dans un dimanche.*
De P. Sabatier (et à 17 h 15).
15 h 25 Sports dimanche.
Tiercé : Ski nordique ; Basket-ball.
19 h Magazine : Pleins feux.
De J. Artur et C. Garbisu.
« Sherlock Holmes », adapté par G. Dumur, mise en scène M. Fagadan ; « Gevrey-Chambertin », mise en scène de P. Pradinas ; « Baron, baronne », de J.-J. Varoujean, mise en scène E Berry.
19 h 30 Les animaux du monde.
Le temps des mammouths.
20 h Journal.
20 h 35 Cinéma : « Adieu poulet ».
De Pierre Granier-Deferre.
22 h 10 Sports dimanche soir.
22 h 30 A Bible ouverte.
Le livre de Job, les insinuations de Satan.
22 h 55 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2

10 h 45 Impôts-service.
Une émission du ministère du budget
11 h 15 Dimanche Martin.
Entrez les artistes.
12 h 45 Journal.
13 h 20 Dimanche Martin.
(Suite.)
Incroyable mais vrai : 14 h 25, Série Magnum ; 15 h 20, L'école des fans ; 15 h 55, Les voyageurs de l'histoire ; 16 h 25, Thé dansant.
17 h 5 Série : Sam et Sally.
La corne d'antilope.
18 h La course autour du monde.
19 h Stade 2.
20 h Journal.
20 h 35 Variétés : Gérard Lenorman.
Réal. : G. Barrier.
G. Lenorman interprète « Soldat ne tirez pas », « le Funambule », « la Petite Valse », etc.
21 h 40 Magazine : Remue méninges.
De G. Lauzun et C. Otzenberger.
Un nouveau magazine : Une histoire fantastique à Avoriaz ; La mode d'hiver canine ; Petit guide des restaurants et hôtels en Savoie ; L'érotisme au Père Lachaise, etc.
22 h 25 Document : Nos ancêtres les Français.
L'usine, de P. Miquel, réal. : P. Philippe
L'évolution de la vie ouvrière à travers des extraits de films de la cinémathèque Gaumont (Carné, Renoir, Clair, Becker).
23 h 15 Journal.

Alfons et Aloys

LE RECITAL
ALOYS KONTARSKY
FR 3, 18 h 50.

Avec leurs petites lunettes rondes et leurs nœuds papillons bariolés à la mode de Munich, les silhouettes goguenardes d'Alfons et d'Aloys courent les théâtres du monde. D'ailleurs, on ne sait lequel est Alfons, lequel est Aloys. Ils se sont maintenant avancés vers les grands pianos noirs. Anachronique semble, un peu, autour des instruments, la présence de ces deux Allemands en goguette, qu'on dirait sortis d'un film de Fassbinder. Mais voilà, Alfons et Aloys Kontarsky sont l'un des plus prestigieux duos de pianos et leur « look » de bons vivants bavarois ne les empêche pas non plus d'être les plus sensibles interprètes de *Debussy et de Ravel. Cette fois, on* saura lequel est Aloys : sous les dorures viennoises d'une salle *faite pour danser du Strauss,* Aloys Kontarsky a accepté de jouer seul : quelques préludes de Debussy, un peu trop appuyés peut-être, une « gondole lugubre » de Liszt, assez étonnante, et puis, surtout, car il est devenu un maître dans l'interprétation de la musique contemporaine, un « klavierstueck », de Stockhausen. Là, dans cette musique dure et obsédante, il provoque des éclairages poétiques, des échappées rêveuses, il laisse filtrer des halos sonores dignes du romantisme. — T. Fr.

TROISIÈME CHAINE : FR3

10 h Emissions de l'I.C.E.I. destinées aux travailleurs immigrés : Mosaïque.
Les actualités de la semaine ; La communauté turque dans l'Est de la France ; Variétés.
13 h 45 Dessin animé.
Mister Magoo.
14 h La soupière a des oreilles.
Une émission de Piem et P. Bonte.
15 h 15 Cinéma 16 : « Tom et Julie ».
Un téléfilm de N. Companeez. Avec : F. Bergé, E. Buyle, F. Perrin, F. Huster, etc. (rediffusion).
Tom et Julie vivront l'éclosion de l'amour adolescent : à la manière de Nina Companeez : léger, subtil, parfois frivole.
17 h Un comédien lit un auteur.
Pierre Clementi lit Victor Segalen.
Avec Victor Segalen on est assuré de partir en voyage. Ce Breton, né en 1878, est l'image même du poète aventurier, inspiré de la Chine millénaire.
17 h 45 Théâtre de toujours : « la Colonie ».
De Marivaux. Réal. : B. Claeys. Mise en scène : J. Rosner. Avec : A. Kasatzker, J. Cleve, A. Jullien, etc.
Créée en 1973 à Calais, cette pièce en un acte de Marivaux est une lutte pour le pouvoir. Les femmes veulent renverser l'ordre établi. L'ordre ancien triomphera.
18 h 50 Prélude à l'après-midi.
Récital E. Kontarski, piano.
(Lire notre sélection.)
19 h 40 Spécial DOM-TOM.
20 h Série : Benny Hill.
20 h 30 La révolution romantique.
Série de M. Brion. Réal. : J. Richter. N° 8 : Les femmes et le romantisme.
Jusqu'à la fin du dix-huitième siècle, les femmes n'occupent qu'un rôle secondaire dans la vie culturelle. Avec le romantisme, elles entrent en littérature, avec notamment George Sand.
21 h 25 Courts métrages.
« Rail », de M. Otero ; « Au hasard de la nuit », de J.-L. Darmon ; « La course et la roue », de G. Graillot ; « Contrepoint », de L. Heripret.
Un enfant en fugue égaré à l'ouest du Rio Bravo.
22 h 10 Journal.
22 h 30 Cinéma de minuit.
A la redécouverte de D. W. Griffith.

FRANCE-CULTURE

7 h 7, La fenêtre ouverte.
7 h 15, Horizon, magazine religieux : le Québec.
7 h 40, Chasseurs de son : Micros scolaires en promenade.
8 h, Foi et tradition.
8 h 30, Protestantisme.
9 h 10, Ecoute Israël.
9 h 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : L'union rationaliste
10 h, Messe dans la chapelle du couvent Saint-Dominique, à Paris.
11 h, Regards sur la musique : L'Ensemble vocal de Provence interprète Poulenc.
12 h 5, Allegro.
12 h 40, Le lyriscope : Les contes d'Hoffmann, d'Offenbach, au Capitole de Toulouse.
14 h, Sons : Maternelles.
14 h 5, La Comédie-Française présente : les Bons Bourgeois, de R. de Obaldia.
16 h 5, Concert : C. Herzog, soprano, D. Mégevand, harpe celtique, P.-Y. Artaud, flûte, et M. Tavernier, percussion, interprétant Weber et Clostre.
16 h 45, Conférence de carême : Bénie sois-tu, notre Mère la Sainte Eglise, par Mgr Etchegaray, archevêque de Marseille (en direct de Notre-Dame de Paris).
17 h 35, Rencontre avec... A. Delouya, R. Misrahi, R. Sainsaulieu, I. Shirman et I. Rozankier : Kibboutz, utopie vivante.
18 h 30, Ma non troppo.
19 h 10, Le cinéma des cinéastes.
20 h, Albatros : Poésie danoise contemporaine.
20 h 40, Atelier de création radiophonique : California ballade, par D. Caux.
23 h, Musique de chambre : Tcherepnine, Enesco.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2 Concert promenade : œuvres de Gerard, J. Strauss, Massenet, Demantius, Lanner, Borodine, Lehar, Lohner-Beda, Chaplin, Ziehrer, Tchaïkovski, Helmesberger.
8 h 2 Cantate. Intégrale des cantates de Bach.
9 h 10 Magazine international.
11 h Concert, (en direct du théâtre du Rond-Point des Champs-Elysées à Paris), œuvres de Krebs, Leclair, C.P.E. Bach, J.S. Bach avec J.L. Gil, clavecin, A. Marion, flûte.
12 h 05 Allergies...
14 h 04 D'une oreille l'autre, œuvres de Vivaldi, Schubert, Stravinski, Scriabine.
17 h Comment l'entendez-vous ? Passerelles vers l'invisible, par C. Mauriac, œuvres de Beethoven, Schubert, Schumann, Mozart, J.S. Bach.
19 h 03 Jazz. Le Brahms Trio.
20 h Les musées en dialogue.
20 h 30 *Concert* (donné au Théâtre des Champs-Elysées à Paris, le 26 juin 1980). « Concerto pour violon et orchestre » de Sibelius, *« Symphonie n° 7 » de Dvorak par* l'Orchestre national de France. Soliste : I. Stern, violon, Dir. A. Davis.
22 h 30 La nuit sur France-Musique. La geste d'Igor, Les mémoires musicaux d'I. Markevitch (3[e] Partie), œuvres de Beethoven, Haydn, Mozart, Wagner ; 0 h 5, Rupture ; œuvres de Debussy, Saint-Saens, Campra.

Lundi 1[er] mars

Trois films

SÉRÉNADE AU TEXAS
Film français de Richard Pottier (1958), avec L. Mariano, Bourvil, TF 1, 14 h 25.
Les aventures de Luis Mariano (accompagné de Bourvil en notaire normand) de Bayonne au Texas, à la fin du siècle dernier. Ce n'est pas une opérette filmée mais un pastiche (médiocre) de western, avec des chansons.

L'ETRANGE MONSIEUR VICTOR
Film français de Jean Grémillon (1938), avec Raimu, M. Renaud, P. Blanchar, V. Romance.
TF 1, 20 h 35.
★★ *Raimu extraordinaire en commerçant toulonnais, personnage à double face. Et une interprétation exceptionnelle, Madeleine Renaud en tête. Le fait divers criminel et ses suites sont dans le goût romanesque des années 30. Mais le « tragique quotidien » de Grémillon s'impose par un style dépouillé de tout pittoresque,*

FRANÇAIS, SI VOUS SAVIEZ
Film français d'André Harris et Alain de Sédouy (1972). Première époque : En passant par la Lorraine, avec témoignages de Jacques Duclos, Mme Picot, Benoît Frachon, René Belin, Pierre Mendès France, Pierre Boutang, Edouard Daladier, d'anciens combattants de 14-18, etc.
FR 3, 20 h 30.
★ *L'entre-deux guerres (1918-1939) évoqué en Lorraine, en 1972, pour montrer comment on en est arrivé à la défaite française de 1940. Première époque (2 h 30) d'une chronique historique cherchant à analyser — non sans esprit polémique — les rapports du pouvoir et des citoyens, en France, jusqu'à de Gaulle.*

PREMIÈRE CHAINE : TF1

12 h 5 Réponse à tout.
12 h 30 Les visiteurs du jour.
13 h Journal.
13 h 35 Magazine : Portes ouvertes.
13 h 50 Les après-midi de TF 1 d'hier et d'aujourd'hui.
14 h 25 Cinéma : Sérénade au Texas de R. Pottier.
18 h C'est à vous.
18 h 45 Quotidiennement vôtre.
18 h 50 Les paris de TF 1.
19 h 5 A la une.
19 h 20 Emissions régionales.
20 h Journal.
20 h 35 Ciné-club : « l'Etrange Monsieur Victor ».
De Jean Grémillon.

DEUXIÈME CHAINE : A2

12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Jeu : J'ai la mémoire qui flanche.
13 h 35 Cette semaine sur A 2.
13 h 45 Série : Les amours des années grises.
14 h Aujourd'hui la vie.
Premier lundi
15 h Emissions pédagogiques.
16 h 30 Dimanche, tendre dimanche.
N° 1 Milan, réal. M. Raeburn.
Quatre familles de Milan, dont la famille Oggioni qui a dix enfants dont cinq ont été adoptés.
16 h 55 Itinéraires.
Côte-d'Ivoire : signe des temps.
Réal. : B. Bouthier.
La suite des aventures de Paul à la recherche de travail à Abidjan, ville champignon : à voir.
17 h 45 Récré A 2.
Pierrot : La cuisine exotique ; Casper : Tarzan...
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 *D'accord, pas d'accord.*
(I.N.C.)
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les gens d'ici.
20 h Journal.
20 h 35 Document : Tranquillement la peur.
De H. Brusini et C. Guy.
Des Etats-Unis en France en passant par le Japon, les hommes et la peur : ses comportements. Michel Foucault et François Ewald ont aidé à la réalisation de cette émission.
21 h 35 Téléfilm : Phyllis Dixey.
De P Purser. Réal. M. Tuchner. Avec L. A. Down, C. Murney, J Tong...
Les aventures de Phyllis Dixey, la première femme en Angleterre des années 20 à s'être présentée nue sur la scène de Whitehall Theatre. Phyllis Dixey terminera sa carrière en 1959 et mourra dans l'anonymat dans une chambre d'hôpital.
23 h 10 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

18 h 30 Magazine d'actualité : Laser.
Une émission de D. Delhoume et M Meimon.
Une enquête de R. La Taste et I. Romero sur les accidentés du travail.
18 h 55 Tribune libre.
Terre des hommes.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé : Ulysse 31.
La cité de Cortex.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma : « Français, si vous saviez ».
D'A. Harris et A. de Sédouy.
22 h 50 Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales : Calendrier ; l'Institut français de polémologie ; Comprendre l'acte chirurgical ; Dialogue des générations ; *Moins cinq*, avec B. Schwartz.
8 h, Les chemins de la connaissance : Aujourd'hui, la danse (danser c'est vivre) ; à 8 h 32, La Guyane, terre à découvrir : situation géographique.
8 h 50, Echec au hasard.
9 h 7, Les lundis de l'histoire : L'histoire des Américains, de D. Boorstin.
10 h 45, Le texte et la marge : « Le choix de Sophie », de W. Styron.
11 h 2, Evénement-musique.
12 h 5, Agora : « La figure du dehors », avec K. White.
12 h 45, Panorama : Avec G. Chaliand.
13 h 30, Atelier de recherche instrumentale : Les mille et une visions. Avec A. Ben Dhiab, percussion, et P.-J. Croset, lyre électronique.
14 h, Sons : Maternelles.
14 h 5, Un livre, des voix : « Je ne suis pas d'ici », d'A. Dhotel.
14 h 47, Contact.
14 h 59, Le monde au singulier : L'actualité selon J. Cayrol.
15 h 30, Points de repère : Les jeux et les enjeux de la discussion.
16 h 30, *Le rendez-vous de 16 h 30.*
17 h, Emission spéciale : Comment va la presse ? En direct du C.C.I. au Centre G.-Pompidou.
17 h 32, Semaine internationale du quatuor : Quatuor Alban Berg (Bartok, Lutoslawski)
18 h 30, Feuilleton : La cloche d'Islande, d'après H.K. Laxness.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Présence des arts : Collages de Prévert à la Bibliothèque nationale ; Dessins du seizième siècle florentin au Louvre.
20 h, La lampe donne sur ses yeux, d'Y. Lebeau-Fabrice. (Prix Paul-Gilson 1981).
21 h, L'autre scène ou les vivants et les dieux : Pan, l'amour et le cauchemar.
22 h 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2 Musique légère de radio-France. Œuvres de Rauber, Diéval, Popp.
8 h 30 Musiques du matin. Œuvres de Schubert, Chabrier, Weber, Castelnuovo-Tedesco, Saint-Saëns, Debussy.
8 h 7 Quotidien-Musique.
9 h Le matin des musiciens. Schumann et l'Unité allemande (1[re] partie). Œuvres de Schubert, Beethoven, Schumann, Chopin, Moscheles, Heller, Mendelssohn.
12 h *Chasseurs de son stéréo.*
12 h 35 Jazz. Tout Duke.
13 h Jeunes solistes (en direct du Studio 119), œuvres de Mozart, Paganini, Prokofiev, Debussy, Jolivet, avec J.-L. Grégoire, flûte, J. Pigneau, piano.
14 h 4 Max Reger. 15 h, La Tarentelle, œuvres de Chopin, Fauré, Weber, Berlioz ; 16 h, Editeurs de musique (1[re] partie) Salabert ; œuvres de Attaignant, Sermisy.
17 h 2 Le jeu des miroirs, œuvres de Levinas, Poulenc ; Debussy, Sibelius.
18 h 30 Studio-Concert. Musiques traditionnelles.
19 h 38 Jazz.
20 h La recherche musicale.
20 h 30 Concert (en direct de l'Auditorium 105 de Radio-France). Musique de chambre ; « Tornar pour clavecin et trio à cordes » de Marco, « Wamba pour clavecin seul » de Ohana, « Pièce pour clavecin seul » de Krauze, « Khoal pour clavecin » de Xenakis, « Anaphore » de Mache ; par E. Chojnacka, clavecin, F. Geyre, violon, P. Hadjaje, alto, J. Wiederker, violoncelle, S. Gualda, percussions.
22 h 30 La nuit sur France-Musique, Musiques de nuit, œuvres de Chopin. 23 h 5, Solistes français d'aujourd'hui, œuvres de Berlioz, Grety, Philidor, avec C. Eda-Pierre, soprano ; 0 h 5, guitare-nuit.

● **Rediffusion de « La lampe donne sur ses yeux »,** d'Yves Lebeau-Fabrice, prix Paul-Gilson 1981 (F.-C., 20 h). — Il faut écouter cette dramatique écrite par un habitué de la radio (Yves Lebeau-Fabrice a *déjà* obtenu en 1978 le Prix du court métrage pour une pièce radiophonique, *« Bibi le Kid »*), *du jeu dans* l'écriture et de l'enfance : ici, le jeu est celui du dialogue entre un père et sa fille, autour d'une leçon de lecture. La réalisatrice Jeanne Rollin-Weisz et le chef opérateur du son Myron Meerson ont fait un travail d'enregistrement assez peu habituel dans ce type de production en studio, en *donnant aux comédiens* (Danièle Lebrun, Michaël Lonsdale, Brigitte Morin) la possibilité de dire *leur texte en se déplaçant librement*, comme sur une scène de théâtre. De ce fait, la traditionnelle opération du mixage n'a pas été nécessaire. — B. A.

● **Schumann et l'Allemagne** (F.M., 9 h). — Les indications de tempo, de nuances, disséminées dans ses œuvres, Schumann avait pris le parti de les écrire dans sa langue, en allemand et même en gothique. Pensait-il à la difficulté de bien prononcer ou d'apprécier les « vivace *ma non troppo* » de l'Italien ? *Souci* nationaliste, pensent plutôt François Lourbet et Philippe Ganier-Raymond, qui, toute cette semaine, convient à étudier « Schumann et l'unité allemande ». Replacer l'œuvre du musicien dans son contexte social, c'est évoquer Heine, Lenau, Eichendorff ; c'est aussi *faire entendre les collègues négligés* de Schumann : Moscheles et Heller, qui furent des musiciens *célèbres en leur temps,* c'est encore parler de l'obsessionnelle ferveur pour Faust à cette époque : le romantisme vécu comme révolution. — T. Fr.

هكذا من الأصل

Mardi 2 mars

Deux films

UN AUTRE HOMME, UNE AUTRE CHANCE

Film français de Claude Lelouch (1977), avec J. Caan, G. Bujold, F. Hustler, J. Warren, S. Tyrell, R. Harris, L. Lee Young.

FR 3, 20 h 30.

★ *Le thème de* Un homme et une femme, *transposé à la fin du dix-neuvième siècle. Élargi aux dimensions épiques de l'Amérique des émigrants et des pionniers. Chez Lelouch, les destins parallèles finissent toujours par se rejoindre. La mise en scène est ample et belle, les acteurs excellents dans les aventures et les rapports amoureux de leurs personnages. La ballade des sentiments se joue sur un arrière-plan de civilisation, de mœurs véridiques.*

JE VOUS FERAI AIMER LA VIE

Film français de Serge Korber (1978), avec M. Dubois, J. Guiomar, J.-C. Massoulier, M. Luccioni.

A 2, 20 h 35.

Mélodrame médical où la nécessité d'obtenir les reins d'un mort pour des greffes salvatrices et la douleur d'une mère sont les enjeux d'un cas de conscience. Julien Guiomar et surtout Marie Dubois, arrivent, malgré tous les stéréotypes, à nous faire croire à un drame réel. C'est un exploit !

PREMIÈRE CHAINE : TF1

12 h 5 Réponse à tout.
12 h 30 Les visiteurs du jour.
13 h Journal.
13 h 45 Les après-midi de TF 1 : Féminin présent.
A la rencontre de votre enfant : 14 h 5, Émissions pédagogiques : l'enfant et son corps. 14 h 25, Série : La légende des chevaliers aux 108 étoiles ; 15 h 10, Tout feu, tout femme ; 15 h 50, Dossier : La journée des femmes ; 16 h 20, Elles comme littérature ; 16 h 40, Découvertes TF 1 ; 16 h 55, La table d'Adrienne ; 17 h 30, L'œil en coin ; 17 h 50, Vidéostar.
18 h C'est à vous.
18 h 25 Un, rue Sésame.
18 h 45 Quotidiennement vôtre.
Fugues et fugueurs, un numéro de téléphone.
18 h 50 Les paris de TF 1.
19 h 5 A la une.
19 h 20 Émissions régionales.
19 h 45 Vous pouvez compter sur nous.
20 h Journal.
20 h 35 Variétés : Le grand studio au Midem.
Avec R. Ross, le Ballet corsaire, Nicoletta, etc.
21 h 30 Série : L'adieu aux as.
Réal. : J.-P. Decourt. Avec B. Pradal, G. Endemann...
(Lire notre sélection.)
22 h 35 L'aventure des plantes : L'amour chez les fleurs.
Réal. J.-P. Cuny.
Sexualité des plantes : de belles images microscopiques de la vie végétale.
23 h 5 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Jeu : J'ai la mémoire qui flanche.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Émissions régionales.
13 h 45 Série : Les amours des années grises.
14 h Aujourd'hui la vie.
Quelle contraception pour qui ?
15 h 5 Cinéma : « Carambolage ».
De J.-L. Moxey.
16 h 35 Entre vous.
De L. Beriot. L'Institut Pasteur aujourd'hui ; Habitants-architectes.
L'Institut Pasteur aujourd'hui, présenté par Joël de Rosnay, directeur de l'application de la recherche ; Habitants-architectes : l'expérience de deux groupes d'habitants associés à la construction de leurs logements.
17 h 50 Récré A 2.
Le petit écho de la forêt ; La cuisine exotique ; C'est chouette ; 3-2-1 contact.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord, pas d'accord.
(I N C)
19 h 20 Émissions régionales.
19 h 45 Les gens d'ici.
20 h Journal.
20 h 35 Les dossiers de l'écran : « Je vous ferai aimer la vie ».
De Serge Korber.
22 h Débat : Les greffes.
Avec les professeurs N. Shumway, J. Hamburger, J. Dausset, H. Kreis.
23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h Ministère des universités.
18 h 30 Pour les jeunes.
Atoll-jeunes.
18 h 55 Tribune libre.
Association pour la recherche et l'information sur l'aide au développement (ARIAD).
19 h 10 Journal.
19 h 20 Émissions régionales.
19 h 55 Dessin animé : Ulysse 31.
La cité de Cortex.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma : « Un autre homme, une autre chance ».
De C. Lelouch.
22 h 40 Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales (voir lundi).
8 h, Les chemins de la connaissance : Aujourd'hui la danse (le ballet d'Alba, avec M. Béjart et M. Serres) ; 8 h 32, La Guyane, terre à découvrir : Population ; 8 h 50, Le bois de vie.
9 h 7, La matinée des autres : le Gihad.
10 h 45, Un quart d'heure avec... R. Sabatier : l'histoire de la poésie française.
11 h 2, Semaine internationale du quatuor : Quatuor Talich (et à 17 h 32 : Quatuor Suk).
12 h 5, Agora : Espace libre, avec N. Kattan.
12 h 45, Panorama : avec D. Anzieu ; Actualité de la province.
13 h 30, Libre parcours variétés.
14 h, Sons : Maternelles.
14 h 5, Un livre, des voix : « Docteur Erikson », de M. de Saint-Pierre.
14 h 47, Le monde au singulier : l'actualité selon Tran Van Khê.
15 h 30, Les points cardinaux : le retour du spectre de la guerre froide.
16 h 30, Micromag.
17 h, Émission spéciale : comment va la presse ?
18 h 30, Feuilleton : la Cloche d'Islande, d'après H. K. Laxness.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Sciences : la pisciculture dans les pays du Sud.
20 h, Dialogues : Destinées du totalitarisme et de l'expansionnisme russe, avec C. Castoriadis et J. Ellul.
21 h 15, Musiques de notre temps : la musique au quotidien.
22 h 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Musiques du matin : œuvres de Ravel, Villa-Lobos, Mendelssohn, Beethoven, Monteverdi, Djabadary ;
8 h 7, Quotidien-Musique.
9 h 6, Le matin des musiciens : Schumann et l'unité allemande (2e partie), œuvres de Mozart, Mendelssohn, Spohr, Schubert.
12 h, Musiques populaires d'aujourd'hui : Folklore de France.
12 h 35, Jazz : Tout Duke.
13 h, Opérette : « Der Wildschütz » de Lortzing, par les chœurs et l'orchestre de l'Opéra de Munich, dir. R. Heger.
14 h 4, Boîte à musique : œuvres de Tchaïkovski, Gounod.
14 h 30, Les Enfants d'Orphée ; 15 h, Sonorités intérieures : œuvres de Varèse, Webern, Hindemith, Jolivet ; 16 h, Éditeurs de musique : Salabert (2e partie) : œuvres de Canteloube, Milhaud, Mefano, Offenbach.
17 h 2, Le jeu des miroirs.
18 h 30, Studio-concert (en direct du Studio 106) : œuvres de Kagel, Aperghis, Barreau, par le trio de percussion Le Cercle.
19 h 38, Jazz : Les irréfutables (ténors).
20 h, Premières loges : Magazine d'archives lyriques : « Mme Butterfly, acte 1, duo d'amour », de Puccini, « Guillaume Tell, acte II, romance de Mathilde » de Rossini, avec R. Tebaldi, soprano (1922).
20 h 30, Concert : Saison lyrique (donné au Grand Auditorium de Radio-France) : œuvres de Beethoven, Reutter, Rimsky-Korsakov, Wolf, R. Strauss, par G. Garben, piano, B. Weikl.
23 h 15, La nuit sur France-Musique : œuvres de Schubert, Roque-Alsina, Satie ; 23 h 30, Jazz-Club : Le pianiste et chanteur B. Borough.

Ça ne décolle pas

L'ADIEU AUX AS
TF 1, 21 h 40.

Six semaines à l'intérieur des premiers véhicules célestes est une aventure qui ne manquera pas d'amuser les plus jeunes d'entre nous si elle risque de laisser les adultes de marbre. « L'Adieu aux as », de Jean-Louis Lignerat, fait songer à une bande dessinée ou à une maquette : pas un poil de moustache ne manque à ces Mermoz tirés à quatre épingles. L'action, orchestrée autour de la conquête des voies aériennes, est molle. Il semble qu'on soit plutôt au musée de l'aéronautique, attendant, en vain, qu'un avion décolle. — M. G.

● **Studio-concert** (F.M., 18 h 30). Utilisant exclusivement des percussions à son indéterminé (peaux, métaux ou bois), « Tlaloc » a marqué, en 1979, les débuts publics de Gisèle Barreau, actuellement pensionnaire à la Villa Médicis. Les hauteurs, dans cette œuvre, sont donc relatives, mais ce sont les timbres qui en tiennent lieu, assurant ainsi des pôles d'attraction très fermes, autour desquels s'articule le discours ; loin de tout anecdotisme décoratif, ils ont en quelque sorte une fonction stratégique. L'écriture rythmique extrêmement précise, dense, sans cesse alimentée de l'intérieur, révèle une puissance de tempérament qui ne se satisfait pas de la beauté formelle sans y renoncer pour autant. — G. C.

Mercredi 3 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF1

12 h 5 Réponse à tout.
12 h 30 Les visiteurs du jour.
13 h Journal.
13 h 35 Un métier pour demain : Après la terminale.
13 h 55 Mer-cre-dis-moi tout.
Pourquoi-comment ; 14 h 30, Gilles en vague ; 14 h 50, Télégramme ; 15 h 50, La belle santé : grande diffusion ; 16 h 5, Les pieds au mur ; 17 h 50, Rodéothèque 82 ou de la friture dans les lunettes.
18 h 25 Un, rue Sésame.
18 h 45 Quotidiennement vôtre.
Pinocchio : le centenaire en culottes courtes.
18 h 50 Les paris de TF 1.
19 h 5 A la une.
19 h 20 Émissions régionales.
19 h 45 Vous pouvez compter sur nous.
19 h 53 Tirage de la Loterie nationale.
20 h Journal.
20 h 35 Tirage du Loto.
20 h 40 Les mercredis de l'information.
Émission de J.-M. Cavada et M. Thoulouze.
Haïti : Merci Bon Dieu.
Deuxième partie du reportage diffusé le 13 février consacré aux « fous de la liberté », les jeunes Haïtiens qui fuient le régime dictatorial.
22 h 40 Concert de l'Orchestre philharmonique d'Israël.
A l'occasion de la visite en Israël du président François Mitterrand, retransmission en différé du concert donné lors de la soirée d'ouverture de l'amphithéâtre en plein air de Jérusalem. Comme toujours, le merveilleux Léonard Bernstein dirige deux œuvres écrites par lui : « Musical tosted » et « Halil » (œuvres pour flûte et orchestre à cordes créées ici en première mondiale). Viennent ensuite la « Fantaisie en do », de Beethoven, et « le Beau Danube bleu ». Avec le flûtiste Jean-Pierre Rampal, et le pianiste Emmanuel Krasovsky.
22 h 50 Court métrage : La ruche, un lieu d'asile exceptionnel.
23 h Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Jeu : J'ai la mémoire qui flanche.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Émissions régionales.
13 h 45 Série : Les amours des années grises.
14 h Terre des bêtes.
Les oiseaux, d'A. Bougrain-Dubourg.
15 h 50 Récré A 2.
Wattoo-Wattoo ; Goldorak ; Casper ; Bouquin Bouquine ; La panthère rose ; Zeltron ; Candy.
17 h 25 Les carnets de l'aventure.
Overice : les cascades gelées de l'Oisans, de J. Jansen.
18 h Platine 45.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord, pas d'accord.
(I.N.C.)
19 h 20 Émissions régionales.
19 h 45 Les gens d'ici.
20 h Journal.
20 h 35 Magazine : Planète bleue.
De L. Broomhead. Le prix de l'essence.
Du pétrole foré aux quatre coins de la planète à l'essence des pompes : les différentes étapes et les nouvelles techniques de forage en mer.
21 h 40 Magazine musical : Concert-magazine.
D'E. Ruggieri, en liaison avec France-Musique.
L'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. L. Bernstein, interprète l'adagio de la « 10e symphonie » de Mahler ; M. Debost, flûte, interprète « Syrinx », de Debussy ; autour de « Carmen », de Bizet ; un reportage sur « Parsifal », de Wagner.
22 h 45 Document : Les enthousiastes.
Une série de J. Prapat. « L'Été », de N. Poussin.
Réal. J.-C. Rose.
L'univers feutré, tout en apparences, de « l'Été » de Nicolas Poussin à voir.
23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Coup double.
18 h 55 Tribune libre.
Les amis de la terre.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Émissions régionales.
19 h 55 Dessin animé : Ulysse 31.
La cité de Cortex.
20 h Les jeux.
20 h 30 Ciné-parade.
Une émission de C. Villers et P. Godeau.
« Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur « X », sans jamais oser le demander » ou le « X » de A à Z.
Autour d'Eva Darlan : entretiens avec M. Jack Lang, ministre de la culture, MM. Robert-André Vivien, François Léotard, Jean-Marie Le Pen, Gérard de Villiers. Des extraits des films : « Plainte contre X », « les Pornocrates », « Exhibition », « Simone Barbes », etc.
22 h Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales : Un vaccin contre l'hépatite B (voir lundi).
8 h, Les chemins de la connaissance : Aujourd'hui, la danse (Une Alice au pays des merveilles, avec R. Hightower) ; 8 h 32, la Guyane, terre à découvrir : faune et flore.
8 h 50, Échec au hasard.
9 h 7, Matinée des sciences et des techniques : Les étoiles et les curiosités du ciel ; Opérateurs et opérations.
10 h 45, Le livre, ouverture sur la vie : Arthur Rimbaud.
11 h 2, Semaine internationale du quatuor : Quatuor Medici (et à 17 h 32, Quatuor Glinka).
12 h 5, Agora : Portrait de J. Cayrol.
12 h 45, Panorama, émission spéciale sur Israël.
13 h 30, Les tournois du royaume de la musique.
14 h, Sons : Maternelles.
14 h 5, Un livre, des voix : « la Guerre blanche », de C. Detrez.
14 h 47, L'école des parents et des éducateurs : Entretien avec M. Bertin-Mourot.
15 h 2, Le monde au singulier : l'actualité selon R. Hightower, directrice de la danse à l'Opéra de Paris.
15 h 45, Archimedia : la radioactivité.
16 h 45, Contact.
17 h, Émission spéciale : Comment va la presse ?
18 h 30, Feuilleton : la Cloche d'Islande, d'après H. K. Laxness.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, La science en marche.
20 h, La musique et les hommes : Schubert ou l'opéra inachevé.
22 h 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Musiques pittoresques et légères : œuvres de Le Thière, Street, Stefan, Fonseca, Delibes, Hötter.
6 h 30, Musiques du matin : œuvres de Dvorak, Moreno, Bartok, anonymes.
8 h 7, Quotidien musique.
9 h 6, Le matin des musiciens : œuvres de Schumann, Beethoven, Haydn, Mendelssohn.
12 h, L'amateur de musique : Giovanna Marini.
12 h 35, Jazz : Tout Duke.
13 h, Jeunes solistes : airs de cour de : Guédron, Lully, Destouches, Delalande, Moulinié, Schmitt, Poulenc, Rameau, Magnard, Caplet, Lazar. Avec J. Nirouet, haute-contre, B. Gousset, piano.
14 h 4, Microcosmos : 14 h 10, Kaléidoscope ; 14 h 50, le billet du jour ; 15 h, les éphémérides de la musique, œuvres de Gieseking, Ravel ; 15 h 40, le jeu et la bricole ; 15 h 50, l'école américaine de piano, œuvres de Ives, Bayle.
17 h 2, Le jeu des miroirs : œuvres de Debussy, Stockhausen.
18 h 30, Studio-concert (en direct du studio 106) : œuvres de Tomasini, Haydn, par l'Esterhazy Baryton Trio.
19 h 38, Jazz : Où jouent-ils ?
20 h, Les chants de la terre : magazine de musiques traditionnelles.
20 h 30, Concert (donné en l'église Saint-Séverin à Paris, le 31 mars 1981) : Œuvres pour violon et basse continue : « l'Agonie de Jésus au jardin des oliviers » ; « le Couronnement d'épines » ; « le Portement de la croix », de Biber ; « Première Leçon de Ténèbres du Mercredi Saint » ; « Deuxième Leçon de Ténèbres du Mercredi Saint », de Couperin ; par l'Ensemble Rameau : J. Estournet, violon ; T. Pollet, violoncelle ; M. Roché, clavecin ; C. Tardieu, soprano.
21 h 30, Concert (en liaison avec Antenne 2) : « Symphonie n° 10 : Adagio », de Mahler, par l'Orchestre philharmonique de Vienne. Dir. L. Bernstein.
22 h 30, La nuit sur France-Musique : rencontres au groupe des sept (3e partie), soirée lyrique : Bohuslav Martinu ; 0 h 5, la musique turque du dixième siècle jusqu'à nos jours.

● **Schubert et le drame** (F.C., 20 h). — Les clichés traditionnels sous lesquels on accable couramment Schubert, l'intimisme berceur des lieder qu'on joue la bougie au coin du piano, les « schubertiades » enflammées qu'on déclame la main sur le cœur après les sempiternelles promenades sous les sapins, auront peut-être dissimulé à la longue la couleur dramatique et certains côtés du répertoire du musicien allemand. Qu'il soit victime de sa légende ou non, Étienne Lestringant pense qu'il faut redécouvrir Schubert, le Schubert du drame et de l'opéra, car des dix-sept ouvrages de théâtre que le musicien a composés, on ne connaît guère aujourd'hui que « Rosamunde ». France-Culture propose donc cette fois, des extraits d'« Alfonso et Estrella » et de « Die Verschworenen » : sous les assauts tragiques de cette musique, c'est le mythe de la jolie nature inspiratrice qui s'évanouit. — T. Fr.

Jeudi 4 mars

Un film

POURQUOI ISRAËL

Film français de Claude Lanzmann (1972).

FR 3, 20 h 35.

★ *Montage d'entretiens qui est le résultat d'une enquête menée, dans l'État d'Israël, de décembre 1971 à mars 1972 par Claude Lanzmann, journaliste et juif français assimilé. Thème profond : l'identité juive. L'itinéraire personnel de Claude Lanzmann menait à la compréhension d'une mentalité collective, disait pourquoi Israël existe... ne cachait pas le lien sentimental de l'enquêteur avec cet État.*

PREMIÈRE CHAINE : TF1

12 h 5 Réponse à tout.
12 h 30 Les visiteurs du jour.
13 h Journal.
13 h 35 Émissions régionales.
13 h 50 Objectif santé : Le stress.
14 h Les rendez-vous du jeudi.
L'acoustique et les structures sonores Baschet ; Le beffroi d'un quartier de Cergy-Pontoise ; Une fontaine sonore.
14 h 25 Les élèves ont la parole.
Cat et Cat et 2... 14 h 45 L'enfant, le bruit, la musique ; 17 h Approchez et vous verrez ; 17 h 30 De la réalité aux spectateurs : Un magazine télévisé.
18 h C'est à vous.
18 h 25 Un, rue Sésame.
18 h 45 Quotidiennement vôtre.
Le 8 mars : La Journée des femmes.
18 h 50 Les paris de TF 1.
19 h 5 A la une.
19 h 20 Émissions régionales.
19 h 45 Suspens.
20 h Journal.
20 h 35 Téléfilm : La nuit du général Boulanger.
Réalisation M. Bromberger, avec M. Ronet, C. Minazzoli, M. Biraud.
Le 27 juillet 1889, le général Boulanger remporte les élections. Les boulangistes l'invitent à prendre le pouvoir, mais le curieux général, en éternel velléité, s'y refuse.
22 h 10 Document : La terre en héritage.
Le fil de la planète.
Le textile : évolution économique de 1909 à 1975.
23 h 10 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Jeu : J'ai la mémoire qui flanche.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Émissions régionales.
13 h 45 Série : Les amours des années grises.
14 h Aujourd'hui la vie.
Des espoirs ? Quels espoirs ?
15 h 5 Série : Super Jaimie.
La tombe d'acier (Redif.).
15 h 50 Document : L'héroïne du Triangle d'or.
de C. Lamour et M. Lamberti. (Redif.)
Deux jeunes femmes à la recherche des anciens combattants de l'armée nationaliste chinoise.
16 h 40 Document : La Grèce des îles.
de S. Richard, réal. A. Kyrou.
Légendes et histoires des dieux dans les îles de la mer Égée : en Crète, à Santorin, à Délos et à Samos.
17 h 5 La télévision des téléspectateurs.
17 h 45 Récré A 2.
Pierrot ; Casper ; Tilt ; Si on jouait au théâtre...
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord, pas d'accord.
(I.N.C.)
19 h 20 Émissions régionales.
19 h 45 Les gens d'ici.
20 h Journal.
20 h 35 Magazine : Situation 82.
de P. Dumayet et I. Barrère. Vivre au Sahara.
Réal. Y. Billion et A. Guérin.
En 1975, les troupes marocaines envahissent le Sahara espagnol. Aujourd'hui le territoire, à 90 %, est occupé par l'armée de libération sahraouie.
21 h 40 Magazine : Les enfants du rock.
Réal. D. Cahen.
Lou Reed, David Bowie, les groupe D.K.P., et « Thin Lizzy », etc.
23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
L'ours Paddington ; Cuisine sans cuisson ; Thème et variations : Schubert.
18 h 55 Tribune libre.
Le Mouvement des radicaux de gauche (M.R.G.).
19 h 10 Journal.
19 h 20 Émissions régionales.
19 h 55 Dessin animé : Ulysse 31.
La cité de Cortex.
20 h Les jeux.
20 h 35 Cinéma : Pourquoi Israël ?
de C. Lanzmann (1re partie).
22 h Journal.
22 h 30 : (2e partie).

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales : L'enfant à l'hôpital (voir lundi).
8 h, Les chemins de la connaissance : Aujourd'hui, la danse (le public, avec M. Huisman) ; à 8 h 32, la Guyane terre à découvrir : les réserves ; à 8 h 50, Le bois de vie.
9 h 7, Matinée de la littérature.
10 h 45, Questions en zigzag : « Le Rideau rouge », avec A. Roussin.
11 h 2, Semaine internationale du quatuor : Brandis Quartett de Berlin (et à 17 h 32 : Quatuor Orlando).
12 h 5, Agora : Avec l'éditeur V. Dimitrijevi.
12 h 45, Panorama : Avec M. Ragon ; Actualité des arts plastiques.
13 h 30, Renaissance des orgues de France : L'orgue du Musée des Augustins à Toulouse.
14 h, Sons : Maternelles.
14 h 5, Un livre, des voix : « Le Château d'Udine », de C. E. Gadda.
14 h 47, Départementale : Au nouveau Musée international d'art naïf, à Nice.
15 h 2, Le monde au singulier : L'actualité selon A. Jakovsky.
15 h 30, La radio sur la place : La « naïveté » est-elle éternelle ?
16 h 30, Le rendez-vous de 16 h 30 : Les cocottes de papier.
17 h, Émission spéciale : Comment va la presse ?
18 h 30, Feuilleton : La cloche d'Islande, d'après H. K. Laxness.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Les progrès de la biologie et de la médecine : Acquisitions récentes en hépatologie infantile.
20 h, Nouveau répertoire dramatique : Pionniers à Ingolstadt, de M. Fleisser.
22 h 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Musiques du matin : œuvres de Mendelssohn, Grieg, Lantins, Franchois, Ciconia, Vivaldi, Hindemith, Chopin, Szymanowski, Haendel.
8 h 7, Quotidien musique.
9 h 6, L'oreille en colimaçon.
9 h 20, Le matin des musiciens : Schumann et l'unité allemande (quatrième partie), œuvres de Beethoven, Schumann, Mendelssohn.
12 h, Le royaume de la musique.
12 h 35, Jazz : tout Duke.
13 h, Musique légère : œuvres de Roger-Roger, Lacôme, Tchaïkovski.
14 h 4, Œuvres de Max Reger ; 15 h, la Tarentelle (deuxième partie) ; 16 h, Éditeurs de musique, Salabert (troisième partie) ; œuvres de Honegger, Maderna, Satie.
17 h 2, Le jeu des miroirs ; œuvres de Liszt ;
18 h 30, Studio-Concert (en direct du Studio 106) : le sextette de Laurent Cokelaere.
19 h 30, Jazz : Le bloc-notes.
20 h, Actualités lyriques.
20 h 30, Concert (en direct du Grand Auditorium de Radio-France) : « Trios pour piano, violon et violoncelle », de Mozart, Brahms, Dvorak ; par J. Rouvier, piano ; J.-J. Kantorow, violon ; P. Muller, violoncelle.
22 h 30, La nuit sur France-Musique : œuvres de J. S. Bach, Verdi, Brahms ; 23 h, Studio de recherche radiophonique ; « les Villes invisibles » de Calvino, par l'Ensemble instrumental et les chœurs de Radio-France, dir. B. Gillet ; 0 h 5, Fidélité de nuit ; œuvres de Schubert, Mendelssohn, Chopin.

LA GRÈVE SUR LES CHAINES NATIONALES

Divergences sur les consultations

La première grève de l'après-10 mai dans le service public de la radiotélévision devait largement altérer, mercredi 24 février, le déroulement normal des émissions des trois chaînes de télévision et celle de Radio-France. Organisée par la C.F.D.T., la C.G.T., le S.N.J., auxquels se sont ralliés la C.F.T.C. et la section F.O.-journalistes, la grève, jugée incompréhensible par le ministère de la communication, est motivée par l'inquiétude générale du personnel sur la réforme de l'audiovisuel, attendue depuis l'été 1981, et la crainte d'être mis prochainement devant le fait accompli sans avoir eu le temps de donner avis et suggestions (*le Monde* daté 21-22 février).

Mardi 23 février, le ministre de la communication, M. Fillioud, qui avait reçu auparavant les présidents des chaînes, a exprimé sa déception devant la détermination des syndicats.

« *Ce mouvement intervient*, a-t-il déclaré, *alors que des négociations ont été engagées depuis le début de janvier, à l'initiative du ministère de tutelle, entre toutes les organisations syndicales représentatives et le collège des employeurs, selon le vœu unanime des syndicats, qui réclamaient depuis sept ans, sans l'obtenir, la constitution d'une telle instance pour procéder à l'examen des problèmes communs à l'ensemble du groupe O.R.T.F.*

» *Cette instance a siégé depuis le mois de janvier à plusieurs reprises et a permis, notamment, d'aboutir à la signature d'un protocole d'accord approuvé par toutes les parties, prévoyant, notamment, les conditions de la négociation salariale pour 1982, qui se poursuit normalement, et l'organisation des discussions devant aboutir à la conclusion d'une convention nationale unique commune à tous les travailleurs du service public de l'audiovisuel.*

» *Cette convention nationale est la revendication première et unanime de tous les syndicats depuis 1974. Le ministre de la communication en a reconnu la légitimité, s'est engagé à en faire retenir le principe dans la loi, et a donc proposé que sa discussion commence dès maintenant.* »

Le ministre a démenti vigoureusement l'absence de consultation et de dialogue : « *Jamais une concertation d'une telle envergure n'avait été organisée avant l'élaboration d'un texte concernant la radio-télévision. Depuis le début de l'été, tous les syndicats concernés ont été entendus, consultés, invités à faire connaître leurs propositions ; des délegations de toutes les fédérations et confédérations ont également été reçues.* »

M. Fillioud a rappelé la recontre prévue le 4 mars, lors de laquelle il communiquera aux syndicats les principales orientations du projet de loi, avant le premier débat au conseil des ministres à la fin du mois.

« *Dans ces conditions et compte tenu de ce calendrier*, a-t-il conclu, *il est difficile de comprendre pourquoi un appel à la grève a été lancé pour mercredi, sinon pour des raisons propres aux organisations syndicales associées à ce mouvement.* »

Le soir même, l'intersyndicale des journalistes d'Antenne 2 (S.N.J., S.J.F.C., C.F.D.T., F.O., affirmait, dans un communiqué, que l'appel à la grève était « *une décision grave, qui va priver les téléspectateurs de leurs journaux habituels* », mais que « *la situation est grave, elle aussi* ». « *Depuis l'arrivée de la gauche au pouvoir*, explique l'intersyndicale, *les journalistes demandent à être consultés avant l'élaboration de la future loi sur la radio-télévision. Depuis des mois, M. Fillioud refuse de les recevoir et fait la sourde oreille...*

» *Le contenu du projet de loi sur la radio-télévision serait-il donc à ce point inavouable qu'un gouvernement de gauche refuse la concertation la plus simple et la plus ouverte ?* »

Informations en tout genre

Des gens que la grève sur les antennes et écrans des chaînes nationales réjouit, ce sont les animateurs des stations privées locales, comme on dit. Voilà une occasion supplémentaire pour les auditeurs, pensent-il, de faire déplacer les curseurs des transistors encore plus que d'habitude sur les cadrans de la modulation de fréquence. Ceux qui ce mercredi matin, au hasard de la recherche, se sont branchés sur radio La Bulle (89,40 mHz) ont pu se rendre compte de la jubilation du présentateur qui ponctuait de remarques satisfaites son bulletin d'informations — complet, intéressant, en langage de gauche mais critique et ironique à l'égard du pouvoir.

A ce propos, beaucoup de stations se sont maintenant lancées dans les bulletins d'informations : de Génération 2000 (88,46 mHz) à Gilda (91 mHz), de radio Grand Angle (92,92 mHz) aux émetteurs de chapelles. Avec plus ou moins de bonheur, mais cela se laisse écouter sans trop d'effort.

Dans le genre informations, Carbone 14 (97,30 mHz) s'est offert l'autre dimanche la transmission en direct d'un accouplement entre deux auditeurs qui s'étaient présentés spontanément à l'appel d'une petite annonce diffusée avant cette opération radiophonique. Chacun s'est réjoui de l'expérience qui s'est traduite pour l'auditeur par des confidences, soupirs, de l'extase...

Pour ceux qui pourraient penser qu'il y avait là « bidonnage », l'animateur de cette station décidément en avance sur l'époque, Michel Fiszbin, a prévu qu'une autre séance d'information sexuelle aurait lieu dimanche prochain vers 2 heures.

C. L.

● *Une Fédération nationale des téléspectateurs vient d'être créée par l'opposition.* — Cette fédération, présidée par M. Gérard Longuet, ex-député U.D.F de la Meuse regroupe une vingtaine d'associations régionales, veut organiser un « droit de réponse des téléspacteurs ».

ELKABBACH, CAVADA, MOUROUSI

Le retour, en vedette, du journaliste Jean-Pierre Elkabbach, dont les souvenirs télévisuels occupent l'avant-scène de la presse écrite, annonçait-il le départ de Jean-Marie Cavada ? C'est, en forme de boutade, ce qu'insinuent les mauvaises langues. Non, l'ancien directeur de l'information d'Antenne 2 ne succédera pas à celui de TF1 sur le point de partir : il ne resterait plus qu'à régler les aspects matériels — pas si mirobolants que çà, affirme-t-il — de sa sortie. Il affirmait aussi, mardi soir, qu'il n'avait aucunement l'intention, pour sa part, de se mettre à la rédaction d'un livre de souvenirs, ses réflexions concernant plutôt, estime-t-il, les éditions universitaires. Gare à vous, professeur Elkabbach !

Jean-Marie Cavada n'avait pas revêtu la toge noire, mais un simple costume de saison, à dominante beige, dont le raffinement était toutefois souligné par des escarpins noirs vernis, pour participer au débat qu'organisaient, le 23 février la FNAC, et l'Œil, association de journalistes de la presse écrite spécialisés dans l'audiovisuel. Un débat sérieux : après la projection inévitablement fastidieuse des six journaux de six chaînes francophones (dont les trois chaînes françaises), les six représentants de ces télévisions devaient juste trouver le temps de tomber d'accord sur un gagnant : la chaîne canadienne, dont le rapport qualité prix et l'efficacité rassemblaient en gros la majorité des suffrages. Juste le temps, puisque Jean-Marie Cavada devait alors montrer, largement aidé en cela par le public, ce qu'est un présentateur sachant se servir et garder le micro. Sauf les interruptions réccurentes, claironnantes et intempestives de la « débatteuse » traditionnelle dans ce genre de réunion, le débat fut le cours savant et séduisant de l'homme qui franchit le 10 mai sans encombre, pour cause de professionnalisme. La démonstration par l'exemple ? Jean-Marie Cavada signait enfin les autographes que lui demandaient quelques assistants de cette soirée d'adieux.

Le bruit, le lendemain, courait aussi d'adieux imminents d'Yves Mourousi à la scène de l'information. « Bonjour ! Alors, M. Mourousi, vous partez ? » *M. Mourousi dément : il a simplement rencontré M. Boutet, son président, pour lui faire part de son souhait : quitter dans quelque temps la présentation du journal de midi, pour ne pas « moisir », même si son métier le « passionne », et inventer, à TF1 bien sûr, d'autres choses. Alors, pas de chaire pour Yves Mourousi ?*

FRÉDÉRIC EDELMANN.

TÉLÉVISIONS FRANCOPHONES

VENDREDI 26 FÉVRIER

- (R.T.L.-Télé) TÉLÉ-LUXEMBOURG, 21 h, *Tim*, film de M. Pate ; 22 h 30, Volkswagen Polo GL.
- (T.M.C.) TÉLÉ-MONTE-CARLO, 20 h 35, *la Mer promise*, film de J. Ertaud ; 22 h 10, Chrono, magazine de l'automobile.
- (R.T.B.) TÉLÉVISION BELGE, 21 h 15, *Comix and music*, comédie musicale de G. Abbott et S. Donen.
- TÉLÉ 2, 20 h 50, Vendredi-sports : Magazine d'actualité sportive ; 22 h, Télé-tourisme.
- (S.S.R.) TÉLÉVISION SUISSE ROMANDE, 20 h 35, *le Piège*, film de J. Huston ; 22 h 15, Écrire en Suisse romande : J.-P. Monnier ; 23 h 05, *Un jour comme un autre, film de M. Sen.*

SAMEDI 27 FÉVRIER

- R.T.L., 21 h, *la Belle des belles*, film de R. Léonard ; 22 h 55, Ciné-club : *les Dimanches de Ville-d'Avray*, film de H. Decae.
- T.M.C., 20,35, *Cabaret*, film de B. Fosse.
- R.T.B., 20 h 30, la Nuit des Césars ; 22 h 30, *L'important, c'est d'aimer*, film de A. Zulawski.
- S.S.R., 20 h 10, *Et vive la liberté*, film de S. Korber ; 21 h 40, Charivari : J. Beaucarne.

DIMANCHE 28 FÉVRIER

- R.T.L., 21 h, *l'Amant de poche*, film de B. Quesanne.
- T.M.C., 20 h, *Topaz*, de A. Hitchcock
- R.T.B., 21 h 30, *Sophia Loren*, film de M. Stuart (2e partie).
- S.S.R., 21 h, la Suisse au fil du temps : Les jeux du carnaval.

LUNDI 1er MARS

- R.T.L., 21 h, *l'Incorrigible*, film de P. de Broca.
- T.M.C., 20 h 35, *le Troisième couteau*, film de R. Valey.
- R.T.B., 19 h 55, *l'Escalier*, film de S. Donen.
- TÉLÉ 2, 20 h 25, *Limplate*, théâtre wallon.
- S.S.R., 20 h 5, A bon entendeur ; 20 h 25, Spécial-cinéma.

MARDI 2 MARS

- R.T.L., 21 h, *Au-delà de l'amour*, film de L. Lazaga.
- T.M.C., 20 h 35, la Chasse au trésor ; 21 h 40, Téléma-cinéma : Magazine du cinéma.
- R.T.B., 21 h 50, *Variétés* : Refrains du monde.
- TÉLÉ 2, 20 h 55, *César*, film de M. Pagnol.
- S.S.R., 20 h 5, *le Testament* (3e partie), feuilleton de D. Stevens ; 21 h 05, Entracte : Emission sur le spectacle de M. Huelin et P. Feria.

MERCREDI 3 MARS

- R.T.L., 21 h, *les Fuyards de Zahrain*, film de R. Neame ; 22 h 30, R.T.L.-Théâtre.
- T.M.C., 20 h 35, *Ma femme est un grand homme*, film de H.-C. Potter ; 22 h 15, Gogo rythmes.
- R.T.B., 20 h 30, Variétés : Videogam ; 21 h 50, le Temps d'un livre ; 22 h 35, Carnets du court métrage belge.
- S.S.R., 20 h, football : Hambourg-Neufchâtel ; 21 h 45, Téléscope a choisi pour vous : Le monde fascinant des araignées.

JEUDI 4 MARS

- R.T.L., 21 h, *Maldonne pour un espion*, film d'A. Mann ; ou *le Cri du cormoran le soir au-dessus des jonques*, film de M. Audiard.
- T.M.C., 20 h 35, *Pour un sourire*, film de F. Dupont-Midy ; 22 h 05, Grand large : magazine du bateau.
- R.T.B., 20 h 20, *le Désordre et la Nuit*, film de G. Grangier.
- TÉLÉ 2, 20 h, Séries : *les Grandes aventures de l'Himalaya.*
- S.S.R., 21 h 10, *les Prairies de l'honneur*, film de A. McLaglen.

SUR LES GRANDES ONDES

VENDREDI 26 FÉVRIER

France-Inter, 17 h : Radioscopie de Czeslaw Milosz, Prix Nobel de littérature 1980.

SAMEDI 27 FÉVRIER

France-Inter, 20 h : La tribune de l'histoire : « Un monstre nommé Gilles de Rais » ; R.T.L., 22 h 10 : Spectacle Jacques Higelin.

DIMANCHE 28 FÉVRIER

R.T.L., 18 h 15 : « Le Grand Jury R.T.L.-*le Monde* et vous » avec Meïr Rosenne, ambassadeur d'Israël en France ; 21 h, Symphonie no 1 de Beethoven par l'Orchestre symphonique de R.T.L., direction L. de Froment.

MERCREDI 3 MARS

France-Inter, 19 h 15 : Face au public avec Jacques Chirac, maire de Paris et président du R.P.R.

— *Vu* —

Entre nous

Vous vous souvenez de Louis Bériot, le grand blond au regard noir, le bras droit d'Elkabbach ? Au jeu de l'oie de l'audiovisuel, après les dés jetés le 10 mai, il a dû reculer de plusieurs cases. Le voilà coincé au milieu de la grille, le mardi après-midi sur A 2 (1). Et quand il y passe le nez, c'est d'un air gêné, un peu honteux, l'air de ne pas savoir où se mettre. Il a tort, elle est bonne, son émission, et elle pourrait être meilleure à certaines conditions.

L'idée, bon, c'est celle qui traîne dans les couloirs des trois chaînes : ouvrir l'antenne aux Français, leur permettre de taquiner le micro, préférer le lampiste au notable. En l'occurrence, elle a un sens bien précis puisqu'il s'agit de donner la parole aux associations, et des associations il y a en a des centaines, des milliers dans tous les genres, dans tous les coins. Seulement, il y a un ennui. Souvent éphémères et fauchées, elles possèdent peu de documents filmés sur leurs activités. Elles ont rarement les moyens de l'image. Et l'image est exigée. A cela, je pense, deux raisons : la peur de nous ennuyer avec des parlotes et un budget très probablement réduit au minimum — juste de quoi payer les timbres et les coups de téléphone, — qui interdit les déplacements, les interviews, les confrontations.

Quand il s'agit de la Ligue contre le cancer, de la protection du littoral ou des sites, pas de problème. Leur service de publicité a largement de quoi alimenter l'antenne au risque de tomber parfois dans le « docu » racoleur et grandiloquent sur fond paysages, des criques ou d'alpages.

Mais la plupart du temps, si les gens se rameutent, se regroupent, c'est sous l'aiguillon de la fureur ou de la frousse. Ils redoutent la construction dans leur patelin d'une porcherie, d'une autoroute, ils refusent qu'on abatte les arbres ou les vieux murs. Rappelez-vous, à l'émission de Polac, cette jeune femme en colère. Elle représentait les habitants du XIVe arrondissement rassemblés pour s'opposer à la greffe dans leur quartier d'un petit Versailles incongru. On a vu la maquette, signée Bofill. Elle s'est dressée, elle a ouvert la bouche, et on l'a aussitôt priée de la boucler.

Ces gens-là et bien d'autres ont beaucoup de choses à dire, ceux qu'ils combattent aussi. Je suis persuadée que si on les invitait tous au studio — ça coûterait quoi ? un billet de train, un ticket de métro ! — leurs empoignades, leurs prises de bec et, sans aller aussi loin, leurs discussions seraient passionnément suivies par le public. Et ça contribuerait mieux que n'importe quel film de propagande au bénéfice de telle ou telle association, à l'éducation civique des Français. Car tout est là. Il faut absolument que nous apprenions à prendre en main notre destin. A nous secouer, à nous concerter. Et à taper du poing sur la table chaque fois que les intérêts particuliers menacent l'intérêt de la collectivité.

CLAUDE SARRAUTE.

★ « Entre vous », tous les mardis, A 2, 16 h 45.

Rappel des émissions

Mercredi 24 février

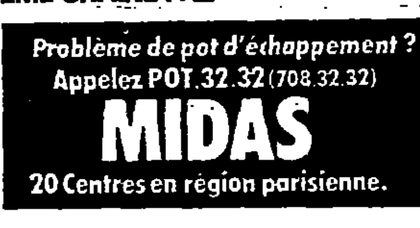
L'évolution des relations entre les syndicats et les directions de chaînes pourrait conduire à remplacer les programmes réduits par un programme unique.

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Les mercredis de l'information.
Petits clients et gros marché. Le rôle des enfants dans les achats en tant que consommateurs.

22 h Document : L'aventure des plantes.
L'architecture et la fleur.

DEUXIÈME CHAINE : A2



20 h 35 Téléfilm : Drôles de dames.
(Rediffusion), réalisation J. Black, avec : K. Jackson, J. Smith, C. Ladd.

23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

20 h 30 Cinéma 16 : Esquisse d'une jeune femme sens-dessus-dessous.
Téléfilm d'A. Boudet. Avec : N. Baye, R. Coupez, M. Chapiteau, etc.
Fabienne Verrier (Nathalie Baye), professeur, vit seule dans une grande ville. Sa vie affective semble être compliquée. Elle aime Henri, son amant attitré, Marc, son ami, Antoine, un veilleur de nuit, et parfois Jacques, son mari. S'y retrouve-t-elle ?

FRANCE-CULTURE ET FRANCE-MUSIQUE

Programme unique diffusé sur grandes ondes et modulation de fréquence.

Jeudi 25 février

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 5 Réponse à tout.
12 h 30 Les visiteurs du jour.
13 h Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Objectif santé.
Le risque nutritionnel de l'alcool.
16 h 30 Croque-vacances.
Dessins animés. Variétés. Bricolage.
18 h C'est à vous.
18 h 25 L'île aux enfants.
18 h 45 Quotidiennement vôtre.
Tout peut arriver dans un train.
18 h 50 Les paris de TF 1.
19 h 5 A la une.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Suspense.
20 h Journal.
20 h 35 Téléfilm : Bonnes gens.
D'après le roman de L. Costel, réal. J.-P. Marchand, avec R. Lefevre, V. Garrivier, M. Mergey, A. Lahaye...
La vie quotidienne en milieu rural à travers l'histoire d'un berger.
22 h 15 Document : la Terre en héritage.
La ruée vers l'eau.
Deuxième émission consacrée aux ressources et matières premières : bien documentée et très didactique.
23 h 05 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Jeu : J'ai la mémoire qui flanche.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 45 Série : Les amours des années grises.
14 h Aujourd'hui la vie.
Qu'en pensez-vous ?
15 h 5 Série : Super Jaimie.
16 h Document : Rencontres.
Quelques scènes de la vie corrézienne, réal. G. Olivier.
La vie quotidienne en Corrèze à partir du regard d'un journaliste localier qui couvre l'information minimale (fêtes scolaires, concours de pêche, etc.).
16 h 35 Document : Gabriel Cousin.
Une journée avec un poète, réal. G. Bastid.
Apprenti tourneur à treize ans, animateur, professeur de gymnastique, Gabriel Cousin est aussi poète.
17 h La télévision des téléspectateurs.
17 h 45 Récré A2.
Une souris sur Mars ; Les quat'zamis ; Casper ; Je veux être... informaticien.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord... pas d'accord (I.N.C.).
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les partis politiques.
La majorité.
20 h Journal.
20 h 35 Magazine : Affaire vous concernant.
Les pays de la faim nous font vivre. Réal. J. Ségui, Y. Bonsergent.
Une enquête sur la faim dans le monde, avec la participation de J.-P. Cot, ministre de la coopération et du développement, et E. Pisani, commissaire européen au développement.
21 h 55 Magazine : Les enfants du rock.
Réal. P. Leguen.
V. Samson, P. Timsit, le groupe Stray Cats, F. Gall, B. Deraime, etc.
23 h 20 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

18 h 30 Pour les jeunes.
L'ours Paddington ; Cuisine sans cuisson ; Thèmes et variations : Mozart.
18 h 55 Tribune libre.
Centre national des indépendants et paysans (C.N.I.P.).
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé : Ulysse 31.
Les révoltes de Lemnos.
20 h Les jeux.
20 h 35 Cinéma : le Combat dans l'île.
Film français d'A. Cavalier (1961), avec R. Schneider, J.-L. Trintignant, H. Serre, P. Asso, D. Lepvrier, M. Garrel.
En 1961, un fils de famille, appartenant à un mouvement extrémiste, s'enfuit à la suite d'un attentat manqué. Sa jeune femme est recueillie et protégée par un ami, imprimeur, aux idées politiques diamétralement opposées.
L'O.A.S., la guerre d'Algérie et les affrontements idéologiques de l'époque, en France, sont les ressorts dramatiques d'une œuvre inscrite dans la réalité contemporaine. Il y a aussi une histoire d'amour et la présence de Romy Schneider.
22 h 10 Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales.
8 h, Les chemins de la connaissance : Histoires de vies (paysans du Léon) ; à 8 h 32, Entretiens avec Théodore Monod ; La planète au pillage ; à 8 h 50, La route aventureuse.
9 h 7, Matinée de la littérature : Anthologie de la poésie polonaise ; Comment retrouver l'histoire par la fiction.
10 h 45, Questions en zigzag : Nouvelles histoires extraordinaires, avec G. Breton.
11 h 2, Musiciens français contemporains : Michel Merlet (et à 17 h 32 : Pierre Henry).
12 h 5, Agora : Les malheurs de Sapho, avec J.-P. Jacques.
12 h 45, Panorama, avec H. Juin.
13 h 30, Renaissance des orgues de France : L'orgue du musée des Augustins, à Toulouse.
14 h, Sons : A Bahia.
14 h 5, Un livre, des voix : « Ma sœur aux yeux d'Asie », de M. Ragon.
14 h 47, Départementale : A Flers.
15 h 2, Le monde au singulier : L'actualité selon le Père Abbé de la Trappe de Soligny.
15 h 30, La radio sur la place.
16 h 30, Le rendez-vous de 16 h 30.
17 h, Roue libre : Le pays du curare.
18 h 30, Feuilleton : La Cloche d'Islande, d'après H. K. Laxness.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Les progrès de la biologie et de la médecine : L'enfant handicapé.
20 h, Nouveau répertoire dramatique : Un cas particulier, la petite semaine, d'E. Krolevski.
21 h 30, Emission médicale : La mésothérapie, avec le Dr Pistor ; L'approche du handicap par le poney, avec M.R. Lalou et P. Perret. Une émission d'I. Barrère, en liaison avec TF 1.
22 h 30, Nuits magnétiques : L'attente.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Musiques du matin : Œuvres de Schubert, Ravel, D'Indy, Dvorak.
8 h 7, Quotidien-Musique.
9 h 5, L'oreille en colimaçon.
9 h 20, *D'une oreille à l'autre* : Œuvres de Rossini, Beethoven, Buxtehude, Webern, Scriabine, Froberger, Lekeu.
12 h, *Le royaume de la musique.*
12 h 35, Jazz : Bill Evans.
13 h, Musique légère : Œuvres de Calvi, Lancen, Françaix, Gershwin.
14 h 4, Musiciens à l'œuvre : Autour des quatuors de Beethoven.
17 h 2, Le jeu des miroirs : Œuvres de Mouton, Couperin, Charpentier.
18 h 30, Studio-concert (en direct du studio 106) : Jazz et recherche électro-acoustique.
19 h 38, Jazz : Le bloc-notes.
20 h, Actualités lyriques.
20 h 30, Concert (en direct de l'église de Saint-Germain-des-Prés, à Paris) : « Concerto pour orgue, orchestre à cordes et timbales », de Poulenc ; « Mors et vitae », pour soliste, chœur et orchestre, de Gounod, par le Nouvel Orchestre philharmonique et chœurs de Radio-France, solistes : R. Boumard ; orgue, J. Chamonin, soprano, N. Denize, mezzo... chef des chœurs : J. Jouineau, dir., H. Gallois.
23 h, La nuit sur France-Musique : Studio de recherche radiophonique : Œuvres de Louvier ; 0 h 5 : Un portrait de D. Lipatti ; (dernière émission).

THEATRE

Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.

Les salles subventionnées et municipales

OPERA (742-57-50), les 1er et 3, à 19 h 30 : Ballets.
SALLE FAVART (296-12-20) (D. soir) 20 h 30, mat. sam. 15 h, dim. 14 h 30 et 18 h 30 : Bubbling Brown Sugar (Harlem années 30).
COMEDIE - FRANÇAISE (296-10-20), les 24, 27 et 3, à 20 h 30 : les Caprices de Marianne ; l'Epreuve ; le 25, à 20 h 30 ; les 27, 28 et 3, à 14 h 30 : le Plaisir de rompre ; le Voyage de M. Perrichon ; les 26, 28, 1er et 2, à 20 h 30 : la Dame de chez Maxim.
CHAILLOT (727-81-15). Grand Théâtre : le 24, à 20 h 30 : Britannicus ; les 25, 26, 2 et 3, à 20 h 30 : Tombeau pour 500.000 soldats ; le 27, à 20 h, le 28, à 15 h : Faust ; — Foyer : les 24, 25 et 26, à 14 h 30 : Marionnettes chinoises (le roi des singes) ; les 24, 25, 26 et 27, à 18 h 15 : Marionnettes chinoises (le Sac du palais d'été) ; les 24, 25, 26 et 27, à 20 h 30 : Entretien avec M. Saïd Hammadi.
ODEON (325-70-32) (D. soir, L.), 20 h 30, mat. dim. 15 h : Hedda Gabler.
PETIT ODEON (325-70-32), les 24, 25, 26, 27 et 28, à 18 h 30 : Voyage de Mme Knipper vers la Prusse orientale.
TEP (797-96-06) (J., dim. soir, L.), 20 h 30, mat. sam. et merc. 14 h 30, dim. 15 h : Gevrey-Chambertin ; le 25, à 20 h : Films.
CENTRE POMPIDOU (277-12-33) (mardi). Débats, le 24, à 20 h 30 : C. Prigent, lecture ; Livre d'artiste, livre-objet ; le 25 à 18 h 30 : Littérature chinoise contemporaine ; le 26, à 16 h : Méthodes de communication. — Musique, les 24, 25, 26, 27 et 1er, à 14 h 30 : Animation avec l'INA, les compositeurs G.R.M. et le trio G.R.M.-Plus. — Cinéma-vidéo, les 24, 25, 26, 27 et 28, à 15 h : Autour de Pollock ; les 24, 26, 27 et 28, à 19 h : Cinema in the age of Pollock ; les 24 et 25, à 17 h 30 : Parcours de l'imaginaire ; les 26, à 18 h : Des milliards de messages ; les 27, 28 et 1er, à 14 h : Cinéma du réel.
CARRE SILVIA-MONFORT (531-28-34), mer., à 15 h 30, sam. et dim., à 14 h et 16 h 45 : Cirque Grüss à l'ancienne ; (D. soir, L.) 20 h 30, mat. dim., à 16 h : Zarathoustra.
THEATRE DE LA VILLE (274-22-77), les 24, 25, 26 et 27, à 18 h 30 : Inti Illimani ; les 2 et 3, à 18 h 30 : Orchestre de chambre de Pologne (voir Théâtre musical de Paris).
THEATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83), les 24, 25, 26 et 27, à 18 h 30 : Inti Illimani ; les 24, 26 et 3, à 20 h 30 ; le 28, à 14 h 30 : Macbeth ; les 25, 27 et 2, à 20 h 30 : I. Masnadieri (les Brigands) ; les 2 et 3, à 18 h 30 : Orchestre de chambre de Pologne ; le 28, à 18 h : Orchestre Colonne, dir. S. Skrowaczewski (Mozart, Bruckner).

Les autres salles

ANTOINE (208-77-71) (L.) 20 h 30, mat. Dim., 15 h 30 : Potiche.
ARTISTIC - ATHEVAINS (355-27-10) le 24, 20 h 30, le 26, 14 h et 20 h 30 : l'Orage (dernière).
ASTELLE-THEATRE (202-34-31), V., S.), 20 h. 30, Dim., 16 h : les Bonnes.
ATELIER (606-49-24) (L.), 21 h, mat. Dim. 15 h : le Nombril.
ARTS-HEBERTOT (387-23-23) (D.). 21 h : L'étrangleur s'excite.
BOUFFES DU NORD (239-34-50) (D., L.), 20 h 30, mat. Sam. 15 h : la Tragédie de Carmen.
BOUFFES PARISIENS (296-97-03) (D. soir, L.), 21 h, mat. Dim. 15 h : Diable d'homme.
CARTOUCHERIE, Théâtre du Soleil (374-24-08) (J., V., S.), 18 h 30, Dim. 15 h. 30 : Richard II ; Epée de Bois (808-39-74) (D. soir, L.), 20 h 30, mat. S., Dim. 16 h : Ecrits contre la Commune ; Théâtre de la Tempête (328-36-36) (D. soir, L.), 20 h 30, mat. Dim. 15 h 30 : l'Etranger dans la maison (dern. le 27) ; Atelier du Chaudron (328-97-04), le 1er, 21 h : Pyramide sur la pointe ; le 2, 21 h : D. Stein.
CENTRE D'ART CELTIQUE (258-97-62), 20 h 45, mat. Dim., 17 h : Perles à rebours, à partir du 1er.
CENTRE MANDAPA (589-01-60), 20 h 45 : Contre ciel... plus (dern. le 27).
CHATEAU DE VINCENNES (365-70-13) (D., L.), 21 h : Gerbe de blé.
C.I.S.P. Th. PARIS 12 (343-19-01) (D. soir, L.), 20 h 45, mat. dim. 15 h : les Mentons bleus (dern. le 28) ; à partir du 2 : Récréations de clowns.
CITE INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (589-38-69), Grand Théâtre, J., V., S., 20 h 30 : la Divine Comédie ; Galerie (D., L.), 20 h 30 : la Religieuse ; Resserre (D., L.), 20 h 30 : Ce titre, tu es né avec (dern. le 27).
CONFLUENCES (387-67-38), 20 h 30 : Eduqué à mort (dern. le 25).
COMEDIE - CAUMARTIN (742-43-41) (Mer., D. soir), 21 h, mat. dim. 15 h 30 : Reviens dormir à l'Elysée.
COMEDIE DES CHAMPS-ELYSEES (720-08-24) (D. soir), 20 h 45, mat. dim. 15 h 30 : le Jardin d'Eponine (dern. le 28).
COMEDIE ITALIENNE (321-22-22) (D. soir, L.), 20 h 30, mat. dim. 15 h 30 : la Servante amoureuse.
COMEDIE DE PARIS (281-00-11) (D.), 20 h 30 : Joël.
DAUNOU (261-69-14) (D. soir, Mer.). 21 h, mat. dim. 15 h 30 : La vie est trop courte.
EDOUARD-VII (742-57-49) (D. soir, L.), 20 h 30, mat. dim. 17 h : la Danse du diable.
ESPACE CARDIN (266-17-30), les dim. 17 h, lundi, mardi à 20 h 30 : Oratorio pour une vie.
ESPACE-GAITE (327-95-94) (D. soir, L.), 22 h, mat. dim., 17 h 30 : Stratégie pour deux jambons.
ESPACE - MARAIS (271-10-19) (D., L.), 20 h 30 : le Misanthrope (dern. le 27).
ESSAION (278-46-42) (D.) ; salle I : le Marteau des maléfices ; 22 h 15 : l'Alpage. — II : 18 h 30 : Ballades ; 21 h 30 : Protée.
FONDATION DE L'ALLEMAGNE (589-32-36), 20 h. 45 : l'Heure de mon plus grand silence (dern. le 27).
FONDATION DEUTSCH DE LA MEURTHE (241-82-16), 20 h. : Vie et mort du roi boiteux (dern. le 26).
FONTAINE (874-74-40) (D), 20 h. 30 : Hommage à Koudechapo.
GAITE-MONTPARNASSE (322-16-18) (D. soir, L.). 22 h., mat. dim., 17 h. 30 : l'Os de cœur.
GALERIE 55 (326-63-51) (D., L.), 20 h. 30 : The Glass Menagerie.
HUCHETTE (326-38-99) (D.), 20 h. 15 : la Cantatrice chauve ; 21 h. 30 : la Leçon ; 22 h. 30 : l'Augmentation.
JARDIN D'HIVER (255-74-40) (D., L.), 21 h. : Leçons de bonheur.
LA BRUYERE (874-76-99) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. 15 h. : le Divan.
LIERRE-THEATRE (586-55-83) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 16 h. : la Grande Peur dans la montagne.
LUCERNAIRE (544-57-34) (D.) I. 20 h. 30 : Un amour de théâtre ; 22 h. 15 : Show Devant, S. Joly. — II, 18 h. 30 : Don Quichotte ; 20 h. 30 : Douce. Petite salle, 18 h. 30 : Parlons français.
MADELEINE (265-07-09), D. soir., L.), 20 h. 45, mat. sam. et dim., 15 h. : Du vent dans les branches de sassafras.
MARIGNY (256-04-41), (Jeu.), 20 h 30, mat. dim., 15 h : Amadeus. — Salle Gabriel (225-20-74) (D.), 21 h : le Garçon d'appartement.
MATHURINS (265-90-00) (D. soir, L.), 21 h, mat dim. 15 h et 18 h 30 : Jacques et son maître.
MICHEL (265-35-02) (L.). 21 h 15, mat. dim., 15 h 30 : On dînera au lit.
MICHODIERE (742-95-22) (D. soir, L.), 20 h 30, mat. dim., 15 h et 18 h 30 : la Pattemouille.
MODERNE (280-09-30) (D. soir, L.), 20 h 30, mat dim., 15 h : Trio.
MONTPARNASSE (320-89-90) (Dim. soir, L.), 21 h, mat. sam., 17 h 30, dim., 16 : Trahisons.
NOUVEAUTES (770-52-76) (Jeu., D. soir), 21 h, mat. dim., 15 h : Folle Amanda.
ŒUVRE (874-42-52) (D. soir, L.), 20 h 30, mat. dim., 15 h : Orties... chaud.
PALAIS-ROYAL (297-59-81) (D. soir, L.). 20 h 45, mat. dim., 15 h et 18 h 30 : Pauvre France.
PETIT FORUM (297-53-47), 20 h 30 : Toute honte bue.
POCHE (548-92-97) (mer., dim. soir), 21 h, mat. dim. 15 h 30 : Baron, baronne.
RANELAGH (224-14-08), le 24, 20 h 45 : Feu la mère de madame, le Plaisir de rompre.
SAINT-GEORGES (878-63-47) (D. soir, L.), 20 h 45, mat. dim., 15 h. : le Charimari.
SCALA (261-64-00) (D., L.), 20 h 30 : les Caprices de Marianne.
STUDIO DES CHAMPS - ELYSEES (723-35-10) (D. soir, L.). 20 h 45, mat. dim. 15 h 30 : le Cœur sur la main.
STUDIO FORTUNE, le 25, à 21 h. : Paroles d'infâmes.
STUDIO TH. 14 (545-49-77) (D., L.), 20 h. 30 : Quelle belle vie, quelle belle mort !
TAI TH. D'ESSAI (278-10-79) I : mer., 20 h. 30, J., V., S., 22 h., dim., 17 h. : l'Ecume des jours ; J., V., S., 20 h 30, dim. 15 h : la Maison de Bernarda ; sam., 23 h 30, dim. 20 h 30 ; L., Mar., 22 h : Huis Clos. II : J., V., S., 20 h 30 : Mr Hyde.
TH. D'EDGAR (322-11-02) (D.), 20 h 30 : Vampire au pensionnat ; 22 h. : Nous, on fait où on nous dit de faire.
TH. DE L'EPICERIE (271-51-00) (D.), 20 h. : Ecritures I.
TH. DU MARAIS (278-50-27) (D.), 20 h 30 : Henri IV.
TH. NOIR (797-85-14), 20 h 30 : Entre soleil et boutou (dern. le 28)
TH. DE LA PLAINE (250-15-65) (D. soir, L., Mar.), 20 h 30, mat. dim. 17 h. : le Dernier des métiers ; l'Equarrissage pour tous.
TH. PRESENT (203-02-55) (D. soir, L.), 20 h 30, mat. dim. 17 h : Pantagleize ; le 1er, 21 h : Escurial.
TH. DES 400 COUPS (633-01-21) (L., Mar.), 20 h 30 : Mademoiselle Julie.
TH. DU ROND-POINT (256-70-80). Petite salle (D. soir, L.), 20 h 30, mat. dim., 15 h : Virginia ; Maison Internationale du Théâtre, les 25, 27, 18 h 30 : Saint-Simon Le Voyeux.
TH. 13 (589-05-99 (D. soir, L., Mar.), 20 h 30, mat. dim., 15 h : Les Cancans.
TH. 18 (226-47-47) (L.), 22 h : Lettre au père.
TH. 347 (874-28-34), le 2, 19 h 45 : Le roi se meurt.
VARIETES (233-09-92) (D. soir, L.), 20 h 30, mat. dim., 15 h et 18 h 30 : Chéri.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35) (D.), 19 h : Théâtre chez Léautaud ; 20 h 15 : Tohu Bahut ; 21 h 30 : le Président ; 22 h 45 : Patrick et Philomime.
BLANCS - MANTEAUX (887-15-84) (D.), I, 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 + S., 24 h : Des Bulles dans l'encrier. — II, 21 h 30 + S., 24 h : Qui a tué Betty Grandt ? 22 h 30 : Popote.
CAFE D'EDGAR (322-11-02) (D.), I, 20 h 30 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 45 : Mangeuses d'hommes ; 23 h 15 : J'aurais pu être votre fils. — II, 20 h 30 : le Vengeur de son père ; 21 h 45 : C'était ça ou le chômage.
CAFE DE LA GARE (278-52-51) (D., L.). 20 h 15 : Qu'est-ce qu'il y a dedans ? 22 h 15 : le Chasseur d'ombre.
CONNETABLE (277-41-40). J., V., S., 20 h 30 : Un jeté et deux boucles ; 22 h 30 : Djalma.
COUPE - CHOU (272-01-73) (D., L., J.), 20 h 30 : le Petit Prince ; D., L., Mar., J.), 22 h : Feydeau, Courteline, Labiche).
L'ECUME (542-71-16) (D., L. Mar.), 20 h 30 : D. Pels.
FANAL (233-91-17) (D.), 20 h : l'Amant ; 21 h 15 : F. Blanche.
LA GAGEURE (367-62-45) (D.), 22 h : les Méfaits du tabac ; la Fleur à la bouche.
LE PETIT CASINO (278-36-50) (D.), L, 21 h : Douby... be Good ; 22 h 15 : T'as pas vu mes bananes ?
POINT VIRGULE (278-67-03) (D.), 20 h 15 : Ça alors ; 21 h 30 : Du ronron sur les blinis ; 22 h 30 : les Chochottes.
LA SOUPAP (278-27-54), les Mer. J., V., S., à 18 h 30 : le Mur mort.
SPLENDID SAINT - MARTIN (208-21-93) (D., L.), 20 h 30 + V., S., 22 h : Papy fait de la résistance.
LE TINTAMARRE (887-33-82) (D., L.), 20 h 30 : Phèdre ; 22 h : Annonces matrimoniales.
THEATRE DE DIX - HEURES (606-07-48) (D.), 20 h 15 : Connaissez-vous cet escabeau ; 21 h 30 : Il en est... de la police ; 22 h 30 : Teleny.
VIEILLE GRILLE (707-60-93) (D., L.), 20 h 30 : Colporteurs d'images ; 22 h 30 : Ensemble de musique arménienne. — II, 22 h 30 : C. Zarcate (dern. le 27).
VINGT - CINQUIEME HEURE (439-36-59) (D., L., Mar.), 21 h : Théophile ; 22 h : Rimailleries.

En région parisienne

ANTONY. Th. F.-Gémier (666-02-74) (D. soir, L.). 21 h, mat. Dim. 15 h : Tout ça, c'est une destinée normale ; le 27, 21 h : Al Tall.
ARGENTEUIL. C.C.M. (961-25-29), le 26, 20 h 45 : H. Texier ; le 27, 20 h 45, le 28, 15 h 30 : Vendredi ou les Limbes du Pacifique.
AUBERVILLIERS. Th. de la Commune (833-16-16), les 24, 25, 26 et 27, 20 h 30, le 28, 17 h, le 2, 19 h 30 : Propos de petit déjeuner à Miami.
AULNAY-SOUS-BOIS. M.C. (868-00-22), le 28, à partir de 15 h : Pour un théâtre contemporain ; le 2, 20 h 30, 22 h : Teatro del Rebombori.
BAGNEUX. Th. V.-Hugo (663-10-54), le 26, 21 h : C. Sauvage.
BEZONS. Th. P.-Eluard (982-20-88), le 26, 21 h : P. d'Hériat.
BOULOGNE. T.B.B. (603-60-44) (D. soir, L.), 20 h 30, mat. Dim. 15 h 30 : Sherlock Holmes. — C.C. (825-20-09), le 27, 20 h 30 : Ballet-Théâtre de la Seine.
CHATILLON, C.C. (657-22-11) (D., L.), 21 h : la Noce chez les petits bourgeois.
CHATOU, C. Art. J.-Catinat (952-20-07), le 2, 21 h : Ballet avec les étoiles de l'Opéra.
CHOISY. Th. P.-Eluard (890-89-79), le 26, 21 h : J.-L. Debattice. — Kiosque (852-27-54), les 24, 25, 26 et 27, 20 h 30, le 28, 18 h : le Fétichiste.
CLAMART. C.C. J. Arp (645-11-87), le 26, 20 h 30 : Popeck.
CLICHY-LA GARENNE. Th. Rutebeuf (731-11-53), le 27, 21 h : D. Lockwood ; les 25, 26, 27 à 18 h 30 : Dieu aboie-t-il ?
COURBEVOIE, Maison pour tous (333-63-52), le 27, 21 h : Oberkampf.
COLOMBES, M.J.C. (782-42-70), le 26, 20 h 30 : Théâtre napolitain ; le 27, 20 h : Magma.
CORBEIL-ESSONNES, C.C. P. Neruda (089-00-72), les 26, 27, 20 h 45 : Antigone.
LA COURNEUVE. Yuro Theatro (838-39-69), le 27, 20 h : Zoukers, les Ibiscus.
CRETEIL, Maison des Arts A. Malraux (899-94-50), le 27, 20 h 30 : A. et I. Parra ; le 28, 16 h : Arabesques à voir et à entendre.
ELANCOURT. APASC (062-82-81), le 27, 20 h : Eduqué à mort.
EVRY. Agora (077-93-50), le 26, 21 h : Boris Supervian ; le 2, 21 h : Ensemble Itinéraire. — Maison J.-Prévert (079-03-22), le 27, 21 h : Fubu.
GAGNY. T.M.G. (302-48-25), le 26, à 20 h 30 : Pérou folclorico.
GENNEVILLIERS, Théâtre (793-26-30) (D. soir, L.), à 20 h 45 ; mat. dim., 17 h : Perspectives ultérieures.
ISSY - LES - MOULINEAUX, M.J.C. (554-67-28), le 25, à 20 h 30 : J. Molineux.
IVRY. Théâtre des Quartiers (672-37-43) (D. soir, L.), à 20 h 30 ; mat. dim., 16 h : l'Ignorant et le Fou.
LEVALLOIS, C.C.L. (270-83-84), le 26, à 21 h : Al Tall. — M.J.C. (737-44-98), le 27, à 15 h et 21 h : l'Armoire aux confitures.
MAISONS-ALFORT, Théâtre Cl.-Debussy (375-72-58), le 27, à 20 h 45 : Tout ça, c'est une destinée normale.
MARNE - LA - VALLEE, C.A.C. (005-64-87), le 26, à 21 h : groupe Lo.
MASSY, Centre P.-Bailliart (920-57-04), le 26, à 21 h : D. Lockwood, S. Grapelli.
MEUDON, C.C.M. (626-41-20) (D. soir, L., Mar.), à 20 h 30 ; mat. dim., 15 h : Thérèse Raquin.
MONTROUGE, Discothèque, le 27, à 20 h 30 : D. Large, R. Froissart, D. Barbier.
NANTERRE, Théâtre des Amandiers (721-18-81), les 24, 26, 27, à 20 h 30 ; le 28, à 16 h : Liebestod, un opéra ; Maison pour tous (721-74-09), les 24, 25, 26, à 20 h 30 : Olga Forest.
NOGENT, Pavillon Baltard (871-16-53), le 28, à 18 h 30 : Thin Lizzy.
NOISY - LE - GRAND, C.A.C. (304-15-07), le 27, à 21 h : Colette Magny.
NOISY - LE - SEC, salle G.-Philipe (849-01-73) (J., D., L.), à 20 h 30 : Rêves sur le mont Gellert.
POISSY, C.A.C. (956-56-40), le 27, à 21 h : R. Mason.
SAINT-CYR-L'ECOLE, C.C. E.-Triolet (058-45-75), les 27, 2, à 21 h : le Prix Martin.
SAINT-DENIS, Théâtre G.-Philipe (243-00-59), I : (D. soir, L., Mar.), à 20 h 30 ; mat. dim., 17 h : Spaghetti bolognèse ; II : (D. soir, L.), à 20 h 30 ; mat. dim., 17 h : les Oubliettes.
SAINT - MAUR, Rond-Point Liberté (889-22-11), les 25, 26, 27, à 21 h : le Médecin malgré lui ; la Cantatrice chauve ; le 2, à 21 h : l'Amant militaire.
SARTROUVILLE, Théâtre (914-23-68), le 26, à 21 h : E. Wolliaston.
SAVIGNY-SUR-ORGE, salle des Fêtes, le 26, à 21 h : In-pro 4, trio E. Watson.
SEVRAN, salle des Fêtes (384-93-50), le 26 à 21 h : B. Lubat.
SCEAUX, les Gémeaux (660-05-64), le 27 à 21 h : G. Marini.
SURESNES, Th. J. Vilar (772-38-80) (D. soir, L., Mar.), 21 h, mat. dim. 16 h : Georges Dandin.
TAVERNY, O.M.L. (960-53-33), le 27 à 21 h : A. Prucnal.
LES ULIS, M.J.C. (907-48-04), le 27 à 21 h : B. Dorough, S. Stitt, R. Urtreger, P. Michelot, E. Dervieu.
VERSAILLES, Th. Montansier (950-71-18), le 27 à 21 h : l'Evangile selon Saint-Marc.
VILLENEUVE-ST-GEORGES, Théâtre (389-21-18), le 27 à 21 h : Exercices de style.
VILLEPINTE, salle polyvalente (383-74-00), le 27 à 21 h : Big Jauk d'A. Lemal.
VILLEPREUX, Th. du Val de Gally (462-49-97), les 26, 27 à 21 h : Ella.
YERRES, Studio 209 (948-38-06), le 27 à 21 h : Ça te dérange ? Moi ça m'arrange.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA REPUBLIQUE (278-44-45), 21 h, mat. dim. 15 h 30 : Achetez François.
DEUX ANES (606-10-26) (mer.), dim. 15 h 30 : C'est pas tout rose.

Les comédies musicales

RENAISSANCE (208-18-50), les 24, 28 à 14 h 30 ; le 26 à 20 h 30 ; le 27 à 14 h 30 et 20 h 30 : Soleil d'Espagne.

Le music-hall

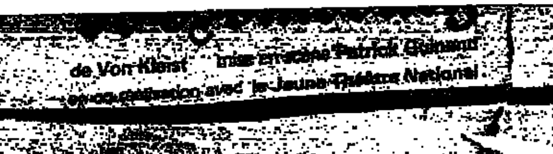
BOBINO (322-74-84), le 2 à 20 h 45 : L. Rocheman.
CASINO DE PARIS (874-26-22) (D. soir, L.), 20 h 30, mat. dim. 15 h et 18 h : A. Girardot.
ESSAION (278-46-42) (D.), 18 h 30 : Sara Alexander.
ESPACE-GAITE (327-95-94) (D. soir, L.), 20 h 15, mat. dim. 15 h 30 : J. Bertin.
ESPACE - MARAIS (271-10-19), 22 h 30 : les Mimes électriques (dern. le 27) ; (D. soir, L.), 20 h 30, mat. dim. 15 h : Faustino, à partir du 2.
FONTAINE (874-74-40) (D.), 22 h : Lacombe-Asselin.
GYMNASE (246-79-79) (D. soir, L.), 21 h, mat. dim. 15 h : le Grand Orchestre du Splendid.
HOTEL SHERATON (259-31-90), le 26 à 21 h : Cl. Nougaro, Alligators, Rockin Rebels.
HUCHETTE (326-38-99) (D.), 18 h 30 : N. Vassel.
LUCERNAIRE (544-57-34) (D.), 22 h 30 : Jean-Luc Salmon.
OLYMPIA (742-25-49), 21 h, mat. dim. 14 h 30 : F. Cabrel (dern. le 1er).
PALAIS DES GLACES (607-49-93), 22 h 15 : R. Boutelile (dern. le 27).
PALAIS DES SPORTS (828-40-90), les 25, 26 à 21 h ; le 27 à 14 h 15, 17 h 30 et 21 h ; le 28 à 14 h 15 et 17 h 30 : Holiday on Ice.
POTINIERE (261-42-53) (D.), 20 h 45 : A. Métayer.
RADIO-FRANCE, auditorium 105, le 2 à 12 h 30 : M. Ogeret, J. Treese, L. Engrand, D. Levallet, C. Timoteo, F. Léa.
LA TANIERE (566-94-23), I : les 24, 25, 26, 27 à 20 h 45 : J. Treese ; 22 h 30 : A. Mirapeaux. — II : 21 h : P. Elles, G. Lena ; (L.), 21 h, à partir du 2 : J.-L. Debattice.
TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (260-44-11), 21 h + V., S., 23 h 30 : Duo H. Salgan, U. de Lio.

LES SPECTACLES NOUVEAUX

MIMES, Petit TEP (797-96-06), Jean-Pierre Lescot (24 au 28), Porcospino (2), 20 h 30.
POESIE THERAPIE, Interclub 17 (227-68-41), 20 h 30 (24).
UNE SAISON EN ENFER, Lucernaire (544-57-34), 18 h. 30. Pour une infinie tendresse, 22 h 30 (24).
EMBRASSE-MOI IDIOT, Blancs-Manteaux (887-15-84), 20 h 15 (24).
ONCLE VANIA, Sarcelles, Théâtre (990-30-94), 21 h (24).
LA CONFESSION D'IGOR..., Marie Stuart (508-17-80), 20 h 30 (25).
UN CRI, Petit Montparnasse (320-89-90), 21 h (25).
FIN DE SIECLE, Chelles, Théâtre (421-20-35), 20 h 30 (25).
L'AMANTE ANGLAISE, Rond-Point (256-70-80), 20 h 30 (25) en alternance avec ANTIGONE TOUJOURS.
APPRENDRE A RIRE SANS PLEURER, Fontenay-sous-Bois, salle Allende (875-44-83), 20 h 45 (25).
DE MEMOIRE D'OISEAU, Cartoucherie de l'Aquarium (374-99-61), 20 h 30 (26).
LE JUIF SUSS, Bobigny, Maison de la culture (831-11-45), 20 h 30 (26).
LE BAL DES OMBRES, Malakoff, Théâtre 71 (655-43-45), 21 h (27).
LA PLANETE SHAKESPEARE, Essaion (278-46-42), 20 h 15 (1).
VOULEZ-VOUS JOUER AVEC MOI, Théâtre de la Mer (520-74-15), 20 h 30 (1).
LEONCE ET LENA, Vincennes, Sorano (374-73-74), 21 h (1).
LES MILLE ET UNE NUITS, Chaillot, Foyer (727-81-15), 14 h 30 et 18 h 15 (2).
GROS CALIN, Palais des Glaces (607-49-93), 22 h 15 (2).
MARIANA PINEDA, Aubervilliers, Théâtre de la Commune (833-16-16), 19 h 30 (2).
ELLA, Cartoucherie de la Tempête (328-36-36), 20 h 30 (2).

HORS PARIS

TOURS, Les Troyennes, par la Compagnie du Mal d'Aurore (33-29-16-96) et la Maison de la culture de Bourges (24).
GILLY-LES-CITEAUX, Antigone, par le Centre de Bourgogne (80-61-21-31) au château de Gilly (26).
STRASBOURG, Büchner, quai Saint-Guillaume, par les Drapiers (88-36-67-49), à l'Agora Saint-Nicolas (2).
LIMOGES, les Séquestrés d'Altona, par le Centre théâtral du Limousin (55-79-70-73), au Théâtre de la Visitation (2).
NICE, l'Echange par le Nouveau Théâtre de Nice (93-55-19-19) (3).
VILLEFRANCHE - SUR-SAONE, Ville à vivre, par la Comédie du Val-de-Saône (74-65-44-07) (du 3 au 7).



CINEMA

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

MERCREDI 24 FEVRIER

15 h : Japon . 6 cinéastes contemporains : Double suicide, de M. Shinoda ; 19 h, Relâche ; 20 h 30, Soirée Orson Welles : la Splendeur des Amberson, Falstaff, la Soif du mal.

JEUDI 25 FEVRIER

La Vierge du rocher, de G. Pallu ; 19 h, Le Japon : 6 cinéastes contemporains : Jongara, de K. Saito ; 21 h, Zigeunerweisen, de S. Suzuki.

VENDREDI 26 FEVRIER

15 h, Hommage à George Cukor : le Bal des adieux, de G. Cukor et C. Vidor ; Petite salle : 18 h., Table ronde : Japon. 6 cinéastes contemporains, en présence du réalisateur M. Shinoda et du critique R. Tayama ; 19 h, Hommage à George Cukor : Justine ; 21 h, la Femme que j'ai abandonnée, de J. Urayama.

SAMEDI 27 FEVRIER

15 h, Métropolis, de F. Lang ; 17 h, Hommage à George Cukor : Voyages avec ma tante ; 19 h, l'Oiseau bleu ; 21 h, Japon : 6 cinéastes contemporains : Ville de septembre, de Y. Higashi.

DIMANCHE 28 FEVRIER

15 h, Alexandre Nevsky, de S.M. Eisenstein ; 17 h, Gaslight, de T. Dickinson ; 19 h, Hommage à George Cukor : Le blé est vert ; 21 h, Japon, 6 cinéastes contemporains : le Plan de ses dix-neuf ans, de M. Yanagimachi.

LUNDI 1er MARS

Films réalisés par les étudiants de l'Institut des hautes études cinématographiques : 18 h, le Son de la pluie, de S. Ullmann ; le Déménagement du canapé, de M. Edelstein ; Courage Nounours, de A. Kenndall ; Train bleu, de F. Bon ; Casta Diva, de M.F. Roncajolo.

MARDI 2 MARS

15 h, le Plus Joli Péché du monde, de G. Grangier ; 19 h, Les Morloch présentent : la Vache qui rumine, de G. Rey ; le Rosier de Mme Husson, de B. Deschamps ; 21 h, Symphonie, de B. Lehmann ; Hôtel Monterey, de C. Ackerman.

BEAUBOURG (278-35-57)

MERCREDI 24 FEVRIER

15 h : Crépuscule de gloire, de J. von Sternberg ; 17 h : l'Empire du soleil, de E. Gras et M. Graveri ; 19 h : Chom et Sa, de Pham Ky Nam.

JEUDI 25 FEVRIER

15 h : la Femme de nulle part, de L. Delluc ; 17 h : Carrousel fantastique, de E. Giannini ; 19 h : la Ligne de démarcation, de C. Chabrol.

VENDREDI 26 FEVRIER

15 h : Son homme, de R. Garnett ; 17 h : les Arrivistes, de L. Daquin ; 19 h : Lotna, de A. Wajda.

SAMEDI 27 FEVRIER

15 h : Nosferatu le vampire, de F. W. Murnau ; 17 h : Une aussi longue absence, de H. Colpi ; 19 h : Adieu, ma belle ou Le crime vient à la fin, de E. Dmytryk ; 21 h : les Musiciens de Gion, de K. Mizoguchi.

DIMANCHE 28 FEVRIER

15 h : le Chant des fleuves, de J. Ivens ; 17 h : Chotard et Cie, de J. Renoir ; 19 h : El Bruto, de L. Bunuel ; 21 h : Capitaine de Castille, de H. King.

LUNDI 1er MARS

15 h : la Belle Nivernaise, de J. Epstein ; 17 h : le Banni des îles, de C. Reed ; 19 h : Faces, de J. Cassavetes.

MARDI 2 MARS

Relâche.

Les exclusivités

ALLEMAGNE MERE BLAFARDE (All., v.o.), Marais, 4e (278-47-86).

L'AMOUR DES FEMMES (Fr.), St-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

ARTHUR (A., v.o.), U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : Saint-Michel 5e (326-79-17) ; George-V, 8e (562-41-46). — V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LE BATEAU (All., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 6e (723-69-23) ; Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Murat, 16e (651-99-75).

BLOW OUT (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-75) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Magic Convention, 15e (828-20-64). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Caméo, 2e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

CARMEN JONES (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46).

LA CHEVRE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Français, 9e (770-33-88) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

CONTE DE LA FOLIE ORDINAIRE (Fr.-It.) (*), v.o. : Studio Alpha, 5e (354-39-46) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83). — V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

COUP DE TORCHON (Fr.) : Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

CUTTER'S WAY (A.) (v.o.), Impérial, 2e (742-72-52) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

DERNIER CAPRICE (Jap.) (v.o.), Studio Git-le-Cœur, 5e (326-80-25) ; Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42).

LE DERNIER VOL DE L'ARCHE DE NOE (A.), (v.f.), Rex, 2e (236-83-93) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Napoléon, 17e (380-41-46).

DEUX FILLES AU TAPIS (A.), (v.o.), Elysées Point Show, 8e (225-67-29).

DIVA (Fr.), Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Panthéon, 5e (354-15-04) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Marignan, 8e (359-92-82).

EAUX PROFONDES (Fr.), Ambassade, 8e (359-19-08).

ESPION LEVE-TOI (Fr.), Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

EXCALIBUR (A.), (v.f.), U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

FAME (A.), (v.o.), Saint-Michel, 5e (326-79-17).

LE FAUSSAIRE (All.), (v.o.), Vendôme, 2e (742-97-52) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08).

LA FOLLE HISTOIRE DU MONDE (A.), (v.o.), Gaumont les Halles, 1er (297-49-70) ; Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Berlitz 2e (742-60-33) ; Capri, 2e (508-11-69) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-52-43) ; Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).

FONTAMARA (It.), (v.o.), Studio Cujas, 5e (354-89-22).

FRANCESCA (Port., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).

GARDE A VUE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

GEORGIA (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Champs-Elysées, 8e (359-12-15) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81). (V.o.) Caméo, 9e (246-66-44) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

LE GRAND PARDON (Fr.) : Gaumont-les-Halles, 1er (297-49-70) ;

LES FILMS NOUVEAUX

LES ANGES DE FER, film allemand de Thomas Brasch. v.o. : Racine, 6e (633-43-71) ; 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

LE DROIT DE TUER (**), film américain de James Glickenhaus, v.o. : Paramount-Odéon, 6e, (325-59-83) ; Paramount-City, 8e (562-45-76). V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 12e (580-18-03) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Secrétan, 17e (241-77-99) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

LA FIEVRE AU CORPS (**), film américain de Lawrence Kasdan, v.o. : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Mayfair, 16e (525-27-06). V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

INCUBUS (*), film canadien de John Hough, v.o. : Studio J. Cocteau, 5e (354-47-62) ; Normandie, 8e (359-41-18). V.f. : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

LE LARRON, film italien de Pasquale Festa Campanile, v.o. : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79). V.f. : Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Images, 18e (522-47-94).

LITAN, film français de Jean-Pierre Mocky : Impérial, 2e (742-72-52) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).



• Ambiance musicale ■ Orchestre - P.M.R. : prix moyen du repas - J... h. : ouvert jusqu'à... heures

DINERS

RIVE DROITE

CAVEAU FRANÇOIS-VILLON 64, rue de l'Arbre-Sec, 1er 236-10-92	Caves du XVe. Déj. Soup. j. 23 h. Soirée animée par Troubadour. Feuilleté léger de poireaux. Esc saumon frais à l'orange. F/dim., lundi.
LA GALICTE 261-43-93 6, rue Cambon, 1er T.l.j.	J. 23 h. le patron Noël SIETTE dirige la cuisine : ses 7 poissons et 14 viandes, ses plats du jour. MENU 75 F, boissons et serv. compris.
INDRA F/dim 359-46-40 10, r. du Commandant-Rivière 8e	GASTRONOMIE INDIENNE La cuisine des Maharadjahs à Paris dans un décor authentique AGREE par l'AMBASSADE et le BUREAU DE TOURISME INDIEN P.M.R. 120 F Salle pr récept., cocktail, mariage
PIERRE (Opéra) 265-87-04 place Gaillon 2e F.	Dîner avant spect. et Soupers jusqu'à 2 h Cuisine Grande Tradition Orust Cadre IIe Empire Terrasse Menu 98 F s.c. et Carte Parking
LE SARLADAIS F/sam. midi-dim. 2, rue de Vienne, 8e 522-23-62	J. 22 h. Cuisine périgourdine. Menu 127 F 1/2 vin de pays + café + alcool de prune, avec foie gras, cassoulet au confit. SA CARTE.
TY COZ F/dim 35, rue St-Georges, 9e TRU. 42-95	Jusqu'à 23 h « La marée dans votre assiette » avec les arrivages directs de la côte, dans un cadre rustique à 50 mètres du théâtre
LA MENARA 742-06-92 8, bd de la Madeleine, 9e F/dim	Restaurant marocain au cadre royal. Une cuisine authentiquement marocaine, aussi originale que raffinée. Déj. d'aff. Diners spect.
AUB DE RIQUEWIHR 770-62-39 12, rue Fg-Montmartre, 9e T.l.jrs	De 12 h. à 2 h. du matin Ambiance musicale Spécialités alsaciennes Vins d'Alsace BANC D'HUITRES. CARTE DES DESSERTS
LE LOUIS XIV 208-56-56/200-19-90 8, bd St-Denis, 10e F/lundi-mardi	Déjeuner. Dîner SOUPER APRES MINUIT Huîtres, Fruits de mer, Crustacés, Rôtisserie, Gibiers, Salons. Park. privé assuré par voiturier
EL PICADOR F/lundi, mardi 80, bd des Batignolles, 17e 387-28-87	Déjeuners, Diners jusqu'à 22 heures. Spécialités espagnoles : Zarzuela, Gambas, Bacalao, Calamares Tinta. PMR 100 F. Sal pr banq
LE GRAND VENEUR 574-61-58 6, P.-Demours (17e) F/s. midi dim.	Devant un feu de cheminée, spécialités réputées : Pintadeau aux morilles, cassoulet, crêpes soufflées. Salons. Parking.

RIVE GAUCHE

LA FERME DU PERIGORD 1, rue des Fossés-Saint-Marcel, 5e	DEJEUNERS D'AFFAIRES, DINERS. Commandes prises jusqu'à minuit. Tél. : 331-69-20 Ouvert tous les jours. Parking gratuit
LES MINISTERES O/dim 261-22-37 30, rue du Bac Me Bac Parking	UN MENU à 39 F s.n.c. DANS UN CADRE ELEGANT, ou Fruits de mer, Grillades, Suggestions du Chef
LE PORT-SAINT-GERMAIN 155, bd St-Germain, 6e - 548-22-66	Spécialités POISSONS - CRUSTACES. Ouvert tous les jours même le dimanche
Ch. FRANÇOISE 551-87-20/705-49-03 Aérogare des Invalides, 7e F/lundi	Son menu à 85 F et carte. Foie gras frais maison. Pot-au-feu de Turbot. Grands crus de Bordeaux en carafe 44 F. OUV. LE DIMANCHE
RELAIS DE SEVRES Hôtel Sofitel 8, rue L.-Armand, 15e 554-95-00	CUISINE CONTEMPORAINE - CADRE RAFFINE - Parking gratuit - Ouvert tous les jours.
LA BOURGOGNE 705-96-78 6, avenue Bosquet, 7e	Cuisine traditionnelle Spécialités régionales Foie gras chaud aux raisins et ses vins. F. samedi midi et dimanche. Ouvert le samedi soir

DINERS - SPECTACLES

CHEZ VINCENT NOR 21-27 ■ 4, rue Saint-Laurent, 10e F/dim	Dans le cadre typique d'une Hacienda Diners dansants aux chandelles Attractions avec LOS MUCHACHOS Spéc. espagnoles et françaises

HORS DE PARIS

SEBILLON 624-71-31/71-32 20, av. Ch.-de-Gaulle, Neuilly-s.-S.	Porte Maillot. Jusqu'à 22 heures. Le spécialiste du Gigot aux haricots, mais aussi son banc d'huîtres et ses poissons. Tous les jours.
MOMMATION 747-43-64 F/dim. 79, av. Ch.-de-Gaulle, Neuilly-s.-S.	Jusqu'à 22 h 30. BANC D'HUITRES, ses 17 plats de poissons (Filets Rascasse Marseille). Ses spécialités (Ris de veau braisé aux olives).

SOUPERS APRÈS MINUIT

DESSIRIER Ts les jrs - 227-82-14, 9, place Péreire (17e) LE SPECIALISTE DE L'HUITRE POISSONS SPEC GRILLADES

LE PETIT ZINC rue de Buci, 6e 354-79-34 Huîtres - Poissons - Vins de pays

LA CLOSERIE DES LILAS 71, boulevard du Montparnasse 326-70-50 - 354-21-08 Au piano Yvan MAYER

CHEZ HANSI 3, pl. 18-Juin-1940 Face Tour Montparnasse. J. 3 h. mat. 548-96-42 CHOUCROUTE FRUITS DE MER

AU PETIT RICHE 770-86-50/68-68 F/dim J. 1 h DECOR AUTHENTIQUE 1880 25, r. Le Peletier (9e) Cuis bourg Banc d'huîtres - Vins de Loire

WEPLER 14, place Clichy 322-53-24 SON BANC D'HUITRES Foie gras frais - Poissons

LE LOUIS XIV 208-56-56/200-19-90 F lundi - mardi. 8, bd St-Denis. Huîtres. Fruits de mer. Crustacés. Rôtiss. Gibiers. Parking privé assur. par voiturier.

LA CHAMPAGNE 10 b., pl. Clichy 874-44-78 J 3 h Huîtres - Coquillages tte l'année GDE BRASSERIE DE LA MER

LE MODULE 106, bd Montparnasse 354-98-64 FRUITS DE MER ET GRILLADES de 12 h à 3 h du matin - sans interruption Parking Mo Vavin

JARDINS DU MARAIS F/dim. 15, r. Charlot, 3e, 272-08-65 RESTO - CLUB - DISCOTHEQUE Repas+entrée+1 cons. 135 F t.c.

LE MUNICHE 25, rue de Buci, 6e 633-62-09 Choucroute - Spécialités

هكذا من الأصل

CINEMA

Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Français, 9e (770-33-88) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Broadway, 16e (527-41-16) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

LA GUERRE DU FEU (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

L'HIVER LE PLUS FROID A PEKIN (Chin., v.o.) : Ciné-Seine, 5e (325-95-99).

LE JARDINIER (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

LE JOURNAL D'UNE FILLE PERDUE (All.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

LOIN DE MANHATTAN (Fr.), Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42).

MAD MAX (A., v.o.) (**), Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Maxéville, 9e (770-72-86).

MA FEMME S'APPELLE REVIENS (Fr.), Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).

MEPHISTO (Hong., v.o.), Movies, 1er (260-43-99) ; Epée de Bois, 5e (337-57-47).

METAL HURLANT (A., v.f.), Opéra Night, 2e (296-62-56) ; Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).

MILLE MILLIARDS DE DOLLARS (Fr.), Gaumont les Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

MUR MURS ET DOCUMENTEUR (Fr.), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

NOCES DE SANG (Esp., v.o.), Studio de la Harpe-Huchette, 5e (633-08-40).

LE PETIT LORD FAUNTLEROY (A., v.f.) : Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

POPEYE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).

LE PRINCE DE NEW-YORK (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Elysées, 8e (720-76-23). — V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

LE PROFESSIONNEL (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Colisée, 8e (359-29-46).

PRUNE DES BOIS (Belg.) : Rivoli, 4e (272-63-32) ; Banque de l'Image, 5e (329-41-19).

QUI CHANTE LA-BAS (Youg., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Lucernaire, 6e (544-57-34).

RAGTIME (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23).

REMBRANDT FECIT (Holl., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99).

RICHES ET CELEBRES (A., v.o.) : Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount City, 8e (562-45-76). — V.f. Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).

ROX ET ROUKY (A., v.f.), La Royale, 8e (265-82-66) ; Napoléon, 17e (380-41-46).

SALUT L'AMI, ADIEU LE TRESOR (A., v.f.), Marivaux, 2e (296-80-40).

SAYAT NOVA (Sov., v.o.), Cosmos, 6e (544-28-80) ; Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

SHE DANCES ALONE (Aut.-A., v.o.), Epée de Bois, 5e (337-57-47).

LA SOUPE AUX CHOUX (Fr.), Richelieu, 2e (233-56-70).

STRESS ES TRES TRES (Esp., v.o.), Studio Logos, 5e (354-26-42).

TETE A CLAQUES (Fr.), Gaumont-les-Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quartier latin, 5e (326-84-65) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; PLM Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).

THE ROSE (A., v.o.), Studio Raspail, 14e (320-38-98).

TOUT FEU TOUT FLAMME (Fr.), Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Publicis Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

TRANSES (Mar., v.o.), Saint-Séverin, 5e (354-50-91).

TROP TOT, TROP TARD (Fr.), : Forum, 1er (297-53-74) ; Action République, 11e (805-51-33).

UNE ETRANGE AFFAIRE (Fr.) : Paramount Odéon 6e (325-59-83) ; Marbeuf (225-18-45) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

LES UNS ET LES AUTRES (Fr.) : Marivaux, 2e (296-80-40) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97).

VENIN (Angl., v.f.) (*) : Caméo, 9e (246-66-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

VERS LE SUD (v.o.) : Forum (297-53-74).

Les festivals

TATI : Templiers, 3e (272-94-56). Mer., J., V., S., D., 14 h : Mon oncle ; Mer., J., V., S., D., 16 h : les Vacances de M. Hulot.

D. FAIRBANKS : Marais, 4e (278-47-86). Mer., V. : Le Pirate noir ; J., D., Mar. : Le Gaucho ; S., L. : L. : Le voleur de Bagdad.

BUSTER KEATON : Marais, 4e (278-47-86). Mer., V., Mar. : Fiancées en folie ; J., D. : la croisière du « Navigator » ; S., L. : Le mécano de la « General ».

CHARLIE CHAPLIN (v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34). Mer., S. : Les lumières de la ville ; V., L. : Le Kid ; J., D. : Le Dictateur ; Mar. : M. Verdoux.

CINEMA ITALIEN (v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 13 h 45, 17 h 45 : Amarcord ; 15 h 30 : Mort à Venise ; 20 h : Les Damnés (*).

STUDIO DES ACACIAS, 17e (764-97-83), 18 h 30 : I Vitelloni ; 20 h 30 : Huit et demi.

MIZOGUCHI (v.o.), 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00), Mer. : La vie d'O Haru, femme galante ; J. : Le héros sacrilège ; V. : L'intendant Sansho ; S. : L'impératrice Wang Kei Fei ; D. : Les contes de la lune vague après la pluie ; L. : La rue de la honte ; Mar. : Les amants crucifiés.

J. CASSAVETES (v.o.), Action La Fayette, 9e (878-80-50), Mer., J. : Une femme sous influence ; V., S. : Ainsi va l'amour ; D., L. : Gloria ; Mar. : Un enfant attend.

STUDIO 43 (2e) (770-63-40) Festival le cinéma des Straub : Mercredi : Machorka-Muff ; (*) Othon, 18 h ; Le fiancé, la Comédienne et le Maquereau ; (*) Fortini Cani, 20 h ; Kino Glaz, 22 h.
Jeudi : La partie de campagne ; (*) Las Hurdes ; (*) Toute la révolution est un coup de dés ; (*) Introduction à la musique d'accompagnement pour une scène de film, d'Arnold Schoenberg, 18 h ; Chronique d'Anna Magdalena Bach, 20 h ; Boudu sauvé des eaux, 22 h.
Vendredi : City Lights, 18 h ; Moïse et Aaron, 20 h ; Sansho Dayu, 22 h.
Samedi : Alexandre Nevski, 14 h ; Toute la révolution est un coup de dés ; (*) Leçons d'histoire, 16 h ; Big Sky, 18 h ; De la nuée à la résistance, 20 h ; Cloak and Dagger, 22 h.
Dimanche : Horse Soldiers, 14 h ; Moïse et Aaron, 16 h ; Die Irae, 18 h ; Chronique d'Anna Magdalena Bach, 20 h ; De la nuée à la résistance, 22 h.
Lundi : Toute la révolution est un coup de dés ; (*) Leçons d'histoire, 18 h , Machorka Muff ; (*) Othon, 20 h ; A corner in weat ; (*) Blind Husbands, 22 h.

A. HITCHCOCK (v.o.), St-Ambroise, 11e (700-89-16). V. 22 h 30 : le Procès Paradine. J. 22 h 30 : la Maison du docteur Edwardes ; Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14) ; 20 h 5 : les Oiseaux (*).

GAY (**), Daumesnil, 12e (343-52-97), V. 17 h 10 ; Mar. 17 h 15 : A Bigger Splash ; J., L. 17 h 15 : la Conséquence ; V. 12 h 30 ; L. 19 h : Outrageous.

HOLLYWOOD ANNEES 30 (v.o.), Action République, 11e (805-51-33) ; Mer. : Public Enemy ; J. : A chaque aube, je meurs ; V. : Tabou ; S. : Top Hat ; D. : Carioca ; L. : la Patrouille perdue ; Mar. : les Lumières de la ville.

EMPREINTE DE L'ACTOR'S STUDIO (v.o.), Bonaparte, 6e (326-12-12) : Soudain l'été dernier.

A. ROBBE-GRILLET/A. RESNAIS, Denfert, 14e (321-41-01). Mer., V., Mar. 14 h 30 ; J. 17 h ; D. 21 h : le Jeu avec le feu ; D. 14 h 30 ; V. 17 h ; Mer., J., S., L. 21 h : Glissements progressifs du plaisir ; Mer., Mar. 17 h ; L. 21 h : L'Eden et après ; J. 14 h 30 ; L. 17 h : Trans-Europ Express ; S. 14 h 30 : L'homme qui ment ; L. 14 h 30 ; S., D. 17 h ; V. 21 h : Je t'aime, je t'aime.

UNE HISTOIRE DU FILM NOIR (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42), Mer. : Meurtre dans la 110e Rue ; J. : le Fauve ; V. : L'ultime razzia ; S. : Plus dure sera la chute ; D. : Chinatown ; L. : L'ami américain ; Mar. : La trahison se paie cash.

MINUIT FANTASTIQUE (v.o.), Kinopanorama, 15e (306-50-50), V., S. 24 h : Nimitz, retour vers l'enfer.

ROBERT REDFORT (v.o.), Calypso, 17e (380-30-11), 13 h 45 : Jeremiah Johnson ; 15 h 45 : Nos plus belles années ; 18 h : Butch Cassidy et le Kid ; 20 h : Gatsby le Magnifique ; 22 h 30 : Brubaker ; V., S. 0 h 30 : les Trois Jours du condor.

PROMOTION DU CINEMA (v.o.), Studio 28, 18e (606-36-07). Mer. : Viva Zapata ; J. : Happy Birthday, souhaitez ne jamais être invité ; V. : les Fantasmes de Mme Jordan (*) ; S. : Passion d'amour ; D., Mar. : la Guerre du feu.

Les séances spéciales

AGATHA ET LES LECTURES ILLIMITEES (Fr.) : Ciné-Seine, 5e (325-95-99). 12 h 15 (sf mer.).

AFFREUX, SALES ET MECHANTS (It., v.o.) : Ciné-Seine, 5e (325-95-99). 22 h 20.

BONNIE AND CLYDE (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11), V., S., 0 h 45.

BUFFET FROID (Fr.) : Ciné-Seine, 5e (325-95-99), 18 h 10.

L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 24 h.

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44), S., 14 h 15, D., 20 h 30.

L'ETOILE NOIRE (A., v.o.) : Ciné-Seine, 5e (325-95-99), 14 h 30 et 18 h 30.

LA FEMME D'A COTE (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h (sf S., D.).

LA FEMME DE L'AVIATEUR (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h (sf S., D.).

GIMME SHELTER (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34), 16 h 30 et 22 h 30.

LA GRANDE ESCROQUERIE DU ROCK N' ROLL (Fr.) : Rivoli Cinéma, 4e (272-63-32), 23 h 15.

LE GUEPARD (It., v.o.) : Rivoli Cinéma, 4e (272-63-32), 20 h.

INDIA SONG (Fr.) : Ciné-Seine, 5e (325-95-99), 12 h 30 (sf mer.).

JOHN LENNON FOR PRESIDENT (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34), 19 h 30.

JOURS TRANQUILLES A CLICHY (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77), 12 h et 24 h.

NIMITZ, RETOUR VERS L'ENFER (A., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50), V., S., 24 h.

MON ONCLE (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56), mer., J., V., S., D., 14 h.

LE PASSE-MONTAGNE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 24 h.

LES PRODUCTEURS (A., v.o.) : Ciné-Seine, 5e (325-95-99), 14 h 10 et 20 h 10.

LES VACANCES DE M. HULOT (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56), mer., J., V., S., D., 16 h.

VOTRE ENFANT M'INTERESSE (Fr.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91). J., 14 h. Mar., 22 h.

LES YEUX DE LAURA MARS (A., v.o.) (*) : Templiers, 3e (272-94-56), J., S., L., 22 h.

DANSE

AMERICAN CENTER (321-42-20), les 26, 27, 21 h : Molissa Fenley.

PALAIS DES CONGRES (758-27-78) (dim. soir, lun.) 20 h 30, mat. dim. 14 h 30 : La Belle au bois dormant.

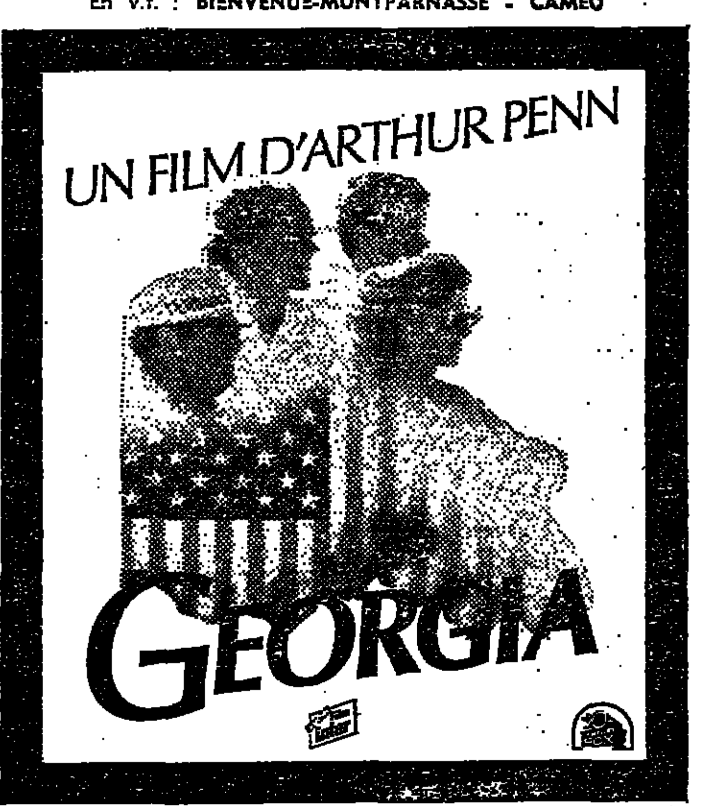
RANELAGH (288-64-44), le 26, 18 h : E. Kujel.

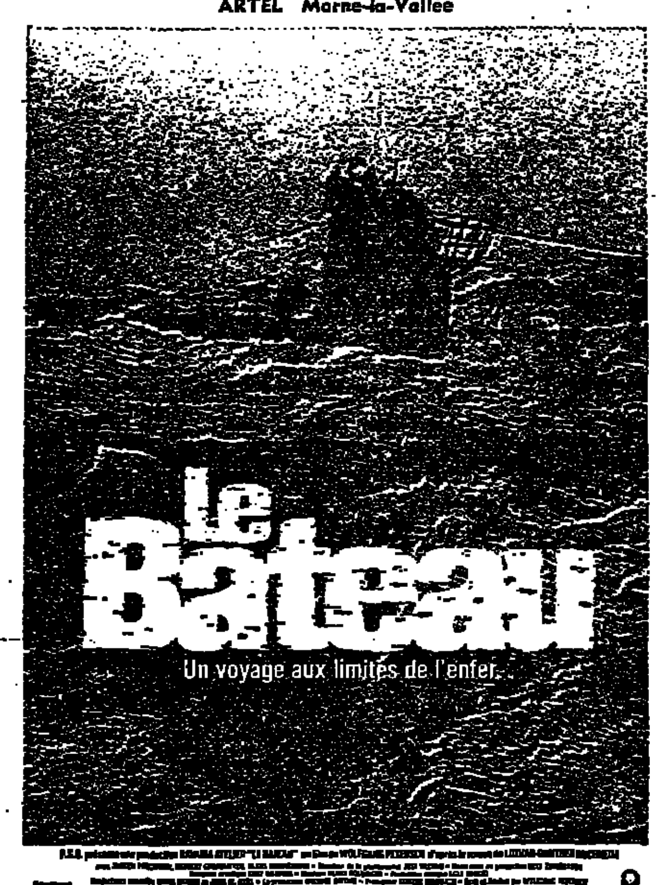
TH. DES CHAMPS-ELYSEES (723-47-77) (mer., dim. soir) 20 h 30, mat. sam. 15 h 30 et dim. 14 h 30 : Ensemble national de Pologne Slask.

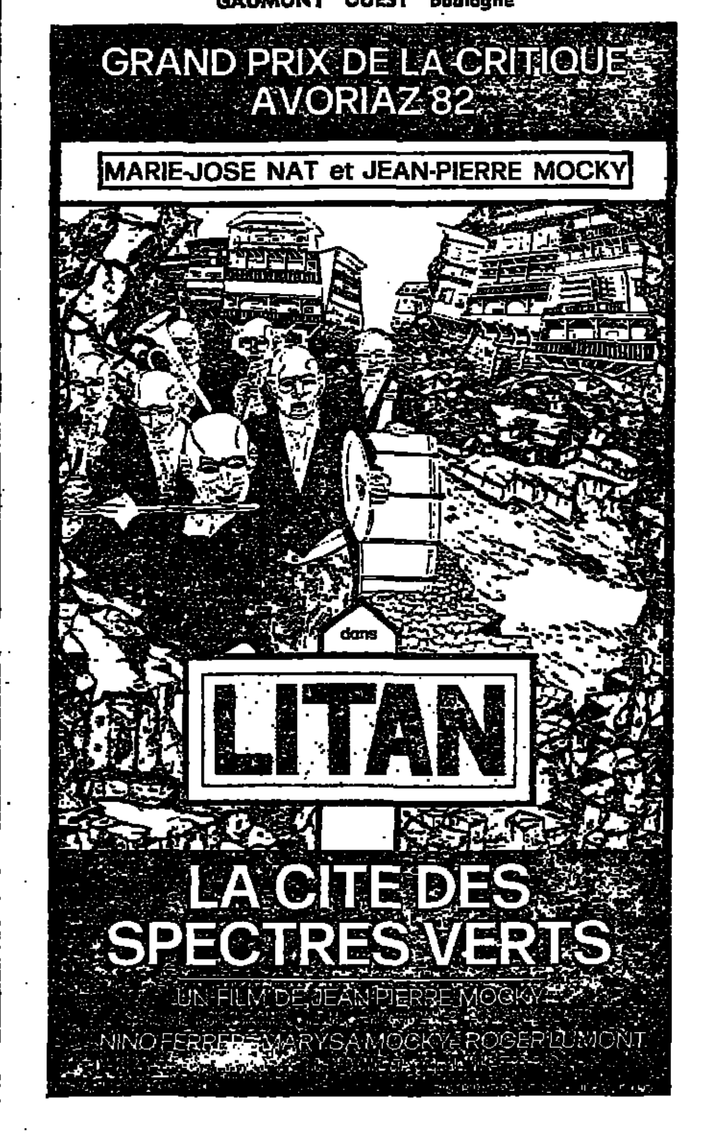
TH. DE PARIS (280-09-30) (dim. soir, lun.) 20 h 30, mat. sam. et dim. 15 h : Ballet Antonio Gades.

TH. 18 (226-47-47) (dim., lun.) 20 h, mat., dim. 16 h : Arc en Terre-Waka Jawaka-Raiders (dern. le 28) à partir du 2 : Les danseurs du Temps.









CLAIRE DEVARRIEUX

LE MONDE DES ARTS ET DES SPECTACLES

MUSIQUE

Les concerts

MERCREDI 24 FEVRIER

RADIO FRANCE, Grand Auditorium, 20 h 30 : Nouvel Orchestre philharmonique de R.-F., dir. : E. Krivine, sol. : J. Estournet (Ravel, Viotti, Tchaïkovsky). Auditorium 106 : 18 h. 30 : A. Adorjian, N. Lee (Moschelès, Ravel, Boehm).
LUCERNAIRE, 19 h. 45 : J.-P. Loubiler, F. Guiserix (Bartok, Mangueret, Schubert, Schoenberg) ; 21 h., Th. Mathas, M. Gagnepain (Mozart, Roussel, Martinu).
SALLE GAVEAU, 18 h 30 : R. Pasquier, R. Levin (Brahms, Schubert, Enesco) ; 20 h 30 : Ensemble orchestral de Paris, H. Iwaki, F.-R. Duchable (Schubert, Schumann).
THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 20 h. 30 : M. Tipo (Schumann).
SALLE DES FETES DE LA MAIRIE DU Ve, 20 h 30 : Ensemble instrumental La Follia, P. Fontanarosa (Albinoni, Pugnani, Tartini).

JEUDI 25 FEVRIER

LUCERNAIRE, 19 h 45 et 21 h : voir le 24.
SALLE GAVEAU, 21 h : Ph. Entremont (Debussy, Chopin).
SALLE CORTOT, 21 h : Cl. Zibi, Ensemble Arte Da Camera de Paris (Mozart, Haydn, Boccherini).
EGLISE SAINT - GERMAIN - DES - PRES, 20 h 30 : Chœurs de R.-F., dir. : G. Pretre (Poulenc, Gounod).
SALLE PLEYEL, 12 h. 30, 15 h. et 18 h 30 : J.-M. Varache, B. Huguet-Fournier, M. Lacrouts (Leclair, Vivaldi, Saint-Saëns).
RANELAGH, 20 h 30 : M.-P. Siruguet, G. Burgos (Schubert, Prokofiev, Messiaen, Jolivet, Poulenc).
SAINT - JULIEN - LE - PAUVRE, 20 h. 45 : W. Parrot, J. Parennin, G. Chanut (Bach, Haendel, Telemann, Bartok).

VENDREDI 26 FEVRIER

SALLE DE L'ANCIEN CONSERVATOIRE, 20 h 30 : Groupe vocal de France, dir. S. Caillat, sol. M. Tranchant (Monteverdi, Haydn, Brahms).
RADIO-FRANCE, Auditorium 106 : 18 h 30 : Ensemble J. Skowron (Iquée). — Auditorium 105, 20 h 30 : Jeunes compositeurs et interprètes du Conservatoire national supérieur de musique de Paris.
EGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE, 21 h : L. Boulay, J.-L. Charbonnier, P. Sechet, J.-P. Burgos (Rameau).
LUCERNAIRE, 19 h 45 et 21 h : voir le 24.
SALLE GAVEAU, 18 h 15 : Les Musigrains (Milhaud, Poulenc, Honegger) ; 21 h : E. Richepin (Chopin).
SORBONNE, Amphi Richelieu, 12 h 30 : Sextuor J. Loriod (Chailley, Daniel-Lesur, Raynaud...).
FIAP, 21 h : G. et Ch. Andranian, R. Milosi, M. Gulkovsky (Debussy, Fauré, Ravel, Satie, Prokofiev).
AGORA, 21 h : Ensemble I. Bellocq.
SAINT - LOUIS DES INVALIDES, 20 h 30 : Collegium Musicum d'Aquitaine (Britten, Beethoven, Fauré).

SAMEDI 27 FEVRIER

SALLE GAVEAU, 21 h : G. Poulet, E. Berchot (Beethoven, Brahms, Prokofiev).
LUCERNAIRE, 21 h : voir le 24.
RADIO-FRANCE, Auditorium 105, *16 h 30 : Quatuor Arditti (Ohana, Nono, Gelhaar, Henze).* — Auditorium 106, 18 h 30 : Josef Trairdi Quintet.
EGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE, 19 h et 21 h : M. Delfosse, A. Dumond (Bach, Vivaldi, Beethoven, Rodrigo, Dumond).
EGLISE SAINT - GERMAIN - DES - PRES, 21 h : La grande écurie et la chambre du roy (Telemann, Couperin, Bach).
EGLISE ST-MERRI, 16 h : Ensemble Chœur et orchestre philharmonique des Yvelines, dir M Zarev (Vivaldi, Rameau, Tchaïkowsky).
CHAPELLE DES PERES DU SAINT-ESPRIT, 20 h 45 : L. Caravassilis, P. Hommage, A. Celo, A. Ladrette (Mozart).
HEURE MUSICALE DE MONTMARTRE, 17 h 45 : U. Bloom (Mendelssohn, Brahms, Schoenberg).

DIMANCHE 28 FEVRIER

EGLISE ST-MERRY, 16 h : Ensemble vocal Magadis, dir. : J. Vulmière (Pachelbel, Scarlatti).
CONCIERGERIE, 17 h 30 : B. Verlet (Bach).
EGLISE NOTRE-DAME, 17 h 45 : J. Reveyron (Schroeder, Gabrieli, Bach).
SAINT-THOMAS-D'AQUIN, 17 h 45 : A. Bedois (Bach, Couperin).
THEATRE DU ROND-POINT, 11 h : K. Gilbert, A. Marion (Krebs, Leclair, C.P.E. Bach, J.-S. Bach).
THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 17 h 45 : Orchestre des Concerts Pasdeloup, dir. : A. Krieger, sol. : Th. Dussaut (Krieger, Rachmaninov, Tchaïkovsky).
EGLISE DES BILLETTES, 17 h : M. Gilboureau, J.-C. Jaboulay, Y. Poucel (Beethoven, Kroner).
SALLE GAVEAU, 21 h : R. Orozco (Schumann, Chopin).
Concerts Colonne dir. : P. Dervaux, sol. : P. Roge (Stravinsky, Prokofiev, Tchaïkovsky).
EGLISE SAINT-LOUIS DES INVALIDES, *17 h : E.-L. Leitner (Muffat, Mozart, David).*
SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE, 17 h : Ensemble La Forlane (Dornel, Couperin, Clerambault).
HOTEL HEROUET, 18 h : S. Escure (Bach).
EGLISE ST-GERMAIN-DES-PRES, *16 h : O. Aurengo (Couperin, Bach).*
SOUS-SOL DE LA MADELEINE, 16 h : N. Neige, K. Besson (luth et théorbe).
CENTRE MANDAPA, 18 h : Musique classique du sud de l'Inde.

LUNDI 1er MARS

RADIO - FRANCE, auditorium 105, 20 h 30 : Trio à cordes F. Geyre, P. Hadjaje, J. Wiederker et E. Chojnacka, F. Gualda (Marco, Ohana, Krause...).
LUCERNAIRE, 19 h 45 : C. Molinaro (Ginastera, Giuliani, Yupanqui). 21 h : L. Martin (Chopin, Beethoven, Fauré).
ATHENEE, 21 h : E. Moser, R. Werba.
SALLE CORTOT 20 h 30 : Trio d'Anches Ozi, A.-M. François, L. Gascuel (Tisné, Constant, Ouzounoff, Guérin).
FIAP, 20 h 30 : M.-P. Soma, A. La Palombara (Bach).
SALLE GAVEAU, 21 h : V. Yankoff (Chopin, Schumann).
CITE INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE 20 h 30 : Musique électronique (Aimuro, Jubard, Rey).
THEATRE DE LA PLAINE, 20 h 30 : *Trio de France, Sextuor Sartory* (Mendelssohn).

MARDI 2 MARS

SALLE GAVEAU, 20 h 30 : Ensemble Orchestral de Paris, dir. J.-P. Wallez ; sol., Ph. Bride (Dvorak, Bartok, Hersant, Mozart).
LUCERNAIRE, 18 h 45 et 21 h : voir le 1er.
RADIO - FRANCE, Auditorium 106, 18 h 30 : Trio le Cercle (Kugel, Aperghis, Barreau).
EGLISE DE LA MADELEINE 20 h 45 : Chorale des J.M.F., Cantores de Paris, Orchestre de chambre J. Barthe (Bach).
EGLISE ALLEMANDE, 20 h 30 : E. Roloff (Sweelinck, Van Eyck, Proberger...).
SALLE CORTOT, 20 h 45 : C. Fernier (Haydn, *Ascencio, Bartok*).
EGLISE SAINT-SEVERIN, 20 h 30 : Ensemble instrumental de Saint-Cloud.
SORBONNE, Grand Amphithéâtre, 20 h 45 : Chœur et Orchestre de l'université Paris-Sorbonne, direct. J. Grimbert (Charpentier, Delalande, Lully).
CENTRE CULTUREL SUEDOIS, 20 h 30 : A. Gazarian - Liljefors, M. Liljefors (Beethoven, Babadjanian, Sjögren).
SALLE ROSSINI, 20 h 45 : J. Loriod, D. A. E. Kim, C. Bazelaire (Blanchot, Brenet, Vellones, Murail...).

Jazz, pop, rock, folk

ARC (723-61-27), le 25, 20 h 30 : M. Magnoni Quartet.
BOBINO (322-74-84) (D. soir), 20 h 45, mat. D., 16 h. : B. Deraime (dern. le 28).
BOFINGER (272-87-82), les 26, 27, à 22 h. : Quartet P. Atlan.
CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : M. Laferrière.
CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24) (D., L.). 22 h : Patato Valdez (dern. le 27).
CLOITRE DES LOMBARDS (233-54-09), 22 h 30, les 24, 25 : D. Bricogue ; les 26, 27, 28 : Miss Thing : le 2 : B. Dorough.
CLUB SAINT - GERMAIN (222-51-09) (D.), 22 h 30 : Rhoda Scott.
DEPOT - VENTE (637-31-87), le 26, *22 h : Vince Taylor*
DREHER (233-48-44), les 25, 26, à 22 h 30 : A. Jones ; à partir du 27 : F. Couturier, J.-P. Celea, P. Masse, F Jeanneau, A Ceccarelli
DUNOIS (584-72-00), 20 h 30 : Lumière Big Band (dern. le 27) : le 28 : Bekummernis.
L'ECUME (542-71-16), les 24, 26, à 22 h : B. Hills ; les 25, 27 : Albatros Trio Jazz.
FEELING (271-33-41) (Mar.), 22 h 30 : N. Nissim, M. Mouthana, F. Mechali.
GAITE-MONTPARNASSE (322-16-18) (D. soir, L.), 20 h 15 ; mat. D., 15 h 30 : Golden Gate Quartet.
GIBUS (700-78-88), 22 h, le 25 . Colin Maillard ; les 26, 27 : Orange Disaster
JAZZ UNITE (776-44-26), 21 h 30, les 24, 25 : Curtis Clark, N. McGhee ; les 26, 27 : B. Waters.
NEW MORNING (523-51-41), 21 h, les 25, 26, 27 : Bovick ; le 28, 16 h : Hot Rize Virginia Trucker.
PALAIS DES GLACES (607-49-93), 20 h 30 : N. Simone. — Petite salle (D., L.) 20 h 45 : J. Barrense-Dias.
PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h 30, mer. : Watergate Seven + One ; jeu. : Juke Blues Band ; ven. : Soul Quartet ; sam. : Swing Combo.
PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : Trio Arvanitas, P. Caratini (dern. le 25) ; les 1er et 2 : S. Stitt, R. Urtreger, P. Michelot, E. Dervieu.
PORTE SAINT-MARTIN (607-37-53) (D. soir, L.) 20 h 45, mat. dim., 15 h : Carole Laure, Lewis Furey.
RADIO-FRANCE, Auditorium 106, le 25, 18 h 30 : R. Kenyatta Sextett.
REX (236-83-93), 22 h, le 2 : Nuit africaine.
SLOW CLUB (233-84-30) (D., L.) *21 h 30 : M. Saury Jazz Fanfare.*
THEATRE NOIR (797-85-15), le 28, à 17 h : The Lions ; le 2, à 20 h 30 : Fuzion.
TROIS MAILLETZ (354-00-79), 22 h 30 : Nina Simone (dern. le 28).
VIEILLE HERBE (321-33-01), le 25, à 20 h : la Confrérie des fous.

CARNET

Naissances

— Marie-France et Jean-Louis BEMER, correspondant du « Monde » à Nancy, ainsi que leur fille Justine, ont la joie d'annoncer la naissance, le 15 février 1982, de

Clément.

Mariages

— Antoine DELVOLVÉ
et
Marie-France ZIMMERMANN
sont heureux de faire part de leur mariage, célébré à Toulouse, le 11 février 1982.
« Détours »,
82200 Moissac.
21, rue des Edelweiss,
31400 Toulouse.

Décès

— M. et Mme Paul Delétang,
M. et Mme Le Tersec,
M. et Mme Jacques de Camy,
Mme Thérèse Delétang,
ses enfants,
Guillaume et Béatrice Delétang,
M. et Mme Loïc Le Tersec,
François et Hubert Le Tersec,
M. et Mme Guy Maneveau-de Camy,
Christine, Vincent et Nicolas de Camy,
Véronique Delétang,
ses petits-enfants,
Erwan Le Tersec,
son arrière-petit-fils,
M. et Mme Paul Berruyer,
M. et Mme Daniel Moyenin,
ses frère et sœur, beau-frère et belle-sœur,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme André DELETANG,
née Gabrielle Berruyer,

survenu dans sa quatre-vingt-troisième année, le 22 février 1982.

Un service religieux sera célébré le vendredi 26 février, à 9 heures, en l'église Saint-Martin (rue de la République, à Meudon.

Il sera suivi, à 15 heures, d'une bénédiction en l'église d'Arcy-sur-Cure (Yonne), et de l'inhumation dans le caveau de famille.

« Ce même jour, le soir venu, Il leur dit : Passons sur l'autre rive. »

(Marc, IV, 35.)

144, rue de Paris,
92190 Meudon.
9, rue Claude-Debussy,
78100 Saint-Germain-en-Laye.
1, rue Toulouse-Lautrec,
64150 Mourenx.
16-18, rue Escudier,
92100 Boulogne.

— Mme Jeanette Enten,
Mme Micheline Enten et ses enfants,
M. et Mme Joseph Rekacewicz et leurs enfants,
Mme André Trotignon,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Romain ENTEN,

survenu le 18 février 1982, dans sa cinquante-troisième année.

L'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité.

— Albert Gay,
Françoise et Pierre Undreiner,
Michèle et Jean-Luc Lepine,
Catherine et Claude Arnaud,
Madeleine Grisard,
Et leurs familles,
font part avec une profonde tristesse du décès de

Jeanne GAY,
née Cantarel,

rappelée à Dieu, le 23 février 1982.

La cérémonie religieuse sera célébrée en la chapelle de Saint-Marc Jaumegarde (route de Vauvenargues), le jeudi 25 février 1982, à 16 heures.
Saint-Roch,
Chemin de Bibemus,
13100 Aix-en-Provence.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

— Mme Jayle,
M. et Mme Boffa et leurs enfants,
M. et Mme Aurran et leurs enfants,
M. et Mme Riss et leurs enfants,
M. et Mme Bruno Jayle et leurs enfants,
M. et Mme Marseille et leurs enfants,
M. et Mme Christian Jayle,
M. et Mme Pierre Egré et leurs enfants,
Mme Max Jayle et ses enfants,
Et toute sa famille,
ont *la douleur de faire part du* décès de

Gaëtan JAYLE,
professeur d'ophtalmologie
à la faculté de médecine
de Marseille,

survenu le 17 février 1982, dans sa soixante-dix-huitième année.

Les obsèques ont eu lieu à Malbo (Cantal), dans la plus stricte intimité.

— Mme Nada Samardzic,
a la douleur de faire part du décès de son frère,

M. Milan MILJUS
(MILIOUCH),

survenu le 21 février 1982, à l'âge de quatre-vingts ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 25 février, à 15 heures, en l'église serbe-orthodoxe Saint-Sava (23, rue du Simplon, Paris-18e).
20, rue Lesueur,
75116 Paris.

Anniversaires

— Pour le huitième anniversaire de la disparition de

Michèle CYPKIN,
agrégée de l'Université,

une pensée est demandée à ceux qui l'ont connue et aimée.

Souvenir

— Le groupe ESSEC se souviendra de ses anciens élèves, élèves, collaborateurs, le jeudi 4 mars 1982, à 18 heures, oratoire de l'ESSEC, à Cergy,
et spécialement de

M. LIZON
et de
M. PIETRI,

décédés dans l'année.

Messes anniversaires

— Pour le huitième anniversaire du retour à Dieu de

Antoine GIACOMETTI,

en union avec tous ceux vivants ou morts qui l'ont connu et aimé, une messe sera célébrée par son fils Louis, à 19 heures, le 1er mars 1982, en la chapelle Saint-Louis de la Salpêtrière (47, boulevard de l'Hôpital, Paris-13e).

— La famille,
Les amis et les élèves du

doyen Gabriel LE BRAS

prient ceux qui sont restés fidèles à son souvenir d'assister ou de s'unir en pensée à la messe qui sera célébrée à son intention, le vendredi 26 février, à 18 h. 30, par le R.P. Chenu (o.p.), en la chapelle du couvent des Dominicains (20, rue des Tanneries, Paris-13e).

Soutenances de thèses

DOCTORATS D'ETAT

— Université de Paris-I, vendredi 26 février, à 14 h. 30, salle des commissions (Centre Panthéon), Mme Françoise Schmidt : « Le contrat de promesse unilatérale de vente ».

— Université de Paris-VII, vendredi 26 février, à 14 heures, Tour centrale (24e étage), M. Bernard Tissier : « Situation pédagogique et environnement ; contribution à l'élaboration d'un système éducatif ».

Communications diverses

— Une réunion publique organisée par les Associations familiales catholiques aura lieu le 1er mars, à 20 h. 30, salle Wagram. Mgr Jean-Marie Lustiger, archevêque de Paris, présentera l'Exhortation apostolique de Jean-Paul II sur la mission de la famille chrétienne, avec la participation de Paul Malmezat (A.F.C.) et d'Armelle Derville (A.P.E.L.), sur les responsabilités éducatives des parents, et de Jacques Ozanam (A.F.C.) et Jacques Tessier (C.F.T.C.) sur la politique familiale.

SPORTS

TENNIS

LES SURENCHÈRES DE L'ASSOCIATION DES JOUEURS PRÉCIPITENT LA CRISE

« *Le tennis connaît une situation de crise* », a déclaré M. Philippe Chatrier, président des fédérations internationale et française de tennis, le 23 février, lors de la présentation à Roland-Garros de l'équipe de France de Coupe Davis, qui doit rencontrer l'Argentine, les 5, 6 et 7 mars à Buenos-Aires.

L'Association des joueurs professionnels (A.T.P.) a décidé de quitter le conseil professionnel qui gère le Grand Prix officiel à la suite de la création d'un circuit parallèle de tournois (W.C.T.) par le milliardaire texan M. Lamar Hunt (*le Monde du 4 février*).

« *L'A.T.P. a fait une proposition à laquelle nous ne nous attendions pas* », a noté M. Chatrier. « *Sur le plan financier, elle a notamment demandé que 15 % des droits de télévision lui soient attribués. Sur le plan de l'organisation, elle souhaite que les joueurs n'aient plus aucune contrainte vis-à-vis des organisateurs. Sous couvert d'indépendance, cela reviendrait à donner à l'A.T.P. le contrôle du tennis. Les conséquences peuvent être très graves. Le conseil donnera sa réponse, le 15 avril, après avoir consulté les organisateurs des tournois du Grand Prix.*

Toutefois, M. Chatrier, qui semblait assez pessimiste, a évoqué la perte de crédibilité du jeu qu'engendrerait la possibilité accordée à n'importe quel promoteur de spectacle de distribuer les prix et d'influer sur le classement électronique : « *La boxe professionnelle ne s'est pas discréditée autrement.* »

Le directeur technique de la F.F.T., M. Jean-Paul Loth, a indiqué pour sa part que l'équipe de Coupe Davis se composera de Yannick Noah, Thierry Tulasne, Gilles Moretton et Pascal Portes, celui-ci souffrant d'un genou pouvant être remplacé par Christophe Roger-Vasselin.

A *Buenos-Aires*, M. *José-Luis* Vusquez, le président de l'Association argentine de tennis, a confirmé que José-Luis Clerc, en vacances à Santiago-du-Chili, ne participera pas à cette rencontre. La sélection préliminaire est donc composée de Guillermo Vilas, Ricardo Cano, Alejandro Ganzabal, Carlos Castellan et Fernando Dalla Fontana.

D'un sport à l'autre...

RUGBY. — *Deux joueurs de l'équipe de France, qui a été battue par les Anglais le 20 février au Parc des Princes, ont été écartés de la sélection qui doit affronter l'Ecosse, le 6 mars, à Murrayfield : le pilier Jean-Paul Wolf et le troisième ligne Eric Buchet. L'équipe aura donc la composition suivante : Sallefranque (Dax) — Blanco (Biarritz), Perrier (Bayonne), Belascain (Bayonne), Pardo (Bayonne) — (O) Lescarboura (Dax), (M) Martinez (Toulouse) — Joinel (Brive), Carpentier (Lourdes), Rives (Toulouse, cap.) — Revallier (Graulhet), Rodriguez (Mont-de-Marsan) — Dubroca (Agen), Dintrans (Tarbes), Cremaschi (Lourdes). Remplaçants : Herrero (Nice), Paparemborde (Pau), Buchet (Nice), Berbizier (Lourdes), Mesny (Grenoble), Gabernet (Toulouse).*

SKI NORDIQUE. — *Le Norvégien Oddvar Braa a gagné l'épreuve des 15 kilomètres des championnats du monde, le 23 février, à Oslo, avec une avance de 9 sec. 6 sur le Soviétique Alexandre Zavialov.*

FOOTBALL

APRÈS LA VICTOIRE SUR L'ITALIE (2 à 0)

La France de Platini n'a plus de complexes

Pour son premier match de préparation à la Coupe du monde de football (11 juin au 13 juillet), l'équipe de France a battu l'Italie par 2 buts à 0, le mardi 23 février au Parc des Princes, à Paris. Le programme des Français comprend encore quatre matches internationaux : contre l'Irlande du Nord (le 24 mars à Paris), l Pérou (le 28 avril à Paris pour célébrer le cinquantenaire de l'instauration du professionnalisme en France), la Bulgarie (le 14 mai à Lyon) et le Pays de Galles (le 2 juin à Toulouse).

Le stage de préparation de trois semaines en altitude, à Font-Romeu, débutera le 20 mai. L'équipe de France rejoindra ensuite l'Espagne où, avant son grand rndez-vous du 16 juin à Bilbao avec l'Angleterre, elle disputera probablement, le 11 juin à San-Sebastian, une ultime rencontre de mise au point et de « séduction » auprès du public basqu, contre la Real Sociedad, championne d'Espagne, privée de ses internationaux.

La petite histoire du football français retiendra sans doute le nom des quatorze héros qui, un soir de carnaval, ont dévoilé leurs ambitions et mis fin à soixante-deux ans d'insuccès contre la « Squadra Azzura » (1). De Michel Hidalgo, le directeur des équipes de France, à Daniel Bravo, le plus bleu des bleus, l'heure n'était pourtant pas aux propos revanchards, mais à une joie sereine.

Psychologiquement, les Français ne pouvaient mieux entamer leur préparation en forçant un destin aussi contraire. Ils avaient encore une autre bonne raison de se réjouir. Le rassemblement d'avant-match, à Jouy-en-Josas, avait été mis à profit pour décider la répartition des gains de la société Football France Promotion (*le Monde* du 9 janvier) au prorata des rencontres disputées par chaque joueur pour la qualification, puis pour la participation à la Coupe du monde et pour régler avec la Fédération française de football (F.F.F.) et Adidal le problème des primes de matches et d'équipements (2).

L'« affaire des chaussures » qui avait éclaté en Argentine en 1978 à quelques heures du premier match des Français contre l'Italie ne risque donc pas de se reproduire en Espagne. Curieusement, c'est cette fois Enzo Bearzot, le commissaire technique italien, qui se plaignait de discussions relatives à des opérations commerciales qui auraient perturbé le rassemblement préparatoire au match de Paris.

La longueur d'avance prise dans ce domaine par les Français ne saurait à elle seule expliquer le comportement décevant des Italiens au Parc des princes. Entre ces deux équipes pratiquant le même football latin basé sur l'habileté technique, la vivacité de geste et d'esprit, la balance penchait toujours ces dernières années du côté des Italiens, plus rigoureux dans leur organisation, surtout en défense, et toujours à l'affût de la moindre occasion de contre.

Le vingtième but

Très conservateur, Enzo Bearzot ne cache pas qu'il attend impatiemment le retour de ses trois meilleurs attaquants, dont l'absence simultanée a désorganisé l'équipe. Paolo Rossi, le buteur, suspendu deux ans pour sa participation au scandale des paris clandestins, ne pourra rejouer que le 18 avril avec le Juventus de Turin et le 28 mai avec l'équipe nationale pour le dernier match de préparation, contre la Suisse. Roberto Bettega, son compère de la Juventus, opéré des ligaments du genou le 4 novembre dernier, a repris l'entraînement le 8 février et devrait effectuer sa rentrée le mois prochain, tout comme Giancarlo Antognoni, le meneur de jeu, victime d'une fracture du crâne en novembre, dans un choc avec le gardien de but de Gênes.

Le grand mérite des Français aura été d'aborder le match sans complexe malgré les précédents fâcheux et de profiter des circonstances pour s'imposer, à l'image de Michel Platini. Pris en grippe en septembre par le public du Parc des Princes, qui avait réclamé sa sortie contre Stuttgart, hier coqueluche de ces mêmes spectateurs, le capitaine français n'a pas son pareil pour faire monter la fièvre sur le terrain et dans les tribunes.

Tête haute et gestes harmonieux, sans donner l'impression d'aller au bout de ses possibilités, Platini a cette fois été de toutes les attaques, embrasant le jeu en un éclair. « *Jamais il n'avait rayonné avec autant d'efficacité en équipe de France* » dira Hidalgo. C'est encore lui qui profitera d'un mauvais renvoi de la défense italienne pour ouvrir le score à la vingtième minute, en marquant ainsi son vingtième but en équipe nationale. Une performance exceptionnelle pour un meneur de jeu puisqu'elle le classe deuxième buteur français de tous les temps, à égalité avec Jean Vincent, derrière Just Fontaine (vingt-sept buts).

A trois mois et demi de la Coupe du monde, Michel Hidalgo a pu vérifier la solidité de sa défense, où le jeune Manuel Amoros a suppléé avec bonheur au forfait de Maxime Bossis, et la complémentarité rayonnante de son milieu de terrain. Le seul point noir reste l'inefficacité des attaquants de pointe. C'est surtout dans ce secteur qu'il poursuivra sans doute les expériences, comme l'intégration du jeune Daniel Bravo (dix-neuf ans), pas encore professionnel mais auteur d'un second but plein de culot à sept minutes de la fin du match.

Avec cette ossature, la moyenne d'âge des joueurs de l'équipe de France dépassait vingt-huit ans. Loin d'être un handicap, c'est un atout supplémentaire pour une épreuve comme la Coupe du monde, qui réussit toujours à des équipes très expérimentées dont les éléments-clefs savent qu'ils jouent leur dernière chance à ce niveau.

GÉRARD ALBOUY.

(1) La dernière victoire de la France contre l'Italie remontait aux J.O. d'Anvers en 1920.

(2) M. Fernand Sastre, président de la F.F.F., devrait révéler le contenu de ces accords ce mercredi.

ATHLÉTISME

LES CHAMPIONNATS DE FRANCE EN SALLE

Marie-Christine CAZIER : la naissance d'une championne

Deux jeunes filles de dix-neuf ans ont tenu la vedette des championnats de France en salle (le Monde *du 23 février) : l'une dans le sprint, Marie-Christine Cazier ; l'autre dans le saut en hauteur, Maryse Ewange-Epée.*

Dix-huit concurrents tournent encore comme des totons sur le tourniquet de l'INSEP. Ils courent après le titre du 3 000 mètres et une éventuelle sélection aux championnats d'Europe. Dans une dizaine de minutes, tout devrait être fini. C'est l'heure où habituellement il ne reste que les amis des concurrents dans les tribunes et les officiels au bord de la piste. Or, ce soir, pas un des quelque deux mille spectateurs n'a quitté les gradins flambant neufs de la grande halle couverte. Et ces fanatiques d'athlétisme qui connaissent par cœur les temps de passage du moindre record du monde n'auraient pas cédé leur place contre un strapontin au Parc des Princes pour un match du Tournoi des Cinq Nations.

Ils attendent, en effet, un événement rarissime sur les stades français, l'instant qui permettra de dire plus tard : « *J'y étais lorsque...* », la naissance d'une championne. Bref, tandis que les coureurs de demi-fond continuent de s'époumoner dans l'indifférence quasi générale, deux mille cous se tordent pour distinguer ce qui se passe là-bas, à gauche, au bout de la ligne droite des 60 mètres.

En jaune canari, des couettes brunes lui battant les joues, Laurence Bily sautille en agitant les bras. En gris et bleu, Marie-Christine Cazier, les épaules à terre, les mains soutenant les hanches, fait du pédalo, les jambes en l'air. Ce sont deux belles filles pleines de santé, tout juste âgées de dix-neuf ans, deux bonnes copines. Pourtant, elles s'appliquent à ne pas croiser leurs regards. Elles doivent, en effet, livrer un étrange duel, des plus rares dans les sprints, un barrage. Lors de la finale du 60 mètres, ni le chronomètre électronique au centième de seconde, ni la photo au « finish » n'ont pu les départager : égalité absolue après 7 secondes 35 de course.

L'événement n'est pas banal (1).

Les voici donc à nouveau au coude à coude, tendues dans leur bloc de départ comme des arcs. Le starter les libère. Petite et nerveuse, Bily *martèle la piste de sa foulée courte* et sèche. Longue liane souple, Cazier part plus lentement, comme si elle avait du mal à déplier le grand compas de ses jambes. Mais, au bout de 15 mètres, elle s'est redressée. Elle bondit comme une gazelle puis elle casse le buste sur le fil imaginaire de l'arrivée avec la grâce d'une jeune princesse qui fait la *révérence* : 7 secondes 32 cette fois, elle a 2 centièmes d'avance sur Bily. Elle est championne de France de sprint en salle. Les mystiques de la piste lui font une ovation. Les entraîneurs la couvent du regard. Les journalistes la pressent de questions.

Des perles de sueur luisent sur son front, et ses doigts jouent avec la médaille qu'elle vient de recevoir lorsqu'elle raconte sa brève carrière sportive. Ses parents — mère antillaise et père métropolitain — sont fixés à Metz. Elle y a d'abord pratiqué le football, où sa détente et sa rapidité l'ont amenée à l'athlétisme. En 1978, elle a été admise dans la section sport-études de Bar-le-Duc. Trois années de progression prudente aux côtés de Michel Thomes en préparant un C.A.P. d'employée de bureau. Les rares témoins des championnats de France juniors 1981 avaient été émerveillés par sa foulée ample et « huilée » lorsqu'elle gagna le 200 mètres.

Cette impression fugitive de facilité et de puissance a été confirmée il y a deux semaines lors de la rencontre France-Italie. Elle a battu son son aînée et modèle Chantal Rega en établissant la meilleure performance nationale sur 200 mètres (23 sec. 83). La reine de la spécialité n'est pas parvenue samedi à redevenir propriétaire de ce record, tandis que Cazier a démontré sa classe en s'imposant sur la plus courte des distances du sprint où cependant sa mise en action trop lente la désavantage.

N'a-t-elle donc pas tous les atouts pour faire une belle championne ? Assurément. Depuis dimanche, elle est d'ailleurs considérée comme *telle par le petit monde de l'athlétisme* français. Reste à savoir si Cazier ne va pas se brûler les ailes à la flamme de cette renommée naissante ? Elle ne semble pas le craindre. Elle annonce sans complexes ses objectifs : battre le record de France du 200 mètres en plein air et faire « quelque chose » aux championnats d'Europe d'Athènes en septembre. Jeu dangereux que celui des pronostics. Une autre étoile montante est restée samedi sur une réserve prudente. Deuxième de l'heptathlon (sept épreuves combinées) aux derniers championnats d'Europe juniors, Maryse Ewange-Epée, qui détient quatre records des moins de dix-neuf ans, a franchi 1,85 mètre et s'est attaquée sans succès au vieux record du saut en hauteur en salle. Mais elle a préféré garder pour elle ses espoirs et ses projets.

ALAIN GIRAUDO.

(1) En 1979, un incident analogue s'était produit aux championnats scolaires. Trois finales n'avaient pas suffi à départager deux cadets dans le 100 m. Il fut envisagé de leur faire disputer une quatrième course avant qu'on leur attribue une médaille d'or à chacun.

VINGT-QUATRE SÉLECTIONNÉS POUR LES CHAMPIONNATS D'EUROPE EN SALLE

Avec l'espoir d'obtenir dix places de finalistes et de gagner deux médailles, M. Jean Poczobut, directeur technique national de la Fédération française d'athlétisme (F.F.A.), a sélectionné vingt-quatre athlètes — quatorze hommes et dix femmes — pour les championnats d'Europe en salle qui auront lieu les 6 et 7 mars à Milan.

Brillants l'an passé à Grenoble (cinq médailles dont deux d'or), de nombreux athlètes de premier plan ont volontairement renoncé aux compétitions en salle pour mieux préparer les championnats d'Europe en plein air d'Athènes au mois de septembre.

Chez les garçons, on relève en outre que ni Philippe Houvion — il révise les examens du professorat adjoint d'éducation physique — ni Thierry Vigneron — il doit être opéré des amygdales — n'ont été retenus pour le saut à la perche. En revanche, dans la sélection féminine, la révélation du sprint, Marie-Christine Cazier, a été engagée sur 60 et 200 mètres.

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71.00	83.50
DEMANDES D'EMPLOI	21.00	24.70
IMMOBILIER	48.00	56.45
AUTOMOBILES	48.00	56.45
AGENDA	48.00	56.45
PROP. COMM. CAPITAUX	140.00	164.64

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

OFFRES D'EMPLOIS

THOMSON-CSF

DIVISION COMPOSANTS MICRO-ONDE

recherche

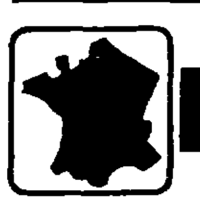
INGENIEURS ELECTRONICIENS

GRANDES ECOLES OU EXPERIENCE HYPERFREQUENCE

Pour étude et développement en
- composants AsGa
- dispositifs à ferrites
- microélectronique hyperfréquence

Postes à pourvoir à :
MONTREUIL - ORSAY - MASSY

Envoyer C.V. – photo à
THOMSON CSF - D.C.M.
Service du Personnel
33, av. Faidherbe 93100 Montreuil.



emplois régionaux

LA VILLE DE GRENOBLE
recrute
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL (E) ADJOINT (E)
Dépôt des candidatures le 13 mars 1982
Se référer à l'annonce du *Monde* daté du 23-02-82.
RECTIFICATIF SUITE ERREUR MATÉRIELLE.

Pour compléter équipe encadrement jeune et dynamique
PAPETERIES MIDI-PYRÉNÉES
engagées dans très important programme d'extension
recherchent
INGÉNIEUR D'ENTRETIEN
expérimenté
pour prise en charge ensemble ateliers d'Entretien (tous corps d'état) et services annexes (chaufferie, centrales hydro-électriques). Disponibilité rapide appréciée.
Ecrire s/nº 7897 *le Monde* Pub. service annonces classées, 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

Importante société
PÉTROCHIMIQUE
cherche pour son Usine S.O.
TECHNICIEN MATIÈRES PLASTIQUES
Formation B.T.S. matières *plastiques, chimie ou* physique, ayant de préférence une première expérience industrielle et possédant notions anglais et (ou) allemand (Poste comprenant déplacements y compris à l'étranger) pour service développement technique d'une de ses matières plastiques (Assistance clientèle et collaboration aux études menées dans laboratoire groupe).
Adresser C.V. s/nº 1.921. PBC. J'annonce : 22, Rte d'Espagne, 31081 TOULOUSE CEDEX.

Rech. ASSIST. DIRECTION
Parc loisirs, exp. animation et responsabilité.
Env. C.V. TOURISME & TRAVAIL, 38, rue Demidoff, 76000 LE HAVRE.

La Maison de la Culture de RENNES
recrute
1 DIRECTEUR
Ce poste est à pourvoir au 1-10-1982.
La clôture des candidatures a été repoussée au 12-03-1982.
Les C.V. devront être adressés à M. le Président du Conseil d'Administration de l'Association Maison de la Culture de Rennes, BP 675. 35008 RENNES CEDEX.

Institut de Recherche Lyonnais, propose poste de responsabilités techniques à un :
INGÉNIEUR
Arts et Métiers ou formation équivalente, minimum 35 ans.
Ecrire sous le nº T 031.876 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

LA VILLE DE VALENCE
(Drôme) *recrute :*
Un chargé de Mission Contractuel, pour mettre en œuvre et coordonner les actions d'insertion sociale et professionnelle en direction des jeunes.
Il devra avoir une expérience concrète de ces problèmes ainsi qu'une connaissance pratique en matière de formation professionnelle.
Contrat d'un an éventuellement renouvelable.
Les candidatures seront reçues jusqu'au 1er mars, et devront être adressées à M. le Député-Maire, Hôtel de Ville de VALENCE, Service du Personnel.

emplois internationaux

Importante Société Française recherche pour Afrique Noire :
Ingénieur ENSIAA ou similaire.
Expérience professionnelle ou industrie agro-alimentaires minima : 15 ans, pour assurer direction technique importante usine production huile alimentaire et savonnerie située dans ville *importante*.
Adresser sous référence : 101/82 CJ
- candidature manuscrite avec prétentions salariales,
- curriculum vitae complet
- *photo d'identité, copies des* diplômes et certificats de travail.

à Cie F.D.T. 13, rue de Monceau, 75008 PARIS.

Importante Société recherche pour poste
Afrique Noire francophone :
Responsable service approvisionnements et gestion magasin pièces détachées.
Expérience dans la fonction, *connaissances mécanique* industrielle et véhicules lourds, qualités de gestionnaire appréciées.
Libre rapidement.
Adresser lettre manuscrite + C.V. avec photo et prétentions à : Cie C.F.D.T. - 13, rue de Monceau, 75008 PARIS.

Banque de Neuflize, Schlumberger, Mallet

Membre du Groupe A.B.N.
recherche pour renforcer
son DEPARTEMENT CLIENTELE PRIVEE

ATTACHE DE CLIENTELE CONFIRME
CLASSE VII

Le gestionnaire que nous recherchons :
- aura de bonnes connaissances boursières (Marchés français et étranger)
- il aura une bonne présentation, le goût des contacts humains et le sens du service à rendre au client
- il devra savoir organiser son travail dans une équipe homogène
- en outre il sera titulaire d'un diplôme de l'Enseignement Supérieur et sera capable de parler anglais.

L'expérience dans ce type de fonction est absolument nécessaire.

Nous remercions les candidats intéressés d'adresser leur C.V. et prétentions à Banque N.S.M., Section Recrutement B.P.466.08 *75366 PARIS CEDEX 08.*

CONTESSE

Conseillers Technique



Vous êtes jeune diplômé (ESTACA, Ingénieur mécanicien...) attiré par l'automobile, et capable de lier une relation d'aide et de conseil avec des patrons de P.M.E.

Nous vous proposons de prendre en charge une région où vous animerez le réseau V.A.G. d'agents pour :
- promouvoir la politique après-vente ;
- développer l'organisation et la gestion d'atelier ;
- préconiser et faire appliquer les méthodes de réparation ;
- participer à la formation du personnel d'atelier ;
- promouvoir l'accueil clientèle ;
- traiter la garantie ;
- participer à l'animation commerciale (administration des ventes, nomination...).

La réussite à ce poste permettra à un candidat ayant de bonnes aptitudes commerciales d'évoluer dans la société qui favorise la promotion interne et dépense 3 % de sa masse salariale pour la formation.





V.A.G. FRANCE
Envoyer CV, photo et prétentions sous réf. PV34 à V.A.G. FRANCE, Département Personnel - BP 62. 02600 VILLERS-COTTERÊTS

HAVAS CONTACT

CGR INDUSTRIE

Branche des activités médicales de THOMSON-CSF
recherche pour son Etablissement de Production :
CHEF DU BUREAU D'ETUDES
AM - IDN ou équivalent

Outre la responsabilité technique et administrative de 50 personnes il coordonnera les différentes équipes « produits ».

La connaissance des nouvelles techniques graphiques sera un atout apprécié pour mettre en place un système CAO.

Une expérience de quelques années dans un poste similaire ou en qualité d'Adjoint est demandée.

La rémunération sera fonction de l'expérience du candidat.

Merci d'adresser C.V., photo et prét. à CGR INDUSTRIE, Service du Personnel 3, rue d'Amiens 93240 STAINS.

CONTESSE

Chef service marketing

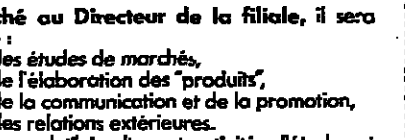
UN GRAND GROUPE FRANÇAIS, leader dans un domaine du secteur tertiaire (produits destinés au grand public), recherche le **Chef du Service Marketing** d'une de ses importantes filiales.

Rattaché au Directeur de la filiale, il sera chargé :
- *des études de marchés,*
- de l'élaboration des "produits",
- de la communication et de la promotion,
- des relations extérieures.

Poste "complet", impliquant activités d'études et actions sur le terrain, qui conviendrait à un candidat de premier plan, diplômé d'une grande école de commerce, ayant une première expérience professionnelle. Larges possibilités d'évolution dans le groupe.
Poste : ville de province.

Ecrire sous référ. JV 384 CM.

4, rue Massenet 75016 Paris



Une entreprise mondialement connue leader sur les marchés de loisirs et de bricolage, recherche pour son *Département Marketing*

CHEF DE PRODUIT

- Il aura la capacité et les compétences pour analyser les marchés et les réseaux de distribution, pour définir les plans d'action et proposer les moyens promotionnels et publicitaires destinés à *vendre le produit* ;
- Esprit créatif, il travaillera avec les services de recherche pour mettre au point les produits nouveaux et trouver des améliorations techniques ;
- Expérience de 2 à 4 ans dans les produits de grande consommation ou équivalent (électroménager, bricolage) ;
- En liaison constante avec les services commerciaux et financiers, *il contrôlera ses résultats en termes* de prix et de *marges* ;
- Formation supérieure ESSEC - HEC - ESCP.
- Pratique courante de l'anglais.

Envoyer C.V., photo et prétentions sous no 25525 à CONTESSE PUBLICITÉ 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

SOCIETE INGENIERIE
A VOCATION INTERNATIONALE
recherche pour
intégration à son équipe fiabilité

INGENIEUR FIABILISTE
EXPERIMENTE
Formation Sup Aéro, Centrale, Arts et Métiers, INPG ou équivalent.
Connaissance fiabilité, mécanique, électronique, systèmes.
Anglais souhaité.
Adresser CV, prétentions et photo sous No 25.375 à Contesse Publicité 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra

GROUPE INTERNATIONAL
17.000 PERSONNES
85% C.A. A L'ETRANGER
recrute

ASSISTANT TRESORERIE
DEBUTANT
Formation : ESC - DUT ou équivalent.
Adresser C.V., photo, prétentions à No25451, *CONTESSE Publicité 20, Avenue de l'Opéra* 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

<u>*VOUS ETES ATTIRE PAR L'INFORMATIQUE ?*</u>
<u>*Faites carrière avec nous*</u>

Nous sommes une Société et Conseil en Informatique et recherchons de JEUNES COLLABORATEURS ayant 2 ou 3 années d'études supérieures, célibataires et dégagés des obligations militaires, libres rapidement.

Il n'est pas nécessaire d'avoir des connaissances en informatique, les candidats engagés étant formés intégralement par la société.

Adresser lettre sous no 25223 à CONTESSE PUBLICITE - 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

La plus importante Société d'ingénierie et maître-d'œuvre en matière de l'amélioration de l'habitat recherche pour chacune des régions :
Nord, Ouest, Est, Sud-Ouest, Sud-Est.
UN HOMME DE CLASSE ET DE RELATIONS
très introduit dans les collectivités locales, les Offices et S.A. d'H.L.M., S.E.M., etc.
Responsable régional
Nous examinerons toutes propositions.
Env. C.V., réf. et photo, s/réf. 118.437 M. RÉGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Import. Cabinet de Graphologie rech. pour ses Analyses privées de formule exclusive
GRAPHOLOGUE CONF. (E)
clair et concret
intéressé pour collab. libérale régul. (Paris ou prov. indiff. si rapide). Écrire : Centre Sésame, 8, rue Rouvet, 75019 Paris.

Cabinet d'avocats, 5e arrondt, cherche secrétaire mi-temps à compter du 1er mars.
Tél. 325-44-73.

5 INGÉNIEURS
LOGICIEL haut niveau
SOPRAS E.T.T. - 790-40-30.

VILLE D'ATHIS-MONS
91200 (ESSONNE)
recrute :
1 SOUS-BIBLIOTHÉCAIRE
responsable de l'animation des bibliothèques.
1 INGÉNIEUR SUBDIVISIONNAIRE
pour seconder directeur général des services techniques.
Avantages statutaires.
Adresser candidature avec curriculum vitae à :
Mme le Maire,
91205 ATHIS-MONS.

Les jeans SIMLAND
recherchent
MANNEQUINS (Fmes)
pour présentation de sa nouvelle collection.
Tél. : hres bur. 805-16-27.

CENTRE INTERNATIONAL DE TRAITEMENT INFORMATIQUE
recherche
INFORMATICIENS
VACATAIRES pour enseignem. Exp. confirmée : COBOL/GAP II - III/BASIC
MARS - AVRIL - MAI
Tél. : 241-83-83 - 205-24-63.

Grd organisme de Recherche banlieue Sud -
Recherche un
JEUNE INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE
Spécialisé en optique physique, débutant, ou ayant quelques années d'exp. pour études théori*ques et expérimentales dans le* domaine de la photo. Chimie et des techniques lasers. Env. C.V. avec photo à : SETRID, 76, rue Daguerre 75014 PARIS.

PME Région Parisienne
siège à Paris 4e
spécialisée dans fabrication d'enseignes lumineuses.
recherche
UN TECHNICO-CCIAL EXCLUSIF
Expérimenté pour développer sa clientèle à Paris et en Ile-de-France.
Adresser C.V. + photo + lettre manuscrite à J.L.F. B.P. 18, 24490 La Roche-Chalais.

Ste Hôtelière Internationale
recherche
UN (E) ASSISTANT (E)
pour son service :
relations extérieures
Expérience relation presse/publique indispensable, anglais bilingue + espagnol désiré, très bon rédacteur (trice) anglais et français. Salaire départ : 6.300 F/mois brut + avantages.
Env. C.V. + photo pour R.-V., à M. Christian PARIS, 16, rue Soyer. 92200 NEUILLY.

NATION
Application micro processeur
Société recherche pour laboratoire d'Études
- **INGÉNIEURS CONFIRMÉS.**
- **TECHNICIENS**
- **ANALYSTES PROGRAMMEURS**
- **MAQUETTISTES**

Env. C.V. : PA INFORMATIQUE, 73, rue des Grands-Champs, PARIS (20e).

ÉCOLE AU CENTRE DE PARIS
recherche
PROFESSEURS DE FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE
Langue maternelle française, licence ou équivalent, dipl. exp. en français langue étrangère (Audio-visuel, etc.) A tous niv. pr adultes. Au courant recherches méthodologiques.
Adresser C.V., photo, sous nº 31919 M, RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

PUPITREUR EXPÉRIMENTÉ
matériel CII/DPS 8
Adr. let. manusc. avec C.V. ph. et prét. S Nº T 031899 M A
RÉGIE PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Ingénieurs Electriciens Supelec INSA - ESME, postes stables et avenir, rémunération importante. CENAF 297-49-95.

BETINA-ETT
recherche
INGENIEURS
SUP-ELEC, CENTRALE ou POLYTECHNIQUE
OPTION INFORMATIQUE
langage FORTRAN
matériel DATA
Agence MARKET, 54, rue du Colisée Paris 8e *Mo F. Roosevelt.*
Téléphone 854-84-34.

A PARTIR DU 16 MARS
cherche pers. pour garder bébé, *3 jours par sem., Mardi, jeudi,* vend. 9 h 30 19 h. 535-62-84.

CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE PARISIEN
en plein développement
recherche
UN COLLABORATEUR
niveau N 2 ayant au moins 4 ans d'expérience.
UN COLLABORATEUR
niveau N 3 ayant au moins 2 ans d'expérience.
UN COLLABORATEUR
niveau N 4 ayant au moins 1 an d'expérience.
Dynamismes, sens de l'adaptation et des notions d'informatique seront appréciés.
Envoyer C.V. et prétentions à M. E. Briere 14, rue Soufflot 75005 PARIS.

PARIS 5e
COMPTABLE TRESORERIE
CONFIRMÉ
Homme 30 ans min., horaire libre sur 40 h – 13e mois.
Envoyer CV et prétentions sous nº 9447 à LTP
31, bd Bonne-Nouvelle
75083 Paris-Cedex 02.

ANALYSTES
formation supérieure + 2 années *d'expérience minim.*
ANALYSTES PROGRAMMEURS
expérience COBOL, connaissance IDS-TDS souhaitées. Les candidats retenus participeront à la mise en place et à la réalisation d'importants projets dans environnement télé – Traitement et base de données
Adr. lettre man. avec C.V. photo et prétent. s/nº T 031940 M à RÉGIE PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

3 AGENTS DE MAITRISE
niveau Bac scientifique + 2 *Italien et Espagnol appréciés* pour service exploitation
Sté ORIS Téléphone 265-90-90

Sté d'expertise comptable
recherche
CHEF DE MISSION
Sens des responsabilités.
Poste d'avenir
pour candidat dynamique
Envoyer C.V. et prétentions à MS GESTION
32, boulevard de la Bastille
75012 Paris.

ORGANISME DIPLOMATIQUE
recherche
ÉCONOMISTE
POUR PRÉVISIONS ET ÉTUDES SPÉCIFIQUES
Dipl. ENSAE ou équivalent. Exp. professionnelle 1 à 2 ans, connaissance de l'anglais.
Env. C.V., photo, s/nº 118939 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

secrétaires

SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE PARIS (2e) recherche
SECRÉTAIRE HAUT NIVEAU
pour service Marketing *International.*
STÉNODACTYLO NÉCESSAIRE PARFAITE CONNAISSANCE LANGUE ANGLAISE
Seconde langue appréciée.
NIVEAU B.T.S.
SECRÉTARIAT MINIMUM.
Ouverture d'esprit, initiative, rapidité, sens de l'organisation, gde disponibilité, indispensables dans ce poste
SUSCEPTIBLE D'ÉVOLUTION.
Adr. C.V., photo et prét., nº 3963, PA SVP, 37, rue du Général-Foy. 75008 Paris.

هكذا من الأصل

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col. *	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

L'immobilier

appartements ventes

2e arrdt

RÉAUMUR
RUE SAINT-DENIS
Dans imm. réhabilité.
Studios et 2 P., tt cft à partir de 180.000 F. Tél. : 206-15-30.

3e arrdt

MARAIS. Beau studio caractère, belles poutres, 1er étage rue. Prix 165.000 F, tél. 526-00-35.

4e arrdt

MARAIS SAINT-PAUL
Dans immeuble luxueusement rénové et équipé avec sécurité électronique, appartement 103 m², grande entrée, séjour, 2 chambres, salles de bains, cuisine, lingerie.
Dble orientation. Poss. garage.
CIABA. – 720-30-00.

A vdre appts occupés, 76 m² et 59 m², quartier MARAIS, face square, imm. rénové. Prix intéressant, idéal pour placement. Téléphone : 266-20-60.

A vdre studio libre. 160.000 F. MARAIS, imm. rénové de caractere. Téléphone : 266-20-60.

BEAUBOURG, rue ST-MERRI
Petite maison indiv., 100 m² sur 5 niv. + ter., caves. 850.000 F.
Écrire sous le nº T 031.823 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

5e arrdt

3 p., tt cft, 64 m², impeccable, jeudi, 35, r. de l'Arbalète, bât. B, 3e ét., 14-16 h., 570.000 F. « FAC », 337-69-59.

MAUBERT-ECOLES noble.
Imm. restauré. Poutres, caractère 6 P. Tél. : 325-10-56.

6e arrdt

ODÉON R. DUPUYTREN
Appts. 90 m², refaits neuf, cuis. équipée. 551-21-06.

SUR JARDINS COUVENT
6e ét., asc., sud, luxueux 115 m², urgent. MARNIER. 222-69-50.

50 m² A RENOVER
11.000 F le m², étage élevé, rue de Seine, urgent.
Téléphone : 260-68-55.

7e arrdt

INVALIDES vue sur Dôme, sol., sal., s. à mang., 2 chbres + serv. Prix : 1.000.000 F. Après 20 heures - 200-36-01.

VIIe près SUFFREN
belle réception + 3 chambres, calme. Matin : 567-47-47.

Marche des Notaires Enchères
Rue Barbet-de-Jouy. 6 P., 185 m². 1er ét., gar. Mise à prix : 1.000.000 F. Notaire Ch. DUPIN. Tél. (1) 265-00-90.

DUROC, 45 m², 2 p., cuisine, bains, idéal placement.
GARBI - 567-22-88.

RUE DE GRENELLE
TRÈS BELLE RENOVATION
7 P. (3/4 chbres, 3 bs) s/rue et Ministères. 329-85-06.

8e arrdt

EUROPE : 145 m²
Imm. Pierre de T., 7 P., 3e ét., asc.
1.250.000 F. 266-32-35.

EUROPE. 157 m². vaste séjour. 2 chambres + studette service. immeuble pierre de taille.
GARBI - 567-22-88.

PLACE DES TERNES
230 m², possibilité profession libérale. Prix intéressant.
723-50-00

10e arrdt

LAFAYETTE, 6e ét., asc., vue, sol., splend. stud., caract., refait nf, plac. except., propr. 878-41-65.

11e arrdt

FAUBOURG SAINT-ANTOINE
Petit immeuble bourgeois, 3 p., cft, 2e étage est-ouest, calme.
Sinvim & Cie, 501-78-67.

14e arrdt

Studio, Kitch., w.-c., bains, chauf. cent., imm. moquette. Prix : 120.000 F - 766-53-34.

DENFERT-ÉMILE-DUBOIS
VUE TOUT PARIS
Duplex 160 m² - 354-95-10.

PARC MONTSOURIS
3 P., 70 m² + terrasse, 9e ét., gd box. 785.000 F. 589-49-34.

15e arrdt

CECOGI construit :
329, RUE LECOURBE,
IMM. GRAND STANDING.
(jardin, balcon, terrasse etc.).
DU STUDIO AU 6 PIÈCES.
Prix moyen : 12.300 F le m².

NOUS DISPOSONS également sur la RIVE DROITE de
STUDIO tout confort dans bon immeuble
à partir de : 200.000 F.
IDÉAL INVESTISSEURS.
Tél. pr renseig. : 575-62-78.

CONVENTION A SAISIR
Séj. + 3 chbres dernier étage. SANS VIS-à-VIS. Impec. Box. Prix 1.050.000 F - 500-36-00.

MIRABEAU EXCEPTIONNEL 2 P.
à partir de 210.000 F,
visite appartement témoin.
17, rue SÉBASTIEN-MERCIER,
14 h à 17 h - 553-91-45.

JAVEL
PLACEMENT
Petit immeuble réc., 2 p., tt cft, loué 3.500 F ch. comprises.
Sinvim & Cie. 501-78-67.

FÉLIX-FAURE
39, rue Mademoiselle
Je vds gd studio, cft, sur rue 185.000 F. à débattre.
Tél. : 557-70-08.

PRES MAIRIE ET SQUARE
Bel imm. pierre de taille, 4 P. indép., cuis., bns, cave, 78 m² env. 630.000 F. 322-31-75.

Près PONT MIRABEAU. Imm. anc. studio, 3e ét., ss asc., cuis., bains, 140.000, 578-17-38.

AVENUE EMILE-ZOLA
Et. élevé, imm. réc., gd studio + terrasse, cuis., bains, moquette, cave. Px 425.000 F, 578-17-38.

CONVENTION. Immeuble réc., gd 4 pièces, tt cft + park., 1.000.000 F, COTIMO, 783-62-74.

MONTPARNASSE. Récent, studio, tt confort, étage élevé, 350.000 F, COTIMO, 783-62-71.

DESNOUETTES STANDING
Récent, verdure, double living, 2 chambres, parking, excellent état, 950.000 F, 723-50-00.

16e arrdt

PLACE IÉNA même.
Appt 6 P., ét. très clair.
Adresse de prestige, parfait pour associations ou professions.
Tél. : 766-32-11.

Mº PASSY
Imm. p. de t., 5 P., 2 bns, tr. bon état, 4e ét., asc. 1.800.000.
Sertorius. 723-78-20.

PLACE ÉTATS-UNIS
Imm. pierre de taille, dernier ét., asc. prévu, balc., sol., 3/4 p., refait neuf. 1.550.000 F.
SERTORIUS 723-78-20 et s/pl. ce jour, 12 h. 30 à 17 h., 21 rue Galilée.

PASSY
Calme, soleil, luxueux, atelier d'artiste, décoré, parfait état. Prix : 850.000 F.
BATON, 704-55-55.

ALMA SANS VIS-AVIS
5 p., 175 m² + 2 p. serv. 25 m², 4e ét., GD CHARME, 500-36-00.

RANELAGH. Gd 6 p., 190 m², 2e, asc., bel imm., début siècle, tt cft, box dépend. 285-00-59.

17e arrdt

PROPRIÉTAIRE - URGENT
CAUSE SUCCESSION
6 PIÈCES - 1.800.000 F
3 sanitaires, chambre de serv., garage. A débattre - 572-49-48.

18e arrdt

PLACE du TERTRE (18e)
de très bel immeuble stand., grand studio tout confort. Prix : 380.000 F - 264-18-26.

CAULAINCOURT
Imm. Pierre de T. GD 2 P., tt cft. Magnifiquement rénové.
PPTAIRE S/PLACE
JEUDI 12 H. à 17 H.
113, RUE CAULAINCOURT.

19e arrdt

PARC DES BUTTES-CHAUMONT
vaste 2 Pièces, bourgeois.
Imm. P. de T. Prix : 345.000 F.
LERMS : 355-58-88.

20e arrdt

20e, Mº AVRON
Coquet studio ensol., cuis., w.-c., salle d'eau, 26 m², à saisir. 135.000 F. Tél. 607-7409, sauf dimanche et lundi.

77 Seine-et-Marne

TORCY (77)
500 m RER, proche autoroute A4, vends dans parc boisé F4, 86 m² + balcon + cellier + parking. Écoles et tous commerces à prox. Libre début 1982.
Prix : 380.000 F
Tél. 005-06-32, après 18 h.

78-Yvelines

ST-GERMAIN-EN-LAYE
Près Lycée International dans imm. 1978 de standing.
TRÈS BEAU 5 PIÈCES
cuis. équipée, tout cft, balcon, 2 parkings. Prix : 620.000 F. (Possib. repr. d'un prêt P.I.C.).
SORVIM. Tél. : 390-67-15.

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE
réhabilitation de caractère, secteur sauvegardé, duplex 75 m². Séjour, 2 chambres. Prix : 765.000 F - Tél. : 451-28-02.

92 Hauts-de-Seine

BOULOGNE
Immeuble 1963, confort
5 PIÈCES
102 m² + balcon.
3e étage, bon état, libre.
Sinvim & Cie. 501-78-67.

EXCEPTIONNEL NEUILLY
Parc Saint-Gobin Prestige, propr. vd diapon. appt + box fermé + cave + chbre indép. sur jardin + park., tél. 9 h-11 h, 637-00-64.

LEVALLOIS
LOUISE-MICHEL
2 P., cuis. 2e ét., plein soleil. Prix : 200.000 F - 766-53-34.

NEUILLY-BARRES
URGENT SUR BOIS 300 m². Prix : 2.800.000 F - 727-84-78.

BOULOGNE, Mº SEMBAT
IDÉAL PLACEMENT
A SAISIR 3 P. cuis., w.-c.
Occupé Loi 1948.
Prix : 220.000 F - 524-56-01.

93 Seine-Saint-Denis

Mº BASILIQUE-ST-DENIS
Vue panoramique sur parc boisé APPT 2 Pces, tout confort, 51 m² + 6 m² balcon. 280.000 F + 15.000 F C.F. - 306-17-19.

94 Val-de-Marne

VINCENNES
près Mº Château ou R.E.R., bon immeuble, calme, soleil, séjour, 1 chambre, entrée, cuisines, bains, refait à neuf. Tél. Propriétaire : 873-57-80.

Province

(66) BANYULS-SUR-MER
vend F2, 3e étage, cuisine équipée + loggia, grande terrasse, cave, parking, vue sur mer et montagne, plage proximité. Tél. après 20 h., (6) 433-19-85.

Prés station LUZ ARDIDEN au cœur des Hautes-Pyrénées. Vends studio 4/6 personnes, 200 à 300.000 F. Standing construction de qualité, confort, insonorisation, tout électrique.
ARDIDEN IMMOBILIER,
65120 LUZ-ST-SAUVEUR.
Téléphone : (62) 92-83-87.

TOURS
39, avenue de Grammont
dans immeuble rénové
GRAND STANDING
Reste à vendre
3-4 et 6 PIÈCES
Voir sur place tous les vendredis seulement,
de 10 h 30 à 17 h 30
(entrée 1, rue Alfred-de-Vigny).
Pour tous renseignements
Tél. : (1) 575-62-78.

appartements achats

Pour clients sérieux, PAIE COMPTANT, APPTS, ttes surf. et IMMEUB. à Paris 15e et 7e. JEAN FEUILLADE, 54, av. de la Motte-Picquet, 15e. 566-00-75.

PAIE CPT CHEZ NOTAIRE
recherche, urgent, 2 à 3 P. Paris, avec ou sans travaux.
Mme LEULIER - 261-39-78
ou le soir 900-84-25.

RECHERCHE 1 à 2 P., Paris, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 9e, 4e, 12e, avec ou sans travaux. PAIEM. CPT CHEZ NOTAIRE. Tél. : 873-23-55 même le soir.

locations non meublées offres

Paris

Partic. loue dans 9e, 107 m², dble séj. + 2 chbres, cuisine, s. de bns, cab. de toil., w.-c., balcon, bon état, calme, soleil, 5e ét., sans asc. 3.600 F. Chges comprises, libre début avril. Téléphone : 874-79-46.

Région parisienne

RUEIL-MALMAISON
lisière bois St-Cucufa, villa nve, gd st. 240 m², jard. 2.300 m² loyer élevé just. Agences acceptées. LELU - 628-46-20.

MONTROUGE gd 2 P., tt cft + grenier + cave libre le 1/4/82 1.575 F. Jeudi 14 h. à 17 h.
28, rue Louis-Rolland
Tél. 585-41-20.

boutiques

9, rue LOUISE-MICHEL à LEVALLOIS (près NEUILLY) vend petite boutique libre avec murs. Très bon emplacement. 110.000 F. 15 h. 30 à 18 h. 30.

CENSIER - Petite boutique rue, loyer 900 F + petite cession. « FAC » - 337-69-59.

locations non meublées demandes

Paris

PPTAIRE LOUEZ SOUS 24 H.
Clientèle sélectionnée.
Service gratuit - 770-88-65.

Région parisienne

TRÈS URGENT
Particulier cherche PAVILLON F4 ou F5, à louer dans le PERREUX (94) ou environ.
Téléphone : 959-38-12.

Pour Stés européennes cherche villas, pavillons pour CADRES. Durée 2 à 6 ans. 283-57-02.

locations meublées demandes

Paris

OFFICE INTERNATIONAL
recherche pour sa direction beaux appts de standing 4 pièces et plus - 281-10-20.

AMERICAN SERVICE
Garanties contrats 1 à 2 ans cherche studios appartements et maisons. - 555-84-23.

URGENT - Recherche appts meublés 3/4 P., 3e, 4e, 6e, 7e, 16e, 17e - Tél. : 266-20-60.

locaux commerciaux

Marais 125 m², loc. com., show room, bur. duplex 3-6-9. Cession + décoration. 278-78-80.

Région ST-TROPEZ, bord de route très fréquentée, bâtiment provençal S.H.O. 900 m² en R. + 1 sur 1.100 m² de terrain. Possibilités tous commerces et logements.
Téléphone : (94) 51-26-68.

bureaux

Ventes

SAF 622-10-10
(Madame Marthos)
PARIS XIIIe - immeuble neuf
87 m² - 5800 F : m² HT
PARIS XV - Mº Convention
imm. neuf - 412 m² - R.-de-C.

Locations

8e BERRI, 235 m²
250.000 en + Parking
AG. MAILLOT, 293-45-55.
Spécialiste Bur. depuis 1961.

PARIS 17e
500 m², parkings, 350.000 F.
Charge réduite, 502-13-43.

PROPRIÉTAIRE
loue directement
en totalité
IMMEUBLE NEUF DE
750 m² de BUREAUX
sur 4 niveaux
Disponible sous 1 mois
PLEIN CENTRE
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE
rue de Paris
Pour renseignements et visite
551-58-03 heures de bureau.

BUREAUX MEUBLES
Sièges de société
avec secrétariat
Tél, télex toutes démarches pour créations d'entreprise
ACTE S.A. 261-80-88 +
BORDEAUX-DIJON-TOULOUSE
ESSONNE (91) - PARIS.

Domiciliation Secrétariat
Champs-Elysées, Boulogne
à partir 100 F HT/mois
603-27-77.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
S.A.R.L. - R.C. - R.M.
Constitution de Sociétés
Démarches et tous Services
permanence téléphonique
355-17-50

villas

PRÈS D'ENGHIEN
Sit. except., 1.200 m², arborisé, villa, 10 p., 200 m² hab., 5 ch., s/sol 100 m², idéal pr prof. libér. Propriétaire, tél. 416-47-40.

propriétés

SOCIÉTÉ INVESTISSEMENT
Achète grand domaine à vocation forestière, chasse.
Départements 18, 41, 45.
CAF SOLOGNE
B.P. 132, 18104 VIERZON.

terrains

ALGERIE
Cherche ter. ou petite maison bon état ou réparations. Alger, ville ou bd de mer. Max. : 30 km.
Sans acte s'abstenir.
Ecrire au journal s/nº 7.884 ou tél. : FRANCE. 950013, p. 329.

viagers

NEUILLY, imm. 1973 STUDIO 32 m², balc., Park. Loué jusque 15/11, 145.000 + 1.925/mois 1 tête, 65 ans
266-32-35 **FONCIAL**

BOULOGNE. Maison indépendante 7 pces + jardin, occupée, couple 74 et 81 ans, 450.000 + 3.130 F, CRUZ, 266-19-00.

pavillons

NOISY-LE-GRAND
Parc résidentiel de Villeflix, maison de 4 pièces sur 100 m² habitable + garage, séjour, cheminée.
Sur terrain de 1.600 m².
Nombreux arbres fruitiers et de décoration.
Prix : 750.000 F.
Téléphoner avant 12 heures ou après 20 heures
au 303-74-30,
306-41-21.

VERRIÈRES-LE-BUISSON
Part. à part. Pavillon 1970
RÉSIDENCE PRIVÉE
2 niveaux, terrain clos 600 m², living double, cheminée, cuis., 6 chbres, 2 s. de bains, 7 placards, garage dble 30 m². Prix 930.000 F. - 920-15-94.

VILLEMOISSON (91)
Pav. 5-6 p., quart. résidentiel, jardin 800 m², box, 285-00-59.

DEMANDES D'EMPLOIS

J.F. 28 ans. Directeur financier et administratif dans S.A. commerciale (30 personnes), filiale d'une importante société étrangère, rech. poste simil., stable Paris. Région Parisienne. Ecr. s/nº 6255 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

DESSINATRICE COLORISTE textile cherche emploi mi-temps. Tél. à partir de 18 h. 30 : 558-06-52.

J.F. 30 ans, analyste programmeur. cobol, syst. 200, 3 ans d'expér., cherche poste Paris, libre rapid. Tél. 261-12-59.

Electricien d'équipement industriel, fin formation, cherche poste sur installations automatisées. Téléphone : 261-12-59.

Vous souhaitez effectuer la réorganisation de votre entreprise, diversifier, faites de sérieuses économies en traitant directement avec le spécialiste salarié qui assurera ce travail (contrat durée déterminée). S.N.E.P. - BP. 58.
92123 MONTROUGE CEDEX.

Couple portugais deux enfants. Sér. réf. ch. PLACE GARDIEN. Val-de-Marne préf. ST-MAUR. Téléphone : 327-18-02.

Secret. assistante. 35 ans. Bil. angl. fr. st. dact. 2 langues, rech. poste temp. Paris 1.1/2 2 mois. Exp. grpes intern. et P.M.E. Service comm. mark. tech. gest. pers. not. compt. HAB. création. Postes organis. Sal. 8.000 mens.
Ecrire sous le nº 7.034M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Gouvernante 35 ans, bne présentation, excellente éducation, libre voyager, cherche situation chez écrivain, diplomate, etc. Tél. 704-94-22.

Traducteur dipl. H.E.C., disponible temps partiel. Langues : C.E.E. Etudie ttes propositions d'emploi. Tél. : 950-78-11.

Hme 35 ans, correcteur presse, expér. sérieuse, cherche empl. stable ou par corresp. Ecr. : MILLET, 38, ch. St-Jean-du-Désert. 13005 MARSEILLE

CHEFS D'ENTREPRISE

L'Agence Nationale Pour l'Emploi
vous propose une sélection de collaborateurs :
- INGÉNIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

H. 35 ans, Maîtrise en droit CEJ, ESC (option marketing). Anglais, allemand. 5 ans expérience juridique (organisation professionnelle, cabinet d'avocats). Droit des affaires (commerce, société, publicité, consommation). Droit international, procédures.
RECHERCHE : poste juriste d'entreprise ou chez conseil juridique (section BCO/DK 172).

CADRE DE MAINTENANCE. Après-vente, 55 ans. Formation mécanique, moteur hydraulique, électricité et mécano-soudure. Grande expérience bureau d'études et SAV. Homme de terrain et de contact.
RECHERCHE : situation déplacements acceptés en France, DOM-TOM et tous pays étrangers francophones (Section BCO/JCB 173).

J. F., 25 ans. Maîtrise sciences économiques. DESS option gestion des entreprises. Probatoire INTEC. 2 ans expérience chez des agents de change.
RECHERCHE : emploi dans une banque ou société importante, domaine administratif, comptable ou gestion (Section BCO/CR 174).

H., 32 ans. Licencié en droit, diplômé d'études supérieures (DES) droit privé. Spécialisé droit social, droit commercial, conseil aux entreprises. Expérience des rapports avec l'administration, la presse, l'animation de réunions. Sens de l'organisation, des contacts, des responsabilités. Allemand (stage dans cabinet d'avocat d'affaires en Allemagne). Anglais.
RECHERCHE : poste évolutif dans secrétariat général (Section BCO/DK 175).



ECRIRE OU TÉLÉPHONER :
12, rue Blanche, 75436 PARIS CEDEX 09
Tél. : 285-44-40, postes 33 ou 26.

représentation demandes

Informatic. micro-informatique, ferait représentation. Téléphonez tous les jours : 736-85-29.

capitaux propositions commerciales

Sté de Services Informatiques recherche
200.000 F. soit court terme avec garanties hypothécaires, soit participation capital.
Tél. 548-26-24, Mme CLO.

Entreprise privée tunisienne cherche en Europe marchés pour éponges naturelles. Ttes propositions. Ecrire S.A.R.L. Princesse d'Haroun, 74110 AVORIAZ.

information divers

EMPLOIS ET CARRIÈRES
DE LA FONCTION PUBLIQUE
Nº spéc. de FRANCE-CARRIÈRES
en vente chez les marchands de journaux à Paris et en banlieue.

propositions diverses

« Les possibilités d'emploi outre-mer, étranger ». Numéro spécial de MIGRATIONS chez les marchands de journaux à Paris et en banlieue.

Pour connaître les emplois offerts à l'étranger, Australie, Canada, Afrique, Amérique, Asie, demandez la revue spécial. MIGRATIONS (LM), 3, rue Montyon, 75429 Paris Cedex 09.

travaux à façon

ENTREPRISE. Sér. référ. effectue rapid. trav. peinture, menuis., décorat., coordinat. tous corps d'Etat. Devis gratuit. 369-47-84 - 893-30-02.

traduction demande

J.F., secrétaire, ferait ttes traductions dactylographiées, roumain, français. Ecrire MILLET, 38, chem. St-Jean-du-Désert. 13005 MARSEILLE.

l'agenda du Monde

Animaux

S.O.S. — Chats et chattes adultes (opérés), chatons orphelins en difficulté cherchent maîtres vigilants et sûrs. Téléphoner : au 531-61-98, le soir après 19 h.

GARDE ANIMAUX
Vie de famille, 731-36-11.

Artisans

ARTISAN
effectue tous travaux de
– PLOMBERIE
– CHAUFFAGE
– CARRELAGE
Tél. 728-08-34, après 18 h.

Bijoux

BIJOUX ANCIENS
BAGUES ROMANTIQUES
se choisissent chez GILLET, 19, r. d'Arcole, 4e, 354-00-83. ACHAT BIJOUX OR-ARGENT. Métro : Cité ou Hôtel-de-Ville.

ACHAT DIAMANTS
Beaux bijoux anciens et modernes, argenterie.
MAEGHT, 37, av. Victor-Hugo, ÉTOILE (VENTE-OCCASIONS).

ACHATS BRILLANTS
Toutes pierres précieuses, bijoux or, etc, argenteries.
PERRONO JOAILLERS-ORFEVRES à l'Opéra, 4, Chaussée-d'Antin, vente en occasion, échange.

ACHAT TOUS BIJOUX
anciens, moderne, brillants, pierres fines. Or, 80 à 100 F. le gr. REKMAX, 97, avenue de Clichy, 17e. Mº Brochant, ouvert lundi au vendredi.

PAUL TERRIER
Achète comptant bijoux or, argenterie, déchets or.
35, r. du Colisée, 75008 Paris. Métro : Saint-Philippe-du-Roule. Lundi au vendredi 225-47-77.

Bijoux anciens et occasions Or, argent, plaqué or anciens. Vente - Achat - Echange
AU DIAMANT ROSE
84, av. Italie, Paris. Mº Tolbiac.

Carrelages

MODÈLES SACRIFIÉS
BOCAREL, 357-09-46 +
113, avenue Parmentier, 11e.

Cours

Prép. individuelle concours ADM, examens droit par diplômé enseignement supérieur. Expérimenté. Ecr. s/nº 6256 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Linge de maison

FABRICANT linge de maison
SOLDE AUX PARTICULIERS
Housses de couettes.
Draps et parures de lit.
Tissage de l'Etoile, 10, rue de Cléry. Paris-2e. 233-94-11.

Instruments de musique

PIANOS DROITS ET A QUEUE
Neufs et occasions
Sélection des meilleures marques européennes, équipées de mécanique Renner.
Agence : BOSENDORFER, IBACH, FEURICH, EUTERPE, SCHIEDMAYER, PLEYEL, GROTRIAN-STEINWEG, SCHIMMEL, SEILER.
Occasions : Steinweg, Pleyel, Bechstein, Blüthner, etc.
10 ans de garantie ts modèles S.A.V. et livraisons assurées.
France et outre-mer.
Transp. gratuit rég. parisienne.
PIANOS MAGNE
Centre Musical Bösendorfer, 17, avenue Raymond-Poincaré, 75116 Paris. Tél. 553-20-60.
REMISE 5 % Paiement comptant.
ou possibilité 6 mois
CRÉDIT GRATUIT.

A VENDRE PIANOS
GRANDES MARQUES
refaits et garantis
par artisan, facteur,
QUEUE PLEYEL (1950) 20.000,
DROIT PFAFF (1930) 12.000.
PIANOS TORRENTE
Téléphone : 840-89-52.

Maisons de retraite

La Résidence du Parc à Ermenonville (Oise), 40 km Paris autoroute Nord. retraite, repos, convalescence, soins assurés, ambiance familiale, tout confort, parc, pension à court et long termes à partir de 165 F/jour, TTC, tél. 16 (4) 454-00-53.

Mode

POINT DE VENTE AGRÉÉ
PARIS PAS CHER
LES MARQUES DE LUXE
A QUALITÉ PRIX
COSTUMES - VESTES
5, av. de Villiers, 17e, Mº Villiers.

Moquettes

MOQUETTE PURE LAINE
50 %
DE SA VALEUR.
Téléphone : 842-42-62.

INCROYABLE
50.000 m²
DE MOQUETTE
pure laine et synthétique
ET REVETEMENTS DE MURS
Prix d'usine pose assurée
renseignements 757-19-19.

Peinture

Jeune artiste peintre réalise portraits hyper-réaliste d'après vos modèles photographiques.
Pour tous renseignements, téléphonez à
KIM MASSÉE - 534-24-75.

Sanitaires

PROMOTIONS
CABINE douche complète en COULEUR 2200 F
SANIBROYEUR SFA complet 2.300 F
SANITOR 21, rue de l'Abbé-Grégoire, PARIS-6e.
Ouvert le samedi 222-44-44.

Soins de beauté

LABORATOIRE
recherche vraies jumelles âgées de 20 à 30 ans pour test cosmétique. Rémunération.
Téléphone : 868-92-38
de 9 à 11 h et 14 h à 16 h.

Troisième âge

INVALIDES, semi-valides amnésiques, à partir 140 F/jour, parc. Tél. : (4) 426-76-26.

Prendrais en pension personne âgée, vie familiale.
Téléphone (4) 478-13-26.

Vacances - Tourisme - Loisirs

EN SUISSE Alpes-des-Chaux
Villars-sur-Ollon (1.550 m)

APPARTEMENT A LOUER (4/5 pers.)

tout confort, deux balcons sud, vue imprenable, tranquilité (skilifts à proximité)
Prix avantageux malgré le change.
Location par mois ou semaine.

Prix et renseign. PANTOURS Arrangement CP 126 CH 1010 LAUSANNE (Suisse).

SKI DE FOND
1 semaine dans le Haut-Doubs, à 4 h de Paris, dans vieille ferme franc-comtoise rénovée et confortable : ambiance calme et sympathique, style rustique ; petite capacité d'accueil (12 personnes). Tout compris (pension, matériel, moniteur) : 1260 F la semaine.
Yves et Liliane
JACQUET-PIERROULET
Le Crêt-de-l'Agneau
La Longeville
25650 MONTBENOIT
Tél. (81) 38-12-51.

Corse - Location à la semaine Stud./appts de mai à octobre. Charter Paris-Ajaccio : 900 F. 92, Pelleport, Paris-20e. 362-54-18.

Assoc. loi 1901 propose à ses membres
– Echange de logement.
– Séjours gratuits.
– Hébergement inter adhérent à Paris, Nantes, Kassel, Dakar, Lomé...
Renseign. : écrire A.L.C., 60, bd de Strasbourg, 75010 Paris.

Mas de CAMARGUE, 3 ch. gd séjour, chem. cuisine équipée, meub. tout confort vue étang, avril, mai, juin. 1.500 F, sem. Tél. : (90) 97-84-38.

COMBLOUX-MEGÈVE, chalet, 5 personnes, 1.000 F par semaine, 9 personnes, 1.500 F. (50) 58-68-98, (1) 381-36-04

Madrid Mondial 82, loue appt luxe 6/8 pers., IRANZO Joaquim. beu. 2
(19) 34-1-457-38-89.

Avril, vacances culturelles
TOSCANE 2/6 lits. 1.000/1.500 F. semaine. Paris 504-29-73.

Bateaux

Le Marché du bateau, Toulon. Recherche voilier polyester. bon état, 8 à 11 m. Vis. Médit. Tél. après-midi : 94/41-45-47.

Vd ÉVASION 37 1981, démonstrat., comme neuf. Rens. : M. Cortez - 94/89-00-68.

Vd FIRST 42 1981, démonstrat., comme neuf. Rens. : M. Cortez - 94/89-00-68.

Vd magnifique vedette BAGLIETTO, 16.50 m., état et armement except. Place Port-du-Var. Téléph. : Ph. Dor - 94/89-10-13.

Toute la gamme de voiliers Bénéteau, à louer au départ de Bandol. Tél. : Marché du Bateau 94/29-45-41.

Recherche Écume de mer, après 75, diesel. vis. Médit. Tél. av. 10 h. : 94/25-96-79.

Vd FIRST 27 1978, diesel, exc. état. Téléph. après-midi : 94/41-45-47.

Vd KELT 8 m., sept. 81, neuf, sacrifié. Téléph. après-midi : 94/41-45-47.

A vendre PB IV 73 T. Bon état. Pneum. semi-rigide, 5 mètres, équipé 115 CV Mercury 77 powertrim. Embarquement aut. 8-12 pers. Vitesse + de 80 km. Prix : 28 000 F.
19, rue Mme d'Houdetot,
95600 Eaubonne - 959-14-43.

INFORMATIONS « SERVICES »

LA MAISON

NOUVEAUX CARRELAGES

Très résistants, faciles à entretenir, les carrelages ont de sérieux atouts, malgré un prix assez élevé, surtout en éléments décorés. Utilisés traditionnellement dans la cuisine et la salle de bains, ils entrent maintenant dans les autres pièces (entrée, séjour, chambre) pour animer parfois un seul panneau.

Pour les sols, les carreaux s'agrandissent jusqu'à des formats de 30 × 60 cm et 60 × 60 cm (Marazzi ; Buchtal). L'avantage de ces très grands carreaux est de réduire les joints, ce qui rend le carrelage plus esthétique et facilite sa pose.

Pour les murs, la collection « Metropoli » de Marazzi comprend des grands carrés de céramique de 31,5 cm de côté, dans une palette de vingt coloris unis et mats. On peut y associer des carreaux « Cortersia » dont l'un des décors est un large ruban plissé, avec éléments d'angles, permettant une ample composition géométrique (225 F environ le mètre carré).

Autres jeux graphiques avec la plaquette « Angūlon » de Buchtal, dessinée par le sculpteur Calka. Sa forme rectangulaire étroite, avec une extrémité en biseau, et ses nuances de divers bruns et vert bronze offrent la possibilité de créer des décors de murs et de sols très originaux. Laissant moins de place à l'imagination, mais intéressants par leur conception nouvelle, des « tapis de céramique » sont réalisés avec les petits carreaux hexagonaux des Emaux de Briare. les motifs de ces carpettes (à insérer dans un carrelage uni) sont précomposés et vendus en plaques de 30 × 30 cm collées sur papier ou sur trame.

Pour égayer les murs d'une cuisine, de nouveaux carreaux à décor naturaliste sont à disséminer dans un carrelage uni ou à disposer en frise. Sur des carreaux blanc neige se détachent cafetière, soupière ou broc, soulignés d'une broderie festonnée (Emaux de Briare) et sur des carreaux à relief sont peints à la main des fruits ou des objets : moule à charlotte, œuf dans un coquetier, moulin à café (Cérabati, 275 F environ le mètre carré). La collection « Eglantine » de Carré comprend quatre dessins appétissants de gâteaux et de fruits pour la cuisine et quatre motifs d'accessoires de toilette à l'ancienne pour la salle de bains (87 F la série de quatre carreaux).

Une nouvelle décoration céramique en trompe-l'œil va changer l'ambiance des salles de bains sans fenêtre. Présentées par plusieurs fabricants à Batimat, en novembre dernier, ces fausses fenêtres peuvent également « aérer » visuellement une entrée ou un couloir. La collection de Villeroy & Boch comprend cinq modèles, de différentes dimensions, imaginés et peints à la main par Maggy Champsaur et édités, chacun, à cent exemplaires. Quatre de ces fenêtres ont un pot de fleurs sur leur rebord, la cinquième est une baie entrouverte sur un paysage de collines (de 733 à 3 725 F). Les céramiques italiennes Imola, distribuées par Paris-France- Céramique, ont également une compmosition de carreaux représentant une fenêtre ouverte sur une jardinière d'hortensias (1 377 F).

Le trompe-l'œil créé par Hubert Gravis pour Surface est d'un tout autre style. A partir du décor d'une fenêtre fermée, on peut changer plusieurs de ses éléments par des carreaux figurant un store, plus ou moins baissé. Celui-ci est uni (bleu ou jaune) ou à rayures (bleu, jaune, rose) ; les combinaisons fenêtre-store sont très variées. Une fenêtre, comprenant quinze carreaux, revient à 915 F, quel que soit son décor.

JANY AUJAME.

★ Marazzi, Z.I. du Coudray, 5-7, rue Galilée, 93150 Le Blanc-Mesnil. Tél. : 867-53-37.

Buchtal. Céramothèque, 7, rue Aumont-Thiéville, 75017 Paris.

Emaux de Briare, 7, rue du Bac, 75007 Paris.

Cérabati, 25, rue Jean-Goujon, 75008 Paris.

Carré, 91, quai de Valmy, 75010 Paris.

Villeroy & Boch, 82, rue d'Hauteville, 75010 Paris.

(Imola) Paris-France- Céramique, 78, rue Etienne-Dolet, 92240 Malakoff. Tél. : 735-38-52.

Surface, 16, rue Saint-Simon, 75007 ; 79, rue Boissière, 75016 Paris ; 47, rue de la Paroisse, 78000 Versailles.

LE MUSÉE GRÉVIN A TABLE. — Une exposition des services de table appartenant à une trentaine de personnages célèbres est organisée, au Forum des Halles, par le porcelainier André Raynaud. Pour animer cette présentation « historique » de la porcelaine de Limoges, des mannequins de cire sortiront exceptionnellement du musée Grévin : chefs d'Etat français et étrangers, princes d'Europe et d'Arabie, écrivains, artistes, vedettes de cinéma. Leurs services de table seront exposés en trente-cinq tableaux évoquant des ambiances très diverses.

★ Du 26 février au 13 mars, « Les services de table de Louis-Philippe aux princes d'aujourd'hui ». Forum des Halles, niveau 1, Grand Balcon (face au musée Grévin). Tous les jours, sauf dimanche, de 11 h à 19 h. Entrée gratuite.

STORE AMERICAIN. — Nouvelle texture pour un store américain (qui se remonte horizontalement) avec des fils de chanvre blanchi tissés à la main avec des pailles naturelles. Ce store Sumaweave d'Eurodrap, d'aspect rustique, est réalisé sur mesure ; à titre d'exemple, un store prêt à poser pour une fenêtre de 1 m × 2 m revient à 1 930 F environ. Ce même tissage de chanvre et paille est vendu, en très grande largeur, pour être utilisé en tenture murale (1 200 F le mètre en 2,97 m de large).

★ Eurodrap, 3, impasse Bonsecours, 75011 Paris, tél. 370-97-60. Indique ses points de vente.

MEUBLES DE LOZÈRE. — Les artisans-paysans de Lozère, groupés en coopérative, réalisent des meubles en bois massif qu'ils vendent directement. Le catalogue 1982 de leurs productions vient de sortir ; on peut y voir de nouveaux meubles, en particulier une table ovale en frêne ou en chêne, une chaise tout en bois (frêne ou ormeau) à assise légèrement incurvée et une grande armoire paysanne à trois portes. Ce catalogue, qui réunit buffets, vaisseliers, tables hautes et basses, lits et étagères, est disponible dans les magasins de Paris et de Mende (10 F). Il peut être adressé à domicile contre l'envoi de 15 F.

★ Artisans-paysans de Lozère, 1 bis, rue Hautefeuille, 75006 Paris ; 4, rue de l'Ange, 48000 Mende.

PARIS EN VISITES

VENDREDI 26 FÉVRIER

« La manufacture des Gobelins », 14 h 30, 42, avenue des Gobelins, Mme Allaz.

« L'Opéra-comique », 15 h, 7, rue Favart, Mme Pennec.

« L'Ecole des beaux-arts », 15 h, 13, quai Malaquais, Mme Vermeersch.

« Peinture française du XVII[e] siècle », 18 h, Grand Palais, Mme Lemarchand (Caisse nationale des monuments historiques).

« Paris mérovingien », 15 h, 23, rue de Sévigné (Approche de l'art).

« Hôtel Lauzun », 15 h, 17, quai d'Anjou (Mme Camus).

« Mexique d'hier et d'aujourd'hui », 14 h 30, Petit Palais (Paris et son histoire).

« Montmartre », 14 h 30, métro Lamarck-Caulaincourt (Paris pittoresque et insolite).

« Le Marais », 14 h 30, métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« L'île Saint-Louis », 14 h 30, 12, boulevard Henri-IV (Le Vieux Paris).

CONFÉRENCES

14 h 30 et 16 h 45 : 107, rue de Rivoli, M. R. Percheron : « L'Espagne islamique et andalouse ».

18 h 15 : Palais de la découverte, avenue Franklin-Roosevelt : « Communication homme-machine ».

19 h 30 : Sorbonne, amphithéâtre Bachelard, 1, rue Victor-Cousin, M. J. Eckenroth : « A la découverte de l'homme de toujours » (Université populaire de Paris).

20 h 30 : 5, rue Largillière, Mme M.-J. Cavaroc : « Egypte : pyramides et temples » (Nouvelle Acropole).

20 h 30 : 26, rue Bergère, Mme J. Gispard-Chelteff : « Thérapies et vies antérieures » (L'Homme et la Connaissance).

20 h 15 : 11 bis, rue Keppler : « Le troisième œil » (Loge uni des théosophes) (entrée libre).

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du mercredi 24 février 1982 :

UN DÉCRET

● Portant modification du décret du 5 avril 1968 modifiant le statut des caisses de retraites des personnels de l'Opéra et de l'Opéra-Comique, modifié.

UN ARRÊTÉ

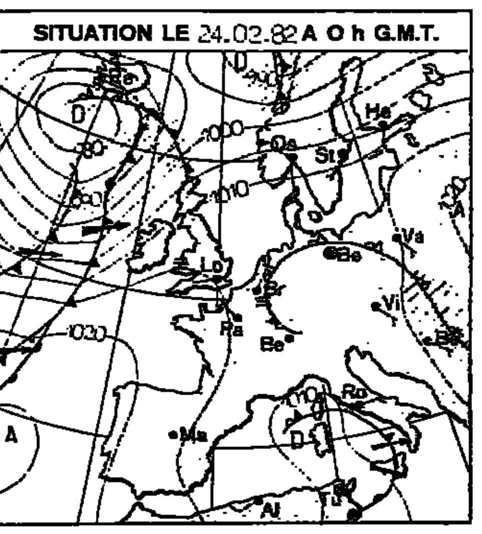
● Relatif à la protection de certaines espèces de poissons (lamproie, alose, saumon et truite).

UNE LISTE

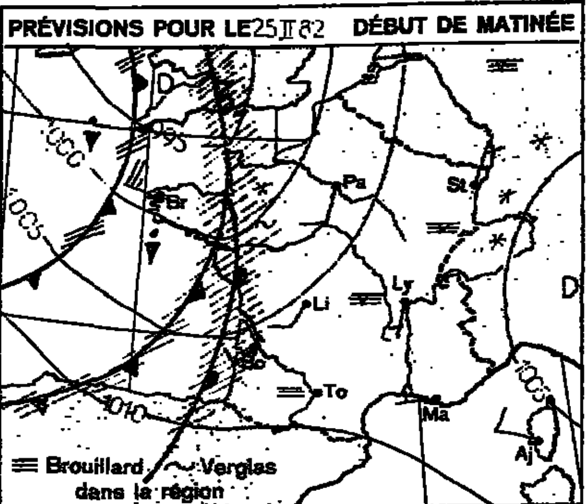
● D'aptitude aux fonctions de personnel scientifique des musées contrôlés.

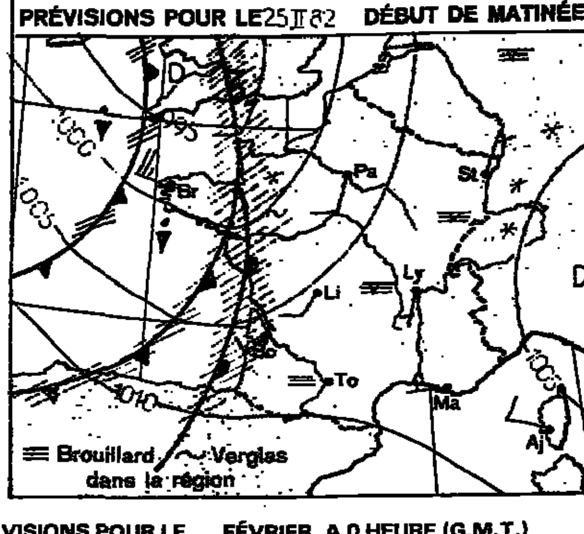
MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 24.02.82 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 25.II.82 DÉBUT DE MATINÉE





PRÉVISIONS POUR LE FÉVRIER, A 0 HEURE (G.M.T.)

Evolution probable du temps en France entre le mercredi 24 février à 0 heure et le jeudi 25 février à 24 heures :

La zone dépressionnaire de Méditerranée s'éloignera lentement vers le nord-est, et laissera la place sur la France à une crête anticyclonique favorable aux brouillards matinaux avant l'arrivée, jeudi, d'une nouvelle perturbation atlantique. Jeudi : ciel couvert et pluvieux sur la Bretagne dès le matin, gagnant l'intérieur du pays en étant localement précédé de neige ou de formations de verglas matinales. Ces pluies, avec neige à basse altitude, se situeront le soir de la Normandie au Centre, au Massif Central, à l'est des Pyrénées et au golfe du Lion, en apportant un adoucissement. Seuls le Nord, l'Est et les Alpes resteront sous l'influence de l'air froid et brumeux.

Pression atmosphérique réduite au niveau de la mer à Paris, le 24-2-1982 à 7 heures : 1013,7 millibars, soit 760,3 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 23 février ; le second, le minimum de la nuit du 23 au 24 février) : Ajaccio, 10 et 5 degrés ; Biarritz, 9 et 5 ; Bordeaux, 10 et 3 ; Bourges, 5 et − 3 ; Brest, 6 et − 1 ; Caen, 7 et 0 ; Cherbourg, 5 et 2 ; Clermont-Ferrand, 6 et − 7 ; Dijon, 2 et − 2 ; Grenoble, 3 et 2 ; Lille, 5 et − 3 ; Lyon, 5 et − 4 ; Marseille-Marignane, 7 et 2 ; Nancy, 1 et − 8 ; Nantes, 8 et − 2 ; Nice, 5 et 4 ; Paris-Le Bourget, 6 et − 2 ; Pau, 8 et − 1 ; Perpignan, 10 et 6 ; Rennes, 8 et − 2 ; Strasbourg, 2 et − 12 ; Tours, 8 et − 2 ; Toulouse, 8 et 0 ; Pointe-à-Pitre, 24 et 24.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 13 et 6 degrés ; Amsterdam, 5 et − 4 ; Athènes, 12 et 6 ; Berlin, 1 et − 7 ; Bonn, 4 et − 9 ; Bruxelles, 4 et − 3 ; Le Caire, 21 et 13 ; îles Canaries, 18 et 15 ; Copenhague, − 3 et − 7 ; Dakar, 24 et 18 ; Genève, 5 et − 1 ; Jérusalem, 14 et 7 ; Lisbonne, 13 et 7 ; Londres, 5 et − 5 ; Madrid, 9 et − 1 ; Moscou, − 4 et − 13 ; Nairobi, 28 et 14 ; New-York, 9 et 0 ; Palma-de-Majorque, 13 et 4 ; Rome, 11 et 3 ; Stockholm, − 1 et − 11.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3133

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II						■			
III							■		
IV			■	■	■				
V								■	
VI					■				
VII				■					■
VIII			■				■		
IX				■					
X		■							■
XI					■				

HORIZONTALEMENT

I. Personne n'arrivant jamais à trouver quelque chose à louer. — II. Un futur fruit sec y végète dans sa cosse. Elevé par des gens qui le sont mal. — III. Lança, il y a fort longtemps, l'ère toujours à la mode. Attribut de Dieu. — IV. Court fragment de la Longue Marche. Ce n'est pas avec des rats qu'on parvient à la faire danser. — V. Gorgée d'eau. — VI. La grande presse. Singulier pluriel d'une exécution singulière. — VII. S'échappe au moment du coup dur. Programme de restauration. — VIII. Personnel. Même le clochard en a un propre. Négation. — IX. Mauvaise conseillère qui n'est plus entendue. Haut lieu pour un « Aigle ». — X. Le palais des dogues. — XI. Rigole quand elle est à son comble. Amplificateur.

VERTICALEMENT

1. L'une est enflammmée, l'autre refroidissante. — 2. Tablier à carreaux. — 3. Ville de Yougoslavie. Bon pour la cage aux rossignols. Le roturier a tendance à le cacher et le noble à en faire étalage. — 4. Palindrome sino-soviétique. Interjection. Marque de surprise devant l'hébétude. — 5. Qui ont terminé leur stage de formation. Créature. — 6. Le plus sûr moyen de trouver la terre ferme. — 7. Note. Vedette du Paris by-night. On peut en jouer un avec une ou deux flûtes. — 8. Plus on en est près, plus on regarde. On la connaît sur le bout des doigts. — 9. Le mieux pour le bien. Valeur numérique d'un Louis qui valorisa l'écu.

Solution du problème n° 3132

Horizontalement

I. Gâte-sauce (cf « méchant »). — II. Abattages. — III. Scène. Ore. — IV. Na. Ale. — V. Roi. Crime. — VI. Oral. Gnon. — VII. Na. Ino. NT. — VIII. Otite. Nio. — IX. Me. Rôt. Al. — X. Iule. Iole. — XI. Erosifs.

Verticalement

1. Gastronomie. — 2. Abc. Orateur. — 3. Tænia. Lô. — 4. Etna. Litres (cf « pipe »). — 5. Ste. Néo. — 6. Aa. Argo. Tif. — 7. Ugolin. Os. — 8. Cérémonial. — 9. E.S.E. Entôler.

GUY BROUTY.

PÊCHE

Recensement des saumons de l'Allier

L'assemblée générale de l'Association protectrice du saumon de l'Allier, qui s'est tenue à Clermont-Ferrand, a permis de mettre véritablement en fiches la population en saumons de cette rivière qui, est l'une des plus réputées de France, sinon la plus réputée.

Au cours de 1981, les amateurs ont pris 514 saumons, 218 dans le Puy-de-Dôme, 181 dans l'Allier et 115 en Haute-Loire. C'est beaucoup moins qu'en 1980 (1 280) mais mieux qu'en 1979 et 1978. Cependant, ces prises restent très loin des possibilités de la rivière qui, selon les experts, sont de 8 500 à 16 000 captures.

Mais l'Association protectrice du saumon a estimé que les professionnels déclaraient « *très peu de prises* » et, selon elle, « *une quinzaine de pêcheries peuvent capturer des milliers de saumons sans contrôle, empêchant la reconstitution de la rivière* ».

Les participants à l'assemblée générale se sont déclarés, par ailleurs, franchement hostiles au projet de barrage Naussac 2 qui « *arrêterait toute migration dans le haut Allier* » en raison des étiages d'hiver et de printemps.

Enfin, les braconniers, qui « *ont détruit une bonne soixantaine de géniteurs en 1981* » ont également retenu l'attention de l'Association. Mais un des nombreux chiffres avancés au cours de cette assemblée générale qui a réjoui les pêcheurs de saumons de l'Allier est celui des frayères répertoriées. Elles seraient de cinq cents. Un record.

PRESSE

● « *Franchise magazine* », publication mensuelle du « nouveau commerce associé » (tirage 50 000 exemplaires), lance son numéro 1 (20 F) à la veille du premier Salon de la franchise, organisé à Paris, en mars prochain. Ce magazine est tout spécialement destiné aux petits entrepreneurs, artisans, commerçants qui souhaitent développer leur affaire tout en restant des travailleurs indépendants. Il est réalisé par Productions G.T.S.-France, 13-15, rue Marcel-Sembat, 13001 Marseille, S.A.R.L. au capital de 100 000 F, dirigée par M. Marcel Touati, qui édite par ailleurs le mensuel *Créez !* et *Feed Back*.

● *Les candidats aux prix Albert-Londres*, qui doivent avoir moins de quarante ans et être de langue française, sont priés de déposer, sous dossiers séparés, leurs reportages publiés, articles ou livres, en vingt exemplaires avec autant de *curriculum vitae*, chez Mme Jacqueline Goury-Laffont, 53, rue Cardinet, 75017 Paris (763-42-66) avant le 31 mars. Le prix sera décerné le 22 mai à Vichy.

RÉGIONALISME

Les cours de langue d'oc en Ile-de-France

● **ACADÉMIE DE PARIS :**

Lycée Lavoisier : 19, rue Henri-Barbusse, 75005 Paris (salle 315). Tél. secrétariat : 329-55-50. Le mercredi de 14 à 16 heures débutants, de 16 à 18 heures, 2[e] niveau, de 19 à 21 heures, 3[e] niveau, ouvert à tous.

Université Paris-IV-Sorbonne : Institut de langue et littérature d'oc : 1, rue Victor-Cousin, 75005 Paris. Tél. : 329-12-13. Le mercredi et jeudi après-midi.

Lycée Paul-Bert : 7, rue Huygens, 75014 Paris. Tél. : 320-32-64. Le mardi de 17 à 19 heures (dialecte provençal).

● **ACADÉMIE DE CRÉTEIL (77-93-94) :**

Lycée Champy : rue des Hauts-Roseaux, 93160 Noisy-le-Grand. Professeur M. Roque. Tél. : 303-13-04. Le jeudi de 14 h 30 à 15 h 30 (2[e] niveau), de 17 h 30 à 18 h 30 (débutants). Le lundi de 17 h 30 à 18 h 30 (débutants).

C.E.S. Honoré-de-Balzac : 160, rue Paul-Thomoux, 93330 Neuilly-Plaisance, professeur M. Molinier. Tél. : 303-74-36. Le jeudi de 13 à 14 heures (classes de 3[e] et 4[e]).

Université de Paris-VIII (département d'italien) : 4, rue de la Liberté, 93100 Saint-Denis. Professeur M. Martel. Tél. : 373-33-34. Le jeudi et vendredi de 19 h 30 à 21 heures : introduction à la langue occitane.

● **ACADÉMIE DE VERSAILLES (78-91-92-95) :**

Lycée Florent-Schmitt, cercle Mistral : 112, boulevard de la République, 92200 Saint-Cloud. Professeur M. Baiche. Tél. : 771-85-45. Le jeudi de 16 à 18 heures.

BREF

AUTOMOBILE

PIÈCES DÉTACHÉES D'OCCASION. — Pour ceux (de plus en plus nombreux) qui réparent eux-mêmes leur auto, deux grandes surfaces — installées en banlieue — sont spécialisées en pièces détachées d'occasion. Dans ces « Casse-centers », les pièces de rechange proviennent de voitures — françaises et étrangères — datant des vingt dernières années. On y trouve des éléments de carrosserie (ailes, portières, capots), des moteurs, des embrayages et autres pièces permettant de remettre en état sa chère vieille voiture.

★ Casse-center, 174, avenue Jean-Jaurès, 93300 Aubervilliers. Tél. : 834-54-35 (ouvert du lundi au jeudi, de 9 heures à 18 heures), le vedredi et le samedi, de 9 heures à 20 heures) ; Centre commercial Créteil-Soleil, 94000 Créteil. Tél. : 898-55-81, du lundi au samedi, de 10 heures à 20 heures.

Nouveaux riches

Le docteur Noëlle Chomé, de Lausanne, nous écrit :

Personne ne conduit aussi dangereusement vite que les Français. La voiture ne leur sert pas seulement à aller individuellement d'un point à un autre, mais surtout à dépasser, à risquer, à épater, d'où le record d'accidents. Les Américains, qui nous ont donné cet usage intensif, sont bien plus sages que nous, nouveaux riches.

FORMATION PERMANENTE

RESPONSABLES DE FORMATION. — Le CESI de Gentilly organise deux stages de formation de responsables de formation : le 8 mars (responsables de formation en temps partagé), le 22 mars (ingénieurs de formation pour des actions et projets à l'exportation).

★ CESI Ile-de France, établissement de Gentilly, 62, avenue Raspail, 94250 Gentilly. Tél. : 664-35-51.

EDUCATION AFFECTIVE ET SEXUELLE. — L'Institut des sciences de la famille propose une session sur le thème « Éducation affective et sexuelle ». Cette session s'adresse à toutes les personnes qui ont à intervenir auprès d'adolescents ou de jeunes. Cinq journées : les 8 mars, 29 mars, 26 avril, 10 mai, 24 mai.

★ I.S.F., 19, rue du Plat, 69002 Lyon. Tél. : (7) 842-10-30.

TRANSPORTS

AIR-INTER A L'AÉROGARE N° 2 DE ROISSY. — Toutes les dessertes d'Air-Inter actuellement assurées à l'aérogare n° 1 de Roissy-Charles-de-Gaulle, seront transférées, à partir du lundi 1[er] mars, à l'aérogare n° 2. Ces dessertes concernent les villes de Strasbourg, Mulhouse, Nantes, Bordeaux, Toulouse, Lyon, Montpellier et Marseille.

Le Monde

équipement

DÉCENTRALISATION

LE TRANSFERT DU POUVOIR EXÉCUTIF

Des conventions vont être conclues entre les préfets et les présidents de conseils régionaux d'ici au 15 avril

Les vingt-deux présidents des conseils régionaux de métropole (neuf appartiennent à l'opposition et treize à la majorité) ont été reçus le 23 février par M. Gaston-Defferre, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et de la décentralisation. Il s'agissait de leur indiquer de quels moyens en personnels ils pourraient disposer à partir du 15 avril, date à laquelle aura lieu effectivement le transfert du pouvoir exécutif (exercé jusqu'à présent par les préfets) en leur faveur. Dans chaque région, une convention — qui tiendra compte des spécificités propres, notamment en Ile-de-France, — sera conclue entre le représentant de l'Etat et le président du conseil régional. Elle déterminera dans quelles conditions les personnels de l'Etat, notamment les membres des missions régionales placées actuellement auprès des préfets, seront mis à la disposition du bureau des conseils régionaux. D'autre part, le président du conseil régional pourra s'entourer des collaborateurs de haut niveau qu'il jugera bon de recruter.

Le ministre d'Etat a aussi indiqué qu'il présentera au Parlement, à la session de printemps, le projet de loi sur la répartition des compétences entre l'Etat, les régions, les départements et les communes (« le Monde » du 18 février).

M. Jean-Marie Rausch (C.D.S.-U.D.F.), maire de Metz, président du conseil général de Moselle et président du conseil régional de Lorraine, qui doit rencontrer le premier ministre le 26 février, affirme dans l'interview ci-dessous qu'il est prêt à jouer la carte de la décentralisation sans restriction, mais estime, quatre mois après la visite du président de la République dans la région, que l'appel à la solidarité nationale lancé par la Lorraine n'a toujours pas été entendu des pouvoirs publics.

« Le président de la République n'a pas entendu l'appel de la Lorraine à la solidarité nationale »

nous déclare M. Jean-Marie Rausch (U.D.F.)

« Vous êtes maire de Metz, la capitale régionale de Lorraine, président du conseil général de la Moselle, sénateur, et vous venez d'être élu président du conseil régional. N'avez-vous pas l'impression que vous cumulez de façon excessive les fonctions de responsabilités ?

— De par le contexte sociopolitique français et dans l'attente de la mise en œuvre complète des lois sur la décentralisation, il est indispensable, pour un maire de grande ville, de cumuler son mandat municipal avec un mandat parlementaire et ce dernier implique automatiquement un mandat régional. Quant à mon mandat de conseiller général, je vous rappelle que c'est par cette assemblée que j'ai débuté ma carrière politique, ce qui fait qu'affectivement je suis très attaché à mon troisième canton de Metz.

» En ce qui concerne la présidence des instances départementale et régionale, il est utile de préciser que, dans la crise que traversent le département de la Moselle et la région lorraine, il m'a toujours semblé évident que la majorité d'avant le 10 mai — ou l'opposition actuelle — devait s'unir afin de mener conjointement une action efficace pour permettre un redéploiement économique exigeant un environnement politique libéral.

» C'est pour assurer cette cohésion de l'ancienne majorité que je me suis présenté à la présidnece du conseil général en 1979, et c'est le résultat de nos efforts qui a permis maintenant mon élection à la présidence de la région. Bien entendu, je n'envisage pas de cumuler ces deux responsabilités et, conformément aux déclarations que j'ai faites depuis cette dernière élection, je ne solliciterai pas, dans quelques jours, le renouvellement de mon mandat de président du conseil général.

— Dans ces différentes fonctions locales et régionales, allez-vous jouer à fond la carte de la décentralisation et du transfert des pouvoirs tels qu'ils ont été définis dans la loi que vient d'approuver le Parlement ?

— En ce qui concerne mes fonctions locales, je n'ai bien évidemment pas attendu la loi « droits et liberté » pour faire assumer par la ville de Metz ses responsabilités. En effet, le maire ayant toujours été l'exécutif du conseil municipal, il m'a été possible :

» — d'entreprendre, dès 1971, une restructuration fondamentale de la gestion communale ;

» — de proposer progressivement à l'assemblée municipale la création d'emplois ou la mise en œuvre d'un plan formation afin de disposer d'un personnel hautement qualifié ;

» — de réorienter en profondeur nos politiques dans les domaines les plus divers, du social à l'action culturelle, en passant par la redéfinition des grandes orientations d'aménagement du territoire ou d'urbanisme.

» Dans ce dernier domaine, j'ai d'ailleurs immédiatement récupéré, dès que les textes me l'ont permis, l'instruction des permis de construire, alors que je viens, par ailleurs, de proposer récemment au conseil municipal un plan emploi destiné à situer le rôle économique de la ville à l'intérieur de son bassin d'emplois.

» A propos de mes fonctions régionales, il faudra attendre le 15 avril pour, conformément aux orientations que j'ai esquissées à l'issue de mon élection, nous doter d'une structure qui permettra aux élus d'assumer leurs responsabilités, toutes leurs responsabilités, rien que leurs responsabilités. Ainsi, je m'entourerai de seront sous la seule autorité des cadres de très haut niveau qui élus car, si nous voulons scrupuleusement appliquer, dans l'esprit et dans les textes, les récentes décisions prises par le Parlement en la matière, nous nous devons de nous rendre le plus autonome possible par rapport aux commissaires de la République.

» De plus, la répartition des compétences entraînera des compétences exclusives assumées, selon les cas, de façon indépendante par l'administration d'Etat ou par des élus locaux. Une telle conception impliquera bien évidemment des lieux ou des outils de médiation afin d'assurer un *minimum de cohérence* à l'action administrative.

Quel doit être, selon vous, le recueille votre préférence à propos des futures élections des conseillers régionaux ? Quel doit être selon vous le rôle du comité économique et social ?

— Pour permettre aux régions d'être des collectivités locales à part entière, il fallait tout naturellement envisager l'élection des conseillers au suffrage universel direct, et le mode de scrutin le plus approprié m'apparaît être le scrutin de liste, sans panachage ni vote préférentiel, avec attribution au *plus fort reste*, et au niveau régional.

» La répartition des compétences, le transfert de l'exécutif, le mode d'élection du conseil justifient d'autant l'existence, pour reprendre l'expression précédemment utilisée, d'un « *lieu de médiation* » et de dialogue avec les forces vives d'une région. En effet, la nouvelle collectivité territoriale aura un rôle fondamental à jouer dans trois principaux secteurs, à savoir :

» — l'aménagement du territoire ;

» — le développement économique ;

» — l'action culturelle et scientifique, et le renforcement dans ces domaines des responsabilités de nos élus régionaux ne pourra que valoriser le comité économique et social, sous réserve que la représentation de ce dernier, de par sa composition, corresponde effectivement aux réalités économiques, sociales et culturelles de la région.

— Quelles innovations comptez-vous introduire en 1982 dans le fonctionnement du conseil régional et quels sont vos objectifs prioritaires ?

— Vous parlez d'innovation... Eh bien, j'entends faire évoluer radicalement les méthodes de travail par :

» — l'élargissement du bureau.

» — l'attribution de délégations de responsabilité,

» — la mise en œuvre d'un système de gestion reposant sur les techniques de pointe du management,

» — l'instauration d'un réel dialogue avec les élus et nos différents partenaires qui pourra aller jusqu'à une décentralisation des services régionaux.

» Ces derniers auront d'ailleurs pour mission de descendre sur le terrain afin d'y étudier les problèmes et d'apporter chaque fois que cela sera possible une assistance efficace aux élus.

— Lorsque, les 13 et 14 octobre, le président de la République était venu en Lorraine, vous aviez déclaré : « La Lorraine, pour retrouver toute sa vigueur, fait appel à la solidarité nationale. » Aujourd'hui, estimez-vous que cet appel a été entendu par le gouvernement, dont vous allez d'ailleurs rencontrer le chef, à sa demande, le vendredi 26 février ?

— Non seulement l'appel à la solidarité n'a pas été entendu par le président de la République, puisque aucune réalisation concrète n'a pu être constatée, mais encore un certain nombre de décisions d'une extrême gravité ont été prises à l'encontre de nos intérêts régionaux :

» — L'Agence de l'air n'a pas été décentralisée mais reste à Paris :

» — Ces transferts industriels ont été effectués au profit du Nord-Pas-de-Calais ;

» — Les orientations agricoles du gouvernement posent des problèmes économiques et sociaux sans précédent ;

» — La carte des aides établie par les aménageurs nationaux a écarté de nombreux secteurs en Lorraine.

» Dès lors, nous sommes confortés dans le fait que seule une opposition libérale constructive peut tenter d'élaborer un programme afin de faire face à la crise et, dans ce cadre, nos objectifs prioritaires seront les jeunes et l'emploi. »

Propos recueillis par
FRANÇOIS GROSRICHARD.

● *Département basque : création d'une commission.* — M. Gaston Defferre, ministre de l'intérieur et de la décentralisation, va suggérer au gouvernement de *« créer une commission interministérielle chargée d'étudier la façon de répondre aux désirs des Basques qui veulent continuer à étudier leur langue et à développer leur culture. »* M. Defferre a fait cette déclaration après avoir reçu, le 23 février, une trentaine de personnalités du département des Pyrénées-Atlantiques qui étaient venues lui demander la création d'un département basque (*le Monde* du 23 février). M. Jean-Pierre Destrade, député des Pyrénées-Atlantiques, (P.S.), a estimé cette réunion *« positive »* et a qualifié la décision de M. Defferre de *« décision de sagesse »*.

Faits et projets

LES COURSES EN GRÈVE

Le Pari mutuel urbain (P.M.U.) et le Pari mutuel hippodrome (P.M.H.) devaient être paralysés, ce mercredi 24 février, par une grève illimitée déclenchée à l'appel de la C.G.T. et de la C.F.D.T. Ces organisations syndicales entendent ainsi protester contre les bagarres qui ont opposé, le 23 février, sur les pistes d'Auteuil, une centaine de leurs adhérents à des turfistes et à des professionnels des courses.

Après avoir perturbé, au siège du P.M.U., les négociations sur la convention collective, les congés payés et la garantie de l'emploi, les militants syndicalistes avaient envahi, mardi, le champ de courses d'Auteuil. Le départ de la première course ayant tout de même été donné, celle-ci s'est déroulée dans une grande confusion.

Des entraîneurs, des jockeys et des turfistes se sont alors opposés physiquement aux militants de la C.F.D.T. et de la C.G.T. parmi lesquels cinq personnes ont été blessées. Plainte pour voies de fait a été déposée contre trois entraîneurs et trois jockeys.

« MORCEAUX CHOISIS » D'ARCHITECTURE

Les articles récents sur l'architecture, parus dans *le Monde* sous les signatures de Michèle Champenois, François Chaslin, André Chastel, Frédéric Edelmann, André Fermigier et Jacques Michel, ont été réunis dans une brochure illustrée, à l'occasion du Grand Prix de la critique décerné à ce journal.

Qu'ils évoquent l'histoire de l'architecture (Le Corbusier, Gaudi, Viollet-le-Duc, Brunelleschi), ou qu'ils se risquent à juger l'architecture contemporaine, pas toujours pour en médire, ces *« morceaux choisis »* sont d'actualité.

Architecture, 40 pages, 12 francs. En vente dans les kiosques, ou au journal *le Monde*.

URBANISME

UN CASSE-TÊTE POUR M. QUILLIOT

Comment réformer la fiscalité foncière ?

Pour accroître les ressources des collectivités locales, « je ne vois pas d'autre solution que le recours au foncier », a déclaré M. Roger Quilliot, ministre de l'urbanisme et du logement, à l'Agence France-Presse, le vendredi 19 février.

Le principe d'un impôt déclaratif annuel basé sur la valeur vénale des terrains déclarée par leurs propriétaires est « une hypothèse parmi d'autres, mais qui relève des fiscalistes », a indiqué M. Quilliot qui a été reçu par le président de la République, mercredi 17 février. « Ce problème de formulation n'est pas à l'ordre du jour, mais je suis persuadé qu'on va être obligé de se le poser. C'est une question de bon sens », a ajouté M. Quilliot.

L'arbitrage rendu lors du conseil des ministres du 3 février avait en effet reporté à plus tard, comme le *souhaitait* M. Fabius, ministre du budget, la création d'un nouvel impôt déclaratif, tel qu'il figure dans le programme de la gauche (*le Monde* du 6 février). Pas d'impôt nouveau, mais — plus discrètement — des impôts rénovés.

Dans sa déclaration à l'A.F.P., le ministre de l'urbanisme confirme qu'il s'agit pour l'instant d'aménager la fiscalité foncière actuelle, basée sur la valeur locative des terrains, *souvent* très mal évaluée, et surtout rarement coordonnée au statut des parcelles dans les plans d'occupation des sols qui désignent les terrains constructibles, immédiatement ou à terme, et conditionnent, en fait, la valeur vénale.

Dans le cadre de la réforme de la *fiscalité locale il s'agit, selon* le ministre de l'urbanisme, d'être *« efficace »*, mais aussi de *« supprimer des inégalités flagrantes »* : pour 100 000 hectares taxés comme terrains à bâtir, on en compte un million constructibles dans les plans d'occupation des sols, et 500 000 autres classés dans les zones urbanisables après équipement.

En fait, ce million d'hectares représente la *« zone urbaine »* des plans d'occupation des sols publiés, déjà largement construite. La réalité doit se trouver entre ce million et demi, avancé par M. Quilliot, et les 400 000 hectares retenus *jusqu'*à présent par les spécialistes (*le Monde* du 8 février).

Cette disparité fiscale est évidemment favorable à la rétention des terrains, estime M. Quilliot. Et des propriétaires fonciers font des profits involontaires considérables, voyant le prix de leur terrain multiplié jusqu'à quarante fois, alors qu'ils n'ont participé *en rien à la viabilisation du secteur* par la commune. *« Cela n'est pas acceptable »*, déclare M. Quilliot, qui souhaite corriger ces inégalités entre propriétaires par le *« réaménagement des taxes foncières qui existent déjà. »*

D'autre part, M. Michel Pezet, secrétaire national du parti socialiste à l'environnement, vient à la rescousse du ministre de l'urbanisme en rappelant dans un communiqué que la *« politique foncière est bien la clef de voûte de la politique urbaine »* et que l'*« impôt foncier déclaratif »* figure bien dans le *projet socialiste »*. *« Tout, loin de là, ne sera pas résolu par la réforme de la fiscalité locale »*, estime le parti socialiste, et les propositions de M. Quilliot au conseil des ministres du 3 février ne sont qu'*« une première étape »*.

Ces déclarations de principe vont sans doute relancer la polémique qui oppose le ministère de l'urbanisme et celui du budget à propos de la réforme foncière. *Si* un accord existe pour mieux faire coïncider la taxation foncière et le statut réel des terrains, chaque administration a tendance à en rejeter la responsabilité sur l'autre. Le ministre du budget, M. Laurent Fabius, refuse obstinément tout ce qui pourrait ressembler à *un impôt sur le capital* et obligerait vingt millions de propriétaires terriens à déclarer la valeur de leur bien, accréditant ainsi le « soupçon » déjà exprimé par l'oppositoin à propos de l'impôt sur les grandes fortunes.

Querelle de boutique

Pourtant, le désordre de la fiscalité foncière est connu. Tel terrain constructible est moins imposé qu'une terre agricole voisine, car le fisc ne retient dans la « petite » catégorie des terrains à bâtir (100 000 hectares) que ceux qui sont inclus dans un lotissement ou qui bénéficient d'un permis de construire. Pendant la durée du chantier, le propriétaire paie alors une taxe environ cent fois plus élevée que celle qui frappe le « jardin potager » ou le « terrain d'agrément » ou encore la « jachère ».

Depuis des années, les responsables de l'urbanisme regrettent *que la fiscalité n'aide pas mieux* à réaliser les objectifs de l'urbanisme (et notamment n'incite pas les propriétaires de terrains constructibles à... construire) et se plaignent qu'elle soit souvent en contradiction flagrante avec une réglementation de plus en plus précise : les cinq mille six cents POS applicables au 1er janvir 1982 concernent plus de la moitié de la population (33 millions exactement) et 20 % du territoire national.

Or on constate que le « foncier bâti » frappe en moyenne les constructions au taux de 0,3 % à 0,4 % de la valeur vénale, alors *que le « non-bâti »* en zone urbaine n'est taxé qu'à 0,01 % environ. Pour remédier à cette sous-imposition des terrains constructibles, une loi du 26 janvier 1980 permet aux communes de majorer (jusqu'à la tripler) l'assiette de l'impôt, mais cet aménagement ne touche qu'une faible partie des terrains sous-imposés.

Les services de l'équipement sont mal armés pour faire le travail de recensement, et le fisc, de son côté, se plaint qu'on ne lui donne pas les éléments nécessaires.

La réforme de la fiscalité foncière dans notre pays se résume-t-elle à un *« combat bureaucratique »* selon les uns, à des *« querelles de boutique »*, selon les autres, entre les services de l'équipement et la direction générale des impôts ?

Le scénario est, paraît-il, toujours le même. Premier temps : une commission d'experts (où le fisc envoie un « troisième couteau ») établit un système. Deuxième temps : le directeur général des impôts vient dire lui-même que ce système n'est pas techniquement viable. Troisième temps : les services de l'équipement sont invités à faire leur propre impôt et on les avertit *qu'aucun ne marche jamais.*

M. Quilliot veut-il tenter sa chance ?

MICHÈLE CHAMPENOIS.

LA PRÉPARATION DE L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1989

● La ville de Paris prêterait environ 80 hectares à l'État
● Le siège administratif quai Branly ?

Si la candidature de la France est retenue pour être le siège de l'Exposition universelle de 1989 (la décision doit être prise au mois de mai prochain) tout porte à croire, selon des sources proches du ministère de la culture, que cette manifestation serait organisée principalement quai Branly, dans un bâtiment occupé actuellement par les services du ministère des finances.

La décision définitive sera prise dans le cadre de la concertation qui vient de s'engager entre l'Etat et la Ville à la suite de la visite de M. Robert Bordaz au maire de Paris. M. Bordaz est chargé, en effet, par le président de la République, « d'organiser la préparation de l'Exposition universelle » (« le Monde » du 5 décembre 1981).

C'est entre 80 et 110 hectares, situés à proximité de la Seine, entre Bercy (douzième arrondissement) et les terrains Citroën (quinzième arrondissement), qu'il faut trouver dans la capitale pour installer « l'Expo 89 ». La contribution foncière de la Ville à l'organisation de cette manifestation portera sur près de 80 hectares.

Cette superficie serait ainsi répartie : Bercy, 20 hectares ; pelouse de Reuilly (à l'orée du bois de Vincennes), 25 hectares ; Tolbiac (13e arrondissement), 1 4 2 hectares ; terrains Citroën, 20 hectares et plaine de Vaugirard, 15 hectares.

Selon *la mairie de* Paris, *cette* évaluation exclut : la zone affectée au développement des activités industrielles et artisanales, prévu dans le secteur Tolbiac, l'essentiel des terrains réservés à Bercy pour le maintien d'un commerce vini-viticole et une partie des terrains Citroën destinés à la construction comme il en a été décidé par la mairie. de mille cinq cents logements, d'un hôpital et de différents équipements publics et commerciaux. La Ville ne reviendra pas sur sa décision de continuer à aménager — dans le cadre de ses options générales d'urbanisme — ces secteurs dans les délais annoncés. Par contre la *mairie donnerait* son accord à l'Etat pour qu'il puisse tirer parti des zones suivantes :

● *Dans le bois de Vincennes*, à deux pas des derniers vestiges de l'expositoin coloniale : utilisatoin provisoire de « la pelouse de Reuilly » pendant la durée de l'exposition (huit à neuf mois). Cette « pelouse » occupée chaque année par la Foire du Trône accueillerait des pavillons étranet serait mise en valeur. Son aspect désolé et vide, que les promeneurs connaissent aujourd'hui, disparaîtrait donc. Une bonne opération pour la municipalité...

● *Bercy* : affectation provisoire de la partie centrale des entrepôts s'étendant sur une quinzaine d'hectares et situés entre le Palais des sports et les activités viti-vinicoles. Un retard dans l'aménagement de l'espace vert prévu à cet endroit est donc à prévoir. Cependant la mairie a demandé à l'Etat que les réalisations étudiées dans le cadre de l'expositoin respectent la trame des alignements d'arbres existants et que les nouveaux bâtiments puissent se prêter ultérieurement à l'aménagement de logements sociaux (comme cela a été le cas à Montréal).

● *Tolbiac* (la zone destinée aux activités industrielles et portuaires étant exclues des emprises réservées à l'exposition) : le report des acquisitions foncières, entreprises par la Ville auprès de la S.N.C.F., a été décidé.

● *Terrains Citroën* : il est prévu d'affecter provisoirement à l'exposition les emprises prévues par la *Ville qui avait le projet de réaliser* un vaste espace vert. Ce qui aura pour conséquence de différer de quelques années l'aménagement final du parc. Décalage de quelques années, aussi, pour la construction de huit cent cinquante logements (sur les deux mille trois cent cinquante prévus). Mais comme pour Bercy, certains bâtiments de l'« Expo » pourraient être reconvertis pour aménager des logements sociaux.

Enfin pour réaliser un équipement de bureaux ou de services « à caractère prestigieux » il est prévu d'utiliser, à titre temporaire ou définitif, le terrain, en cours d'acquisition par la ville, et où *devait s'installer le siège social* de la société Citroën.

● *Plaine de Vaugirard* : utilisation provisoire au profit de l'Exposition, non seulement des terrains vacants mais aussi de quelques espaces sportifs (un terrain d'athlétisme et trois stades de football).

C'est donc sur ces bases que l'Etat et la Ville devraient trouver un terrain d'entente afin que M. Robert Bordaz puisse préparer, comme le lui a demandé le président de la République, le dossier qui sera présenté au Bureau international des expositions *quand il examinera dans quelques* semaines la candidature de la France.

JEAN PERRIN.

CORRESPONDANCE

ROUEN, LE CAMEROUN ET L'EXPLOITATION FODESTIÈRE

Après notre supplément intitulé « Rouen, porte française sur le Cameroun » (le Monde *du 5 février), M. François Calvet, secrétaire général du Groupement interprofessionnel pour l'étude et la coordination des intérêts économiques au Cameroun (GICAM), nous apporte les précisions suivantes à propos du secteur forestier :*

La chute des volumes exportés, 791 000 mètres cubes en 1980-1981 (1) contre 863 000 mètres cubes en 1979-1980 est consécutive à la crise qui sévit depuis bientôt un an sur le marché international des bois tropicaux et, en ce qui concerne les bois du Cameroun, ces derniers ne sont actuellement plus compétitifs en raison de l'augmentation constante des charges qui pèsent sur les structures des prix de revient des exploitations forestières.

En l'état actuel des choses, poursuit-il, il est très délicat de faire des pronostics sur une éventuelle reprise du marché international et, dans cette conjoncture difficile, l'avenir de ce secteur apparaît, *tout au moins* à court terme, assez bouché. Les autorités camerounaises, conscientes de ces difficultés, étudient actuellement avec les producteurs et exportateurs de bois un certain nombre d'actions à entreprendre pour assurer dans les meilleurs délais la relance des activités de la profession forestière.

(1) Et non millions de mètres cubes comme nous l'avons écrit par erreur (N.D.L.R.).

L'ÉCOLOGIE FAIT SES COMPTES

III. – Près de 500 000 emplois à l'horizon

par MARC AMBROISE-RENDU

Si l'on en croit les données chiffrées – à manier avec prudence, – la pollution coûterait annuellement à la France 80 milliards de francs, soit autant que le chômage (*le Monde* du 23 et du 24 février). Pour réduire ces nuisances, l'ensemble des Français – États, communes, industriels, particuliers – dépenseraient une trentaine de milliards par an. Comment ces efforts financiers se répercutent-ils sur la réduction des pollutions, mais aussi sur les prix, la productivité, l'emploi, la balance des comptes, la croissance, etc. ? Bref, quelles sont les retombées économiques de l'écologie ?

Les sacrifices financiers consentis par les Français pour préserver la nature et améliorer leur cadre de vie – une trentaine de milliards par an depuis dix ans – n'ont pas été vains. L'état de santé des cours d'eau s'améliore, l'atmosphère des villes est un peu moins irrespirable, les espaces verts se multiplient. En revanche, le vacarme enfle partout, de nouveaux polluants apparaissent et nombre d'espèces d'animaux sauvages sont en voie de disparition. On peut donc se demander si, par pingrerie ou timidité, les efforts financiers n'ont pas été maintenus au-dessous de leur seuil d'efficacité. Poser cette question, c'est soulever l'épineux problème de ce que les spécialistes appellent l'ACA, l'analyse coût-avantage.

Disons tout de suite qu'aucun économiste n'est actuellement capable de dire si les investissements en faveur de l'environnement sont payés de retour par une diminution équivalente du coût des dommages. Des bons esprits vont même affirmant que ces comparaisons resteront impossibles à faire, et que c'est donc perdre son temps que les esquisser. En foi de quoi, depuis dix ans, on justifie les demandes de crédits pour l'environnement par une sorte d'impératif écologico-psychologique.

Il est vrai que les écosystèmes ne peuvent plus endurer ce dont les ont accablés des décennies de croissance insouciante, et que les Français sont de plus en plus sensibles aux nuisances. Mais, si la crise économique s'aggrave, ces sensibilités vont s'émousser. Tant pis pour la nature, dira-t-on, et tant pis pour les petites natures. Il va devenir impératif de savoir si le placement écologie est un placement qui rapporte ou pas.

On dispose tout de même en France de quelques éléments. Ainsi, trois chercheurs travaillant pour le compte du ministère de l'environnement ont estimé que la réduction de la pollution atmosphérique entraînait des économies dans de multiples domaines : moins de journées de travail perdues, frais médicaux épargnés, économies de nettoyage, réduction de la corrosion des matériaux, moindre dévalorisation des logements, etc.

Au total, les avantages pourraient se chiffrer, en francs 1978, à une douzaine de milliards par an, auxquels il faudrait ajouter les avantages provenant des meilleurs rendements agricoles et sylvicoles. Or, selon le Centre interprofessionnel technique d'étude de la pollution atmosphérique (CITEPA), les sommes investies dans l'installation de filtres à air et les frais de fonctionnement de ces appareils se monteraient, toujours en francs 1978, à 1,7 milliard par an. Le rapport serait donc de 1 à 7. Cela veut-il dire que chaque franc consacré à épurer l'air épargnerait 7 francs de dégâts ? *Les choses ne sont pas* aussi simples...

Guerre au SO²

Les experts de l'O.C.D.E. ont tenté de faire une analyse coût-avantage pour l'ensemble des dix-huit pays d'Europe, mais en considérant *un seul polluant : l'oxyde de* soufre (SO²). Ils ont imaginé quatre politiques différentes couvrant la période 1974-1985. Ils arrivent à la conclusion que, en appliquant les mesures actuellement prévues par les différents États pour limiter les émissions de SO², l'Europe dépensera 1,5 milliard de francs par an, mais que les dégâts ne diminueront guère. En revanche, si on dépensait quatre fois plus – soit 6 milliards par an, – on réduirait notablement la pollution. L'économie alors réalisée se situerait dans une fourchette comprise entre 4 et 38 milliards de francs l'an. On voit à la fois l'imprécision et l'intérêt d'une telle spéculation. Augmenter les investissements antipollution dans ce secteur, c'est très probablement « gagner de l'argent ».

Les Américains en sont convaincus. Leur agence de protection de l'environnement (EPA) estime que, entre 1970 et 1977, les dépenses cumulées engagées aux États-Unis pour assainir l'atmosphère ont atteint 6,7 milliards de dollars. La réduction des dommages, elle, a été évaluée à 8 milliards de dollars. D'autres estimations sont encore plus optimistes. Les Soviétiques eux *aussi affirment que la réduction de la* pollution de l'air est tout à fait rentable.

Dans le domaine de l'eau, il existe une abondante littérature, notamment anglo-saxonne, sur l'analyse coût-avantage. Peu convaincante. Aucune des méthodes employées, en effet, n'est capable de chiffrer le bénéfice résultant de l'épuration des eaux. Bien entendu, on accuse les méthodes d'incapacité congénitale. Il est possible aussi que, au strict regard de l'économie, tous les pays industrialisés se soient fourvoyés dans le choix de leurs priorités. Parce que c'était spectaculaire, techniquement faisable, et donc politiquement rentable, ils se sont jetés dans une politique très dispendieuse de nettoyage des rivières et des lacs. Il est probable que des efforts équivalents appliqués à la pollution de l'air ou au bruit auraient « rapporté » davantage.

Mais on atteint vite les limites d'une politique de l'environnement qui ne viserait qu'à optimiser ses dépenses. Investirait-on 1 centime dans la protection des plantes rares et de quelques bêtes sauvages menacées de disparition ? Un seul exemple : on a calculé que pour sauver les vingt ours bruns restant dans les Pyrénées françaises il faudrait investir tout de suite 2 à 3 millions de francs, puis dépenser chaque mois et pendant des années 3 000 francs par animal.

L'ours et le cheval

La mise de fonds équivaut à quelques kilomètres de route forestière et la mensualité au prix de pension d'un cheval de course. On voit bien ce que rapporte une route en forêt et une vedette du tiercé dominical, mais que rapporte un ours en liberté... sinon des ennuis ?

Qu'elle soit efficace ou non, rentable ou non, toute politique en faveur de l'environnement engendre en tout *cas des effets secondaires. On a accusé* ses règlements tatillons et ses dépenses « improductives » d'avoir cassé le rythme de croissance de la productivité. Il est exact que celui-ci s'est ralenti partout. Aux États-Unis, il est passé en vingt ans de 3 % l'an à 1,4 %, en France de 6,6 % l'an à 3,9 %. Mais de multiples facteurs autres que l'écologie concourent à ce *freinage : le développement des bu*reaux, le ralentissement de la recherche, la hausse des prix de l'énergie, etc.

De toute manière, l'influence des politiques de l'environnement ne pouvait se faire sentir que depuis une dizaine d'années, pas davantage. C'est pourquoi, selon plusieurs études américaines concordantes, le souci écologique interviendrait seulement pour 10 % dans le ralentissement général des gains de productivité.

En France, la politique de l'antipollution aurait amputé la croissance de productivité de moins de 2 pour 1 000 entre 1965 et 1974. L'exemple du Japon est éloquent. Voilà un pays qui a consenti un effort considérable en matière d'environnement et qui, malgré (ou à cause de) cela, a conservé d'excellentes performances.

L'effet des mesures antipollution est plus net sur les prix. Il est certain que les producteurs ont inclus ces nouvelles dépenses dans leurs tarifs. C'est notamment vrai pour le papier, *les métaux non ferreux, la sidérurgie,* la chimie, l'automobile. Selon l'O.C.D.E., les mesures de protection de l'environnement ont entraîné un renchérissement allant, selon les produits et les nations, de 0,2 % à 4,2 % sur plusieurs années. Compte tenu de l'inflation galopante qui a sévi presque partout depuis six ans, c'est tout de même très modeste.

L'une des retombées les plus spectaculaires des politiques en faveur du cadre de vie a été le développement des activités : celle des aménageurs d'espaces verts, des constructeurs de stations d'épuration, des fabricants de filtres à air, de matériaux isolants, d'appareils de mesure, de pots d'échappement, etc. En 1979, les industries gravitant autour de l'environnement ont réalisé en France un chiffre d'affaires de 28 milliards de francs. Le traitement des eaux représente le tiers de cette somme, la récupération un bon quart, le ramassage et le traitement des résidus 20 %, le reste allant à l'isolation acoustique et au dépoussiérage des fumées.

Technologies propres

Ces activités sont assurément indispensables pour corriger une situation désastreuse héritée du passé. Mais l'avenir n'est certainement pas dans cette direction. Il appartient aux industriels qui remettent de l'ordre dans leurs ateliers, qui modifient ou changent radicalement leurs procédés de fabrication, bref, qui adoptent des « technologies propres ». L'antipollution devient alors un ferment de l'innovation technique. Cette politique qui a démarré timidement en France il y a quelques années est en train de faire des adeptes. Le ministère de l'environnement vient d'éditer un catalogue donnant une centaine d'exemples de ces innovations touchant sept branches industrielles. Le plus souvent, elles provoquent aussi des économies d'énergie et de matière première. Il est courant qu'elles améliorent la productivité de l'entreprise.

La politique de lutte contre les nuisances n'est pas sans effets sur les échanges extérieurs. En 1979, la France a vendu à l'étranger pour plus de 3 milliards de francs d'appareillages et de procédés utiles à l'environnement. En contrepartie, nous achetons une foule d'appareils électroniques, des milliers d'analyseurs de gaz et la plupart des sonomètres qui nous sont indispensables.

Ces sorties de devises – plus d'un demi-milliard de francs en 1979 – sont la rançon directe et fort dommageable des insuffisances de notre politique d'environnement. Un exemple : les centrales thermiques n'étant pas obligées de désulfurer leurs fumées – à l'inverse de la législation aux États-Unis et au Japon, – aucune firme française n'a développé un procédé industriel de désulfuration. Lorsqu'on admet enfin qu'il faudra y recourir quand même – c'est le cas à Gardanne (Bouches-du-Rhône) pour une centrale à charbon, – on est obligé de se tourner vers des techniques étrangères.

En revanche, la France est largement exportatrice dans le secteur où notre politique est la plus ancienne et la mieux affirmée : celle du traitement de l'eau. Les sociétés spécialisées dans l'adduction, l'assainissement, l'épuration, la protection contre les inondations interviennent dans de nombreux pays étrangers : immenses marchés à conquérir, notamment dans le Bassin méditerranéen, en Afrique, au Moyen-Orient, en Amérique latine, en Asie du Sud-Est. A la fin du siècle, quarante métropoles dépasseront 5 millions d'habitants. Toutes ont de vastes plans d'assainissement et de collecte des ordures ménagères.

Les pays du tiers-monde ont besoin du savoir-faire des nations occidentales en matière de planification écologique, d'aménagement, de dépollution, d'études d'impact, d'énergies nouvelles. Selon l'économiste M. Theys, le marché serait de l'ordre de plusieurs milliards de francs uniquement avec les opérations financées par des organismes internationaux comme la Banque mondiale. Encore faut-il que nos techniciens aient pu se roder sur le marché intérieur. Sans une vigoureuse politique d'environnement, nous n'aurons pas grand-chose à vendre.

Cette politique serait d'ailleurs génératrice d'emplois. En 1976, en France, les personnes occupant des fonctions dans les activités antipollution, l'adduction d'eau, la récupération, les espaces verts, la chasse, la pêche et la forêt étaient au nombre de 290 000. Les voilà 370 000 en 1979. Sur ce nombre, on comptait 5 % d'ingénieurs, 13 % de techniciens, 82 % d'employés et d'ouvriers. L'environnement au sens large occupe aujourd'hui davantage de salariés que l'industrie chimique et pharmaceutique. Au passif, on estime que les entreprises marginales dont la fermeture a été hâtée par la politique d'environnement n'ont pas entraîné plus de 100 pertes d'emploi par an entre 1971 et 1977.

Un nouveau recensement vient d'être fait pour le compte du ministère de l'environnement. Secteur par secteur, on a passé en revue toutes les activités liées à l'environnement et à la gestion des ressources naturelles. Dans l'antipollution, la récupération, les technologies propres, la réparation et l'entretien, les économies d'énergie et les énergies renouvelables, la gestion de l'eau, la chasse, la pêche et l'aquaculture, les parcs, réserves et espaces verts comme dans la protection du patrimoine architectural, on dénombre plus de 500 000 personnes au travail, soit cinq fois plus que dans la sidérurgie.

Leur activité induit 200 000 autres emplois, dits indirects. En examinant minutieusement les possibilités de développement de ces secteurs au cours des dix prochaines années, on évalue le nombre de nouveaux emplois potentiels à 485 000. Une politique active de l'environnement menée à la fois par l'Etat, les collectivités locales et le secteur privé pourrait créer plus de 48 000 postes nouveaux chaque année d'ici à 1992.

Il n'y a donc finalement aucun argument économique vraiment sérieux à opposer à une politique bien conçue de l'environnement. La pollution et la dégradation du cadre de vie coûtent très cher. Les dépenses actuellement consenties pour les limiter sont modestes au regard de ces dommages. Elles pourraient sans doute être mieux orientées si on leur appliquait l'analyse coût-avantage. Leurs effets légèrement négatifs sur la productivité et les prix sont compensés – et au-delà – par l'innovation technologique, les possibilités d'exportation et les créations d'emplois.

En revanche, l'absence d'une politique du cadre de vie se paierait par une telle détérioration des milieux et des ressources que, à la longue, les bases mêmes d'un futur développement seraient compromises. Et, pour réparer ces outrages, il faudrait alors dépenser dix fois plus que ce que les Français payent actuellement pour les prévenir. L'écologie et l'économie ont donc toutes les raisons de se réconcilier.

FIN

Le Monde

économie

SOCIAL

L'EXPOSÉ DU PREMIER MINISTRE

APRÈS LA «TABLE RONDE» DES CADRES A MATIGNON

Pour « un effort commun de concertation »

Après avoir indiqué que la « table ronde » du mardi 23 février était une « *rencontre d'un style nouveau* », le premier ministre a rappelé que « *les cadres doivent être des acteurs actifs du changement* », et que cette réunion était « *l'amorce d'un dialogue qui doit être permanent* ». « *Nous devons mettre en place de nouveaux modes de concertation aussi bien au niveau national que dans les régions et dans les entreprises.* »

Sur le rôle des cadres dans les entreprises, le premier ministre, à propos des nouvelles nationalisations et des projets sur les droits des travailleurs, a affirmé : « *Hier, les cadres étaient pris en tenaille entre le patron, qui leur délègue une parcelle de son autorité, et les travailleurs, dont ils font sans aucun doute partie. Ils avaient du mal à se situer entre deux forces souvent antagonistes. La politique du changement, en développant le dialogue social, en accordant de nouveaux droits aux salariés, permet de détendre le climat dans les entreprises. Elle favorise donc une meilleure insertion des cadres. Elle devrait contribuer à mettre fin au malaise des cadres, dont on nous parle depuis des années et qui s'est traduit par certaines formes particulières de syndicalisme.* »

Revenant sur les mouvements de mauvaise humeur de certains cadres, mais aussi sur les violences dans certaines entreprises, le premier ministre a déclaré : « *Certains cadres se crispent et prennent prétexte de quelques excès dans certaines entreprises pour tenter de mettre le gouvernement en accusation. (...) Il faut apprendre à retrouver des formes souples de discussion. Il faut négocier. Après seulement peut venir le temps des manifestations. Il ne faut pas que la manifestation de principe se substitue à toute recherche de dialogue.* » Toutefois, a-t-il ajouté, « *il n'est jamais acceptable de recourir à la séquestration et aux violences. Sur ce point, le gouvernement est et demeure ferme. Il protégera les cadres comme les chefs d'entreprise contre toutes les formes de violence.* »

M. Mauroy a ensuite demandé « *que les cadres, ingénieurs, techniciens, agents de maîtrise occupent, des emplois à l'étranger, en particulier dans les pays en développement* », qu'ils fassent preuve de « *vigilance* » pour « *améliorer la productivité et faciliter la lutte contre l'inflation* ».

Il a lancé un « *appel pour qu'ils prennent en charge ces jeunes, les jeunes de seize à dix-huit ans qui seront embauchés, pour qu'ils recréent au sein de nos entreprises modernes, et même dans l'administration, le lien si fécond qui existait, qui existe encore parfois, entre le compagnon et l'apprenti* ».

Il a indiqué que M. Le Garrec, secrétaire d'État chargé de l'extension du secteur public, étudierait avec les syndicats de cadres « *la place particulière* » qu'il faut donner à ceux-ci dans les nouvelles entreprises nationalisées.

M. Mauroy s'est aussi déclaré favorable à la possibilité de créer pour les cadres dans les entreprises, « *des instances particulières au sein de comités d'entreprise, pour permettre aux cadres de jouer leur rôle (...) et mettre leurs compétences à la disposition de la collectivité de travail* ».

Au sujet de la solidarité, il a précisé : « *Il nous faut être juste avec les cadres. Car la solidarité ce n'est pas l'égalitarisme (...). Lorsque le gouvernement parle de restreindre l'éventail des revenus, il ne parle pas d'abaisser le salaire du technicien ou du contremaître. Nul ne trouve anormal, au sein du gouvernement, qu'un ingénieur compétent et chargé de responsabilités gagne quatre fois le SMIC ou plus. Mais il est vrai que nous trouvons anormaux certains traitements de dirigeants qui se comptent par dizaines de milliers de francs. (...) la politique salariale du gouvernement repose sur deux grandes orientations : le maintien du pouvoir d'achat moyen et une action de rattrapage en faveur des bas salaires. Certes cette double orientation peut conduire à un certain tassement, aux plus hauts niveaux, de la hiérarchie. Mais cela ne touchera pas l'immense majorité de ceux que vous représentez.* »

Pouvoir d'achat maintenu pour « l'immense majorité »

Au sujet de l'impôt, il a indiqué : « *Les tranches du barème ont été intégralement indexées sur la hausse du coût de la vie. Nous avons l'intention de poursuivre cette politique. Une telle indexation a pour résultat de stabiliser pratiquement le prélèvement fiscal sur le revenu des cadres. (...) De la même manière que le gouvernement prend garde de ne pas augmenter la pression fiscale, je veux vous garantir que vos retraites seront préservées.* » Quant au coût de la retraite à soixante ans, il « *sera important pour les caisses de retraite, qu'il s'agisse du régime général ou des retraites complémentaires. Mais n'est-ce pas la contrepartie d'un allègement des dépenses de l'UNEDIC, progressivement réduites par l'extinction de la garantie de ressources ?* »

M. Mauroy a enfin annoncé la constitution d'« *un groupe ad hoc dans lequel les syndicat seront représentés et dont le secrétariat sera assuré par l'un de ses collaborateurs, M. Robert Métais* ».

LES PROPOSITIONS DES MINISTRES

— M. Jacques Delors, ministre de l'économie et des finances : politique de relance, notamment par l'adoption de plans sectoriels, l'extension du secteur public, le triplement des prêts bonifiés et participatifs ; la publication d'un Livre blanc sur les revenus.

— M. Laurent Fabius, ministre du budget : « l'égalité devant l'impôt » ; « ne pas supprimer le quotient familial plafonné ».

— Mme Nicole Questiaux, ministre de la solidarité nationale : amélioration des prestations familiales, notamment pour les cadres moyens ; « pérennité des régimes de retraites complémentaires ».

— MM. Rigout, ministre de la formation professionnelle, et Auroux, ministre du travail : « Un congé création d'entreprise (deux à trois ans), permettant à des créateurs potentiels d'entreprise de tenter une expérience en leur donnant un droit de retour dans l'entreprise d'origine ; des congés en cours de carrière (...), dus sous forme de congé « sabbatique » ou de congé sans solde ; une bourse pour développer les congés-enseignement (...) ; le développement de l'emploi en temps partagé, c'est-à-dire l'exercice d'une activité professionnelle dans plusieurs entreprises ou organisations, sous la forme d'emplois à temps partiel ;

« Des stages individualisés d'insertion en entreprise ; le conseil aux P.M.E. pour le placement des cadres : une action expérimentale de conseil pour le placement des cadres dans les P.M.E. sera menée en commun par l'A.N.P.E., l'APEC et l'APECITA (cadres de l'agriculture) ; un renforcement de la protection des candidats répondant aux offres d'emploi ; une maison des travailleurs français à l'étranger ; une amélioration des conditions d'aller et retour entre secteur public et secteur privé ; effacer l'âge à la porte du secteur public : il convient d'étudier la suppression de toute limite d'âge pour l'accès aux emplois de fonctionnaire. »

LES NEUF DOSSIERS DU GROUPE DE TRAVAIL

Un groupe de travail — dont le secrétariat sera assuré par M. Robert Metais, collaborateur du premier ministre — doit étudier dans les mois qui viennent avec les syndicats de cadres et les ministères intéressés neuf dossiers :

1) Les statistiques de revenus des cadres et l'analyse des situations de revenus ;

2) Les conséquences de l'abaissement de l'âge de la retraite sur la gestion et le financement des caisses de retraite de cadres ;

3) Le plafonnement du quotient familial et le niveau des prestations familiales ;

4) La hiérarchie et la grille des salaires des cadres en liaison avec la Commission supérieure des conventions collectives ;

5) Les propositions du ministre du travail en matière d'emploi des cadres ;

6) Le rôle des cadres dans l'expression des travailleurs (l'application des lois sur les droits des travailleurs, la démocratisation du secteur public et le droit d'alerte) ;

7) La réduction de la durée du travail et l'année sabbatique ;

8) La réforme des accords de 1970 et de la loi de 1971 sur la formation permanente ;

9) Le rôle et la composition des conseils de prud'hommes.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		Un MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U. ..	6,0110	6,0180	— 20	— 15	— 50	— 30	— 150	— 40
$ can. ..	4,9285	4,9330	— 35	— 13	— 70	— 25	— 170	— 65
Yen (100)	2,5730	2,5760	+ 170	+ 200	+ 340	+ 375	+ 980	+1055
DM	2,5480	2,5520	+ 95	+ 115	+ 65	+ 205	+ 550	+ 620
Florin	2,3220	2,3250	+ 85	+ 105	+ 165	+ 190	+ 510	+ 570
F.B. (100)	13,8890	13,9070	— 160	— 100	— 220	— 60	— 540	— 109
F.S.	3,2170	3,2210	+ 180	+ 216	+ 340	+ 385	+ 905	+1015
L. (1 000) .	4,7481	4,7519	— 279	— 200	— 550	— 515	—1560	—1420
£	11,0430	11,0550	+ 2	+ 65	+ 65	+ 155	+ 320	+ 585

TAUX DES EURO-MONNAIES

D.M.	9 5/8	10 1/8	9 7/8	10 1/8	9 7/8	10 1/4	9 15/16	10 5/16
$ E.-U. ..	13 5/8	14 1/8	14 9/16	14 15/16	14 11/16	15 1/16	15	15 3/8
Florin	9 3/4	10	9 1/2	10 1/4	9 3/4	10 7/16	10	10 13/16
F.B. (100)	13 1/4	14 5/16	13 5/8	16	14 1/8	15 11/16	14 1/2	15 13/16
F.S.	3	4 1/2	7 5/8	8	7 3/4	8 1/8	8 5/8	9
L. (1 000) .	17 3/4	20 1/4	20	21 1/4	20 3/8	21 7/16	20 9/16	21 5/8
£	14	14 3/4	13 7/8	14 5/8	13 7/8	14 5/8	13 3/4	14 7/16
F. français	13 7/8	14 5/8	14 3/8	15 1/8	14 7/8	15 5/8	16 1/8	16 7/8

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

LA RÉCEPTION DES NOUVEAUX DIRIGEANTS DU SECTEUR PUBLIC

« Parce que vous êtes responsables, vous êtes comptables de votre réussite »

déclare M. Pierre Mauroy

Ce fut une bien belle photo de famille. A l'issue de deux heures de réunion, les vingt-cinq administrateurs généraux des entreprises nationalisées (dix-huit banques, cinq groupes industriels, Sacilor et Usinor), les nouveaux P.-D.G. des trois grandes banques (B.N.P., Crédit lyonnais, Société générale), M. Pierre Mauroy et trois de ses ministres ont complaisamment posé pour les photographes afin d'immortaliser l'événement sur le perron — côté jardin — de l'hôtel Matignon.

Il y avait de tout parmi ce « cru 1982 » des nouveaux patrons du plus vaste secteur public des pays industrialisés. Il y avait ceux qui connaissaient les lieux : certains pour les avoir fréquentés depuis le 10 mai, d'autres depuis plus longtemps. Il y avait ceux qui tutoient le premier ministre... et les autres. Il y avait ceux qui se font du souci, se demandant si on ne leur a pas fait un cadeau empoisonné... et ceux, comme M. Brunet, qui ne tarissent pas d'éloges sur le bon outil — la C.G.E. — qu'on leur a remis.

Auparavant, les « vingt-huit » avaient entendu le premier ministre leur préciser quelques-unes des règles d'un jeu complexe qu'ils vont devoir jouer avec l'État. Faut-il y voir un symbole ? Les places d'honneur à la table de travail étaient réservées aux patrons des groupes industriels et non aux banquiers... — J.-M. Q.

Dans son allocution devant les administrateurs généraux, M. Pierre Mauroy devait rappeler que, pour ce qui était de leurs autorités de tutelle, la situation était simple : « *Le ministre de l'industrie est l'interlocuteur privilégié des groupes industriels, le ministre de l'économie et des finances celui des banques et des compagnies financières.* » Les « *différents ministères techniques concernés par les politiques à mettre en place devront s'interdire toute démarche ou tout contact avec les entreprises nationales qui n'ait pas, au préalable, été concerté avec le ministère de tutelle* ».

Le premier ministre, abordant le « *rôle particulier* » que ce nouveau secteur public devra « *jouer en matière sociale* », a incité les administrateurs généraux « *à prendre des directeurs généraux adjoints chargés, tout spécialement, des rapports sociaux* ». « *Je souhaite, a-t-il ajouté, que les hommes que vous sélectionnerez échappent aux normes traditionnelles de la direction du personnel et fassent montre d'un esprit d'ouverture, du sens du changement, d'une compréhension en profondeur de la mutation dans laquelle nous sommes engagés.* » « *Parce que vous êtes responsables, vous êtes comptables de votre réussite* », a déclaré M. Mauroy.

« Un partage des revenus peut faciliter des créations d'emplois »

Pour ce qui concerne la réduction de la durée hebdomadaire du travail le premier ministre a indiqué aux administrateurs généraux que la politique qu'ils auraient à mettre en œuvre pouvait se résumer en quatre points :

« *1) La priorité gouvernementale concerne la lutte contre le chômage. Nous devons donc d'abord chercher à créer des emplois.*

» *2) La politique salariale, conformément au souhait de l'ensemble des partenaires sociaux, est une politique contractuelle.*

» *3) Si le gouvernement, contrairement à ce que souhaitaient certains partenaires sociaux, a choisi une réduction minimum de la durée légale de travail, c'est parce qu'il entendait maintenir le pouvoir d'achat des salariés concernés.*

» *4) Dans le même temps, le gouvernement n'a cessé d'inciter les entreprises qui le peuvent à aller plus vite et plus loin par voie contractuelle.* »

« *A vrai dire,* a poursuivi M. Mauroy, *plusieurs éléments entrent en compte dans la négociation. D'abord l'ampleur de la réduction du temps de travail et le volume des gains de productivité réalisés. L'idéal est bien sûr que ces gains de productivité permettent de financer la réduction de la durée du travail. Si dans certaines branches ou certaines entreprises cela ne se révélait pas possible, le problème du partage des revenus se poserait nécessairement (...). Et il est vrai qu'un partage des revenus peut faciliter des créations d'emplois. C'est un choix qui incombe aux partenaires sociaux.* »

Regrettant un certain « *manque de négociation* » et souhaitant que « *plus d'entreprises adhèrent à leurs organisations professionnelles et que plus de salariés militent dans les syndicats* », le chef du gouvernement a conclu : « *Les uns et les autres s'efforcent d'obtenir du gouvernement une réponse à un problème dont nous ignorons bien des données. Irons-nous aux trente-cinq heures par des réductions annuelles successives d'une heure, ou bien conserverons-nous les trente-neuf heures de manière à obtenir un maximum de résultats grâce à la politique contractuelle ? La réponse dépendra pour l'essentiel de l'évolution de notre économie, du niveau de la reprise et des résultats que nous obtiendrons en matière de lutte contre le chômage. Et j'ajouterai que la réponse dépend également du futur « espace social européen ».* »

Les engagements du gouvernement

(Suite de la première page.)

En fin de matinée, le bouillant délégué général de la C.G.C. avait asséné un premier constat très sévère : « *C'est la grand-messe. Il n'y a rien de nouveau.* » Vers 16 heures, c'était l'incident. Prié par M. Jean Auroux, ministre du travail, d'abréger son discours, puis invité à se taire, M. Marchelli hausse le ton. « *Grave incident* », déclare-t-il en menaçant de quitter la salle. Par « *courtoisie à l'égard du premier ministre* », il décide de rester en séance. Et à la sortie de cette journée marathon, la C.G.C., soudain apaisée, se déclarait « *relativement satisfaite de la qualité des engagements du gouvernement* ». Même les quelques passages critiques de M. Mauroy à l'égard de ceux « *qui agissent par le biais de manifestations d'allure parfois plus politique que syndicale* » ont été accueillis sans grognement par les organisateurs du vif meeting de Pantin, au cours duquel des ministres ont été conspués.

Il est vrai que le gouvernement avait bien préparé le terrain par les audiences exploratoires engagées dès le mois de décembre, avec les syndicats de cadres. A tour de rôle, les ministres ont pu ainsi répondre et apaiser les craintes de l'encadrement. Habilement, les membres du gouvernement ont traité du rôle des cadres, mais aussi des agents de maîtrise. Des engagements ont été donnés sur la stabilisation de la pression fiscale, la « *pérennité* » des caisses de retraite complémentaire. Mieux, des propositions — reprenant à « *90 %* » les demandes de F.O. et de la C.F.D.T., elles-mêmes calquées et aménagées sur d'anciennes revendications de la *C.G.C.* — *ont été* avancées : de la création d'une commission cadres au sein des comités d'entreprise à la série de mesures envisagées par le ministre du travail sur les congés-formation sans oublier les déclarations jugées réalistes de MM. Delors et Chevènement sur la politique en faveur de l'industrie, le développement de la recherche et l'amélioration de la connaissance des revenus.

Il restait alors à M. Mauroy à enrober de faveurs roses le paquet de suggestions de ses ministres. L'appel aux cadres « *innovateurs* » et « *acteurs du changement* » pour améliorer le dialogue social, devenir les « *compagnons* » des jeunes embauchés, partir à l'étranger pour défendre « *l'équipe France* », appel assorti d'une condamnation des violences et d'un refus de « *l'égalitarisme* », ont apaisé ses interlocuteurs, d'autant que l'annonce d'une « *concertation permanente* » *confirmait que le nouveau gouvernement* entendait bien ne pas se contenter d'une seule journée de dialogue. La constitution d'un groupe de travail, à Matignon, donc placé sous l'arbitrage du premier ministre, répond aux espoirs des syndicats.

Au total, le gouvernement a réussi son premier essai de concertation avec les cadres et, fait nouveau, il a fait admettre, sans trop de grogne, le pluralisme syndical là où, naguère, la C.G.C. entendait être un interlocuteur privilégié.

Cet essai doit maintenant être transformé : il s'agit de « *passer aux actes* », comme l'a souligné la C.F.T.C., plus sceptique. Pour ce syndicat, s'il n'y a « *eu aucun refus, il n'y a pas eu de réponse précise, tout étant renvoyé à des commissions* ». De même la C.G.C., qui a refusé de se prononcer clairement sur les propositions détaillées des ministres, entend, au préalable, les « *étudier* » calmement avant de porter un jugement.

Le plus dur reste, en effet, à accomplir, et les propos parfois contradictoires ou incomplets des ministres, notamment sur l'effort contributif des cadres, n'ont pas levé toutes les ambiguïtés. « *Il n'a jamais été question de pause fiscale* », affirme-t-on dans l'entourage du premier ministre, alors que M. Mauroy a déclaré que le « *gouvernement prend garde de ne pas augmenter la pression fiscale* ». Les syndicats de cadres, en fait, ne se font guère d'illusions. L'indexation promise des tranches de revenu imposable sera certes maintenue, mais cette nouveauté n'exclut pas des augmentations d'impôt. Enfin et surtout, les déclarations sur la fiscalité laissent suppposer que l'effort contributif rendu nécessaire par l'accroissement des dépenses de sécurité sociale et par le droit à la retraite à soixante ans passera par des majorations de cotisations. « *Le coût de la retraite sera important* », a admis M. Mauroy. Lorsque le groupe de travail créé à Matignon abordera ce sujet, on verra si gouvernement et cadres sont prêts à poursuivre ce que le premier ministre a qualifié l'« *effort commun de concertation* ». Car c'est bien d'effort qu'il sera alors question.

JEAN-PIERRE DUMONT.

● *Tarascon : incidents entre grévistes et la direction* d'une clinique chirurgicale de Tarascon (Bouches-du-Rhône). Le docteur Michel Maure, le 26 février, s'était rendu dans la clinique escorté de ses deux frères et accompagné de son chien, un berger allemand pour intimer l'ordre aux grévistes d'évacuer les locaux qu'elles occupaient depuis le 17 février. En arrachant avec vivacité une banderole de la C.G.T., il provoqua la chute d'un panneau syndical sur une employée, *Mme Madeleine Buchaca*, qui fut contusionnée tandis qu'une autre gréviste, Mme Martinez, était prise d'une crise de nerfs.

EN GRÈVE DEPUIS LE 4 JANVIER

Les informaticiens de la Société générale négocient avec le nouveau P.-D.G.

Nommé ces derniers jours à la tête de la Société générale, en remplacement de M. Lauré — qui devait partir en retraite en novembre, — le nouveau P.-D.G., M. Mayoux, vient d'entrer en fonctions. Il a pris contact mardi 23 février avec les syndicats, en vue notamment de rencontrer les grévistes de l'informatique. Ce conflit, mené depuis presque deux mois par les travailleurs « postés », est lourd de conséquences pour la banque.

Depuis le 4 janvier, tous les centres informatiques de la Société générale sont touchés par des arrêts de travail. Les deux principaux établissements de la région parisienne, celui du Trocadéro, 112, avenue Kléber, et celui de Tigery (Essonne) sont paralysés. Ceux d'Aix-en-Provence et de Nantes ont également été frappés par des débrayages.

Tout a commencé en décembre, lorsque les syndicats C.F.D.T. (42 % des voix), C.G.T. (26 %), F.O. et C.F.T.C ont présenté une plate-forme revendicative pour certains travailleurs « postés », c'est-à-dire pour des employés soumis à un horaire irrégulier : ceux de l'informatique, mais aussi de ses dérivés (exploitation, courrier, bureau de *change, tri des chèques*), qui changent d'horaire chaque semaine. Au total six cents personnes, surtout de jeunes hommes de vingt-cinq à trente ans, mariés ou célibataires, sur les mille deux cents travaillant hors horaire fixe, sur un personnel de trente-trois mille salariés pour l'ensemble de la société.

Les contestataires ont formé un « comité de grève », en accord, semble-t-il, avec les syndicats. Ils ont en tout cas le soutien de la C.F.D.T. Leurs revendications ? Des horaires moins astreignants, certes, mais aussi de nouvelles classifications et l'intégration des primes — notamment de nuit et de pénibilité — qui représentent parfois jusqu'à 50 % du salaire (1).

Face au mouvement, M. Lauré avait choisi — « *comme d'habitude* », prétendent les grévistes, — la méthode dure, en recourant au plan anti-grève pour éviter le blocage complet des opérations bancaires. Il disposait pour cela d'un instrument efficace : la S.G.-2, une filiale spécialisée qui a informatisé le réseau de la banque et s'est hissée au troisième rang des sociétés de service informatique du pays, avec un chiffre d'affaires de 850 millions de francs en 1981. Selon M. Pierre Dusseaux, délégué syndical C.F.D.T., la S.G.-2 assure plus de 50 % de la gestion de la banque et 80 % de ses études informatiques — ce que dément ladite filiale, où l'on s'abstient toutefois de communiquer des chiffres. Les syndicats *accusent cette dernière de « casser la grève »* et exigent la réintégration de tous les travaux de sous-traitance dans la maison mère, avec embauches correspondantes.

Depuis la mi-janvier, quelque quatre cents des six cents travailleurs « postés » occupent une partie des centres *informatiques. Et cette grève-bouchon*, si elle ne frappe pas pour l'instant la petite clientèle, risque de pénaliser les grandes entreprises.

Derrière le rideau de fer — aménagé après les grandes grèves de 1974 pour bloquer la salle de micrographie, avenue Kléber, — les membres du piquet de grève se sont retranchés comme dans un bunker » repoussant, au besoin par la ker », repoussant au besoin les vigiles envoyés par la direction. L'un des grévistes expose ses doléances : « *Dans notre service, où je travaille depuis une dizaine d'années, sur une cinquantaine de « postés », près de la moitié sont divorcés. Les horaires qui nous sont imposés, cela ne correspond plus à notre époque, alors que tout le monde parle de la qualité de la vie.* »

Cette affaire a-t-elle pesé sur la décision du gouvernement de nommer M. Mayoux ? « *Ce n'était pas l'objectif que nous recherchions,* affirment les grévistes. *Il n'empêche qu'avec l'ancien patron, la Société générale était la moins « sociale » des anciennes banques nationalisées. La seule où, par exemple, on ait « saucissonné » les réductions d'une heure du temps de travail hebdomadaire : les douze minutes gagnées chaque jour l'ont été par tranche, cinq minutes le matin, deux minutes au déjeuner et cinq minutes le soir. En somme, une aumône.* »

Pour ces irréductibles de l'informatique, « *un nouveau patron, c'est déjà un changement positif* ». — J. B.

(1) Ce salaire peut ainsi passer de 3 500 francs net par mois sans les primes, à 6 500 francs net avec les primes, pour les « 3-8 ».

AGRICULTURE

Thème du congrès de la F.N.S.E.A.
« La France a besoin de ses paysans »

La F.N.S.E.A. tient congrès depuis le mardi 23 février au Touquet (Pas-de-Calais). Elle y réaffirmera sa volonté de première centrale syndicale paysanne, forte de quelque sept cent mille adhérents, de continuer à définir la politique agricole de la France. Le rapport moral qui y est présenté a un titre significatif : « La France a besoin de ses paysans ».

Comme en 1945, comme en 1956, la F.N.S.E.A. *se heurte, en 1982, plus violemment avec le* pouvoir dès lors qu'il est de gauche. Mme Edith Cresson, ministre socialiste de l'agriculture, qui participe, jeudi 25 février, à la séance de clôture, devrait tenter d'apaiser les oppositions. Y parviendra-t-elle face à cette puissance, en fait mal connue, qu'est devenue la F.N.S.E.A. ?

Plusieurs responsables de la centrale ont affirmé que le ministre serait « reçu avec courtoisie, comme invité », et qu'aucune manifestation n'était prévue pour sa venue. Le président de la F.N.S.E.A., M. François Guillaume, a *indiqué qu'« il tiendra au ministre* un discours qui doit traduire les sentiments de sa base, qui est inquiète et en colère devant la situation actuelle ».

Trente-sept années de rapports avec le pouvoir

La déjà longue histoire de la F.N.S.E.A. se confond avec celle des rapports des paysans avec le pouvoir, avec le combat pour conserver au syndicalisme agricole une unité institutionnelle alors que les tendances centrifuges sont constantes.

Jusqu'au début de la seconde guerre mondiale, le monde paysan est bipolaire : les traditionnalistes catholiques s'opposent aux républicains laïcs. Avec la corporation paysanne d'abord sous l'occupation allemande (1940-1944), avec la Confédération générale de l'agriculture (C.G.A.) ensuite, créée à la Libération, le mouvement paysan trouvera son unité organisationnelle. En 1945, la C.G.A. est aux mains des socialistes et des communistes. L'une de ses sept branches rassemble des exploitants individuels. C'est la F.N.S.E.A. qui n'aura de cesse de récupérer pour elle-même tout ce qui intéresse l'agriculture, et de faire contrepoids à l'influence socialiste de la C.G.A. peu à peu vidée de sa substance.

Les élections syndicales de 1946 donnent le pouvoir aux anciens de la corporation paysanne. Les *vaincus de 1944 n'auront mis* que deux ans pour revenir sur le devant de la scène. Ce sont les mêmes qui favoriseront en 1949 la renaissance des chambres d'agriculture, qui n'auront avec la F.N.S.E.A. pas de réel conflit idéologique, mais des conflits de préséance et de pouvoir. Sur le devant de la scène également, retour des dirigeants des deux associations spécialisées, l'association générale des producteurs de blé, et la confédération générale des betteraviers, créées entre les deux guerres et dont les puissants moyens leurs permettent de diriger en fait la F.N.S.E.A. dont elles deviennent statutairement des composantes en 1947. La même année, après l'échec des communistes, pour rassembler en une organisation autonome les fermiers et les métayers, ceux-ci sont absorbés par la F.N.S.E.A., qui *intègre également les propriétaires* fonciers non-exploitants.

La guerre d'usure contre la C.G.A. durera jusqu'en 1954, la F.N.S.E.A. éliminant les Fédérations départementales qui ne lui sont pas favorables : Haute-Garonne, Ariège, Dordogne, Charente, Tarn-et-Garonne et Landes, qui seront par la suite peu ou prou les bases du MODEF, mouvement de défense des exploitations familiales, créé en 1959.

Vingt-sept députés

Aux élections législatives de juin 1951, la F.N.S.E.A. sollicite des candidats d'action civique qui s'engagent à soutenir son programme. Il y aura vingt-sept dirigeants de la F.N.S.E.A. élus députés. Du fait de la connivence voyante avec le pouvoir politique, ce sont des contestataires qui organiseront les grandes manifestations de 1953, année où se crée le Comité de Guéret qui regroupe dix-sept Fédérations en « *dissidence passive* » (1) et le Comité d'action viticole du Midi. L'unité étant menacée, la F.N.S.E.A. récupère le mouvement, mais ne retrouve pas aux élections de 1956, où elle renouvelle pourtant son opération « action civique », et où apparaît le phénomène poujadiste, le succès de 1951. La F.N.S.E.A. retrouvera, par contre, son agressivité syndicale n'étant plus associée au pouvoir, *dirigé* par un socialiste, Guy Mollet. C'est pourtant ce gouvernement, et celui de M. Bourgès-Maunoury qui suivra, qui accorderont aux agriculteurs l'indexation des prix agricoles.

C'est aussi à cette époque que se forge l'outil de la rénovation syndicale. Depuis 1947, le Centre national des jeunes agriculteurs est une composante de la F.N.S.E.A., mais l'unité juridique n'est qu'apparente et le C.N.J.A. (devenu Centre national des jeunes agriculteurs en 1961) offrira aux « jeunes turcs » issus de la *Jeunesse agricole chrétienne* les moyens d'investir peu à peu l'appareil de la F.N.S.E.A. A l'origine de leur révolte, la prise en compte des intérêts des agriculteurs en voie de modernisation, qui loin de s'opposer à ceux du Bassin parisien, doivent se conjuguer. L'idéologie de l'unité de l'entreprise agricole donne à la F.N.S.E.A. le moyen de préserver son unité menacée.

Dès 1959, Michel Debré et les gouvernements de la Ve République s'appuieront sur le C.N.J.A. pour mettre en place, à côté de la politique des prix, une politique des *structures et d'organisation des marchés*. Peu à peu, les vieux notables de la F.N.S.E.A. seront éliminés : l'ascension de Michel Debatisse au sein de l'appareil en témoigne : secrétaire général adjoint en 1964, secrétaire général en 1968, président en 1972. Dès 1969, les ex-« jeunes turcs » détiennent la majorité des mandats au conseil d'administration de la F.N.S.E.A. Mais, dans ce jeu subtil, les représentants des grands céréaliers et betteraviers, qui ont favorisé l'ascension des nouveaux dirigeants, ont conservé toute leur place, occupant d'ailleurs plus volontiers la scène bruxelloise, où se joue l'avenir de la politique agricole commune, que la scène parisienne.

Des conflits de tendances politiques

Tout en étant le bras séculier de la politique agricole gaulliste dans les campagnes, les dirigeants du C.N.J.A. des années 60 aimeraient volontiers se situer à gauche. La S.F.I.O. est trop vieille et trop laïque. La tentative de grande fédération Defferre a, dans cette mouvance paysanne, ses partisans. Faute de pouvoir résoudre cette contradiction — trouver une organisation de gauche qui aurait le langage du M.R.P., — les dirigeants paysans vont être ballottés par le vent politique jusqu'en 1968.

Devant la crise du modèle moderniste défendu par les jeunes agriculteurs et du fait de la mauvaise hiérarchie des prix qui favorise les productions végétales, de nouvelles oppositions se font jour qui remettent en cause la connivence avec le pouvoir, notamment dans les départements bretons, tant au C.N.J.A. qu'à la F.N.S.E.A. Dans la première organisation, la tendance socialisante représentée à l'Ouest, en Rhône-Alpes, en Aquitaine et en Poitou-Charentes, manque de l'emporter. Ce sera alors l'époque de la radicalisation à droite, la rupture avec les forces de gauche (qui donnera *naissance aux paysans-travailleurs*) la résurgence de l'idéologie de l'unité paysanne, la répression politique au sein des organisations professionnelles, et notamment des organisations d'élevage, dont certaines vont développer leur action : Confédération française de l'aviculture, Fédération nationale porcine, Fédération nationale des producteurs de lait.

Collant idéologiquement au gaullisme et à Jacques Chirac, la F.N.S.E.A., sous l'impulsion de son président Michel Debatisse, qui avait appelé à voter oui au référendum sur la régionalisation d'avril 1969, qui avait également pris position contre le programme commun d'union de la gauche, invitant les délégués au congrès de février 1978 à lancer des actions après les élections législatives *« pour que l'agriculture joue son rôle dans le sens fixé par M. Valéry Giscard d'Estaing »*, fournit à la droite ses fantassins des campagnes.

La période giscardienne

La période giscardienne sera aussi celle du *mythe* de la *troisième* voie, dans laquelle M. Debatisse tente d'entraîner les agriculteurs, au sein d'un rassemblement politique des couches moyennes. Entre-temps éclatent des mouvements revendicatifs que la F.N.S.E.A. ne contrôle pas — grèves du lait en 1972, manifestations viticoles en *1974-1975* — sous l'effet des forces centrifuges dont la persistance continue de menacer l'unité syndicale. Ainsi, la Fédération de Loire-Atlantique est-elle exclue en février 1978, la section des fermiers et métayers reprise en main à partir de mars 1979.

Avec l'arrivée au pouvoir de M. François Guillaume, les difficultés réelles de l'agriculture et l'enlisement de la politique agricole commune se traduisent par un regain d'activités syndicales. L'absence d'engagement de la F.N.S.E.A. en faveur de M. Giscard *d'Estaing contribue* à provoquer sa chute. Mais dans le même temps, la centrale paysanne prend ostensiblement position contre le programme agricole socialiste. Avec la victoire socialiste, la F.N.S.E.A. « attrape tout », c'est-à-dire, continuant à véhiculer le thème de l'unité du monde agricole, voit se concrétiser pour la première fois le danger de la concurrence syndicale avec la reconnaissance par le pouvoir du MODEF, des paysans-travailleurs, de la Fédération française de l'agriculture (F.F.A.). Auparavant, elle aura tenté avec succès de *rappeler à l'ordre*, au congrès de mars 1980, ses filiales qu'elle jugeait trop indépendantes sans doute, réaffirmant comme en 1946 la vocation de la F.N.S.E.A. à s'occuper de tout ce qui intéresse l'agriculture. Ce recentrage et les attaques dont elle a été l'objet lui auront en fait été assez bénéfiques.

Aujourd'hui, la F.N.S.E.A. revendique 700 000 adhérents (625 000 selon d'autres sources). Elle en comptait 1 184 000 en 1946 et 742 000 en 1950. Elle est présente dans quatre-vingt-quatorze fédérations départementales, qui sont subdivisées en trente mille syndicats locaux (par commune ou groupes de communes). Adhèrent aussi à la F.N.S.E.A. trente-sept associations spécialisées par produits, réunies au sein d'un comité de coordination, la section nationale des fermiers et métayers, celle des bailleurs de baux ruraux, celle des anciens exploitants, le Centre national des *jeunes* agriculteurs, la Fédération des organisations de développement (vulgarisation agricole), la commission nationale féminine, qui tous sont représentés au conseil d'administration.

Dans plusieurs départements, l'organisation adhérente de la F.N.S.E.A. est en opposition importante avec une fédération dissidente (Loire-Atlantique - Puy-de-Dôme) ou concurrente (Landes, Charente, Charente-Maritime pour le MODEF, Indre-et-Loire pour la F.F.A.). Comme par le passé, les forces centrifuges internes à la F.N.S.E.A. subsistent : ce sont les départements du Comité de Guéret (qui ont la particularité pour certains d'entre eux d'être membres de la F.N.S.E.A. et d'avoir le soutien du MODEF), et c'est encore l'Ouest breton, où le Morbihan, le Finistère et la Mayenne ont formé avec la Loire-Atlantique dissidente (ou plutôt exclue) et des centres départementaux des jeunes agriculteurs la tendance appelée « interpaysanne ». Quelques départements, sans en faire ouvertement partie, ont des contacts : Dordogne, Haute-Garonne, Drôme. Au sein du conseil d'administration actuel, fort de trente-huit membres, on compte un communiste et deux ou trois personnalités proches du parti socialiste.

Enfin, le particularisme du Midi viticole s'exprime moins au sein des fédérations départementales *adhérentes de la F.N.S.E.A. que* dans les comités d'action et la Coopération viticole, très fortement socialiste.

Pour faire tourner la boutique parisienne, la F.N.S.E.A. emploie quatre-vingt-quinze salariés et dispose d'un budget de 21 mil*lions de francs en 1981 (15 mil*lions en 1977). Ce budget est financé à hauteur de 12,2 millions par les fédérations départementales et de 2,8 millions par les associations spécialisées, le reste étant apporté par des services facturés aux fédérations. La F.N.S.E.A. reçoit, en outre, des crédits de promotion collective (3,8 millions en 1981, 3,6 millions en 1982) reversés en partie aux départements pour leurs actions de formation. Un dernier détail : l'éventail de la grille des salaires des administratifs de la F.N.S.E.A. n'est pas très large : de 1 à 4,3. *Moins large que la disparité des* revenus en agriculture.

JACQUES GRALL.

(1) Allier, Creuse, Haute-Vienne, Corrèze, Charentes, Charente-Maritime, Dordogne, Cantal, Puy-de-Dôme, Haute-Loire, Loire, Nièvre, Cher, Indre, Deux-Sèvres, Vendée, Saône-et-Loire.

● *Plusieurs centaines d'agriculteurs* ont manifesté dans la nuit de mardi 23 à mercredi 24 février, à proximité de la sous-préfecture de Brest (Finistère), à l'appel de la fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles (F.D.S.E.A.), afin de protester contre le niveau, jugé insuffisant, des prix du porc. Le sous-préfet de Brest a reçu une délégation d'agriculteurs. Pendant cet entretien des manifestants ont introduit deux porcs dans l'enceinte de la sous-préfecture *dont ils ont soudé les grilles*. — *(A.F.P., A.P.)*

AFFAIRES

CITROËN VA FERMER SON USINE DE MULHOUSE

La direction de Citroën a annoncé, mardi 23 février, son intention de fermer d'ici à la mi-83 son usine de transmissions *mécaniques de Mulhouse* (Haut-Rhin), dont les activités seront transférées à Caen et à La Rochelle. Le personnel — sept cent quatre-vingts salariés — sera reclassé dans l'usine Peugeot de Mulhouse, ainsi que dans d'autres unités du groupe, à Metz, Charleville, Caen, La Rochelle, etc.

La direction a précisé qu'elle n'envisageait aucun licenciement et que ce transfert s'expliquait par la vétusté et la situation — en plein centre-ville — de l'usine de Mulhouse, qui n'autorisait pas les transformations nécessaires à une exploitation moderne.

Cette décision, annoncée une première fois en juillet 1979 puis reportée en octobre 1980, a provoqué relativement peu de réactions à Mulhouse, nous signale notre correspondant. Le syndicat majoritaire, la C.S.L., admet, dans un communiqué, *« la nécessité de restructuration afin de conserver la compétitivité »*, soulignant néanmoins sa *« détermination à voir se concrétiser intégralement (...) le reclassement de tous les travailleurs »*. La C.G.T., dont la nouvelle a semble-t-il, surpris les leaders locaux, annonce, en revanche, qu'elle demandera le maintien de l'activité de l'usine.

C'est au centre de production de Peugeot-Mulhouse, qui absorbera de cinq cents à six cents salariés, que l'on note les réactions les plus nombreuses. La section C.F.D.T. de cette unité dénonce le transfert de l'usine Citroën à l'autre bout de la France alors que *« l'usine de mécanique A de Peugeot-Mulhouse a la capacité technique d'accueillir certaines des fabrications de Citroën »*. L'usine de mécanique de Peugeot, qui a perdu quelque cinq cents employés depuis septembre 1979, pourrait commencer à embaucher du personnel Citroën dès le mois de mai.

La section du P.S. de l'usine déclare que, *« pour ce transfert, Peugeot avoue avoir la possibilité de créer des emplois, ce qu'il a toujours nié »*, et indique qu'elle va demander à ses élus que les sept cent quatre-vingts employés menacés soient maintenus dans la région.

CONJONCTURE

PRÉSIDENT DE LA C.I.I. DE PARIS M. JEAN THEVES S'INQUIÈTE DE LA PERTE DE COMPÉTITIVITÉ DES ENTREPRISES

Le président de la chambre de commerce et d'industrie de Paris, M. Jean Thèves, a commenté, mardi 23 février, la situation de l'économie française et fait part de ses inquiétudes.

Les perspectives des prochains mois sont meilleures pour notre environnement que pour nous-mêmes, a déclaré en substance M. Thèves qui pense que *« la France pourrait bien avoir mangé le pain blanc de la reprise »*. En effet, a poursuivi M. Thèves, *« des enquêtes récentes ont montré la perte de compétitivité de nos produits et les distorsions de marges sur les marchés intérieur et extérieur. C'est un problème majeur aux dimensions multiples, au demeurant diverses de secteur à secteur. Je n'en évoquerai qu'une : le niveau relatif de nos prix, notamment à travers les taux de change. La dégradation de notre balance commerciale avec nos principaux voisins européens est due à un différentiel de prix autant qu'à un décalage des conjonctures. Ce différentiel n'a pas été complètement corrigé par le récent ajustement monétaire. Il ne peut malheureusement que s'aggraver fortement. »*

Après s'être inquiété du financement des entreprises, qui ne saurait assurer les prêts et les aides gouvernementales, M. Thèves a enfin évoqué l'*« incertitude »* qui, à ses yeux, continue de caractériser l'action gouvernementale, avant de conclure : *« Faut-il s'étonner dès lors si de ces incertitudes naissent l'attentisme, un réflexe de prudence frileuse et le souci de limiter au minimum des initiatives dont nul ne peut apprécier sérieusement les chances de succès ou d'échec ? Si dans ce domaine le cap n'est pas redressé rapidement, on risque de susciter très vite cette démobilisation des compétences et cette démission de l'esprit d'entreprise qui sont le prélude ordinaire de toutes les décadences. »*

ÉTRANGER

EN BELGIQUE

A la suite du blocage des salaires une grève générale paralyse la région de Liège

De notre correspondant

Bruxelles. — *La dévaluation, les mesures d'« accompagnement » — surtout le blocage de l'INDEX, l'indice officiel des prix auquel les salaires étaient automatiquement rattachés, — la peur de la faillite de la sidérurgie aussi, ont provoqué une véritable explosion dans la région liégeoise. Alors que la dévaluation semblait réussir sur le marché des changes où le franc belge avait à peine été touché par l'opération, Liège était totalement paralysée le 24 février par une grève générale décidée par la centrale syndicale F.G.T.B. Ailleurs, la situation était normale, encore que l'inquiétude frappait Charleroi, autre bassin sidérurgique de la Belgique.*

Mardi déjà, Liège avait donné le signal de départ de l'agitation sociale. Des rumeurs alarmistes avaient secoué la région, qui avait pris connaissance des premières conclusions du rapport du consultant américain McKinsey chargé d'une étude sur la rentabilité de la sidérurgie belge. Selon ce rapport, il faut prévoir une capacité annuelle de production de 5,9 millions de tonnes d'acier contre 8,5 *millions* de tonnes annoncées jusqu'ici, ainsi que la suppression de 3 500 emplois supplémentaires dans la région liégeoise. Le plan initial prévoyait la disparition de 5 000 emplois dans la sidérurgie, mais le rapport McKinsey recommande de porter les suppressions à 8 500 unités.

Tout Liège s'est aussitôt révolté, contre le rapport McKinsey, contre la Commission européenne considérée comme peu compréhensive et trop rigoureuse, contre le cabinet Martens (le *« gouvernement belgo-flamand qui néglige la Wallonie »*, disent les Liégeois), contre la dévaluation et contre les mesures d'austérité. Les syndicalistes estiment que le blocage des prix n'est pas suffisant et que la suppression momentanée (jusqu'à la fin du mois de mai) de l'INDEX est intolérable.

De là, une grève générale qui vise aussi bien la Communauté européenne que le gouvernement belge. Cette grève générale n'a pas été sans provoquer une certaine surprise dans beaucoup de milieux bruxellois qui estiment que la dévaluation du franc belge devrait rendre la sidérurgie wallone plus compétitive sur le marché européen.

PIERRE DE VOS.

CRÉDIT AUTRICHIEN A L'U.R.S.S. DE 3,5 MILLIARDS DE FRANCS

Un consortium de banques autrichiennes sous la direction de la Creditanstalt-Bankverein a signé, le 18 février, à Vienne, avec l'Union soviétique un accord-cadre portant sur un crédit de l'ordre de 10 milliards de schillings (3,5 milliards de francs environ). Les prêts, d'une durée comprise entre cinq ans et huit ans et demi, seront remboursables au taux d'intérêt de 7,8 %.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



INDOSUEZ

Le conseil d'administration de la Banque de l'Indochine et de Suez-Indosuez, réuni le 23 février 1982, a coopté comme administrateur M. Georges Plescoff et l'a ensuite nommé président de la banque. M. Antoine Jeancourt-Galignani a été nommé vice-président-directeur général de la banque. Il assurera également, sur la demande de M. Georges Plescoff, les fonctions de directeur général de la Compagnie financière de Suez.

La direction de la banque est donc composée de :

M. Georges Plescoff, président ;

M. *Antoine Jeancourt-Galignani*, vice-président - directeur général ;

M. Frédéric Ourbak, directeur général des services financiers.

Les représentants du comité d'entreprise au conseil d'administration ont exprimé leur approbation sur l'ensemble de ces nominations.

M. Georges Plescoff, qui assurait depuis 1970, la présidence des Assurances générales de France, a été nommé le 17 février 1982, administrateur général de la Compagnie financière de Suez.

GROUPE SCREG

METRO DE HONG-KONG

Dragages et travaux publics, filiale du groupe S.C.R.E.G., vient d'être *déclarée adjudicataire* du lot 408 du métro de Hong-Kong, qui comporte la réalisation de :

— la gare de Tai-Koo-Shing, construite dans une caverne excavée dans le rocher, avec structures en béton armé sur deux niveaux ;

— et environ un kilomètre de tunnels, également en excavation souterraine en rocher.

Le montant du contrat obtenu par cette joint venture française, dont D.T.P. est pilote, est de 220 millions de HK dol. (environ 220 millions de francs français).

Le délai d'exécution des travaux est de 39 mois, à compter du 1er février 1982.

Il s'agit du huitième contrat auquel participe Dragages et Travaux publics pour la réalisation du métro de Hong-Kong.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

23 février

Vif repli des actions
Chute de l'or

Déprimée par un environnement qu'elle juge défavorable, la Bourse de Paris a accentué sensiblement son repli de la veille, l'indicateur instantané perdant plus de 2,2 %.

La forte baisse observée, lundi soir, à Wall Street, où le Dow Jones a chuté de 13 points alors qu'il en gagnait plus de 8 à l'ouverture, a fait mauvais effet sur les familiers de la corbeille, où évoluent encore les conséquences du réajustement monétaire intervenu au début de semaine.

A cette ambiance morose est venue s'ajouter la présence de nombreuses ventes bénéficiaires, et il n'en fallait pas plus pour que la cote s'affaisse dans le sillage de Sogerap, Mérieux, Thomson-C.S.F., Usinor, C.F.D.E., Moteurs Leroy, G.T.M. et Creusot-Loire, qui perdent de 5 % à 6 %.

De leur côté, les D.T.I., qui se sont substitués aux anciennes actions nationalisées, font preuve d'une remarquable stabilité, tandis qu'on relève quelques progressions sur P.L.M. (+ 4,5 %), déjà bien orientée, mardi, après avoir été « réservée à la hausse » ou encore U.T.A. (+ 3,8 %), Maritime Chargeurs et Chargeurs Réunis (+ 2,7 %).

Soumis à de nouvelles ventes pour compte soviétique, le cours de l'or est tombé à 360,50 dollars l'once à Londres, contre 364 dollars la veille. A Paris, le lingot et le napoléon ont régressé à 69 995 F (– 125 F) et à 600,10 F (– 2,80 F).

Quant au dollar, il est grimpé à 6,0165 F en séance officielle, contre 5,9550 F lundi midi, le dollar-titre se maintenant aux alentours de 7,35 F.

A la Bourse proprement dite, cette séance a été marquée par la suspension de cotation sur le titre Roussel-Uclaf en raison de l'accord conclu entre le groupe Hoechst, son actionnaire majoritaire, et le gouvernement français (voir en page 1 le Monde *du 24 février 1982).*

NEW-YORK

Légère reprise

Très affecté la veille, le marché new-yorkais a amorcé, mercredi, une légère reprise, mais il a fallu attendre les tous derniers moments de la séance pour que ce redressement se concrétise, l'indice Dow Jones des industrielles enregistrant finalement un gain modique de 1,72 point pour s'établir à 812,98, alors que les baisses ont continué à l'emporter sur les hausses par 812 contre 658.

Deux grandes banques américaines, la Citibank et la First National Bank of Chicago, ont donné le véritable signal d'une baisse générale du « prime rate » à 16 1/2 % contre 17 % précédemment, tandis que les taux des fonds fédéraux continuaient à faire marche arrière jusqu'à tomber aux alentours de 13 %.

Pour autant, la communauté financière n'est guère persuadée qu'il s'agisse là d'un mouvement durable et les spécialistes ont encore en mémoire les propos que tenait mardi dernier le président de la Réserve fédérale à ce sujet. Intervenant devant la commission des voies et moyens de la Chambre des représentants, M. Paul Volcker avait manifesté une grande prudence à l'égard de la baisse des taux constatée actuellement sur le marché.

« Je m'abstiendrai de tirer des conclusions prématurées des variations ponctuelles de la masse monétaire ou des taux de rendement des bons du Trésor », a-t-il notamment déclaré, laissant entendre que pour le « Fed », la priorité reste la lutte contre l'inflation.

VALEURS	Cours du 22 fév.	Cours du 23 fév.
Alcoa	22 1/4	22 3/8
A.T.T.	55	54 1/2
Boeing	19 1/2	19 1/2
Chase Manhattan Bank	58 1/4	58 3/4
Du Pont de Nemours	35 5/8	35 5/8
Eastman Kodak	66 3/4	66
Exxon	28 1/8	28 1/8
Ford	17 1/2	18 1/8
General Electric	60 3/4	61
General Foods	30 3/8	30 1/4
General Motors	34 1/8	34 7/8
Goodyear	19	19 3/8
I.B.M.	60 1/4	60 7/8
I.T.T.	26 1/8	26 1/8
Mobil Oil	22 1/4	22 1/8
Pfizer	55	54 3/8
Schlumberger	46 5/8	47
Texaco	30 1/8	30
U.A.L. Inc.	16 1/4	16 3/4
Union Carbide	42 3/4	42 7/8
U.S. Steel	23 1/2	23 7/8
Westinghouse	22 1/2	22 7/8
Xerox Corp.	35 7/8	36 1/8

LA VIE DES SOCIÉTÉS

LE NICKEL - S.L.N. — L'activité de cette filiale à parts égales d'Imétal et de la société nationale Elf-Aquitaine a continué à pâtir en 1981, et ce pour la seconde année consécutive, d'une sensible diminution de la demande mondiale de nickel et de la baisse des prix sur le marché international qui en est résultée.

Pour sa part, la société Le Nickel a enregistré une diminution de ses ventes qui se sont établies à 41 391 tonnes l'année dernière contre 45 630 tonnes en 1980, le chiffre d'affaires réalisé atteignant cependant 1,56 milliard de francs contre 1,44 milliard.

Les résultats provisoires de l'exercice 1981 traduisent cependant une perte comptable de 288 millions de francs après un exercice déficitaire de 89 millions de francs en 1980, la marge brute d'autofinancement étant ramenée de 121 à 38 millions de francs dans le même temps.

A.K.Z.O. — Ce groupe chimique néerlandais fait état d'un net redressement de sa situation financière en 1981 puisque, selon les chiffres provisoires qu'il communique, l'exercice a été bénéficiaire à hauteur de 63 millions de florins (1 florin = 2,32 F), après réévaluation des amortissements, alors que le groupe avait subi une perte de 187 millions de florins en 1980.

Parallèlement, le chiffre d'affaires s'est accru de 16 % environ, pour atteindre 14,46 milliards de florins. Les résultats d'exploitation atteignent 225 millions de florins, en hausse de 170 millions.

Le groupe a poursuivi, en 1981, sa restructuration, qui a entraîné une diminution de 5 300 personnes des effectifs ramenés à 77 800, plus de la moitié de la réduction des postes de travail affectant le secteur des fibres textiles.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1981)

	22 fév.	23 fév.
Valeurs françaises	114,1	111,2
Valeurs étrangères	106,6	105,5

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	104,5	103

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 24 fév. 14 1/2

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	23/2	24/2
1 dollar (en yens)	234	234,30

BOURSE DE PARIS — Comptant — 23 FEVRIER

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
3 %	....	1 200	Dév. Rég. P.d.C (Li)	120	120	Navig. (Nat. de)	67	66 50	*Étrangères*			Ufinex	185 50	....
5 %	33 60	0 315	Didot-Bottin	279	280	Nicolas	420 50	415				Voyer S.A.	1 60	....
3 % amort. 45-54	71	1 701	Dist. Indochine	415	413	Nodet-Gougis	312	324	A.E.G.	130	....	Roranto NV	398	402
4 1/4 % 1963	98 50	1 900	Drag. Trav. Pub.	206 10	202	Occident. Part.	29 50	29 50	Akzo	72	70	S.K.F. (Applic. méc.)	73 10	76
Emp. N. Eq. 6 % 67	....	4 405	Duc-Lamothe	246	248	Omn. F. Paris	790	760	Alcan Alum	140	....			
Emp. 7 % 1973	6100	..	Dunlop	5 75	5 95	OPB Paribas	109 20	113 50 d	Algemene Bank	780	775			
Emp. 8,80 % 77	92 50	6 678	Eaux Bass. Vichy	1105	....	Optorg	105	108	Am. Petrofina	415	400			
Emp. 9,80 % 78	78 05	6 095	Eaux Vittel	615	604	Origny-Desvroise	128 20	128 20	Arbed	190	....			
E.D.F. 7,8 % 61	....	1 274	Ecco	910	909	Palais Nouveauté	298	289	Asturienne Mines	64	....			
E.D.F. 14,5 % 80-82	....	9 689	Economats Centre	455	465	Paris-Orléans	92 10	92 10	Bco Pop Espanol	125	125			
Ch. France 3 %	216 80	..	[illegible]			[illegible]			B. N. Mexique	20 05	21			
[illegible]														
Créd. Gén. Ind.	218	215	Magnant S.A.	49	50	[illegible]			Coparex	310	360 d	Sogiter	696 20	684 63
Crédit Lyonnais	340	339 20	Maritimes Part.	93 10	93 30	Union Habit.	185	185	Emault-Somua	....	....	Soleil Investis.	331 37	316 34
Crédit Univers.	309	307	Marocaine Cie	25 50	....	Un. Imm. France	167	167	F.B.M. (Li)	70	42 o	U.A.P. Investiss.	229 60	219 19
Créditel	97	98	Marseille Créd.	325 10	325 60	Un. Ind. Crédit	216	215 10	Iena Industries	13	....	Unifrance	188 82	180 26
C. Sabl. Seine	144	144	Maurel et Prom.	27 80	28 90	Union Ind. Ouest	347	....	La Mure	73	....	Unifoncier	462 71	441 73
Damart-Servip	1059	1000	Merlin-Gerin	603	598	Unipol	143	142	M.M.B	183 50	182 30	Unigestion	407 49	389 01
Derbley S.A.	23 50	....	Métal Déployé	280	285	Vincey Bourget (Ny)	10 65	....	Océanic	10 20	12 90 d	Uni-Japon	638 76	610 74
De Dietrich	395 50	....	Mic	232	....	Virax	45 20	47	Petrofigaz	444	....	Unirente	1424 74	1377 89
Degremont	118	....	Mors	203	204	Waterman S.A.	179	178 10	Promptis	221	....	Valorem	284 29	252 31
Delalande S.A.	145 60	140	Nadella S.A.	13 66	13 15	Brass. du Maroc	174	....	Ratier For. G.S.P.	7 50	....	Valrel	101922	101820
Delmas-Vieljeux	480	480	Naval Worms	106 90	106 70	Brass. Ouest-Afr.	22 05	21 80	Sabl. Morillon Corv.	120	....	Worms Investiss.	461 79	440 85
									Total C.F.N.	130 50	131 50			

23/2	Émission Frais inclus	Rachat net
SICAV		
[illegible]		

HORS-COTE
Compartiment spécial

[illegible]

Autres valeurs hors cote

[illegible]

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, nous pourrions être contraints parfois à ne pas donner les derniers cours. Dans ce cas ceux-ci figureraient le lendemain dans la première édition.

Marché à terme

La Chambre syndicale a décidé de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été exceptionnellement l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
1675	4,5 % 1973	1690	1669	1648	1700
2633	C.N.E. 3 %	2650	2650	2650	2632
500	Air Liquide	485	485	485	486
[illegible]					

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
540	Europe n° 1	580	590	590	600
585	Facom	587	577	570	566
165	Finextel	166 50	166	165	165
[illegible]					

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
335	Pernod-Ricard	332 80	327 10	327 10	327 10
130	Pétroles (Fse)	129 50	124 50	125	124 50
163	– (obl.)	162 50	164	164	164 90
31	– (certific.)	32 40	31 50	31 50	32 10
52	Pétroles B.P.	53	53	52 50	52 50
189	Peugeot S.A.	187	184	183 10	184
320	– (obl.)	319	319	319	315 10
59	P.L.M.	67	70	72	71 50
187	Poclain	215	215	219	210 70
380	Poliet	362	360	360	360
108	Pompey	110 50	112 50	112 50	110
[illegible]					

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
6 70	Usinor	6 70	6 30	6 35	6 20
98	– (obl.)	98	96 50	96 50	96 50
165	U.T.A.	153 20	159	159	155 90
235	Valéo	239	234 90	234	234 90
380	– (obl. conv.)	361	365	365	365
147	Vallourec	135 20	130	130	127 40
1000	V. Clicquot-P.	1000	1000	1000	1000
840	Viniprix	790	741	761	727
1140	Elf-Gabon	1234	1189	1185	1171
230	Amax Inc.	226 10	215 10	214	216 90
320	Amer. Express	332	328	328	329
[illegible]					

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
80	Harmony	78	77 50	78 50	77 50
22	Hitachi	22 75	22 40	22 30	22 50
345	Hoechst Akt.	364	364	364	361
47	Imp. Chemical	47 35	46 60	46 50	46 60
97	Inco. Limited	98	96	96	95 90
455	IBM	462	446	445 10	442
194	ITT	194	192 40	192 50	191 50
620	Merck	635	615	621	615
400	Minnesota M.	406	404	402	398
182	Mobil Corp.	164 90	161 60	162 60	161 60
[illegible]					

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 23/2	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	5 995	6 016	5 860	6 140
Allemagne (100 DM)	254 970	254 950	248	261
Belgique (100 F)	14 017	13 890	12 650	13 450
Pays Bas (100 fl.)	232 220	232 700	226	237
Danemark (100 krd)	76 120	76 230	74	79
Norvège (100 k)	100 350	100 640	98	103
Grande-Bretagne (£ 1)	11 086	11 065	10 760	11 360
Grèce (100 drachmes)	9 862	9 855	....	....
Italie (1 000 lires)	4 757	4 762	4 560	4 950
Suisse (100 fr.)	319 700	321 150	312	328
Suède (100 krs)	104 420	104 850	101	108 600
Autriche (100 sch)	36 310	36 290	35 500	37 100
Espagne (100 pes.)	5 910	5 887	5 650	6 050
Portugal (100 esc.)	8 755	8 700	7 950	8 950
Canada ($ can 1)	4 932	4 937	4 820	5 060
Japon (100 yens)	2 575	2 571	2 450	2 690

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 23/2
Or fin (kilo en barre)	70000	70100
Or fin (en lingot)	70120	69995
Pièce française (20 fr)	603	600 10
Pièce française (10 fr)	488	488
Pièce suisse (20 fr)	560 10	550 10
Pièce latine (20 fr)	520	518 50
Souverain	641 10	640 20
Pièce de 20 dollars	2984	2980 40
Pièce de 10 dollars	1525	1500
Pièce de 5 dollars	780	.....
Pièce de 50 pesos	3195	3190
Pièce de 10 florins	550	551

CLAIRE DEVARRIEUX

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 24 février 1982 a été tiré à 531 439 exemplaires.

A B C D E F G

LA PRÉPARATION DU PROJET SUR LA RECHERCHE

Les organismes scientifiques pourront créer des filiales et s'associer à des laboratoires privés

Le conseil des ministres devait examiner, ce mercredi 24 février, le projet de loi d'orientation et de programmation de la recherche, préparé par M. Jean-Pierre Chevènement, ministre de la recherche et de la technologie, projet qui sera ensuite soumis au Conseil économique et social puis au Conseil d'Etat avant d'être déposé devant l'Assemblée nationale pour que celle-ci en débatte au cours de sa session de printemps. De derniers arbitrages ont été rendus lundi 22 février, au cours d'une réunion à l'Hôtel Matignon, sur ce projet, qui concrétise les travaux du colloque national sur la recherche et la technologie, et qui oriente à long terme la recherche française.

Le projet comporte plusieurs titres. Les principaux sont ceux qui touchent au financement de la recherche, aux structures et missions des organismes, aux statuts des personnels.

● *Les crédits de la recherche publique* croîtront de 17,8 % par an en volume jusqu'en 1985. Ce chiffre était déjà connu depuis quelque temps et avait été publiquement annoncé par le président de la République le 13 janvier. Le projet prévoit aussi une croissance annuelle de 4,5 % de l'effectif des personnels. M. Chevènement avait, d'autre part, indiqué qu'en parallèle la recherche faite par les entreprises devrait croître annuellement de 8 % pour que soit atteint l'objectif d'une *dépense nationale* de recherche atteignant 2,5 % de la P.I.B. en 1985.

● *Les structures des établissements de recherche* seront fortement modifiées, et ceux-ci relèveront d'un nouveau type d'établissement public adapté à leurs missions. Celles-ci seront élargies à la formation, à l'information et à la valorisation des connaissances. Pour cette dernière tâche, les organismes pourront créer des filiales. Une nouvelle structure va aussi voir le jour : des groupements d'intérêt publics, associant laboratoires publics et privés, constitueront le cadre adapté à la réalisation des grands programmes.

● *Les personnels de recherche* relèveront dorénavant de la fonction publique, ce qui était une de leurs revendications majeures. Il s'agira cependant d'un statut fortement dérogatoire, maintenant les méthodes d'évaluation existantes et laissant beaucoup de souplesse — par exemple la possibilité d'embaucher des ressortissants de pays étrangers. M. Chevènement, qui participait mardi soir à un dîner-débat organisé par le club Notre présence, qu'anime M. *Léo Hamon*, ancien secrétaire d'Etat du gouvernement de M. Chaban-Delmas, a indiqué à cette occasion que les nouveaux statuts « *garantiront la libre circulation des personnels entre les laboratoires, les établissements d'enseignement et les entreprises* ».

M. Chevènement est revenu, au cours de ce dîner, sur l'élargissement de la majorité qu'il a déjà plusieurs fois souhaité. Considérant que « *le parti socialiste est, d'une certaine façon, le fils du gaullisme, même s'il en a parfois pris le contrepied* », il a déclaré qu'il ne savait pas actuellement comment cet élargissement pourrait être réalisé, mais qu'on ne pouvait pas « *transformer durablement le pays sans l'accord d'une large majorité des couches sociales concernées* ». L'action de son ministère, orientée vers la préparation de l'avenir, lui paraît être à la fois dans la tradition du Front populaire et dans celle du gaullisme.

L'exploitation du « domaine marin »

Le conseil des ministres devait, d'autre part, entendre une communication de M. Jean-Pierre Chevènement sur la recherche et le développement technologique dans le domaine marin. Il faut noter l'emploi de cette nouvelle formule « *domaine marin* » dont le sens est nettement plus large que celui des appellations « océanographie » ou « océanologie » utilisées précédemment.

C'est donc toute la recherche, aussi bien scientifique que technique, fondamentale que finalisée et appliquée qui va être réorganisée. Il s'agit de rendre plus efficace toute la recherche concernant le domaine marin en mettant fin à l'éparpillement de l'effort de l'Etat, en « centrant » mieux les responsabilités des divers organismes travaillant sur la mer, en coordonnant effectivement les programmes, en répartissant les crédits et en faisant se rencontrer régulièrement tous ceux qui contribuent à mieux connaître et à mieux exploiter le domaine marin.

CONFLITS ET REVENDICATIONS

La grève lancée par la C.G.T. à E.D.F. a entraîné un délestage de 10 %

L'appel à une grève d'une demi-journée le 24 février, lancé par les électriciens de la C.G.T. contre la politique salariale du gouvernement s'est traduit ce même jour sur le plan national par un délestage touchant environ 10 % de la clientèle nationale, a indiqué la direction d'E.D.F. en fin de matinée. La baisse de production opérée par les grévistes a commencé à 7 h. 11, le délestage étant intervenu à 8 h. 25. A la direction de la S.N.C.F., comme à celle de la R.A.T.P., on signale que ces délestages n'ont eu aucun effet sur le trafic.

● *La grève des douaniers* commencée le 24 janvier pour l'application des trente-neuf heures avec maintien des avantages acquis se poursuit sous de nouvelles formes. A Orly et à Roissy, les syndicats ont décidé, le 23 février, de transformer leur grève du zèle en action dite « *des bras croisés* ».

● *Le Pari mutuel urbain et le Pari mutuel hippodrome* sont également bloqués par une grève décidée le 23 février pour une durée illimitée à l'appel de la C.G.T. et de la C.F.D.T. Les syndicats protestent contre les violentes agressions dont le personnel a été victime ce 23 février à l'hippodrome d'Auteuil, de la part du public et de certains professionnels des courses *(voir page 29.)*

● *A Paris, le personnel du bureau de poste* du seizième arrondissement poursuit la grève commencée le 22 février et soutenue par la C.F.D.T. Ce personnel s'estime « *lésé dans le cadre de la réduction du temps de travail* » et demande une augmentation des effectifs.

● *A la fromagerie d'Isigny* du groupe Besnier (Calvados), en grève depuis le 2 février pour la semaine de trente-neuf heures, la tentative de conciliation organisée le 23 février à l'initiative de M. Paul Feuilloley, préfet de région, entre les syndicats et la direction, a échoué les responsables du groupe Besnier ne s'étant pas présentés.

● *Chez Ceraver à Tarbes* (Hautes-Pyrénées), filiale de la C.G.E., dont deux usines sont *occupées depuis plus de cinq* semaines (cf *le Monde* du 24 février), une première négociation entre C.G.T. et la direction a permis un échange « *courtois* » selon notre correspondant, qui annonce une deuxième entrevue pour le 25 février.

● *A Cordemais* (Loire-Atlantique), *le chantier de la centrale nucléaire* a été occupé le 23 février pour la deuxième fois par le personnel extérieur, travaillant à la construction de la centrale. Ce personnel réclame l'application des 39 heures et l'amélioration des salaires et indemnités.

● *Chez Hutchinson à Chalette* (Loir-et-Cher), occupé depuis deux semaines par des grévistes, la police est intervenue le 24 février pour faire évacuer les locaux. Il n'y a pas eu de heurts graves.

Enfin, dans cinq des six usines de la Compagnie européenne d'accumulateurs (filiale de la C.G.E.) en grève avec occupation depuis début février pour la réduction de la durée du travail, l'activité a repris, à la suite d'un accord signé le 19 février entre syndicats et patronats.

M. JACQUES BENICHOU DEVIENT PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA SNECMA

Sur proposition de M. Charles Hernu, *ministre de la défense*, le conseil des ministres de ce mercredi 24 février a ratifié la proposition du conseil d'administration de la Société nationale d'étude et de construction de moteurs d'aviation (SNECMA) de désigner M. Jacques Benichou au poste de président-directeur général, en remplaceemnt de M. René Ravaud (*le Monde* du 14 janvier 1982).

Agé de soixante-deux ans, M. Ravaud était président-directeur général de la SNECMA depuis janvier 1971. La SNECMA, créée en août 1945, a étudié et fabriqué, notamment, les réacteurs du Concorde, de l'Airbus *et des avions de combat Mirage*, Jaguar et Alpha-Jet.

[Né le 12 mai 1922 à Constantine (Algérie) et ancien élève de Polytechnique et de l'Ecole nationale supérieure de l'aéronautique, M. Jacques Benichou a été ingénieur en chef à la délégation ministérielle de l'armement (devenue aujourd'hui la délégation générale pour l'armement) avant d'entrer, en 1964, comme secrétaire général, à la société Messier, qui fabrique principalement des trains d'atterrissage. Depuis 1973, M. Benichou était président-directeur général de la société Messier-Hispano-Bugatti.]

PLAINTE APRÈS « LA DISPARITION » D'UN OFFICIER SYRIEN EN FRANCE

Un avocat du barreau de Paris, Mᵉ Iogna-Prat a porté plainte, mardi 23 février, au parquet du tribunal de Paris pour « *arrestation et séquestration illégales* » après « *la disparition* », selon son expression, d'un capitaine syrien, M. Bared Al Baridi, trente et un ans, venu en France en 1976 poursuivre des études de topographie à l'université de Strasbourg.

Selon des amis de cet officier, celui-ci aurait été convoqué, le 18 janvier, par l'attaché militaire de l'ambassade de Syrie à Paris pour lui régler les arriérés de sa bourse et de sa solde et contraint de regagner son pays le 21 janvier. Depuis, sa famille est sans nouvelles et croit savoir qu'il serait incarcéré dans une prison proche de Damas.

Le capitaine Baridi qui préparait une thèse de doctorat de *troisième cycle*, avait l'intention de se fixer aux Etats-Unis à la fin de ses études. Il aurait eu des contacts avec des opposants au *régime baasiste* et, selon ses amis, il aurait refusé de fournir des renseignements aux autorités syriennes sur les milieux d'opposition *vivant en France*. En revanche, les services de l'ambassade déclarent que le capitaine Baridi *est* rentré de son plein gré dans son pays.

GEORGIO STREHLER PRÉSIDERA LE JURY DU FESTIVAL DE CANNES

Georgio Strehler présidera le jury du Festival de Cannes — qui aura lieu cette année du 14 au 26 mai. C'est la première fois que cette fonction est confiée à un homme de théâtre, fondateur avec Paolo Grassi et directeur du premier et plus fameux « stabile » italien, le Piccolo de Milan.

Metteur en scène de théâtre (il a monté *la Villégiature*, de Goldoni à l'Odéon avec la Comédie-Française), Georgio Strehler revient au prochain Festival d'automne avec ses auteurs préférés : Brecht et *la Bonne Ame de Se Tchouan*, Goldoni et l'inépuisable *Arlequin serviteur de deux maîtres*, et avec *l'Orage*, de *Strindberg. Metteur en scène* d'opéra, à la Scala et au Festival de Salzbourg, ses *Noces de Figaro* ont triomphalement inauguré le règne *de Rolf Libermann au* Palais Garnier et il doit reprendre salle Favart, *l'Enlèvement du sérail.*

STABILITÉ DU DOLLAR HAUSSE DU FRANC SUISSE

Le dollar est resté stable sur les marchés des changes mercredi 24 février 1982, *se maintenant* à 6,0. francs environ sur la place de Paris et à 2,36 DM sur celle de Francfort. La généralisation de la réduction du taux de base des banques américaines (16,50 % contre 17 %) n'a pas exercé d'influence. Le franc suisse et le florin se sont montrés très fermes, battant leurs records à 3,2175 F et 2,3260 F. Le franc belge n'a pas varié à 0,1398 F, soit une dépréciation de 6,78 % sur les cours pratiqués à la veille du week-end. Quant au franc français, un peu secoué en début de semaine, il s'est légèrement redressé par rapport au mark, qui a valu 2,5490 F.

Dans notre prochain numéro

LE DÉBUT D'UNE ENQUÊTE DE J.-L. MISSIKA ET D. WOLTON

OU VA LA TÉLÉVISION ?

UNE SUGGESTION de M. TAITTINGER (U.D.F.) : « Quarante jours pour la télévision »

A la suite de la question écrite qu'il a posée le jeudi 11 février à M. Mauroy (*le Monde* daté 14-15 février), M. Pierre-Christian Taittinger (U.D.F.), vice-président du Sénat, a annoncé, au cours d'une conférence de presse mardi 23 février, son intention d'attirer l'attention du premier ministre sur « *l'incidence inévitable qu'auront la nationalisation des organismes bancaires et l'étatisation du crédit sur l'existence et le fonctionnement de la presse écrite* » et de signaler « *les risques encourus par certains organes de presse si les accords de publicité qu'ils ont avec les nouvelles entreprises nationalisées n'étaient pas renouvelés* ».

D'autre part, prenant en compte l'apparition des comités d'usagers mécontents, M. Taittinger suggère que, au-delà des sondages, les Français — quarante jours avant le dépôt devant le Parlement du projet de loi sur la réforme de l'audiovisuel — expriment leurs souhaits et opinions en écrivant à leurs parlementaires. Selon M. Taittinger, ces « quarante jours pour la télévision » contribueraient à éclairer le débat prévu au printemps au Parlement.

Deux projets de modification du service national examinés en conseil de défense

● Appel ramené à dix-huit ans
● Durée d'un an pour les médecins

M. François Mitterrand a présidé, lundi 22 février, à l'Elysée un conseil de défense — qui n'a pas été annoncé publiquement — partiellement consacré à un examen des textes législatifs permettant une réforme du service militaire.

Dans les milieux compétents, on ne fait aucun commentaire sur cette réunion, comme le veut la tradition établie sous la Vᵉ République. Il semble toutefois que le conseil de défense, auquel assistent le premier ministre, plusieurs des ministres intéressés et les chefs militaires, a préparé les projets de loi ramenant à dix-huit ans (au lieu de dix-neuf ans passés) l'âge d'appel sous les drapeaux pour les recrues non titulaires d'un report d'incorporation et à un an la durée du service militaire accompli par les médecins, pharmaciens, vétérinaires et scientifiques du contingent (seize mois auparavant)

Ces deux dispositions avaient été annoncées, en leur principe, à la fin de l'an dernier, par MM. Pierre Mauroy et Charles Hernu.

Elles seront contenues dans un projet de loi qui réformera, sur ces deux points précis, le code du service national. Elles avaient été exposées, à la mi-décembre 1981, à la commission de la défense de l'Assemblée nationale (*le Monde* du 16 décembre 1981). A l'heure actuelle, les recrues peuvent demander à être appelées sous les drapeaux avant dix-neuf ans, qui est l'âge réglementaire d'appel sous l'uniforme, en adressant une demande de volontariat (*le Monde* du 1ᵉʳ *octobre* 1981).

Le même conseil de défense a examiné le projet de programmation militaire 1984-1988, qui reviendra donc à une durée quinquennale (elle était sexennale sous la présidence de M. Valéry Giscard d'Estaing).

Ce document fixe les missions, l'organisation et l'équipement des armées, ainsi que le développement de l'armement nucléaire stratégique et tactique. Il n'inclura pas les dépenses de défense pour 1983, qui feront l'objet d'un fascicule à part, comme l'a été le budget de 1982. Il semble que le conseil de défense a également préparé ce projet de budget militaire pour 1983.

MORT DE ROBERT BEAUVAIS PRODUCTEUR DE RADIO

Robert Beauvais, écrivain, journaliste, homme de radio et de télévision, est mort mardi 23 février, dans sa soixante et onzième année.

[Né le 6 mars 1911 à Paris, Robert Beauvais était un homme d'une délicieuse *courtoisie* relevée par une pointe d'ironie, un touche-à-tout disert et léger sans trace de pédanterie, un animateur loyal sachant mettre en valeur le plus humble de ses invités. *Samedi-Soir, France-Dimanche, Paris-Match, Arts* : il a collaboré à différents journaux avant de passer derrière le micro pour *lancer* à l'O.R.T.F., à Radio-Monte-Carlo et à Radio-Sottens (Suisse) d'innombrables émissions (« Silence antenne », « Anatomie et physiologie de la chanson », « Entrez sans frapper », le « Coin des curieux »). Il passait encore dimanche dernier à l'émission de Jacques Martin « Thé dansant ».

Auteur de nombreux livres dont *l'Hexagonal tel qu'on le parle*, Robert Beauvais était marié à l'actrice Ginette Garcin.]